

Bulletin trimestriel de la Fondation Auschwitz
Driemaandelijks tijdschrift van de Auschwitz Stichting
 n° 88 juillet-septembre 2005 / nr. 88 juni-september 2005

Sommaire - Inhoudstafel

BARON PAUL HALTER :	
Editorial / <i>Editoriaal</i>	3
KIRAN KLAUS PATEL :	
«Les soldats du travail».	
Les services du travail en Allemagne et aux Etats-Unis, 1933-1945	7
PAUL MORREN :	
60 jaar VN, 60 jaar ijveren voor de rechten van de mens	39
REGULA CHRISTINA ZÜRCHER :	
Le personnel SS des installations d'extermination massive	51
ALBERTO CAVAGLION :	
«1959 - Levi répond à la fille d'un fasciste qui demande la vérité»	81
ODETTE VARON-VASSARD :	
La place du culturel dans la vie quotidienne de Buchenwald <i>(Le mort qu'il faut de Jorge Semprun)</i>	85
GIE VAN DEN BERGHE :	
<i>Der ewige Jude</i> , een dadergetuigenis	97
*	
FRANS C. LEMAIRE :	
Le négationnisme culturel de l'antijudaïsme chrétien. Un exemple récent à <i>Bozar</i> : la <i>Brockespassion</i> de Telemann sous la direction de René Jacobs	107
JACQUES ARON :	
Réponse à l'article de Hans Jansen (Bulletin de la Fondation Auschwitz n°86 janvier-mars 2005)	115

*

DOSSIER :
AUTOUR DE CARL SCHMITT

YANNIS THANASSEKOS :
Présentation 123

FRANÇOIS RIGAUX :
**Carl Schmitt (1888-1985) : La mise en accusation
d'un théoricien du droit** 127

THÉO W.A. DE WIT :
**La nostalgie de l'ennemi chez Alain Finkielkraut et Carl Schmitt.
Ou l'honneur perdu de l'adversaire politique** 143

MAURICE WEYEMBERGH :
**L'apocalypse, le politique et le partisan.
Aspects de la pensée de Carl Schmitt** 155

SARAH TIMPERMAN :
**Les archives de la Fondation Auschwitz.
Inventaire partiel du Fonds des papiers personnels
des victimes des crimes et génocides nazies (5^e partie)
*De archieven van de Stichting Auschwitz. Partiële inventaris
van de persoonlijke papieren van de slachtoffers van
de nazi-misdaden en -genocides (5^e deel)* 173**

Informations / Mededelingen 181

Notes de lectures / Lectuurnota's 191

Recensions / Recensies 197

BARON PAUL HALTER*Président*

Nous sommes heureux de pouvoir accueillir dans le présent numéro de notre Bulletin trimestriel toute une série de contributions dont la variété atteste de la diversité des préoccupations qui animent le travail d'un nombre croissant de chercheurs dans le domaine de l'histoire et de la mémoire des crimes et génocides nazis.

La remarquable contribution de Monsieur Kiran Klaus Patel constitue la synthèse de son travail de doctorat (Humboldt-Universität - Berlin) intitulé *Soldaten der Arbeit. Arbeitsdienste in Deutschland und den USA 1933-1939/42* qui a été couronné du Prix de la Fondation Auschwitz 2001-2002.

L'article de Madame Regula Christina Zürcher provient également d'un travail

déposé pour concourir aux Prix de la Fondation Auschwitz. Ayant particulièrement apprécié sa recherche, le jury avait décidé de lui attribuer l'art. 4 du règlement qui permet, sous proposition du jury, d'allouer à un ou plusieurs candidat(s) méritant(s), un subside pour la poursuite de leur recherche si le travail soumis à délibération ne se qualifie pas pour le prix mais présente néanmoins des qualités manifestes.

L'étude suivante, celle de Madame Odette Varon-Vassard, nous vient de Grèce et concerne «la place du culturel dans la vie quotidienne de Buchenwald». Cette question, qui touche un des aspects particulièrement surprenant de l'univers concentrationnaire, est appelée à devenir un nouveau chantier pour les recherches à venir. Il est d'ailleurs significatif que nous ayons reçu, pour

concourir aux Prix de la Fondation Auschwitz de cette année, le remarquable travail d'une collègue polonaise portant précisément sur le thème des œuvres culturelles qui furent, en dépit des conditions de vie, réalisées à Buchenwald. Le jury a particulièrement apprécié cette recherche et nous espérons pouvoir en publier la synthèse en version française dans une de nos prochaines livraisons.

Les Nations Unies existent depuis soixante ans et le moment semble donc venu d'évoquer les réalisations de cette organisation internationale. Dans son article, Paul Morren passe en revue l'histoire des origines des Nations Unies, du point de vue, plus particulièrement, des Droits de l'Homme.

Der Ewige Jude (1940) est vraisemblablement un des plus virulents films antisémites de l'histoire du cinéma. La thématique des films de propagande se trouvant au cœur de

nos préoccupations, nous sommes heureux de présenter ici l'article de Gie van den Berghe qui aborde en détail ce remarquable film. À côté de l'histoire de sa création, voici donc une analyse approfondie d'un film toujours interdit en Allemagne.

Nous avons aussi le plaisir de publier ici deux «réactions», celle de Monsieur Frans Lemaire et celle de Monsieur Jacques Aron qui touchent, bien que sur des terrains tout différents, la question de l'antisémitisme.

Enfin, je tiens à souligner ici l'importance du dossier que nous publions sur la question tant controversée de la vie et de l'œuvre de Carl Schmitt. Ce dossier - qui se poursuivra dans nos prochaines livraisons - s'ouvre avec les contributions des Professeurs François Rigaux, Theo De Wit et Maurice Weyembergh.

Qu'ils soient ici remerciés pour leur aimable coopération.

BARON PAUL HALTER*Voorzitter*

Wij zijn verheugd in het voorliggende nummer van ons driemaandelijks Tijdschrift een hele reeks bijdragen te mogen voorstellen, waarvan de verscheidenheid tevens de weer-slag is van de uiteenlopende belangstelingssferen van een groeiend aantal vorsers in het domein van de geschiedenis en herinnering aan de nazi-misdaden en genocides.

De opmerkelijke bijdrage van Kiran Klaus Patel is een synthese van zijn doctoraat (Humboldt Universität - Berlin) : Soldaten der Arbeit, Arbeitsdienste in Deutschland und den USA 1939-1939/42, dat bekroond geweest is met de Prijs van de Stichting Auschwitz 2001-2002.

Het artikel van Odette Varon-Vassard handelt over de plaats van het culturele in het dagelijks leven van Buchenwald. Dit thema,

één van de meest merkwaardige in het concentrationair universum, zal zeker uitgroeien tot één van de nieuwe onderzoeksterreinen voor het komende onderzoek. Wij willen er trouwens op wijzen dat wij dit jaar voor de Prijs van de Stichting Auschwitz een merkwaardig werk hebben toegestuurd gekregen van een Poolse collega betreffende hetzelfde thema : met name de culturele werken die ondanks de erbarmelijke levensomstandigheden in Buchenwald gerealiseerd werden.

De Verenigde Naties bestaan zestig jaar en het moment lijkt dan ook aangebroken om even stil te staan bij de realisaties van deze internationale organisatie. In zijn artikel geeft Paul Morren een overzicht van de ontstaansgeschiedenis van de Verenigde Naties.

Tevens bekijkt hij de VN-realisaties vanuit het oogpunt van de mensenrechten.

Der Ewige Jude (1940) is waarschijnlijk één van de meest virulente antisemitische films uit de geschiedenis van de cinema. Het thema van de propagandafilms ligt ons nauw aan het hart en wij zijn dan ook zeer verheugd dat wij hier een artikel van Gie van den Berghe mogen voorstellen waarin nader wordt ingegaan op deze merkwaardige film. Naast een ontstaansgeschiedenis, krijgen we een diepgaande analyse van deze in Duitsland nog steeds verboden film.

Wij hebben tevens het genoegen hier twee «reacties» te publiceren : één van Frans

Lemaire en één van Jacques Aron, die beide op hun manier ingaan op de kwestie van het antisemitisme.

Tot slot wil ik hierbij het belang onderstrepen van het dossier dat wij hier publiceren over het controversiële thema van het leven en het werk van Carl Schmitt. Dit dossier, dat nog een vervolg zal krijgen in de volgende nummers, vangt aan met de bijdragen van de professoren François Rigaux, Theo De Wit en Maurice Weyembergh.

Wij willen hen allen danken voor hun medewerking.

KIRAN KLAUS PATEL *

«Les soldats du travail»

Les services du travail en
Allemagne et aux Etats-Unis,
1933-1945 ¹

Un nouveau phénomène, selon un auteur national-socialiste en 1937, a débuté sa marche triomphale dans le III^e Reich : celui du camp. Conçu comme «atelier-école et atelier d'élévation intérieure», il était «l'expression la plus frappante, la plus sûre et la plus naturelle du développement des Allemands»². A la différence de ce qui se passe aujourd'hui, l'auteur ne comprenait pas en premier lieu sous le concept de «camp» - à l'instar de nombreux Allemands - un camp de concentration ou d'autres lieux de terreur

dirigés contre les «étrangers à la Communauté» (*Gemeinschaftsfremde*), mais pensait plutôt à des installations qui s'adressaient, dans un but éducatif au sens national-socialiste, à des «camarades du peuple» (*Volksgenossen*).

L'essentiel de ce système de camps était constitué d'un service du travail destiné aux membres masculins des «camarades du peuple». Le «service du travail volontaire» (*Freiwilliger Arbeitsdienst*) (FAD), fondé par le chancelier du Reich Heinrich Brüning

* Juniorprofessor im bereich neuere und neueste geschichte, Humboldt-universität zu Berlin.

¹ Cet article synthétise mon livre intitulé «*Soldaten der Arbeit*». *Arbeitsdienste in Deutschland und den USA, 1933-1945*, Göttingen, 2003 dont la version anglaise paraîtra prochainement à la «Cambridge University Press». Je remercie la Fondation Auschwitz qui a couronné ce travail du «Prix Fondation Auschwitz» en 2002.

- NDLR : Nous tenons à remercier chaleureusement Gérard Kahn pour la traduction, de l'allemand, de cet article.

² Adolf MERTENS, *Schulungslager und Lagererziehung*, Dortmund 1937, p. 3.

en 1931, à la fin de la République de Weimar, fut d'abord conçu en vue de fournir du travail aux jeunes chômeurs qui, sur une base volontaire, étaient appelés à effectuer un service d'intérêt général. Le programme trouvait sa justification dans la crise économique mondiale et le chômage de masse que celle-ci provoquait en frappant particulièrement durement les jeunes travailleurs.

À côté de l'aspect économique qui fondait ces mesures de création de travail existait une motivation socio-politique ayant pour objectif la réinsertion dans le monde du travail, au moins temporairement, de demandeurs d'emploi. Cette dimension avait avant tout un objectif pédagogique. Après sa «mise au pas» (*Gleichschaltung*) en 1933, le service acquit pour le III^e Reich une signification particulièrement importante en matière pédagogique. Selon ses objectifs, les travailleurs et les intellectuels, les artisans et les paysans, devaient apprendre à se connaître et à s'apprécier par une activité commune. Ainsi, cette création eut idéologiquement une grande importance et fut modelée pour devenir le berceau de la «communauté du peuple» (*Volksgemeinschaft*). Le chef du service (*Reichsarbeitsführer*), Konstantin Hierl, déclara qu'il s'agissait d'un «service créé en l'honneur» (*Ehrendienst*) du peuple allemand et que c'était également un honneur de pouvoir effectuer un service de travail pour la patrie. Chaque bon «camarade du peuple» se devait ainsi d'appartenir à cette organisation pour un temps déterminé. Dans ce contexte, en 1935, le régime instaura l'«obligation du service du travail»

(*Arbeitsdienstpflicht*) pour la jeunesse masculine sous la dénomination de «Service du travail du Reich» (*Reichsarbeitsdienst, RAD*). Elle constitua jusqu'à sa suppression, à la fin de la guerre, une des instances de socialisation les plus importantes du régime. Jusqu'au début de la guerre, plus de deux millions et demi de jeunes «hommes du travail» (*Arbeitsmänner*) - ainsi appelait-on les membres de l'organisation - y passèrent.

Comme on peut le constater, le service ayant été créé avant 1933 ne constituait pas une organisation national-socialiste spécifique. Un service du travail n'existait d'ailleurs pas qu'en Allemagne. Presque tous les pays européens et les Etats-Unis comptaient des mouvements axés sur le service de travail et les camps de travail même si leurs objectifs étaient différents. De tous les services du travail créés dans le monde sur fond de crise économique mondiale dans le but de lutter contre le chômage de masse, le «*Reichsarbeitsdienst*» (RAD) et le «Civilian Conservation Corps» (CCC), le service du travail aux Etats-Unis, étaient les deux plus importants. Ainsi un haut responsable du RAD énonça en 1941 que «*tous les services du travail qui ont été créés au cours des sept dernières années sont plus ou moins influencés par le service du travail du Reich allemand et copiés sur lui*»³. L'auteur pensait tout particulièrement au CCC.

Mais qu'avaient donc en commun le service du travail américain et l'organisation allemande, alors que cette dernière allait persister en tant que «caractéristique de l'Allemagne d'Adolf Hitler»⁴ ? Le CCC, que le prési-

³ Hermann MÜLLER-BRANDENBURG, *Gedanken um den Reichsarbeitsdienst*, Leipzig 1941, p. 5. Officiellement le Civilian Conservation Corps, jusqu'en 1937, s'appelait Emergency Conservation.

⁴ Konstantin HIERL, *Ausgewählte Schriften und Reden*, 2 vol., Ed. Herbert Freiherr von Stetten-Erb, München, 1941, vol. 2, p. 369.

⁵ Cf. Kiran Klaus PATEL, «Überlegungen zu einer transnationalen Geschichte», in *Zeitschrift für Geschichtswissenschaft* 52, 2004, pp. 626-645 ; Kiran Klaus Patel, «Der Nationalsozialismus in transnationaler Perspektive», in *Blätter für deutsche und internationale Politik* 49, 2004, pp. 1123-1134.

⁶ Cf. Reichsarbeitsblatt II, Beilage 7, 1933, p. 12.

dent Franklin Roosevelt fonda au printemps 1933 - un objet de prestige de sa nouvelle politique du New Deal - allait-il devenir la tache honteuse de la démocratie libérale des Etats-Unis ou au contraire un modèle qui n'aurait avec le RAD que des analogies superficielles ?

Ces problèmes vont être étudiés de plus près ici sous la forme d'une comparaison. En premier lieu l'histoire de l'organisation des deux services du travail va être comparée (I). S'ensuivra ensuite une comparaison des systèmes éducatifs des deux services (II) en vue de présenter leurs dimensions respectives en matière de travail (III). La conclusion portera sur une analyse des résultats (IV).

Cette comparaison ne se limitera pas à l'étude des analogies et des différences entre les deux institutions. Elle doit être davantage comprise comme une comparaison à titre d'exemple entre la dictature national-socialiste et le New Deal. Il est cependant bien évident que les voies et les réponses empruntées par les deux sociétés dans les années 30 et 40 se distinguaient fondamentalement. Pourtant il existait au sein de ces deux sociétés des analogies pour toute une série d'initiatives sociales, culturelles et économiques. Dans ce contexte élargi, cette étude comparative se concentre sur la période d'avant-guerre au cours de laquelle les similitudes étaient plus grandes qu'au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Les services du travail, dans ce cadre, permettent une comparaison ayant un caractère exemplaire car ils manifestent une grande force d'expression. Il s'agit d'organisations se situant au carrefour de la politique sociale et de la politique économique mais aussi de l'économie et de l'idéologie. Ceci mis à part, elles reflètent de manière claire les formes de la masculinité, des êtres humains et de la société de l'époque. Ainsi l'enquête se situe dans le contexte d'une comparaison globale des deux pays sans pour autant

pouvoir traiter d'une *histoire totale*. Les deux services jouaient un rôle secondaire dans le développement global des deux sociétés mais apparaissaient dans toutes les scènes clés.

A côté de cette comparaison des deux services, il sera également fait appel à la dimension transnationale des relations historiques, c'est à dire de la perceptibilité des processus d'échange et de transfert⁵. Au final, sera appréciée la part prise par les services dans la lutte contre la crise économique mondiale des années 30 et la tâche qui leur était dévolue dans le cadre de l'éducation et du travail.

I. L'organisation des services du travail

A première vue, les deux services ont une histoire propre qui se distingue aisément l'une de l'autre et il est facile d'expliquer une telle situation de par leur origine différente. En Allemagne, le FAD constituait une organisation provisoire que le régime de 1933 pouvait revoir à tout moment. En janvier de la même année, au moment du changement de pouvoir, l'organisation comprenait à peu près 176.000 personnes⁶ et, à côté des débats concernant le service du travail qui avaient animé toute la République de Weimar, il existait une expérience pratique concernant l'organisation d'un service du travail étatique. De tels travaux préparatoires n'existaient pas aux Etats-Unis. Les défis devant lesquels se trouvait confronté le CCC ont été amplifiés par le fait que Roosevelt s'était fixé pour objectif, quelques semaines après le début de son mandat, de réunir pour le 1^{er} juillet 1933, soit dans un délai de seulement trois mois, 250.000 hommes au sein de l'organisation. En troisième lieu, ce problème fut rendu d'autant plus ardu du fait que par rapport aux autorités allemandes, l'administration fédérale des Etats-Unis ne disposait que de faibles

ressources en personnel, organisation et moyens. Au vu d'une telle situation, il est étonnant que l'histoire de l'organisation du service américain se soit déroulée de manière plus harmonieuse que celle de son pendant allemand.

Le service de travail du III^e Reich fut confronté dès ses débuts à de nombreux problèmes qui s'expliquaient, dans une certaine mesure, par la «mise au pas» trop rapidement mise en oeuvre en 1933 et par des luttes pour la direction de l'organisation qui durèrent jusqu'en 1934. Sur base de ces difficultés initiales et des conflits avec d'autres institutions national-socialistes, et avant tout avec la «Section d'assaut» (*Sturm-Abteilung*) (S.A.) et la «Jeunesse hitlérienne» (*Hitlerjugend*) (H.J.), l'organisation ne pu être consolidée qu'au cours de la seconde moitié de 1934. Les très larges prétentions et les demandes de sommes astronomiques pour le fonctionnement du service du travail ne purent trouver de solution. C'est la raison pour laquelle l'organisation resta en second rang des institutions du régime national-socialiste. Ceci ne veut pas dire que le service disparut par manque d'intérêt. A la fin de l'été 1933, il constituait la plus grande entreprise dispensatrice de travail du Reich. Ensuite, d'autres organisations, concernant essentiellement les travaux destinés aux nécessaires, ravirent la première place à l'organisation. Malgré tout, celle-ci concernait des centaines de milliers de jeunes hommes et constituait un des piliers les plus importants de la politique d'emploi du III^e Reich.

Les chercheurs ont longtemps surestimé la coupure de l'année 1935. A l'époque, la loi du Reich relative au service du travail prévoyait les mêmes conditions générales concernant l'obligation au travail pour les hommes. Mais en fait, peu de choses changèrent. Pour des raisons de politique éco-

nomique, et plus tard pour des raisons de politique liées à la défense, furent introduites de nombreuses règles d'exception qui conduisirent au fait que l'obligation générale de travail ne fut pas appliquée dans la pratique. Le régime se décida contre le fait que tous les jeunes hommes passent une période déterminée au RAD, ses projets étant secondaires sur un plan économique. Pour une seconde raison, l'année 1935 ne constitua pas non plus une grande césure avec le passé. Des réglementations préexistaient sur la base desquelles presque chaque jeune allemand pouvait être obligé, pour un temps déterminé, d'être incorporé au RAD. L'organisation présentait ainsi déjà, avant la promulgation de la loi sur le RAD, un caractère obligatoire. Donc dans l'ensemble, ce n'est pas en 1935 mais à la mi 1934, à la fin de la phase de «mise au pas», qu'une certaine consolidation constitua le premier tournant important dans l'histoire du service du travail national-socialiste. A la mi 1937 le RAD fut à nouveau soumis à une forte pression. Les nouvelles exigences résultèrent en premier lieu du fait que le régime se préparait encore plus activement à la guerre et que cet objectif rendait tous les autres secondaires. C'est la raison pour laquelle l'institution éducative perdit de son influence en plusieurs étapes. Une autre coupure intervint en 1941-1942. Jusque là, un RAD plus petit et plus limité dans ses prétentions servit initialement en tant que troupe chargée d'effectuer des travaux de construction pour la Wehrmacht. Ensuite il se transforma en une troupe auxiliaire combattante qui ne pouvait plus qu'à peine être distinguée des unités régulières. Sur le plan organisationnel, le RAD fut réduit à une «existence fantôme». Souvent revenait l'idée de le dissoudre totalement. Ce fut seulement par la protection d'Hitler, dont le

⁷ Bundesarchiv Berlin (BA/A), R 43 II/516, Landtag des Freistaat Sachsens - Lammers, 4. 10. 1933.

RAD bénéficia pendant toute la durée du national-socialisme, que l'organisation put subsister jusqu'en 1945.

Ce n'est pas que sur le plan institutionnel que le RAD fut cause de soucis. Il ne réussit pas non plus à recueillir une large adhésion au sein de la population. Surtout au début du III^e Reich, la reconnaissance de l'organisation par le public fut médiocre. On peut citer à titre d'exemple un mémoire du Landtag de Saxe selon lequel les situations dans le service du travail étaient de «nature tellement destructrices» que «non seulement au sein de la population mais également au sein d'organisations très importantes» la distanciation à l'égard de l'organisation de Hierl⁷ augmenta. C'est seulement vis-à-vis de l'étranger que le RAD se développa, au cours de la seconde moitié des années trente, en tant que support de publicité pour le régime, comme en témoignent les sources citées plus haut.

Le CCC, au contraire, constituait l'organisation la plus aimée du New Deal. Malgré des débuts particulièrement défavorables, le Corps fonctionna dès le début sans complications majeures. En partie en raison de la protection personnelle du Président Roosevelt, sa position au sein des institutions du New Deal ne fut pas remise en question jusqu'à la fin des années 30. Le CCC qui à certaines périodes comptait plus de 300.000 adhérents fut un important facteur du New Deal dans sa lutte contre le chômage de masse. En même temps, dès son origine, il fut clairement établi que la participation à l'organisation se faisait sur une base volontaire. Les exigences, occasionnellement émises, de donner au CCC un caractère obligatoire ne rencontrèrent jamais un assentiment aux Etats-Unis. En tout état de cause, il n'y eut que peu de controverses concernant le service. Les grands partis, les églises après des hésitations initiales, mais également les syn-

dicats, considéraient que le Corps constituait une mesure importante et utile.

Une réponse mono-causale justifiant le déroulement différencié de l'histoire des deux organisations du service par rapport à leur capacité interne de fonctionnement et leur position dans leur système politique respectif de l'époque serait un peu courte. Une raison essentielle peut toutefois être dégagée. Elle réside dans le traitement différencié des ressources institutionnelles disponibles, à savoir le personnel, le «know how», le matériel, et d'autres facteurs moins mesurables, tels les processus administratifs déjà rodés au moment des créations des organisations. En Allemagne, celles-ci furent disponibles en raison d'une structure pré-existante, le FAD, mais les nationaux-socialistes n'envisageaient que de peu les utiliser puisqu'ils construisaient par ailleurs, avec d'énormes efforts, une nouvelle organisation. Par contre, aux Etats-Unis, il n'existait que peu de capacités auxquelles le CCC pouvait faire appel. Celles-ci furent utilisées de manière optimale comme nous le verrons plus en détail en examinant la structure organisationnelle. Dès lors les ressources institutionnelles furent-elles le facteur principal qui décida en fin de compte de l'échec et de la réussite des deux services. Ce n'est pas l'importance du potentiel de résolution de la crise mais son degré d'utilisation qui fut déterminant.

Ainsi une des causes de la crise existentielle du service allemand - crise qui fut longtemps épargnée au Corps - fut le déroulement conjoncturel différent. Car la continuité de la crise économique en Amérique joua en faveur du Corps. Ce n'est, aux Etats-Unis, qu'au début des années 40 que le chômage de masse, grâce à la conjoncture de guerre, diminua considérablement. Le CCC perdit alors sa fonction initiale de créateur de travail et dut affronter une énorme pression concernant sa légiti-

mation. On en vint alors, aux Etats-Unis, à une discussion qui avait déjà, sur base d'un autre déroulement conjoncturel, eu lieu en Allemagne sous une forme identique en 1934-1935, discussion que le RAD poursuivait depuis. Des exigences similaires entraînaient toutefois des réactions différentes : pendant que le régime national-socialiste donnait la priorité à l'éducation et par la même une nouvelle justification à son existence, cette dimension jouait au CCC un rôle secondaire. Aucune des exigences qui allaient également dans cette direction ne put, aux Etats-Unis, aboutir. Dès lors, il était normal que le service américain fut dissous en 1942. La conjoncture de guerre en cours d'élaboration rendit cette institution inutile.

Une autre explication concernant les dysfonctionnements du RAD par rapport au CCC peut être trouvée dans le volume de ses prétentions. Les objectifs très ambitieux de Hierl ont provoqué au cours des ans de nombreux conflits avec d'autres institutions, au travers du dédale des services nationaux-socialistes qui étaient autant porteurs de crise que les dépassements structurels qui caractérisaient l'organisation. Le «*Reichsarbeitsführer*» voulait exécuter de nombreux devoirs partiellement conflictuels. En même temps, le service du travail devait exprimer, ou être, le créateur de travail, le moyen de guider le marché, un choix politique, la discipline, et un initiateur pour les partisans politiques. Par contre, les prétentions du Corps restèrent toujours plus modestes, ce qui lui épargna bien des avatars et des problèmes. En dernier ressort, ce n'est pas le directeur du CCC, Robert Fechner, qui contraria toutes les tentatives visant à

faire du CCC plus qu'un outil destiné à surmonter les crises.

Cette différence peut être en partie expliquée par la manière dont le service était dirigé. En fait, ni Konstantin Hierl ni Robert Fechner n'étaient des représentants typiques des élites qui ont promu l'Allemagne nationale-socialiste et le New Deal. Un homme orienté, solide, mais ayant le petit esprit d'un ouvrier d'atelier des Etats du sud, avait aussi peu de ressemblance avec l'intelligence brillante des diplômés de l'*Yvy League* de Nouvelle Angleterre qu'un vieil officier d'Etat major bouillonnant avec l'intelligence froide et radicale de la nouvelle élite universitaire telle qu'on la trouvait par exemple dans le service central de sécurité du Reich. Présenter sans cesse de nouvelles exigences, même lorsque celles-ci étaient irréalistes, de manière non diplomatique, correspondait au style de Hierl. Il était le plus souvent couvert par Hitler mais n'arrivait pas à franchir le cercle du personnel de seconde zone du régime. Une position identique fut prise par Fechner avec le CCC. Il utilisa toutefois sa position, protégée par Roosevelt, pour diriger son service vers des objectifs limités mais réalisables, avec succès.

Les deux services furent, par leur perception de l'autre pays, réciproquement imprégnés. Ceci se démontra pour le CCC dans une très grande mesure. L'exemple, décourageant, du service du travail du national-socialisme porta préjudice à toute l'histoire du Corps car les élites politiques américaines suivaient soigneusement les développements en Allemagne. Les parallèles possibles ou supposés entre les deux réduisirent toujours l'espace d'action politique. Ceci se remarque

⁸ Cf. par exemple les débats sur Johnson Hagood, «Soldiers of the Shield», in : *American Forests* n°40 (1934), pp. 103-105. En réaction à cela, voir par exemple : National Archives and Record Administration/Hyde Park (NARA/HP), OF 268, Box 2, «McKimney - Early», 7.3.1934 ; une observation similaire, in : *ibid.*, Box 4, «Moseley - Early», 15.9.1936 ; ensuite : «General Proposes C.C.C. for All of 18», in : *New York Times*, 13.9.1936 ; «Army Training in CCC Assailed By War Foe», in : *New York Times*, 15.9.1936 ; «Plan for C.C.C. Drill Rejected at White House», in : *New York Herald Tribune*, 15.9.1936 ; «Poor Young Men», in : *Time*, 6.2.1939.

également avec la question de la possible militarisation du CCC. Celle-ci a toujours été exigée par les représentants des militaires américains. Jusqu'au début des années 40, de telles tentations suscitaient un grand cri d'indignation comme si la militarisation devait être considérée à l'égal d'une fascisation⁸. Cet argument n'était pas péremptoire mais attira l'attention sur le fait qu'une discussion factuelle et publique concernant certains problèmes n'était, et pour longtemps, pas possible. Ce qui était valable pour la question de la militarisation l'était également pour l'option d'une ouverture sociale de l'institution, la possibilité d'une obligation du service du travail, ou seulement d'un gain de signification pour l'éducation ; tout le monde était soupçonné de fascisme. Ainsi les délimitations du RAD constituèrent un contre-modèle pour la structure du CCC.

A l'inverse, la perception du Corps en Allemagne nationale-socialiste a eu une fonction nettement délimitée. Dans les manifestations officielles du régime, une image de l'Amérique et du CCC strictement modélisée et contrôlée servait à justifier sa propre politique, que ce soit par la preuve d'analogies réelles ou supposées, du caractère exemplaire du service du travail allemand pour l'Amérique ou, comme dans l'exemple cité ci-dessus, de la supériorité de sa propre institution. Si le RAD était un tabou concernant de nombreux points aux Etats-Unis, le CCC par contre permettait de constituer un exemple de légitimation en Allemagne.

Si l'*histoire* des organisations manifestait des différences importantes entre elles, il existait au niveau de l'organisation *structurelle* des similitudes remarquables. La durée du service du travail était par exemple de part et d'autre d'une demi année. Les similarités devinrent encore plus fondamentales dans la construction des organisations. Des

deux côtés de l'Atlantique existait une unité de base d'une importance à peu près identique : l'«unité» (*Abteilung*) en Allemagne, et la *company* aux Etats-Unis. Normalement, chaque unité avait son propre camp car ce dernier était, d'un côté comme de l'autre, le noyau du service du travail. Aussi, le reste de l'édifice organisationnel se ressemblait. Au-dessus de l'unité de base, il y avait deux instances intermédiaires ainsi qu'un niveau de direction, qu'on appelait en Allemagne «*Arbeitsdienstgruppen*» (groupes de service du travail), les «*Arbeitsgane*» (districts de travail), ainsi que la direction du Reich ; aux Etats-Unis, les *districts*, les *corps areas*, ainsi que le bureau du directeur du CCC. De manière remarquable ce ne sont pas seulement ces similitudes mais aussi le fait que la structure organisationnelle des deux services du travail se référait au même modèle : la troupe, avec son articulation en compagnies, régiments et divisions. Ainsi s'éclaire le fait que 180 hommes constituaient une «*Arbeitsdienstabteilung*» (compagnie ordinaire allemande) qui correspondait à 200 *enrollees* comme on appelait les membres du CCC aux Etats-Unis. Ceci montre les similitudes de la structure militaire des deux pays.

Toutefois, ce parallélisme ne couvrait qu'une partie de la structure organisationnelle. En Allemagne, le service était entièrement organisé selon un modèle militaire. Aux Etats-Unis, le paradigme militaire était simplement l'élément le plus important car le CCC était, contrairement au service du travail unitaire national-socialiste, composé de plusieurs piliers institutionnels. Le CCC ne disposait que d'une très petite bureaucratie, une série d'organisations préexistantes supportant, en se partageant les rôles, la structure organisationnelle. La charge essentielle était supportée par le ministère de la guerre, dont les officiers des forces régulières et le Corps de réserve assuraient la conduite des camps

dans lesquels les hommes étaient installés, et assurait à tout point de vue l'approvisionnement. Ce pilier, le plus important du CCC, était celui qui avait le plus de points communs avec le service allemand. Par contre, d'autres activités du Corps, comme par exemple le recrutement des *enrollees*, était prévu par le ministère du travail. La conduite des chantiers relevait de la responsabilité du ministère de l'agriculture et de l'intérieur, qui suivait des modèles complètement différents. Malgré ces différences, l'essentiel du service du travail, tant allemand qu'américain, était constitué d'une structure militaire.

Comment s'expliquent ces ressemblances ? Pour l'Allemagne, la cause en était le concept paramilitaire lié au service depuis la République de Weimar. Il existait, avant 1933, des réflexions visant à tourner les restrictions politico-militaires du Traité de Versailles par le service du travail. Ainsi s'offrait la possibilité de donner à l'organisation une structure organisationnelle paramilitaire. Un deuxième facteur aussi important relevait de l'imprégnation comportementale habituelle, au moins en ce qui concerne les dirigeants du service du travail national-socialiste. Parmi eux, beaucoup étaient d'anciens officiers qui, sur base de leur expérience, pensaient en premier lieu en terme de catégories militaires. En troisième lieu, le développement du service du travail fut inclus dans un processus plus large de militarisation des conditions de travail en Allemagne. Aux Etats-Unis, par contre, la prise en considération de ce modèle s'expliqua par la récupération du Corps par les militaires.

Car dans les négociations interministérielles au cours desquelles on discuta au printemps

1933 de l'instauration du CCC, il fut vite évident que seules les forces armées disposaient des ressources institutionnelles permettant de faire face de manière positive à cette immense tâche en un court laps de temps. Mais il existait des deux côtés de l'Atlantique un objectif commun. Celui-ci consistait à exercer, par un paradigme d'ordre militaire, un pouvoir important sur les personnes appartenant aux services du travail. Ceci devint particulièrement clair dans l'exposé des motifs du journal du Ministre de l'intérieur américain, Harold Ickes, qui, en mars 1933, y reproduisit une conversation. Les très influents sénateurs Burton K. Wheeler et Elbert D. Thomas auraient été d'accord sur le fait que les Etats-Unis allaient tout droit vers une crise politique si la situation économique ne s'améliorait pas dans de brefs délais. Thomas proposa que les installations du CCC puissent servir de «camps de concentration pour des hommes marchant contre le gouvernement jusqu'à ce que la situation s'améliore»⁹. Toutefois, ce point de vue ne peut être étendu à toute l'élite politique des Etats-Unis de l'année 1933. Mais compte tenu de la crise aiguë, la fin rapide ne pouvant pas être connue des contemporains de l'époque, il s'agissait beaucoup plus que d'une idée personnelle. La peur de troubles politiques et sociaux et les craintes d'une situation de guerre civile - qui se démontrèrent infondées aux Etats-Unis - ont marqué de leur empreinte les perceptions et les comportements des acteurs. Si des signes d'amélioration de la situation ne s'étaient pas manifestés en 1933-1934 aux Etats-Unis, une politique de radicalisation et une crise encore plus aiguë auraient vraisemblablement renforcé le potentiel de discipline du CCC.

⁹ Harold ICKES, *The Secret Diaries of Harold L. Ickes*, 3 vol. New York 1954, Vol. 1, pp. 20-21 (note du 13.03.1933), citation p. 21.

¹⁰ Tiré de : *Emergency Conservation Work* (ECW), First report. From the period April 5, 1933 to September 30, 1933, Washington, 1934, p. 13.

En Allemagne, jusqu'en 1933, les nationaux-socialistes avaient misé sur une politique de terreur et de criminalité. Ainsi contribuèrent-ils grandement à saper les fondements de la République de Weimar. Mais après le changement de pouvoir, la tendance se modifia fondamentalement. Ils étaient particulièrement intéressés, comme d'ailleurs tous les autres pouvoirs politiques, à surmonter toutes les manifestations de crise. Des systèmes fondamentalement différents réagissaient devant le spectre de la crise économique mondiale d'une manière étonnamment identique - la peur d'une déstabilisation laissait une dictature en voie de consolidation et une démocratie secouée par la crise semblablement dépendantes de la même recette : faire appel au règlement quasiment militaire du camp.

Mais à quoi ressemblaient les critères d'accès aux deux services et que disent-ils concernant le caractère des services en lutte contre la crise ? Ce qu'il y avait de commun dans les deux institutions, c'est qu'elles constituaient de grands mécanismes d'inclusion. Elles proposaient à des groupes de jeunes de sexe masculin la possibilité de s'inclure dans la société par le travail. Alors que pendant ce temps la majorité de la société n'avait fondamentalement pas droit à cet accès. Que les deux services du travail s'adressent à des jeunes gens de sexe masculin avait plusieurs raisons. Un certain nombre de facteurs d'ordre culturel, tels la signification de la prise en compte de la jeunesse et de la masculinité, devraient encore être évoqués. À côté de cela, de chaque côté de l'Atlantique, on poursuivait le but de créer des groupes sociaux avec de jeunes chômeurs pouvant présenter un danger particulier de déstabilisation sociale. En arrière-plan, une perception identique de la crise constituait un facteur lié à l'époque. L'identité de la peur, à Boston et à Berlin, au Wyoming et dans le

Wurtemberg, était plus importante que les différences réelles concernant la situation sociale et le danger politique. Ainsi, aux Etats-Unis, aux côtés de jeunes chômeurs non réintégrés dans la société, le CCC accueillit de vieux vétérans qui furent considérés, de la même façon, comme dangereux. Les deux organisations avaient en commun un manque de confiance en soi, raison pour laquelle ils ne voulaient pas resocialiser des groupes déviants par le service, en poursuivant une politique de limitation maximale à l'encontre des «criminels» et des «asociaux».

Les deux ne voulaient pas avoir à faire, dans la mesure du possible, à des récidivistes. Le CCC à priori ne les acceptait pas - seules les victimes de la crise qui n'avaient pas été en conflit avec la loi se voyaient habilités à cette forme d'aide. Mais ces similitudes ne doivent pas cacher des différences également importantes. Aux Etats-Unis, lors du recrutement, les *African Americans* étaient défavorisés au profit des demandeurs blancs et étaient réunis dans des camps propres. Malgré tout, les critères d'accès aux Etats-Unis n'étaient pas fondamentalement racistes. Car dans la pratique les critères ethniques ne répondaient pas à la position officielle de l'organisation. La loi sur laquelle le CCC se fondait prévoyait de manière péremptoire qu'aucune discrimination ne serait faite du fait de la race, de la couleur ou des croyances¹⁰. Le racisme aux Etats-Unis était essentiellement discriminatoire. Il conduisait au fait que le pourcentage d'*African Americans* chez les *enrollees* entre 1933 et 1942 se situait à environ 10 %, ce qui par rapport à leur degré de pauvreté constituait une sous-représentation de 50 %.

Par contre, les critères d'accès en Allemagne national-socialiste étaient axés sur une idéologie raciste antisémite et social-darwiniste. C'est la raison pour laquelle les Juifs, les «criminels» (*Schwerverbrecher*) et autres «étrangers à la

communauté» (*Gemeinschaftsfremde*) furent exclus. Dans les années de crise économique, l'État leur interdisait par là même un de ses programmes de travail.

A côté des conséquences négatives incluant l'exclusion du service du travail pour tous ces groupes, il y avait pour les Juifs une dimension particulière. Le service du travail constituait une partie d'un filet aux mailles étroites permettant de déterminer et d'attraper les personnes qui du point de vue national-socialiste étaient juives. Il arrivait qu'après enquête du service du travail, des Allemands tout à fait ordinaires devenaient des Juifs stigmatisés. Un refus dressé par le service du travail pouvait annoncer le début d'un chemin d'embûches pouvant mener à Auschwitz.

En fait, les deux organisations adoptaient des positions différentes dans leurs sociétés. Dans ce contexte, le service national-socialiste reflétait les tendances générales du régime qui dans l'ensemble conduisaient au racisme, à l'extermination et à la guerre. Le CCC, dans le cadre du New Deal, appartenait aux organisations conservatrices les moins émancipatrices. Il était ainsi beaucoup moins représentatif du New Deal que le RAD du national-socialisme. Ceci démontrera avant tout une comparaison du Corps avec la *National Youth Administration* (NYA), une mesure émanant du CCC en vue de la formation des jeunes chômeurs. Les membres des minorités ethniques étaient activement promus et, si l'on acceptait également des femmes dans le NYA, elles n'étaient par contre pas admises dans le CCC. Le service du travail américain avait une compréhension du rôle selon laquelle les hommes devaient être traités en priorité compte tenu de la crise. Ils étaient confirmés dans leur rôle de fournisseurs et de pourvoyeurs de nourriture dans le cadre traditionnel d'une compréhension des genres masculins et féminins et de la famille.

En tout état de cause, l'exclusion des femmes du service du travail et la discrimination vis-à-vis des *African Americans* n'était pas seulement le reflet du modèle social de la direction du CCC mais au contraire celui de la mentalité de la majorité de la société américaine. Ceci démontre également l'aversion manifestée par la Communauté «blanche» vis-à-vis des camps «noirs». Ceci se manifeste aussi par le fait que l'administration fédérale réfléchissait à un service du travail pour jeunes femmes, un «elle-elle-elle» (*she-she-she*), qui aurait pu être rattaché au CCC mais ne suscitait pas avec cette proposition une forte répercussion à l'extérieur. Une promotion active en vue d'une égalité comme elle existait dans le NYA n'était pas dans les idées de l'opinion publique américaine des années 30. Mais elle faisait référence à une position spécialement émancipatrice de certains partis du New Deal. On peut même cyniquement se poser la question de savoir si le CCC n'était pas spécialement aimé parce qu'il était *moins* progressiste.

En Allemagne également la répartition traditionnelle hommes/femmes fut stabilisée en ce qui concerne les critères d'accès au service du travail. Depuis la période de la République de Weimar, il y avait à côté de l'organisation masculine une petite correspondance pour les femmes mais qui restait notablement inférieure du point de vue de l'histoire institutionnelle. En raison de la crise économique et de considérations économiques et militaires, il existait également en Allemagne un large consensus sur le fait que le service du travail était avant tout une affaire d'hommes.

Quel est l'apport fourni par les deux services en rapport à leur importance et à la forme de leur financement dans la lutte contre la crise ? Ces deux questions révèlent, tant en Allemagne qu'aux États-Unis, des conflits. Ceux-ci s'expliquent en partie par des raisons

¹¹ Cf. PATEL, *Soldaten der Arbeit*, p. 195.

spécifiques mais renvoient également au problème du financement de ces organisations sans compter leur déficit de légitimité lié à l'époque. Car les années 30 étaient marquées par une période de transition précaire. Compte tenu de la crise, de nombreux économistes nationaux et des politiciens se rangèrent à l'avis que l'Etat devait intervenir, dans le cadre économique, avec une politique anticyclique et peut-être même prendre la responsabilité d'une conduite globale de l'économie. Des emplois, directs et indirects, résultaient des mesures de création de travail financées par le crédit. Il s'agissait là de moyens importants dans le combat à l'encontre de cette situation difficile. Cependant les ressources nécessaires pour combler un *deficit spending* étaient incompatibles avec le principe d'une gestion équilibrée. Pour de telles dépenses, il n'existait pas à l'époque de légitimation sur base d'une théorie économique reconnue par tous. Cela ne devait intervenir que lentement avec l'arrivée de la *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de l'argent* de John Maynard Keynes et d'autres parutions à partir de 1936.

Par contre, la politique fiscale restrictive issue du modèle d'économie libérale avait dans le monde entier de nombreux adeptes. Dans ce cadre, cela explique pourquoi le président Roosevelt a toujours modifié son orientation concernant le CCC et soit partiellement revenu à des décisions d'augmentations pour le Corps. Sa politique «à

bascule» était financièrement motivée et trouvait son pendant dans l'opposition aux plans d'expansion du service du travail du ministère des finances allemand et d'autres autorités. Ainsi se manifestaient certaines incertitudes liées à l'époque qui ont pu être également constatées dans d'autres secteurs de la politique économique d'autres pays. Pourtant, après 1933, les deux pays misèrent sur une politique de recherche du crédit mais ne s'impliquèrent pas totalement dans cette stratégie peu orthodoxe. Les deux services du travail n'ont été que peu supportés par ces moyens complémentaires, mais bien par contre, d'un côté comme de l'autre de l'Atlantique, par un budget financé par l'impôt. Si l'on se réfère au modèle keynésien dans lequel le *deficit spending* constitue en périodes de crises économiques le modèle type, aucune des deux organisations n'a retenu cette voie. D'une manière générale, aux Etats-Unis, la signification de la création de travail ne devait pas être surestimée, quand bien même le CCC, mesuré au - petit en ce qui le concerne - budget de l'administration fédérale, constituait à certains moments un poste important. Les dépenses du service du travail allemand étaient notablement moins importantes, en rapport aux dépenses publiques, et faible par rapport au P.I.B., même si le régime national-socialiste a connu un succès plus important dans la résolution de la crise économique durant une courte période.

Année	Allemagne (en milliards de RM)					Etats-Unis (en milliards de dollars)				
	PIB	Dépenses Etat	RAD	% RAD/ PIB	% RAD /DépensesEtat	PIB	Dépenses Etat	CCC	% CCC/ PIB	% CCC/ Dépenses Etat
1933	42,6	8,4	±0,18	0,4	2,1	40,2	4,6	0,30	0,7	6,5
1934	49,0	10,7	0,20	0,4	1,9	49,0	6,7	0,56	1,1	8,3
1935	55,3	13,9	0,20	0,4	1,4	57,1	6,5	0,49	0,9	7,5
1936	62,1	17,4	0,25	0,4	1,4	64,9	8,5	0,40	0,6	4,7

Tableau 1 : Revenu de la population, dépenses de l'Etat et budgets des services du travail¹¹

Même sans interprétation keynésienne, il est clair que les restrictions fiscales ont limité les deux services. Comparé aux chiffres totaux du chômage, les deux organismes occupèrent, durant une longue période, moins de 10 % des exclus du processus économique. Si l'on compare l'importance des services du travail à une valeur comparable plus sérieuse, à savoir le chiffre des jeunes hommes pouvant être théoriquement admis dans ces services, la part des Etats-Unis en 1933 se situait à grosso modo 9 % et 25 % en 1937, et en Allemagne en mars 1933 à 10 % et à déjà 30 % trois mois plus tard. Comparées à leurs objectifs, les deux organisations offraient une aide à un nombre important mais pas extraordinaire de demandeurs d'emploi. Cette situation s'est dramatiquement modifiée en Allemagne au cours de l'année 1934 et aux Etats-Unis en 1941. Dans les deux cas, il ne s'agissait pas d'un agrandissement de l'organisation mais d'un recul du chômage qui n'avait rien à voir directement avec celle-ci. Aucun des deux services n'était en mesure de constituer un facteur déterminant de lutte contre la crise, qu'il s'agisse de son importance ou des moyens de son financement¹².

Mesurées à un autre système de référence les deux organisations apparaissent sous un jour plus positif. Si on les compare à toutes les mesures destinées à la création du travail à l'échelle nationale, le service allemand était constitué, entre 1933 et 1934, en moyenne de 42 % de toutes les personnes ainsi employées. Au CCC, qui fut la première mesure socio-économique du New Deal, elle atteignait malgré tout 10 %.

Si l'on se réfère à toutes les mesures nationales prises pour la lutte contre la grande dépression, le service du travail tant alle-

mand qu'américain occupait une place notable. Qu'en valeur absolue ces chiffres aient été peu importants démontre une implication sociale de l'Etat peu importante des deux pays, encore que l'Allemagne dans ce domaine ait été plus avancée que les Etats-Unis. Que les deux organisations aient occupé une place secondaire en ce qui concerne le critère de l'ampleur des créations de travail relevait de raisons analogues. En premier lieu, les stricts critères d'accès, et avant tout ceux liés à l'âge et au sexe, limitaient l'importance des services du fait que la plus grande partie des chômeurs n'avaient pas le droit d'y accéder. En second lieu, cette forme de soutien dans les deux pays était relativement chère, ce qui s'explique tout d'abord par la dimension complémentaire liée à l'éducation. Des raisons spécifiques s'ajoutèrent à cela, à savoir, en Allemagne, la rivalité existante avec d'autres organisations national-socialistes ou, aux Etats-Unis, le fait que le CCC s'intéressait autant à l'agriculture et à l'environnement qu'à l'aide à la jeunesse et à la création du travail. Ce qui explique pourquoi dans les deux pays, jusqu'à la résolution des problèmes, les services du travail constituaient des organisations secondaires dans la lutte contre le chômage de masse.

Quels rôles ont joué les deux organisations, en terme de perspective organisationnelle, dans leur recherche en vue de surmonter la crise ? Si l'on se réfère à leur importance, chacune disposait de suffisamment de jeunes chômeurs masculins pour traiter à fond le chômage de masse sans pour autant aboutir à la résolution de leur problème. Leur contribution est à considérer, dans un rapport d'équivalence, comme symbolique.

¹² Cf. *Ibid.*, pp. 145-150, 183-187.

¹³ Cf. HIERL, *Schriften und Reden*, vol. 2, p. 96.

¹⁴ Nelson C. BROWN, «Forest and Men Benefited by CCC», in *New York Times*, 8.10.1933.

Elles ont démontré que le gouvernement de chaque pays avait reconnu le problème et s'était efforcé de le résoudre. Lorsque, pour des raisons qui n'avaient rien à voir directement avec les deux organisations, le problème du chômage fut résolu dans les deux pays, les Etats-Unis supprimèrent le service, devenu inutile, au début des années 40. L'Allemagne national-socialiste, qui avait la crise derrière elle depuis le milieu des années 30, prit une tout autre voie. Les tâches éducatives devinrent l'axe central que le service du travail avait entrepris, dans une moindre mesure, auparavant. C'est de ce dont il va être question dans la suite.

II. Education dans les services du travail

Tant les services américains qu'allemands avaient une mission éducative. Au niveau des programmes d'éducation, il y avait pourtant de notables différences. Le service du travail allemand, depuis le changement de régime, fonctionnait (en premier lieu) sous le signe de l'éducation. Le 1^{er} mai 1933 le «*Reichsarbeitsführer*» Hierl exprima ainsi le fait que le service du travail était «la grande école éducative pour le socialisme allemand, c'est-à-dire pour la communauté du peuple allemande»¹³.

De son côté, le CCC se voyait en premier lieu en tant que créateur de mesures en vue de trouver du travail, avec une composante éducative. C'est la raison pour laquelle il était souvent question au CCC d'un effet éducatif mais presque jamais d'une théorie de l'éducation sur laquelle se fonder. Pour une telle orientation, il y avait d'abord l'armée, et Fechner, le directeur du CCC. A côté de cela, il y eut des essais en vue de rendre productives pour le Corps des idées du *Progressive Education Movement*. Fondamentalement, les idées évoluaient entre deux concepts, celui qui aurait fait du

Corps une importante institution démocratique et pédagogique et celui radicalement anti-autoritaire qui ne pouvait pas être accepté par la société américaine. Dans l'ensemble, toutes ces idées n'ont pas pu gagner d'influence au CCC. Une autre dimension, plus importante, peut toutefois être clairement trouvée dans un slogan du CCC. Le portail d'entrée d'un camp du CCC dans l'Etat de Washington mentionnait de façon paradigmatique pour l'éducation du Corps : «*We can take it*» (On peut le prendre)¹⁴. Le Corps se définissait ainsi moins par son offre pédagogique. Il s'entendait davantage comme un examen des capacités auquel chaque *enrollee* devait se soumettre. Dans l'ensemble une quiétude pragmatique dominait toujours les argumentations théoriques.

Par comparaison le RAD, au-delà de toutes les insuffisances théoriques qui caractérisaient d'une manière générale les idées éducatives national-socialistes, disposait d'une conception relativement élaborée qui devait être mise en scène par le «vécu» (*Erlebnis*), la «camaraderie» (*Kameradschaft*) et la «Communauté du peuple» (*Volksgemeinschaft*) et ainsi transmise comme un idéal. Le camp représenta pour l'«éducation du vécu» le moyen pour accompagner entièrement les jeunes hommes pendant la durée de leur service de travail et les couper de leur vie antérieure. Au contraire des Etats-Unis, l'individu était moins considéré comme un point central que la formation de la collectivité sous identité national-socialiste. Le service du travail du «III^e Reich» s'attachait moins aux idées de la science de l'éducation national-socialiste qu'on aurait pu le penser. Lorsque les écrits d'Ernst Kriek ou d'Alfred Baeumler concernant le service du travail étaient cités, il s'agissait plus d'un travail théorique à posteriori sur la conception et la pratique dans le service du travail qu'une influence réelle de la pédagogie professionnelle. De tels élé-

ments occupaient davantage des étudiants en doctorat qui, dans les années 1930, rédigeaient sur le sujet plutôt que ceux qui, au sein de l'organisation, étaient responsables du programme pédagogique.

Au niveau de la pratique éducative (*Erziehungspraxis*), il existait des analogies frappantes entre les deux services. Ceci explique le rôle important que la discipline jouait des deux côtés de l'Atlantique, ce qui s'est démontré dans la structure organisationnelle du service du travail et s'est dès lors concrétisé dans le domaine de l'éducation. Ceci devint essentiel au système des camps. D'une manière générale, le système idéal du «camp total» doit être défini dans le contexte de ce travail comme permettant une emprise totale sur l'individu, par le contrôle notamment de la discipline, mais pas en vue d'éveiller la responsabilité personnelle et l'autonomie. Il devait être considéré comme un signe de modernité, et comme ce fut le cas dans l'entre deux guerres pour de nombreuses sociétés, comme un potentiel supplémentaire d'ordre. Mesuré à ce type idéal, le concept du service du travail allemand représentait un essai d'expérience totale du camp. Cela se démontrait avant tout par l'ordre de l'espace et du temps dans les camps. Tout était basé sur une méthode qui consistait à écraser toute dynamique et à guider la vie du camp dans le cadre de voies statiques planifiées à l'avance. C'est la raison pour laquelle il ne devait y avoir dans les camps aucun «angle mort» qui aurait échappé à la surveillance. Et c'est la raison pour laquelle, selon Hierl, pas un quart d'heure ne devait être gaspillé¹⁵.

Les travailleurs qui s'élevaient contre les règles du camp étaient très sévèrement punis.

Par exemple, dans certains camps, deux minutes de retard étaient sanctionnées de huit jours d'arrêts. Si la pratique ne relevait pas du règlement «dur» et disciplinaire, elle résultait alors de problèmes d'organisation de nature économique ou structurelle. En Allemagne, l'organisation des camps fonctionnait en étroite relation avec le modèle éducatif du RAD. Elle était pour cette raison à la fois un préalable, un moyen et un miroir. Car des contrôles disciplinaires, l'habitude de la chose militaire et la référence à l'image national-socialiste de la nature et de la masculinité sur laquelle reposait l'expérience du camp étaient également des éléments clés des devoirs d'éducation du RAD.

Les camps du CCC, à première vue, étaient encore plus orientés sur un caractère militaire du fait qu'ils étaient directement conçus, installés et dirigés par l'armée. Ainsi le service du travail américain avait la capacité de devenir un système de camp total. Les éléments de discipline, de surveillance et d'accoutumance à la chose militaire résultaient en Amérique partiellement de nécessités mais étaient également dans une certaine mesure voulus.

En regard de ces préalables, les commandants de camp agissaient toutefois de manière très différentes, raison pour laquelle les résultats étaient différents d'un camp à l'autre. Certains commandants de camp punissaient la plus petite infraction envers la discipline par des sanctions drastiques et souvent aussi d'une manière collective. Dans d'autres camps étaient créés des *kangaroo courts* dans lesquelles les *enrollees* accusés de petites infractions étaient jugés par d'autres membres du service du travail dans le cadre d'une auto-administration auto-responsable. Dans l'ensemble la tentative, aux

¹⁵ HIERL, *Schriften und Reden*, vol. 2, p. 245.

¹⁶ Cf. «Employment Status of Former Members of the Civilian Conservation Corps», in *Monthly Labor Review*, 39, 1934, pp. 308-310.

Etats-Unis, de créer un système total n'a pas totalement réussi en raison du rattachement du Corps à une société démocratique et pluraliste. En dernier lieu, ils affirmaient que les principes du libre choix et de l'individualisme se heurtaient aux tendances normatives, disciplinaires et autoritaires. Au total s'instaura un équilibre instable entre ces pôles qui, au CCC, étaient constamment renouvelés. Le conflit entre les extrêmes se reflétait dans tous les secteurs de la pratique éducative. Ces déficits qui ont eu pour conséquence une compréhension équivoque du caractère démocratique du CCC n'ont pas été relativisés par les influences anti-totalitaires existantes. Dans cette direction, le fait que le service de travail avec son profil éducatif spécifique ait eu un caractère transitoire a joué. Avant comme après (et également pendant leur service), les *enrollees* pouvaient aussi profiter d'autres possibilités pédagogiques relevant davantage de la formation de citoyens majeurs évoluant en démocratie. En Allemagne, par contre, le service de travail ne constituait qu'un élément parmi toute une série d'institutions sociales qui comme le RAD approchait le type idéal du camp total. C'est dans ce sens qu'agissaient par exemple les camps de formation de la H.J. et de la S.A.

Les deux différents systèmes de camp se trouvaient dans une situation de tension par rapport à la mobilisation de masse qui enflammait le national-socialisme et le New Deal après 1933. Les deux nations libéraient des dynamiques sociales lorsqu'elles pratiquaient une politique d'Etat de motivation et de direction des masses et qu'elles réagissaient en même temps aux séismes qu'avait provoqué la grande dépression. Les potentiels déstabilisateurs furent atteints et freinés, domptés et disciplinés par le système statique des camps. Canalisation et modération par la discipline constituaient une de deux missions essentielles des deux services pédago-

giques. L'autre mission essentielle était par contre différente dans chacun des deux services. Le CCC offrait, contrairement au RAD, un mélange de scolarité et avant tout de savoir professionnel qualifié. Cette branche de formation constituait sa seconde mission pédagogique essentielle. L'objectif était d'augmenter l'«employabilité» des chômeurs. Pour cela le Corps offrait de nombreux cours, s'étendant des classes de lecture et d'écriture pour analphabètes jusqu'aux examens finaux des collèges. Plus importantes encore étaient les *vocational classes* qui offraient une formation de base pour différents métiers. Le spectre était ventilé en centaines de cours différents et comprenait par exemple la construction de routes, l'économie forestière, la mécanique automobile, la cuisine, l'administration et le dessin industriel. Ces cours devaient aider les jeunes chômeurs à trouver un emploi après leur passage au service du travail. Ceci démontre à quel point le programme du CCC était déterminé par le chômage de masse.

Comme l'Allemagne surmonta rapidement la crise économique mondiale et du fait que les adhérents au service de travail n'étaient pas tenus d'effectuer une formation complémentaire pour trouver un travail après leur temps de service, il n'existait pas ici de situation comparable en matière d'éducation. De plus, on doit constater que le CCC n'a pas rencontré le succès escompté avec ces cours. Mesuré à l'objectif d'accroissement des capacités professionnelles des hommes, le système échoua. Cette situation fut particulièrement mise en relief par une étude de 1934. Comparé à près de 90.000 *enrollees*, seuls 20% d'entre eux trouvèrent du travail après leur départ du Corps¹⁶. D'autres études n'ont pas fait ressortir de résultats beaucoup plus optimistes. Ainsi la part des chômeurs parmi les anciens du CCC se situait largement au dessus de la moyenne de

la population, le Corps n'ayant pas réussi à procurer un avantage à ses adhérents sur le marché du travail.

En Allemagne, la seconde mission officielle se situait dans un autre domaine. Il se pourrait qu'il s'agissait d'un enseignement concernant la politique étatique sur des thèmes tels que «*le juif ennemi du peuple allemand*» ou «*pourquoi sommes-nous anti-sémites ?*»¹⁷. Pourtant, cette forme d'enseignement ne put jamais se développer en tant que module d'éducation pour de nombreuses raisons. Le personnel enseignant se montra largement dépassé et, à côté de cela, il existait d'autres facteurs structurellement restrictifs tels que le fait que les cours avaient lieu tard dans l'après-midi après une journée de travail physiquement dur. En tout état de cause, la transmission d'un savoir imprégné par l'idéologie ne constituait pas la seconde préoccupation essentielle. Car à côté de la notion de discipline, le service du travail était totalement préoccupé d'enseignement physique et d'imprégnation affective. Il s'agissait ici d'opérer une «transformation en acier du corps» par le travail et par le sport. Servaient également à cet effet les «exercices d'ordre» (*Ordnungsübungen*), une invention du service du travail par laquelle les hommes pratiquaient les exercices avec une bêche.

Concernant le domaine affectif, le service voulait transmettre une prise de conscience spécifiquement national-socialiste de la masculinité et un «sentiment du nous» (*Wir-Gefühl*) dans le sens d'une identité collective. Au plan émotionnel, les jeunes hommes devaient être préparés à une future guerre et adopter un antisémitisme radical sur une base raciste. Les deux à nouveau correspondaient aux structures institutionnelles

du service et à ses conditions d'accès. Au total, le RAD ne constituait pas du tout un îlot apolitique comme ses défenseurs l'ont toujours affirmé après 1945. Il se rangeait plutôt dans le cercle des autres institutions éducatives du national-socialisme. Car celles-ci comptaient moins sur l'esprit que sur le corps et l'âme des gens.

Dans tous ces domaines, le service du travail national-socialiste réussissait mieux que dans le domaine de l'éducation politique en matière de diffusion d'un savoir. Ceci fut vrai en premier lieu pour la période allant de 1934 jusqu'à la fin des années 30 lorsque le programme éducatif du RAD put se développer totalement. Par la suite, cette éducation mise sur pied dut être continuellement réduite au bénéfice du travail et de l'enjeu militaire - toutes les idées ambitieuses en matière d'éducation ont du être abandonnées. Mais ce n'est pas seulement le service du travail national-socialiste, mais aussi le CCC qui comptait sur la conscience du corps et l'affectivité de l'homme. Le Corps s'entendait également en tant qu'école de la virilité.

James MacEntee, le successeur de Fechner en tant que directeur du Corps, exprima cela de manière significative. En 1940, intitula un livre concernant le CCC «*Maintenant ce sont des hommes*»¹⁸. L'idéal masculin et la prééminence des sexes que le Corps représentait était aussi polaire et hiérarchisé qu'en Allemagne et comptait également sur une personnalité endurcie, orientée sur le corps et axée sur des qualités secondaires telles le goût du travail, la propreté et la subordination. Par rapport à l'Allemagne, le CCC était certainement moins axé sur la communauté. Avec ses objectifs, le Corps, à l'identique du service allemand, avait pas mal de succès. Ceci s'exprimait dans des

¹⁷ Fritz SCHINNERER, *Unser Arbeitsgau 28 (Franken), Ein Handbuch für seine Führer, Arbeitsmänner und Freunde*, Nürnberg, 1935, p. 28.

¹⁸ James McENTEE, *Now They are Men. The Story of the CCC*, Washington, 1940.

témoignages d'*enrollees* relatifs à leur période au service du travail et des sources d'histoire orale d'anciens «boys» du CCC.

Par contre la guerre et le racisme dans la programmation et la pratique de l'éducation du CCC jouaient un rôle totalement différent. Contrairement au service du travail national-socialiste, aux Etats-Unis, la préparation active à la guerre ne fut introduite que tardivement dans le programme éducatif. Ce n'est qu'après de longues discussions qu'en août 1941, peu de mois avant la dissolution du Corps, que la préparation active à la guerre fut introduite dans le programme éducatif. La préparation militaire, les cours professionnels adaptés aux nécessités de la guerre et le patriotisme renforcé constituait primordialement une réaction et non pas un pas hostile dirigé contre l'étranger. Les Etats-Unis et le CCC répondaient par là aux agressions de l'Allemagne, du Japon et d'autres Etats, ce qui rendait l'entrée des Etats-Unis dans la Deuxième Guerre mondiale de plus en plus probable.

La composante raciste qui avait une influence en ce qui concerne l'accès au CCC n'avait toutefois que peu d'impact sur l'éducation. Le Corps pouvait toutefois se voir reprocher de ne pas avoir combattu activement les inégalités existantes. En ce domaine tout particulièrement, il ne faut pas faire abstraction des différences très importantes existant entre le RAD et le CCC. Le racisme dans le programme éducatif du CCC restait toujours implicite, cela allait jusqu'au point où, dans les différents camps, les *African Americans*, dans des camps de ségrégation, bénéficiaient de cours de cuisine et de services plus fréquents que la moyenne, soit d'activités sous-qualifiées qui de manière traditionnelle étaient qualifiées de «jobs pour les nègres». Il s'agissait ainsi d'une forme relativement subtile de discrimination. Par contre le RAD élaborait dans le III^e Reich une variante plus radicale et plus

explicite du racisme. Son noyau fut l'anti-sémitisme qui développa une tendance vers le génocide.

Les deux organisations avaient au départ des difficultés avec leur personnel enseignant - les pertes dues aux frictions à cause de la mauvaise distribution des rôles et des luttes de compétence. De plus l'insuffisance de moyens financiers et administratifs concernant les installations se faisaient ressentir dans les deux pays. Le CCC fit face à ce problème de manière plus habile parce qu'il avait d'une part un objectif éducatif moins important. Ce n'est pas «l'homme nouveau» en tant que projet semi-utopique de la «communauté du peuple» qui devait être formé ici mais, en accord avec la culture politique américaine, un individu efficace. Par ailleurs, les éléments pédagogiques qui allaient au-delà de la discipline n'étaient formulés qu'à titre d'offre. Car fondamentalement, la participation à tous les cours après le temps de travail était basée sur le volontariat. D'autre part, le Corps utilisait le potentiel de résolution de crise disponible mieux que le service allemand. Le RAD avec son programme pédagogique créait de telles attentes qu'il *devait* pratiquement échouer par rapport à celles-ci. La structure de direction du RAD était structurellement totalement dépassée car elle était compétente dans des domaines qui furent, au CCC, partagés entre les officiers, le personnel des services techniques et les enseignants qui venaient de l'extérieur.

Que les prétentions des deux services visaient malgré tout large se démontre par le fait que même le temps de loisir, différent dans une certaine mesure, était considéré comme une part du temps d'emploi journalier programmé. En correspondance à l'esprit du temps, il fallait faire comprendre que le service représentait davantage que la stricte reproduction de la capacité de travail.

Compte tenu de la tendance internationale visant à réduire le temps de travail, toutes les sociétés industrielles modernes étaient conscientes du fait que le temps disponible individuellement allait augmenter pour de larges groupes de population. Les services du travail essayaient de répondre à ce phénomène. Ils voulaient, pour les heures de loisirs, donner aux jeunes des activités réglées, sensées, et socialement stabilisantes. Il s'agissait en fin de compte de discipliner le temps libre. Pendant les périodes de loisirs, les conceptions d'éducation et de politique sociale enseignées par les organisations devaient être renforcées. Au RAD, le temps libre comptait explicitement en vue du «contrôle d'apprentissage». Ceci était tout particulièrement mis en relief par le fait que le comportement relevé pendant les heures de loisirs pouvait influencer la notation d'un membre du service du travail, ou que des activités de loisir apparemment inoffensives, tel le théâtre de marionnettes, véhiculaient une idéologie national-socialiste.

En comparaison, le Corps laissait à ses membres plus de liberté. Mais là également existait des interférences comme on peut le constater dans les livres mis à la disposition des volontaires. Les publications communistes étaient interdites et confisquées par les officiers lorsqu'elles étaient trouvées chez les *enrollees*. Il ne s'agissait pas uniquement de publications de la gauche radicale mais également des journaux de la gauche libérale comme *The New Republic* ou *The Nation* qui ne devaient pas se trouver dans les camps. La direction poursuivait ainsi dans l'ensemble un programme pédagogique conservateur-autoritaire restrictif.

L'apport spécifique de l'éducation visant à surmonter la crise économique mondiale pour la stabilisation de la société de l'époque, comme dans le secteur de l'organisation,

existait de manière identique. Il s'agissait premièrement dans les deux services du travail de faire des jeunes hommes chômeurs des membres disciplinés de la société. Ainsi, capacité de travail au lieu de laisser-aller, volonté de travail et ordre discipliné plutôt que protestation, un idéal masculin fermement orienté plutôt que de la mollesse, discrétion au lieu de criminalité et déviance figuraient sur les drapeaux du service du travail tant allemand qu'américain. Les analogies entre les deux sociétés peuvent étonner au vu de leur différence de culture politique. Elles s'expliquent avant tout par la pression de la crise due à la grande dépression. Même après que le national-socialisme allemand eut surmonté la crise économique, il exigeait des «camarades du peuple» apprivoisés de cette manière, raison pour laquelle après 1935 rien ne changea en matière de programme d'éducation. L'éducation au RAD correspondait ainsi à la logique du système du dépassement de la crise du III^e Reich. Le racisme et la guerre étaient ses fondements essentiels. L'idéal semi-autoritaire du CCC contribua à stabiliser la société américaine des années 30. Mais il n'enseigna pas aux *enrollees* d'une manière conséquente le sens de la responsabilité personnelle propre aux citoyens majeurs vivant en démocratie. Ainsi il ne réalisa pas pleinement son potentiel.

Dans le domaine de l'éducation, champ dans lequel une notable distance existait entre les deux services, on en arriva à la forme la plus étroite des échanges. Du côté américain, et avant tout le président Roosevelt lui-même, on était remarquablement ouvert aux idées de l'Allemagne national-socialiste. Ceci se démontra de la manière la plus significative lorsqu'en 1938 il proposa lui-même d'étudier le RAD, nullement pour y trouver du matériel de propagande à

¹⁹ «The Useful C.C.C.», in *Boston Evening Transcript*, 3.1.1935.

retourner contre le régime national-socialiste, mais afin de voir si l'on pouvait retenir quelque chose du cas allemand. A la fin de la même année on en arriva effectivement à un tel processus de transfert. Le CCC adopta ainsi dans un programme inspiré du «Flieger H.J.» (Aviateur H.J.) l'apprentissage des mécaniciens de l'air. Le Corps ne transposa pas telle quelle la structure mais la transforma de façon à ce que la démocratie américaine, sous Roosevelt, n'éprouve apparemment aucun problème de fond concernant le fait d'apprendre de la dictature hitlérienne. Ainsi le quotidien dans de nombreux camps, aux Etats-Unis et en Allemagne, n'était pas seulement lié à son rôle fondamental constitué par le contrôle et la discipline, mais il existait également, au niveau de l'éducation, des rapports étroits sous forme de perceptions et de transferts par delà l'Atlantique. Ainsi se démontraient dans ce domaine non seulement des différences auxquelles on pouvait s'attendre dans la programmation et la pratique de l'éducation mais également des similarités significatives. Il y avait encore plus de parallèles entre le RAD et le Corps concernant les travaux entrepris.

III. Le travail pratique des services

La seconde mission, mise à part l'éducation, tant au CCC qu'au RAD, concernait le travail pratique. Dans les deux pays elle comprenait en premier lieu des projets dans le secteur primaire, entre autres des travaux forestiers, l'amélioration du sol, la protection contre les catastrophes ainsi que des travaux dans le domaine des infrastructures, tels la construction de chemins et de routes. Tandis que la dimension du travail dans le service du Reich était subordonnée tant dans la programmation et la pratique à l'aspect pédagogique, elle figurait au centre

des déclarations officielles du Corps. En fait, aux Etats-Unis, les objectifs humanitaires et éducatifs avait un poids supérieur sur la conception du programme que ce que la propre présentation du CCC laissait supposer. Ceci se constate entre autre par le fait que la société américaine n'a jamais émis de critiques sur les résultats du travail du Corps et avalisait avant tout sa fonction salutaire. Une appréciation que le journal *Boston Evening Transcript* en 1935 trouva réaliste : «it is perhaps not too much to say that they [the enrollees ; K.P.] have benefited more than the forest» (il n'est probablement pas trop de dire qu'ils [les *enrollees* ; K.P.] en ont profité plus que la forêt)¹⁹. Ainsi, le poids du travail sur les chantiers était curieusement identique dans les deux organisations.

Les projets types poursuivis par les deux organisations correspondirent longtemps les uns aux autres. Mais le poids donné aux domaines particuliers était différent. Pendant que l'Allemagne, ayant la guerre en vue, avait pour objectif l'autarcie en matière de produits agricoles et privilégia jusqu'en 1938 l'amélioration du sol, aux Etats-Unis les mesures d'infrastructure techniques représentaient plus de la moitié des travaux. Ceci parce que les Etats-Unis n'étaient pas déficitaires en produits alimentaires et que certaines initiatives du New Deal, par exemple l'*Agricultural Adjustment Act*, comptaient même sur une augmentation des excédents en produits agricoles et non sur une augmentation de la productivité.

Tandis que l'agriculture et la protection de l'environnement constituaient un champ d'activité autonome du CCC, elles ne jouaient pas un rôle prioritaire au RAD allemand. Ceci renvoya aux problèmes écologiques plus importants pour les Etats-Unis, qui firent preuve d'une conscience plus intense de la gravité de la crise. Roosevelt lui-même, qui bien avant son

mandat présidentiel, s'intéressait à ce type de problème, ne fut pas le dernier en 1933 à s'impliquer pour le CCC en raison des problèmes d'environnement. Cette dimension resta toujours secondaire dans le service du travail allemand. Il en fut de même pour les projets en matière de tourisme. Tandis que le Corps construisait des installations de loisirs, et par là même satisfaisait aux besoins de la société de loisirs naissante, de tels projets étaient marginaux au RAD. A l'inverse, en comparant l'arrière-plan, le régime national-socialiste portait nettement ses efforts sur une guerre d'agression.

Dans les deux pays, les services mettaient l'accent sur l'intérêt qu'ils manifestaient pour l'agriculture et l'économie forestière. Les travaux dans le secteur secondaire et même tertiaire ne prenaient que peu d'importance bien qu'il s'agissait, dans les deux pays, de sociétés industrielles modernes. Comme le montre la comparaison, la mise en avant du secteur primaire n'était pas due qu'à des raisons politiques, fiscales ou pratiques, elle était également l'expression d'un esprit du temps qui accordait une valeur particulière aux travaux manuels durs et au contact avec «le sol». Ce point de vue constituait une réaction contre les poussées et les crises de la modernisation de la première moitié du XXe siècle. De nombreuses sociétés industrielles modernes répondirent à l'époque avec des schémas passéistes identiques visant à un retour des relations sociales préindustrielles. Alors que ce revirement vers le passé en Allemagne reposait sur un consensus relativement large de l'élite politique, de nombreux Américains, y compris des ministres influents et des conseillers du président, favorisaient un modèle moins rétrospectif dans la lutte contre la misère.

En même temps, l'accent mis sur le secteur primaire avait des conséquences sur les pos-

sibilités d'action des deux organisations. Il en découlait que ni le service allemand ni le service américain ne pouvaient fournir un apport substantiel en vue de surmonter la crise économique. Car les mesures qu'ils avaient prises ne se situaient pas dans les secteurs économiques essentiels pour la conjoncture et n'étaient pas de nature à surmonter la dépression. Les projets ayant une véritable signification militaire n'ont, pendant longtemps, pas été poursuivis par les deux services. L'analogie, superficielle, avait toutefois des motifs différents. Les interventions internationales ont eu pour conséquence que le III^e Reich dut geler en 1933, tous les plans prévus. Compte tenu d'une décision émanant de la conférence internationale de Genève du printemps de cette année sur le désarmement, le régime ajourna l'introduction du service du travail obligatoire et la militarisation de l'organisation. Ainsi tous les projets allant dans ce sens furent figés. Ce n'est qu'en 1935 que le régime croyant avoir acquis suffisamment de marge de manœuvre en matière de politique extérieure créa simultanément l'obligation du service du travail et du service militaire.

Lorsqu'en 1938, le régime national-socialiste renforça encore les efforts militaires, le régime se heurta à la seconde interdiction issue de la conférence de Genève en plus de celle portant sur l'interdiction du service du travail obligatoire. Il commença à militariser le RAD. En premier lieu, on investit des projets ayant une utilité militaire directe, comme ce fut particulièrement le cas pour le mur de l'Ouest. A cette ligne de défense de Bâle à Aix-la-Chapelle participèrent jusqu'à 100.000 «hommes du travail». Puis les compagnies du RAD obtinrent une formation militaire de base.

²⁰ Cf. BA/B, ZSg 145/57, Chronik der Abteilungen des Standorts Uniejow, 1941.

Lentement, le RAD se transforma en une «troupe de construction» de la Wehrmacht. Spécialement à partir de 1941-1942, il fut impliqué plus directement dans les combats de telle sorte qu'à la fin de la guerre il constituait une troupe dépendante des forces combattantes régulières qui pouvait à peine être distingué de celles-ci. Le service du travail du Reich participait dans ce cadre, au moins partiellement, aux crimes de la guerre national-socialiste ainsi qu'au meurtre des Juifs d'Europe. Par exemple à Uniejow, les hommes du RAD furent directement impliqués dans un pogrom et à la ghettoïsation des Juifs²⁰. D'autres recherches seront nécessaires pour déterminer la participation du RAD à ces crimes, mais on peut constater que le service du travail a vécu un processus de brutalisation. Ce fut également le cas pour de nombreuses organisations national-socialistes au cours de la Seconde Guerre mondiale.

Par contre, la non participation à la formation militaire fut un élément constitutif de chacun des consensus qui ont rendu le CCC possible en 1933. En premier lieu, les Etats-Unis pouvaient faire face aux nécessités de sécurité en faisant appel à ses forces régulières de défense et il existait un consensus sur le fait qu'un service militaire obligatoire n'était pas nécessaire. A côté de cela, il y avait l'argument du «service du travail du Reich» et, d'une manière plus générale, un reproche de fascisme qui menèrent au fait que le Corps n'accomplissait aucun entraînement militaire et n'entretenait aucun projet de travail comprenant un aspect militaire. Ce n'est qu'après l'entrée en guerre des Etats-Unis en décembre 1941 que ces éléments furent introduits dans le CCC.

Par la suite, les caractéristiques des deux services se rapprochèrent. A l'époque, la plupart des unités furent créées en tant que troupes de construction d'unités du génie pour les unités combattantes. Les autres

unités poursuivirent les projets initiaux qui étaient en lien direct avec l'économie de guerre. La partie «civile» restante du service était centrale en vue de constituer la légitimation des deux organisations. Elle rappelait la préoccupation originelle de l'organisation et justifiait par là la continuation de sa propre existence. Comme au cours de cette phase les deux organisations avaient perdu leur profil initial spécifique, des voix s'élevèrent tant en Allemagne qu'en Amérique pour demander une dissolution des services du travail. La poursuite de projets civils correspondait dans les deux pays à l'intérêt des services du travail de maintenir leur propre existence. Le contexte politique supérieur, toutefois, était différent dans chacun des deux pays. Il convient ici de rappeler que l'Allemagne national-socialiste, au début de la guerre, considérait ces troupes de construction importantes dans le poids de la guerre alors qu'aux Etats-Unis, peu de mois après l'entrée en guerre, un consensus naquit sur le fait que le Corps n'avait plus sa raison d'exister.

En tout état de cause, la dissolution du CCC ne constituait pas l'alternative démocratique à l'introduction du RAD dans le processus de la conduite de la guerre. La démocratie américaine aurait également pu transformer son service du travail en troupe de travail, ce que fit le RAD national-socialiste. Certains experts militaires aux Etats-Unis voyaient avec une certaine jalousie, après 1942, l'organisation de Hierl pour laquelle il n'existait pas d'équivalent aux Etats-Unis.

C'était avant tout la constellation politique qui conduisit à la dissolution du Corps. Compte tenu d'une opposition constante à l'encontre d'une militarisation de l'organisation et contre une ouverture sociale dépassant le cercle des chômeurs, cela impliquait une décision conséquente liée au développement antérieur.

Les ressemblances structurelles des deux organisations, qui reposaient sur un équilibre entre travail et éducation tout en évitant de concurrencer l'économie privée, se démontrent également par des réactions analogues suite à la revendication d'aider à travailler aux récoltes. De telles exigences ont été demandées dès 1933 et les deux services du travail entreprirent tout ce qui était en leur pouvoir pour s'en passer. Le RAD en premier lieu refusa ces demandes avant tout à cause de l'impossibilité de lier ses exigences pédagogiques à ces formes d'activité. Par contre, le CCC justifia ses protestations contre cette forme d'activité en raison de son éloignement de l'économie privée. Malgré tout, les deux services trouvèrent des arguments analogues afin qu'ils puissent être validés dans chaque pays.

Pourtant, en Allemagne, le service du travail fut encore massivement utilisé dès 1937 dans les travaux de récolte. Par rapport à l'année précédente, la participation à ce travail augmenta de 7% à 33,2%. Environ un tiers des «hommes du travail» initialement occupé à des projets types, tel l'amélioration des sols, furent retirés de ces travaux²¹. Seul le développement économique, différent, aux Etats-Unis eut pour effet que le CCC fut tardivement confronté à ce travail, et de manière moins importante que le RAD. Ceci mis à part, le service du travail américain, à l'encontre de sa position officielle, ne fut pas une mesure de création de travail et ne put pas être utilisé de manière flexible pour les activités les plus diverses sans que la structure organisationnelle originale, et particulièrement l'obligation d'éducation ait été massivement mises en cause. A titre de comparaison, il apparut que la réaction défensive du «*Reichsarbeitsführer*» Hierl relevait de raisons d'ordre structurel liées au caractère général des services du travail.

Si l'on compare l'efficacité économique et l'efficience de ces deux organisations, il convient avant tout de constater qu'aucun jugement définitif ne peut être porté pour les deux services. Ceci n'est pas étonnant pour le RAD, compte tenu de la situation des sources et de la nécessaire justification d'une dictature qui ne publiait que très peu de vues (d'éléments) non-arrangées. Pour le CCC, en comparaison, ce résultat s'explique par la signification secondaire du travail pratique. Le caractère effectif du CCC par rapport au contexte national était déterminé essentiellement par le fait qu'il s'agissait d'un petit programme dans le cadre du New Deal. Comme il n'occupait qu'un faible pourcentage des jeunes américains, le résultat d'ensemble de son travail ne pouvait pas être très important. Mais dans le lot des actions qu'il assumait, telles les mesures d'infrastructures techniques, la protection contre l'incendie, la plantation d'arbres, il incomba au Corps une action impressionnante.

Par contre, le RAD était orienté vers l'ensemble de la population allemande et le nombre de projets de travail était réellement plus important. Il échoua en raison de ses vastes plans d'amélioration du sol. Compte tenu des méthodes, du manque de matériel et des problèmes organisationnels, les résultats ne pouvaient pas être améliorés d'une manière significative. Le RAD pouvait aussi compter sur de nombreuses installations. L'amélioration des sols était également entreprise par des personnes provenant de l'économie privée et par des travailleurs engagés au titre de secours. Des soldats et des prisonniers pénaux participaient aux moissons, l'organisation Todt à la construction du mur de l'Ouest et, pour les incendies, il était fait appel aux pompiers et aux services techniques de secours. Compte tenu de la diver-

²¹ Cf. «Der Reichsarbeitsdienst in den Jahren 1935 bis 1937», in : *Wirtschaft und Statistik* 18, 1938, pp. 126-130.

²² Cf. PATEL, *Soldaten der Arbeit*, pp. 325 et 396-397.

sité des projets en cours et des différentes composantes possibles, des estimations ne sont guère possibles à ce niveau général.

Des constats plus précis permettent de comparer la productivité des services comparés à l'économie privée. Alors que le Corps atteignait 70% de la productivité de l'économie privée, la part des services allemands se situait à un niveau clairement inférieur à 50%²². Il s'avère difficile d'établir un constat en raison des problèmes relevés. Diverses sources font état d'un rendement faible du service et ont mis en exergue le fait qu'il avait encore baissé en Allemagne au cours de la militarisation en 1938 et 1939 et représentait moins d'un tiers par rapport à la productivité du secteur privé.

Egalement par tête, pour autant qu'on puisse croire aux peu de sources disponibles, l'efficacité du travail au CCC était de loin meilleure qu'au RAD. Les raisons essentielles d'une productivité plus grande du Corps provenaient d'une utilisation plus importante des machines et d'une durée plus longue de travail. Enfin en Allemagne, ce n'est qu'au cours de la récolte de 1937 que l'on atteignit un niveau économiquement raisonnable. Initialement, la journée de travail durait huit heures, y compris le temps pour aller et revenir du travail, ce qui correspondait à une durée effective de travail de seulement six heures. Toutefois la durée totale fut élevée à dix heures et correspondait dès lors approximativement à celle du Corps. En même temps, l'accompagnement professionnel technique du Corps était supérieur au RAD. Le Corps disposait, du fait de la meilleure formation professionnelle et du *training on the job* de meilleurs travailleurs. A cela s'ajoutaient les nombreux problèmes organisationnels du RAD qui influençaient négativement sa productivité.

Une autre raison expliquant les différences de productivité des deux organisations résidait dans la situation de la direction tech-

nique des deux services. Initialement ces deux directions avaient compétence pour l'organisation, l'exécution et le contrôle des chantiers et étaient intéressés par une haute efficacité et efficacité.

Pour le RAD, ces tâches étaient exécutées en dehors de l'organisation et étaient dévolues aux autorités culturelles du Land, des communes et des responsables des plans quadriennaux. Au CCC par contre, les services techniques constituaient eux-mêmes une partie de la structure organisationnelle, et par là même, du «système» CCC. Par son imbrication dans l'institution, l'efficacité professionnelle du Corps a été prise plus au sérieux qu'en Allemagne. Car là, de nombreux responsables du RAD considéraient le travail comme moins important que le contrôle disciplinaire.

Certains problèmes étaient identiques de chaque côté de l'Atlantique. Il existait également aux Etats-Unis un conflit sur le fait que les *enrollees* avaient à travailler essentiellement pour des raisons de discipline et du fait d'une orientation prônant simplement la performance sur les chantiers. En Allemagne, la confrontation entre le système du service du travail et son environnement a eu lieu. Les critiques exprimées par des tiers contre le RAD furent dures. Dans la répartition chaotique des administrations du régime national-socialiste sous la coupe du dictateur, le service ne subit aucun changement améliorant le rendement mais son existence même fut souvent mise en cause. Ceci se vit avant tout par le conflit existant entre Hierl et Göring, adversaire influent du RAD, qui n'était intéressé que par les prestations pratiques du RAD et non par ses objectifs éducatifs.

Dans l'ensemble, le CCC s'en tirait bien dans ses réalisations, pas seulement en comparaison d'autres programmes du New Deal, mais aussi en comparaison du RAD. En tout état de cause, ses performances res-

tèrent par la force des choses au-dessous des prestations d'organismes privés. Dans le secteur privé, le degré de technologie était plus développé, le temps de travail plus long et les qualifications de base des travailleurs, supérieurs. Une comparaison des coûts entre les deux services peut aider à juger de l'efficacité économique, en considérant les moyens financiers nécessaires pour atteindre cet objectif. Une telle comparaison fut entreprise en 1938 à l'initiative de Roosevelt. On arrive au résultat que les deux organisations, ramenées au coût par homme, arrivaient à peu près à une dépense comparable. L'étude comparative mit en relief de nombreux problèmes existant pour une comparaison. Le résultat devait être toutefois très proche des rapports réels. A une efficacité analogue correspondait les résultats nettement supérieurs du CCC²³.

Le RAD ayant eu d'énormes exigences non seulement dans son organisation et dans son objectif éducatif mais également pour ses travaux, son échec dans deux domaines a dû être constaté. En premier lieu, les experts nationaux-socialistes dirigeants du service du travail ont défendu en 1933 le point de vue que cette organisation était le remède approprié pour trouver à moyen terme la solution à tous les problèmes économiques. Il est évident que le service du travail ne pouvait pas répondre à toutes ces attentes, l'objectif de la rentabilité macro-économique était aussi illusoire que l'idée que l'organisation puisse être en mesure d'apporter une importante contribution à l'autarcie de l'Allemagne. Le national-socialisme dût le reconnaître au cours de la Seconde Guerre mondiale lorsqu'il s'avéra que l'autarcie en matière d'importation de produits agricoles

ne pouvait être réalisée. Bien entendu, en Allemagne, le point de vue que le service du travail pouvait réaliser de tels objectifs n'était pas très répandu, mais l'organisation était toujours liée à ses propres déclarations auprès de l'élite dirigeante au pouvoir.

En second lieu, la conception du «travail» de l'organisation était très élevée. Un problème particulier existait du fait que le travail considéré comme «service honorifique» était réservé aux «camarades du peuple». Par exemple, le service du travail glorifiait à tel point son amélioration du sol qu'il était impossible de penser que des «étrangers à la communauté» puissent réaliser le même travail. Cependant, ceci était toujours le cas lorsque des unités du RAD de Emsland et des prisonniers des camps de concentration, séparés par une faible distance, étaient occupés à faire à peu près le même travail. Pour le RAD, mettre au second plan l'exigence idéologique constituait un sérieux problème. En même temps, le régime, malgré toutes les demandes de Hierl, n'était prêt ni à subordonner les exigences économiques à la propagande du «service honorifique» ni à retirer les forçats des camps de concentration de ces projets types. Dans le cadre des préparations de guerre, renforcées dans le cadre du plan quadriennal, Hierl pouvait de moins en moins faire aboutir les exigences du service du travail en matière idéologique. Mesuré à cette exigence, le RAD sombra.

Le CCC n'avait pas d'objectifs élevés en ce qui concerne ces deux dimensions. Il ne reçut pas la charge de stimuler la conjoncture tout seul. Roosevelt disait que les Etats-Unis avaient besoin d'une «bold, persistent experimentation»²⁴, et qu'à travers un grand nombre d'initiatives et de dispositions, la

²³ Cf. NARA/HP, OF 268 Box 5, McEntee - FDR, 29.9.1938.

²⁴ Samuel I. ROSENMAN, *The Public Papers and Addresses of Franklin D. Roosevelt*, 13 vol., vol. 1, pp. 639-647 (1932), Citation p. 646.

crise pouvait être surmontée sans avoir à encadrer par un *master plan* le CCC ou le New Deal en général. L'objectif éducatif accompagna le service jusqu'à sa dissolution, et seul son contenu, dans une certaine mesure, se modifia au cours des ans. De plus, le travail du Corps n'a pas été élevé au titre de «service d'honneur au peuple» mais saisi comme une épreuve pour l'individu. Par là même, fondamentalement, le CCC se trouvait en phase avec la culture politique des Etats-Unis. En même temps se révélait l'aporie établissant qu'un *homo oeconomicus*, formé par un idéal économique libéral, devait être reconstitué par un service du travail interventionniste d'Etat. Toutefois, cette situation de tension conceptuelle avait comparativement peu de poids du fait que le Corps ne s'arrêtait que peu sur les discussions fondamentales concernant la notion de travail.

Si l'on se demande quelle est la contribution pratique du travail des deux organismes en vue de vaincre la crise économique mondiale, le résultat obtenu est analogue. Par les formes d'activités choisies sur base de leur importance, de l'intensité du travail par lequel les activités ont été surmontées et par leur efficacité et efficacité comparativement relativement faibles, ni le RAD ni le CCC n'étaient des piliers importants dans la lutte économique et politique contre la grande dépression.

Certains de ces facteurs s'expliquent par la structure de base des services du travail. De jeunes chômeurs ayant un niveau de qualification inférieur et en tout état de cause différent ne *pouvaient* pas avoir un rendement aussi important que les travailleurs du secteur privé. Ce facteur, avant tout autre, réduisait le potentiel de ces organismes à surmonter la crise. De toute façon, un service plus important dans le secteur secondaire de l'économie aurait pu fonctionner en optimisant l'usage de machines. En effet, le

CCC dans le contexte du New Deal resta toujours trop petit. Le RAD, relativement plus grand par contre, n'atteignit jamais, à cause de son déficit en matière de conception et de réalisation du travail, le rang d'une initiative importante dans la lutte contre la crise.

IV. Conclusion

Les services du travail américain et allemand ont été utilisés comme moyens pour combattre le chômage des jeunes. Les deux services avaient une mission éducative. Au niveau socio-psychologique, ces institutions résultèrent d'une pression terrible à laquelle les «contemporains de l'époque» (*Zeitgenossen*) étaient confrontés. L'écroulement des développements dans tous les domaines de la vie et les crises de modernisation apparaissant sous la forme d'une grande dépression laissaient apparaître comme obsolètes les concepts de résolution de crise de l'économie, surtout libérale. Dans cette situation, les services du travail gagnèrent de par le monde entier une signification et quelques sociétés les considéraient comme des remèdes miracles.

Mais quelle part avaient réellement ces organisations dans la lutte contre la crise en Allemagne et aux Etats-Unis ? Comme il a été montré ici, les deux services du travail n'apportaient, compte tenu de leur importance, de leur structure financière et de la manière dont les projets avaient été entrepris, aucune contribution significative en vue de la suppression de la grande dépression. De plus, les deux institutions se trouvaient la plupart du temps sous les auspices de l'éducation même si le CCC affirmait être essentiellement intéressé par le travail concret. Les deux sociétés ne purent surmonter la crise que par des efforts en matière d'armement et par leur transformation en une société de guerre. La similitude formelle ne doit pas cacher qu'en Allemagne ce fut le

résultat d'une politique agressive, orientée vers une guerre raciste d'extermination tandis qu'aux Etats-Unis, on se sentit obligé de prendre des mesures d'armements pour faire face à la Seconde Guerre mondiale.

En Allemagne, la contribution peu importante en vue de surmonter la crise économique relève d'une sévère tension entre ses objectifs et sa propre présentation publique. Le CCC par contre avait de lui-même une image plus mesurée. En même temps, les deux organisations furent en mesure de fournir une occupation à une partie importante des jeunes chômeurs masculins. En l'absence de mesures sociales suffisantes permettant de combattre le chômage de masse, le service du travail des deux sociétés acquit un rôle très important. Ce fut, en Allemagne, pendant une courte période, le plus important programme d'occupation des chômeurs, et aux Etats-Unis, au moins par périodes, la plus importante offre pour jeunes chômeurs.

Mais il ne serait pas juste à l'égard des deux services de ne les valoriser que par leur signification économique et par leur politique d'emplois dans leur lutte contre la dépression. La crise économique mondiale était davantage qu'un problème concernant l'économie, et à côté de ses conséquences politiques et sociales, elle imprégnait in fine le sentiment existentiel des hommes. Dans ce contexte, les deux organisations constituaient des instruments importants en vue de surmonter la crise en se donnant les moyens d'une politique symbolique. Les services du travail procurèrent, non seulement aux jeunes concernés, mais également à toute la population, le sentiment que l'ère de la stagnation et de la résignation était révolue au profit d'une situation vigoureusement soutenue par l'Etat.

Le CCC transmettait ce caractère de renouveau essentiellement par des images d'hommes jeunes et vigoureux. Le message

laissait entendre que, par un travail physique dur dans la nature, le «mythe de la frontière» américain serait à nouveau réveillé et que l'on aboutirait à une mobilisation des forces identiques à celles que la Première Guerre mondiale avait déjà provoquée. L'Amérique ébranlée par la dépression utilisait les mythes du passé pour reconstruire une conscience de soi et l'adapter aux circonstances du moment.

Aussi lorsque des ouvriers allemands déboisaient une forêt ou défilaien dans des quartiers déshérités en chantant, il s'agissait avant tout du rituel d'un symbole national manifestant la volonté de prendre en compte le combat contre la grande dépression et les autres problèmes de la société. En matière de politique symbolique, les mécanismes de mise en œuvre étaient proches de ceux pratiqués aux Etats-Unis. Il s'agissait essentiellement, pour le RAD, de la «communauté de creusement des tranchées» de la Première Guerre mondiale sur laquelle se greffait l'idée, qui y était liée, de «communauté du peuple», qui devait introduire un sentiment de changement positif. Si l'on compare la teneur des mythes, on est frappé dans le cas allemand par le sens élevé du sentiment de communauté, de même que de la dimension raciste et militariste agressive. Le service du travail fournissait au plan de l'affectivité une contribution à l'intégration dans la «communauté du peuple» nationale-socialiste. Une contribution réelle et substantielle en vue de l'élimination des différences sociales entre les «camarades du peuple» ne fut par contre, par manque d'un véritable désir d'y parvenir, pas atteinte. A un autre niveau, le service du travail remporta toutefois un certain succès. Si l'on en croit au moins la littérature de la mémoire, le service du travail contribua au démantèlement des préjugés sociaux et des sentiments de supériorité de classes. Comme ce processus rigide était lié à un système d'intégration et

d'exclusion, de «sélection» (*Auslese*) et d'«annihilation» (*Ausmerze*), on ne peut pas octroyer un brevet de modernisation au service.

Aux Etats-Unis par contre, tout le poids portait sur l'individu. Même l'expérience de la Première Guerre mondiale, auquel le CCC faisait référence, était à peine abordée sous l'angle d'une image réellement militaire ou liée à une politique extérieure agressive. Ces différences fondamentales s'expliquent de leur côté par la culture politique de l'époque des deux sociétés. Malgré tout, la signification socio-culturelle, en tant que symbole d'une ère nouvelle et meilleure, était commune aux deux organisations. Elles représentaient l'utilisation d'une forme de propagande par des rouages étatiques de motivation et de mobilisation des masses.

D'une manière pointue, on pourrait désigner ces deux services comme des rituels de la mobilisation. Ils renforcèrent le mythe du renouveau de la société par une action continue, identique et surtout rituelle de centaines de milliers de jeunes hommes. Dans l'ensemble, leur but essentiel fut d'être les instruments d'une politique symbolique.

La cause essentielle de la signification de la dimension symbolique du service du travail allemand se trouve dans une représentation d'Hitler que celui-ci avait déjà extériorisée dans *Mein Kampf*. Le futur dictateur ne croyait plus fondamentalement à la possibilité que l'Allemagne puisse atteindre l'autarcie grâce à l'amélioration du sol. A son avis, celle-ci ne pouvait être atteinte que sur les champs de bataille. En conséquence, pour le dictateur, les réalisations de l'organisation de Hierl passaient au second plan. En 1933, la mission essentielle du service fut d'«éduquer» les hommes de travail. En dernier lieu devaient être créés, pour une prochaine guerre, des soldats convaincus et prêts à combattre, les travaux étant toujours subordonnés à cet objectif. Par contre, le

CCC, par la notion d'éducation, comprenait de nombreux concepts différents et contradictoires qui ne pouvaient être réunis que par l'impact d'une discipline autoritaire. Sur ce point et malgré toutes les différences de conceptions pédagogiques, la pratique du service du travail allemand et américain se rencontraient. Les dynamiques engendrées par la crise économique, qui menaçaient la stabilité de la société, devaient être canalisée et maîtrisée par la primauté de la discipline. Il existait un courant d'opinion, largement majoritaire, estimant que le service du travail était particulièrement apte à remplir cette tâche tant en Allemagne qu'aux Etats-Unis. Elle correspondait à l'esprit du temps dans de nombreuses nations industrielles. Au total, les deux services n'étaient pas seulement les instruments effectifs d'une politique symbolique mais également ceux d'une discipline qui peut être considérée comme la seconde contribution, socio-historique, des institutions pour la lutte contre la crise.

Une réponse partielle est ainsi, à la question de l'origine et de l'originalité de l'organisation national-socialiste, donnée. Mais d'autres éléments qui pesaient sur les deux services du travail sont compréhensibles compte tenu de l'esprit de l'époque des années 30, tel le concept de «camp total», par son organisation quasi militaire, et l'idée que le brassage social éliminerait toute antinomie socio-politique. Ou l'objectif du retour à la terre et l'idéal du travail manuel physique dur limitant les interventions de la technique et du savoir. Une idéalisation des relations sociales pré-modernes ainsi que finalement le concept énonçant que l'intégration dans la société se réaliserait mieux par le travail. Tous ces éléments spécifiques avaient également une influence sur le service du travail de la République de Weimar. L'originalité du service du travail national-socialiste consistait avant tout dans le fait que des conglomerats d'idées existantes

avaient convergé chaque fois vers une solution extrême.

Le CCC par contre poursuivait une représentation plus moderne qui poussait l'intégration par l'éducation plutôt que par le travail manuel. Une telle direction ne pouvait toutefois pas se développer totalement dans le Corps. L'idée traditionnelle d'étatisme social qui s'exprima notamment par l'exclusion des femmes, la discrimination et la ségrégation des noirs américains, ou encore par les contenus d'éducation autoritaire, montre ce qui dans le contexte du New Deal n'était pas atypique.

En tout état de cause, il existait des tendances contraires influentes et émancipatrices. Pour cette raison «le camp total» aux Etats-Unis était une exception alors qu'en Allemagne il constituait la règle. De manière générale, le sub-système du service du travail s'intégra pleinement dans la politique du national-socialisme alors que le CCC n'était pas représentatif du New Deal. La discipline dans le Corps n'atteignant pas totalement la dureté qui caractérisait le service allemand, il en résultait inmanquablement des conséquences sur les liens, nombreux, du CCC avec la société pluraliste, démocratique, et d'une manière plus générale, basée sur une culture politique différente, et aux plus nombreuses ressources libérales des Etats-Unis. Ces facteurs expliquent également pourquoi le service du travail resta toujours volontaire aux Etats-Unis. En dernier lieu, le Corps visait l'intégration des jeunes hommes en tant qu'individus indépendants. Le CCC restait en deçà de l'idéal d'éducation des citoyens majeurs car il se basait trop peu sur la responsabilité individuelle, l'autonomie et la participation politique.

Par contre, le paradigme du service allemand était marqué par une intégration for-

cée sans participation politique qui était toujours accompagné d'une menace d'exclusion. Ceci montre une seconde différence fondamentale entre les deux organisations. Il n'existait au CCC aucun équivalent fonctionnel à l'antisémitisme et au racisme radical «*völkisch*» qui, à côté de la préparation à la guerre traversait, le service national-socialiste comme un fil rouge. Le racisme discriminatoire qui pesait sur la pratique du recrutement à l'encontre des noirs américains était une anomalie du Corps, il n'appartenait pas à sa programmation et était même activement combattu par des fractions de l'organisation. D'un point de vue institutionnel, les deux services se différençaient entre eux par le fait que le RAD était largement auto-référentiel et se déconnectait des idées de l'extérieur. Par contre le CCC ne constituait pas un système fermé et au contraire cherchait, pour établir ses directives, l'aide d'experts à l'extérieur. Il puisait d'étroits contacts avec de nombreuses autorités, ce qui ne s'explique que par sa structure organisationnelle ouverte. Il avait même des contacts avec le service du travail national-socialiste. Mais ceci était particulièrement précaire du fait que, pendant une longue période, il avait autant que possible pris ses distances avec son pendant allemand et que certaines options telle la militarisation du Corps ont pour cette raison pendant longtemps été tabou en Amérique. Un changement s'opérera seulement en 1938. Mais c'est le président américain lui-même qui compte tenu des modifications du Corps à prévoir proposa des expériences comparatives avec l'Allemagne national-socialiste. Un certain nombre de mesures allemandes non seulement furent bien perçues mais adoptées, modifiées, et par là même apparentées. Ironiquement, ceci arriva exactement au moment où le RAD était lui-même massi-

²⁵ NARA/HP, PSF, Box 32, FDR - Wilson, 3.9.1938.

vement sous pression. Il y avait à cette époque un décalage temporel entre le développement intérieur du service allemand et sa réputation en dehors du Reich. Car au cours des dernières années d'avant-guerre, l'organisation de Hierl fut transformée en enseigne publicitaire du régime, et l'intérêt pour le RAD était grand non seulement aux Etats-Unis mais aussi dans de nombreux autres pays.

Comment ces transferts entre la dictature allemande et la démocratie américaine furent-ils, de manière générale, acceptés ? En premier lieu, la prise en considération des mesures national-socialistes ne représentait qu'une des sources à laquelle puisait le discours de la réforme américaine. Les Etats-Unis ne copièrent pas ces mesures une à une. Ils mirent particulièrement l'accent sur les différences fondamentales entre leurs buts politiques et ceux des Allemands. Ceci s'affirma dans une lettre au sein de laquelle Roosevelt remercie l'expertise faite du RAD par les mots suivants : «All of this helps us in planning, even though our methods are of the democratic variety !»²⁵. Dans l'échange direct avec les autorités allemandes, les représentants américains firent preuve d'une ouverture étonnante qui, au vu d'un regard actuel, offre une étrange résonance. En même temps, il n'est pas possible de trouver des avis permettant de croire que des mesures américaines furent établies en prenant en compte l'idéologie nazie. Ceci était bien différent dans un secteur politiquement plus neutre, par exemple pour ce qui concernait la qualification des jeunes hommes pour l'aviation. De manière générale, les exemples montrent à quel point les Etats-Unis étaient impliqués dans le débat international et prenaient enseignement d'autres pays, un état de fait qui a été largement ignoré dans la conscience officielle des Etats-Unis de même que dans la description de l'histoire américaine.

En second lieu, la prise en compte, en les modifiant, de certains éléments du RAD démontre que l'on pouvait également tirer des enseignements du régime national-socialiste. Le régime n'était en aucun cas totalement irrationnel et certaines de ses initiatives économique et socio-politique accomplissaient les tâches qui leur étaient dévolues. Compte tenu de leur utilité directe, certaines étaient sensées et couronnées de succès. Cependant en Allemagne, entre 1933 et 1945, deux objectifs furent intimement liés l'un à l'autre : la préparation et la conduite de la guerre d'une part, et la mise en place de l'idéologie raciste national-socialiste d'autre part. Libéré de ce contexte, l'analyse montre que reporté sur une autre société et une autre culture politique, les services du travail ont pu être marqués d'un esprit nouveau. Aussi ont-ils pu fonctionner dans le contexte démocratique du New Deal. Devant un tel arrière plan, ceci explique que l'analyse intensive du service du travail national-socialiste par des experts américains ne constituait pas un cas exceptionnel.

Ainsi à la fin des années 30, d'autres institutions national-socialistes telle que l'organisation des loisirs «La force par la joie» (*Kraft durch Freude*) ou certaines mesures devant permettre de trouver du travail ont été analysées par des experts américains. Leurs résultats sont passés entre les mains du président des Etats-Unis dans le but d'en tirer des enseignements pour leur propre politique. Ceci renvoie troisièmement à un phénomène général qui démontre que les sociétés modernes ne se copient pas seulement au niveau politique et économique mais parfois aussi coopèrent et se font concurrence au niveau militaire. De plus les élites politiques et idéologiques s'observaient également. Elles étaient disposées jusqu'à un certain point à tirer des enseignements les unes des autres. Pour cette raison et notamment dans les sociétés

modernes, en vue de la recherche historique, il est inévitable non seulement de comparer mais aussi d'analyser les problèmes relatifs de perception mutuelle et de transferts.

Comme cela a été démontré ici, le CCC n'appartient pas aux chapitres les plus clairs du New Deal même si, aux Etats-Unis, il a jusqu'à ce jour été glorifié et que de nombreuses initiatives politiques prises au cours des soixante dernières années s'y sont directement rattachées. Il ne peut toutefois pas servir de modèle car au lieu d'avoir donné naissance à une citoyenneté active majeure et responsable en vue de renforcer la démocratie, il se basa sur une compréhension problématique des sexes, des races et de la société, orientée avant tout sur la subordination, la discipline et le contrôle.

Le service du travail national-socialiste peut encore moins revendiquer un caractère exemplaire car il se situait, comme il est dit plus haut, dans une relation trop étroite avec la politique raciste d'extermination du régime. En plus de cela, il avait une part à déterminer, dans un sens dialectique, de responsabilité dans les crimes. Car ce n'est que jusqu'en 1937-1938 que le RAD poursuivit un but essentiellement éducatif. Par la suite, tous les plans concernant la valeur des «camarades du peuple», sur base de leur valorisation dans le service du travail, durent être abandonnés. Dans d'autres institutions, le renforcement de la préparation, armée, au combat lors des dernières années d'avant guerre, conduisit en même temps à une réduction de la radicalisation et de l'utopie dans la politique à l'égard des «camarades du peuple». Par exemple, fut également abandonnée à cette époque la politique raciste du transfert de population envisagée pour la région de Rhön. Cette

déradicalisation partielle de la politique à l'égard des «camarades du peuple» allait de pair avec une radicalisation cumulative en même temps à l'encontre de tous les «étrangers à la communauté» (*Gemeinschaftsfremde*) : il est de notoriété publique qu'à ce moment là, la politique du régime devint plus sévère à l'encontre des juifs et des autres «étrangers à la communauté». Ces deux processus ne se produisirent pas seulement en même temps, mais se situèrent entre eux dans un rapport dialectique. Ce n'est que *parce que* cette représentation utopique de la société à l'égard des «camarades du peuple» n'a pas été poursuivie que le régime pu renforcer ses forces pour la persécution et la destruction des «étrangers à la communauté».

Il existait également à un troisième niveau, proche du système de la terreur, un rapport particulier entre les hommes de travail et les crimes du national-socialisme, très proche de la structure de la terreur. Cela se manifestait par exemple, pour illustrer la structure fondamentalement identique de chaque système concentrationnaire, par la mainmise des baraques du RAD pour les camps de concentration ; ou également en ce qui concerne les phases d'éducation qui, au moins dans les premiers camps de concentration, présentaient des similitudes remarquables entre les camps de prisonniers de droit commun, les camps d'éducation par le travail et ceux du service du travail. C'est donc seulement le contexte politique qui détermina si le module du camp devait servir à l'éducation et à la discipline des «camarades du peuple» ou à la punition et à la destruction des «étrangers à la communauté». Les camps eux-mêmes étaient neutres, au plan de la valeur, mais représentaient des éléments de construction polyvalents.

²⁶ Michel FOUCAULT, *Surveiller et punir. La naissance de la Prison*, Paris 1975.

La raison instrumentale qui se révélait au camp comme au travers d'une loupe se faisait remarquer à la fois par sa discrimination manichéenne et l'extermination des «étrangers à la communauté», affichant le national-socialisme en tant que forme de développement pathologique de la modernité. Le régime dans l'ensemble, ni intentionnellement ni fonctionnellement, agissait comme une modernisation importante de la société allemande. Mais il choisit par contre des moyens très rationnels et très modernes en vue d'atteindre des objectifs totalement irrationnels.

Dans ce contexte, le camp constitue un signe jusque là sous-estimé du national-socialisme. Par là, il n'est pas seulement à saisir, comme cela a été le cas jusqu'à présent dans la recherche et plus encore dans le public, en tant que système de terreur et d'extermination des «étrangers à la communauté». Car à l'«annihilation» (*Ausmerze*) s'ajoutait la «sélection» (*Auslese*) des «camarades du peuple» et, en dernier lieu, cette dernière fut connotée d'une mission éducative. Dans ce contexte se situaient également les camps de la «Jeunesse hitlérienne», des travailleurs d'état d'urgence, du corps des transports nationaux-socialistes et de nombreuses autres institutions organisées de manière similaire à ceux du service du travail. Tous ensemble, ils constituaient un réseau étroit à travers tout le Reich comme la source mentionnée au début l'indique. Les camps s'adressaient en premier lieu aux jeunes et à l'élite de l'Allemagne mais leur objectif était d'y insérer les autres «camarades du peuple». Ils se rapprochaient tous très fort du type évoqué ici du camp total. Et si le national-socialisme allemand ne se changea pas en un unique «continuum de cachots» (*Kerker-Kontinuum*)²⁶ et de camps destinés également à la partie définie positivement de la population, cela pourrait s'expliquer par la priorité donnée à la destruction des «étran-

gers au peuple» sur la discipline et la sélection des «camarades du peuple».

Samenvatting

Dit artikel vergelijkt de reacties van nazi-Duitsland en Amerika tegenover de grote depressie aan de hand van hun respectieve arbeidsdiensten. Er wordt beweerd dat het onder druk van de crisis in de jaren 1930 tot een zekere toenadering tussen de beide maatschappijtypes is gekomen. Ondanks de dramatische verschillen tussen de twee politieke regimes worden zo een aantal verbluffende gelijkenissen duidelijk.

In de beide arbeidsdiensten weerspiegelen zich de antwoorden van de betreffende maatschappijen tegenover de wereldcrisis van de jaren 1930. Om dit duidelijk te maken worden in deze bijdrage de ontstaansgeschiedenis, de programma's en de praktijk van de beide diensten met mekaar vergeleken. Duidelijke parallellen komen bijvoorbeeld tot uiting op het vlak van de praktijk: de controle en disciplineren van jonge mannen nam in beide systemen een centrale plaats in.

Naast deze vergelijkende vragen gaat deze bijdrage ook nader in op de wisselende waarnemingen en de wisselwerking tussen de beide systemen. Daarbij wordt onder meer de opmerkelijke, tot hier toe over het hoofd geziene openheid van de VSA tegenover de nationaal-socialistische sociale politiek duidelijk.

PAUL MORREN*

60 jaar VN 60 jaar ijveren voor de rechten van de mens

Kanttekeningen bij de zestigste
verjaardag van de Verenigde Naties

Een oorlogskind

Augustus 1941. Ergens op de Atlantische Oceaan ontmoeten elkaar in het geheim Winston Churchill, eerste-minister van het Verenigd Koninkrijk van Groot-Brittannië en Franklin Delano Roosevelt, president van de Verenigde Staten van Noord-Amerika. Met de inval van nazi-Duitsland in Polen was op 3 september 1939 de Tweede Wereldoorlog van start gegaan. In de lente en vroege zomer van 1940 werd haast geheel West- en Centraal-Europa bezet door de troepen van Hitler, die hierbij werd gesecondeerd door de manschappen van die

andere en nauwelijks minder brutale dictator die Benito Mussolini was. Het Verenigd Koninkrijk wist zich uit de gulzige greep te houden maar bevond zich in een zwakke positie.

Sinds juni 1941 was ook de USSR betrokken in de oorlog; de VSA waren dat nog niet maar hun president had wel duidelijk stelling gekozen. Zo pakte hij op 6 januari uit met een toespraak voor het Congres die bekendheid verwierf als de *Toespraak over de vier vrijheden* en die gelijk staat met een scherpe veroordeling van de dictatuur. Roosevelt beklemtoonde dat zowel de op het binnenland als op het buitenland gerichte politiek

* Laureaat van de Internationale prijs van de UNESCO voor het onderwijs van de rechten van de mens. Lid van de Pedagogische Commissie van de Auschwitz Stichting. Auteur van *De rechten van de mens*, (Garant, 1999) en *Het ontstaan van de Verenigde Naties* (Roularta Books, 2005).

van de VSA afgestemd is op *«een eerlijk respect voor de rechten en de waardigheid van alle naties, groot en klein. En uiteindelijk zal het recht van de moraliteit zegevieren. Voor de nabije toekomst, die we trachten veilig te stellen, kijken we uit naar een wereld die gegrondvest is op vier vrijheden.»*

De beoogde vrijheden zijn : 1. vrijheid van spreken en uitdrukking ; 2. vrijheid van geloofsovertuiging ; 3. vrijwaring van nood en 4. vrijwaring van angst.

Het is duidelijk dat men er meteen op aanstuurde om de VSA uit de koers van het isolationisme te halen, dat de dominante was geweest van de buitenlandse politiek tussen de beide wereldoorlogen. Dat wordt concreet bevestigd door de *'Land-Lease Act'* van 11 maart 1941 die de president machtigt om het Verenigd Koninkrijk met wapens en geld te ondersteunen. Een nieuwe en belangrijke stap in die richting wordt gezet in augustus 1941.

Aan boord van de 'Prince of Wales' voeren Churchill en Roosevelt besprekingen die uitmonden op het onderschrijven van het 'Atlantisch Handvest', in feite een principesverklaring en geen document dat volkenrechtelijke verplichtingen oplegt. In het achtste en laatste artikel van de overeenkomst wordt betoogd dat na de beëindiging van de vijandelijkheden *«een uitgebreid en duurzaam systeem van algemene veiligheid zal kunnen worden ingericht.»* Roosevelt laat duidelijk zijn betrachting blijken om een nieuwe en verbeterde uitgave van de Volkenbond in het leven te roepen.

Op 24 september 1941 betuigen de afgevaardigden van tien regeringen - acht van door Duitsland overrompelde landen plus de USSR en Vrij Frankrijk - hun akkoord met het Atlantisch Handvest. Nog voor het jaareinde en na de Japanse aanval op de Amerikaanse marinebasis van Pearl Harbor (7 december) worden de VSA actief betrokken in het conflict, dat aldus tot een heuse

wereldbrand uitdeint. Op 1 januari 1942 ondertekenen in Washington de VSA, het VK, de USSR en China de Verklaring van de Verenigde Naties en de dag daarop worden de vier handtekeningen aangevuld met deze van 22 andere landen die met de asmogendheden in oorlog zijn. De term *'Verenigde Naties'* duidt hier nog niet op een tussenstaatse organisatie maar moet worden geïnterpreteerd als *'naties die verenigd zijn in de oorlog'*. Wel wordt beklemtoond dat het behalen van de overwinning van essentieel belang is *«om leven, vrijheid, onafhankelijkheid en godsdienstvrijheid te verdedigen en de rechten van de mens en de gerechtigheid te vrijwaren in hun eigen zowel als in andere landen.»* Het vooruitzicht op de naoorlogse wereldorde en de noodzaak van de oprichting van een nieuwe wereldorganisatie komen in de Verklaring wel degelijk aan bod.

Aan dit laatste wordt geen twijfel overgelaten in de verklaring die wordt vrijgegeven na afloop van de bijeenkomst van de ministers van Buitenlandse Zaken van de VSA, het VK en de USSR die van 19 tot en met 30 oktober 1943 in Moskou plaats had. Het document wordt mede ondertekend door de ambassadeur van China. In artikel 4 erkennen de betrokken landen *«de noodzakelijkheid van de oprichting binnen de kortst mogelijke termijn van een algemene, internationale organisatie ... met het oog op de handhaving van de internationale vrede en veiligheid.»*

Op de oorlogskonferenties van Roosevelt, Churchill en Stalin, in Cairo en Teheran, komt de planning van een nieuwe wereldorganisatie bij herhaling ter sprake. De 'grote drie' beslissen tot de oprichting van een beperkt comité, belast met de opstelling van een ontwerp van een handvest voor een wereldorganisatie van staten. Van 21 augustus tot 7 oktober 1944 vergaderen in Dumbarton Oaks, een landgoed in

Georgetown, Washington D.C., de vertegenwoordigers van de VSA (Edward R. Stettinius), het VK (Alexander Cadogan), de USSR (Andrei A. Gromyko) en China (Wellington Koo). Het gevraagde ontwerp wordt door hen uitgewerkt. Niet over alle punten wordt eensgezindheid bereikt en bepaalde kwesties worden dan ook aan het oordeel en de beslissingen van de regeringsleiders overgelaten. Maar de structuur en de werkwijze van de nieuwe organisatie worden duidelijk afgebakend en zullen nadien, mits aanpassingen maar zonder ingrijpende wijzigingen, ook worden doorgedrukt.

Het eindverslag van Dumbarton Oaks wordt bij de opdrachtgevers ingediend die het op 9 oktober 1944 voor advies bezorgen aan de met hen geallieerde landen. Dat alles komt ter sprake op de Conferentie van Jalta, die plaatsheeft van 6 tot en met 11 februari 1945. Op dat tijdstip wordt al minder aandacht besteed aan de oorlog dan wel aan afspraken over de ordening van de zaken na afloop van het conflict. *«Wij zijn de mening toegedaan dat de overwinning in deze oorlog en de stichting van de geplande internationale organisatie de mooiste kansen uit de geschiedenis bieden om in de komende jaren voor de vrede de onontbeerlijke voorwaarden te scheppen ... Wij zijn overeengekomen om op 25 april 1945 in San Francisco een vergadering bijeen te roepen van de Verenigde Naties, die, steunend op de officieuze besprekingen van Dumbarton Oaks, het handvest van deze organisatie zal voorbereiden.»*

Van 25 april tot 26 juni 1945 vergaderen in het operagebouw van de Californische stad de vertegenwoordigers van 50 landen. In totaal worden nagenoeg 1200 voorstellen tot amendering van het basisontwerp van het handvest besproken. Een aantal worden aanvaard maar het in Dumbarton Oaks uitgewerkt concept wordt er fundamenteel

niet door gewijzigd. Tot dat concept behoort de instelling van de Veiligheidsraad met vetorecht voor de vijf grote mogendheden. De staten die daartoe niet behoren moeten zich daarbij neerleggen maar verkrijgen wel dat de organisatie zich in niet mindere mate dan voor vrede en veiligheid zou inzetten voor sociale en economische kwesties. Zo worden uiteindelijk zes hoofdorganen ingebouwd in de structuur van de organisatie: de Algemene Vergadering, de Veiligheidsraad, de Sociaal-Economische Raad, de Voogdijschapsraad, het International Gerechtshof en het Secretariaat.

Op 26 juni 1945 wordt het handvest van de Organisatie van de Verenigde Naties in een plechtige slotzitting van de conferentie goedgekeurd. Een paar randbemerkingen dringen zich op. Op het ogenblik dat de conferentie van San Francisco van start ging, is de Tweede Wereldoorlog nog niet afgelopen. Achteraf is dit een wijs besluit gebleken. Als het ware gedoemd tot verstandhouding en samenwerking in de benarde oorlogsomstandigheden, was het lang niet zeker dat de geallieerde mogendheden en vooral de 'groten' onder hen na afloop van de vijandelijkheden eenzelfde eensgezindheid zouden opbrengen. Overigens waren de eerste symptomen van wat zich zou ontwikkelen tot de koude oorlog reeds duidelijk aan de oppervlakte gekomen. In San Francisco stonden ze een uiteindelijke consensus niet in de weg. Midden haar werkzaamheden mocht de conferentie het nieuws van de onvoorwaardelijke capitulatie van Duitsland vernemen (7 mei). Het was meer dan anderhalve maand na de slotzitting dat ook Japan de strijd staakte, waarmee een einde kwam aan de Tweede Wereldoorlog.

Met de 'Atlantische' ontmoeting van Roosevelt en Churchill in augustus 1941 was het allemaal begonnen. Geen van deze beide staatslieden heeft het handvest mogen

ondertekenen. Franklin Delano Roosevelt is overleden op 12 april 1945, twee weken voor de opening van de conferentie. Het was zijn opvolger, Harry S. Truman, die namens het gastland de honneurs mocht waarnemen. Als een eerbetuiging aan de man die meer dan wie ook de stichting van de organisatie heeft doorgedrukt, werd de door hem bedachte naam 'Organisatie van de Verenigde Naties' aanvaard. Later werd overeengekomen zich te bedienen van de term *The United Nations*, *Les Nations Unies*, (De Verenigde Naties), maar naast de afkortingen UN, NU, (VN) zijn ook UNO en ONU in gebruik gebleven. Ook Winston Spencer Churchill, die andere grote protagonist van de Verenigde Naties, heeft zijn handtekening niet onder het handvest geplaatst: na een verkiezingsnederlaag in eigen land moest hij de baan ruimen voor Clement Attlee.

In San Francisco was overeengekomen dat het handvest van kracht zou worden nadat het zou zijn geratificeerd door 26 staten (de helft plus één van de aan de conferentie participerende staten). Dit quorum werd bereikt op 24 oktober 1945 en dat is dan ook de datum waarop de Verenigde Naties officieel zijn gaan bestaan. Sindsdien wordt 24 oktober jaarlijks gecelebreerd als 'de dag van de Verenigde Naties'. De eerste Algemene Vergadering werd gehouden in Londen met de Belg Paul-Henri Spaak in de voorzittersstoel.

Een hoofdopdracht : de rechten van de mens

Het 'Vier Vrijhedenprogramma' van Roosevelt en het Atlantisch handvest leggen, zoals hierboven betoogd, de nadruk op de rechten van de mens. De Tweede Wereldoorlog was niet op de eerste plaats een krijg met territoriale ambities maar had als inzet de vraag of Europa en een groot deel

van de wereld voortaan zouden leven in een dictatuur of in een democratie. Hij werd door generaal Eisenhower, opperbevelhebber van de geallieerde strijdkrachten, bestempeld als 'de kruistocht voor de rechten van de mens'. Zeer terecht, want als men de gruwel van de dictatuur in een allesomvattende omschrijving wil samenbundelen, dan is het wel in de vaststelling dat ze de negatie is van de rechten van de mens.

In de aanloop naar de conferentie van San Francisco werd telkens de idee beklemtoond dat bevestiging en herstel van de mensenrechten de hoeksteen moest vormen in de opbouw van de naoorlogse wereld. Maar er is meer. Toen de conferentie van start ging was er al wel een en ander bekend over het systeem van de concentratie- en uitroeiingskampen. Terwijl de conferentie haar beslag kreeg, rukten aan het oostelijk en het westelijk Europees front de geallieerde legers in versneld tempo op, waarbij een na een de kampen werden bevrijd en hun hallucinerende werkelijkheid werd onthuld. Het was voor de deelnemers aan de conferentie van San Francisco een spoorslag te meer om de behartiging van de rechten van de mens als een hoofdopdracht in te schrijven in het handvest van de VN.

In overeenstemming met hun handvest en met het gebeuren sinds hun ontstaan, zijn de Verenigde Naties in hoofdzaak begaan met drie grote actievelden, die overigens aan elkaar gelinkt zijn: veiligheid, ontwikkeling en de rechten van de mens. De bekommernis voor de laatstgenoemde opdracht moge al onmiddellijk blijken uit de preambule van het handvest, waarin we lezen:

«Wij, de Volken van de Verenigde Naties, vastbesloten komende generaties te behoeven voor de gesel van de oorlog ...en opnieuw ons vertrouwen te bevestigen in de fundamentele rechten van de mens, in de waardigheid en de waarde van de menselijke

persoon, in gelijke rechten voor mannen en vrouwen ...»

In hoofdstuk I, te beginnen met artikel 1, worden doelstellingen en beginselen bepaald, waarbij :

«3. Internationale samenwerking tot stand te brengen ... bij het bevorderen en stimuleren van eerbied voor de rechten van de mens en van fundamentele vrijheden voor allen, zonder onderscheid naar ras, geslacht, taal of godsdienst.»

Dit wordt opnieuw bevestigd in artikel 13 en wel als een opdracht van de Algemene Vergadering. En in artikel 55 onder de hoofding 'Internationale economische en sociale samenwerking'. In de hoofdstukken over de Economische en Sociale Raad (artikels 62 en 68) en het Internationale Trustschapstelsel (artikel 76) wordt eveneens de zorg van de VN voor de mensenrechten beklemtoond.

Als eerste opdracht belastte de Algemene Vergadering de VN met het opstellen van een verklaring van de rechten van de mens die tot alle staten en de gehele wereldbevolking zou worden gericht. Een commissie ad hoc werd in het leven geroepen ; haar werk werd voorgelegd aan de lidstaten, onderzocht in de Sociaal en Economische Raad, besproken in de Algemene Vergadering. Op 10 december 1948 keurde laatstgenoemde instantie, in vergadering bijeen in Parijs - precies Parijs ! - de *Universele Verklaring van de rechten van de mens* goed, een baanbrekend document waarnaar nog steeds en aanhoudend met eerbied en overtuigingskracht wordt verwezen.

Het gaat in feite om een *verklaring* en dus houdt ze voor de onderschrijvende partijen geen enkele verplichting in. Waaraan dankt de Universele Verklaring dan wel haar waarde ? Om te beginnen aan het feit dat ze de eerste van haar soort is die zich tot het geheel van de mensheid richt. Vervolgens aan de duidelijke bevestiging van moeizaam ver-

worven waarden die schaamteloos met de voeten werden getreden maar ook twijfel hadden doen rijzen. Beslist ook omdat de in een bondige stijl en in een bevattelijke taal opgestelde preambule en 30 artikelen als het ware een visie op een programma voor de toekomst inhouden. Tot de verdiensten behoort alvast ook de vaststelling dat de tekst - of moeten we van een boodschap gewagen - alle aspecten van het mens-zijn behandelt en zich richt tot staten, gemeenschappen en individuen.

In het kader van deze bijdrage leggen we in het bijzonder de nadruk op een tweetal artikels.

«Artikel 3. Een ieder heeft recht op leven, vrijheid en onschendbaarheid van zijn persoon.»

Artikel 5. Niemand zal onderworpen worden aan foltering, noch aan een wrede, onmenselijke of onterende behandeling of bestraffing.»

Voor de Verenigde Naties was de Universele Verklaring het noodzakelijke en principiële uitgangspunt dat moest worden aangevuld met documenten die een bindend karakter zouden hebben en met een stel van uitvoeringsmodaliteiten en een gerechtelijk orgaan voor onderzoek en mogelijke veroordeling. Het einddoel is nog niet bereikt maar we kunnen met voldoening vaststellen dat de VN een flink eind op de uitgestippelde weg is gevorderd, alleszins een heel stuk verder dan allicht de grootste optimist in 1948 had durven verhoppen. Gemakkelijk is dit niet in zijn werk gegaan : de rechten van de mens zijn een gevoelige materie en de heersende Koude Oorlog stak menige stok in de wielen. Van een tijdelijke détente kon worden gebruik gemaakt om op 16 december 1966 twee pacten te laten goedkeuren, wat in de Algemene Vergadering met eenparigheid van stemmen is gebeurd.

Het betreft :

- het Internationaal Pact inzake sociale, economische en culturele rechten ;
- het Internationaal Pact inzake burgerlijke en politieke rechten ;
- het Facultatief Protocol behorend bij het Internationaal Pact inzake burgerlijke en politieke rechten.

In deze pacten, gelijkgesteld met verdragen en dus met bindende waarde voor de onderschrijvende partijen, worden de artikels van de Universele Verklaring hernomen en geëxpliciteerd.

Art. 7. Niemand mag worden onderworpen aan foltering en aan wrede, onmenselijke of vernederende behandeling of bestraffing. In het bijzonder mag niemand, zonder zijn in vrijheid gegeven toestemming, worden onderworpen aan medische of wetenschappelijke experimenten.

Art. 8 (3). Niemand mag gedwongen worden dwangarbeid of verplichte arbeid te verrichten.'

Voor de Verenigde Naties zijn de Universele Verklaring en de pacten de basisdocumenten in hun ijveren voor de bescherming van de mensenrechten. Maar wat terzake werd gepresteerd is veel omvattender. Hierboven werd gewag gemaakt van de oprichting in 1946 van de *Commissie voor de rechten van de mens*. Haar samenstelling en actieveld werden inmiddels aanzienlijk gewijzigd. Na voorafgaande verhogingen van het aantal leden, zijnde vertegenwoordigers van lidstaten, werd dit aantal in 1992 verhoogd tot 53. Het toegekende mandaat beslaat drie jaar, met dien verstande dat om het jaar een derde van het bestand wordt vernieuwd. Alles wat te maken heeft met mensenrechten behoort tot de bevoegdheid van de Commissie. Essentieel zijn dat twee domeinen: normatieve arbeid en controle. Voorbereiden van studies, opstellen van aanbevelingen, ontwerpen van basisteksten voor internationale instrumenten behoren tot

de eerstgenoemde opdracht. Opvallend is wel dat de jongste jaren het de controleactiviteit is die de meeste aandacht van de Commissie krijgt. Die kan themagericht zijn, waarbij de situatie van een bepaald recht grensoverschrijdend wordt onderzocht of landgericht, waarbij de situatie van de mensenrechten in een bepaald land wordt ontleed. De eerbiediging van de mensenrechten overal ter wereld blijft een pijnlijk zorgenkind. Secretaris-generaal Kofi Annan ontvouwde recentelijk plannen tot hervorming van de Commissie omdat daarin nogal wat vertegenwoordigers zitting hebben van lidstaten die het zelf niet zo nauw nemen met het naleven van de normen die ze verondersteld worden te verdedigen ...

De VN doen een beroep op speciale rapporteurs en werkgroepen over mensenrechten. De mensen die hierin optreden doen dat uit persoonlijke naam en niet als vertegenwoordiger van een lidstaat. Ze onderzoeken en rapporteren over de situatie van de mensenrechten in bepaalde landen of de eerbiediging van een bepaald recht wereldwijd.

In 1994 werd het ambt ingesteld van Hoge Commissaris van de VN voor de rechten van de mens. Het ambt werd ingebouwd in de structuur van het VN-Centrum voor de rechten van de mens, dat een onderdeel is van het Secretariaat van de Verenigde Naties. Titularis sinds 2004 en voor een periode van vier jaar is Louise Arbour uit Canada. De Hoge Commissaris en zijn medewerkers van het Bureau van de Hoge Commissaris voor de rechten van de mens hebben de verantwoordelijkheid voor alle activiteiten van de VN die met mensenrechten te maken hebben en waartoe ook technische samenwerking met en adviesverlening aan lidstaten behoort. Alle VN-instanties die te maken hebben met de rechten van de mens zijn ondergebracht in de Europese zetel van de organisatie, die in Genève is gevestigd. De

VN hebben rechtbanken opgericht voor de beoordeling van misdaden tegen de mensheid maar die hebben een tijdelijk karakter en hun optreden is afgestemd op een bepaald land of regio (voormalig Joegoslavië, Rwanda). Tot de oprichting van een Internationaal Strafgerechtshof werd in 1998 beslist maar het is niet gemakkelijk om haar in werking te laten treden. Er zijn lidstaten die een mogelijke veroordeling schuwen en verklaard hebben het Hof niet te zullen erkennen. Inmiddels kan niet worden ontkend dat aanbevelingen en negatieve vaststellingen die door de Commissie wereldwijd worden bekend gemaakt door de betrokken staten beslist niet welwillend worden ontvaard.

Tot de activiteiten van de VN inzake mensenrechten behoort ook de organisatie van wereldconferenties. Deze van Teheran in 1968 en van Wenen in 1993 zijn wezenlijk ingrijpend geweest in die zin dat ze nieuwe impulsen hebben gegeven aan het optreden van de organisatie. Tot dat optreden behoort alvast de goedkeuring van een aantal normatieve instrumenten die aantonen dat de wereldorganisatie het volkenrecht met reuzenschreden heeft vooruitgeholpen. De Aanbevelingen hebben niet echt een bindende kracht maar werken wel inspirerend en stralen grote morele kracht uit. De Conventies, Pacten, Verdragen hebben uiteraard wel bindende kracht voor de lidstaten die ze hebben geratificeerd. Uit de door het aantal en de variëteit indrukwekkende lijst lichten we deze die ongetwijfeld de belangstelling van een organisatie als de Auschwitz Stichting zullen genieten.

- *Resoluties van de Algemene Vergadering ter bevestiging van de algemene principes van het internationaal recht als toepasselijk in de behandeling van oorlogsmisdaden en misdaden tegen de mensheid (1946-1947).*

- *Conventie inzake het voorkomen en bestraffen van de misdaad van genocide (1948).*
- *Universele Verklaring van de rechten van de mens (1948).*
- *Conventie inzake de afschaffing van de mensenhandel en de uitbuiting van anderen in de prostitutie (1949).*
- *Conventie inzake het politiek recht van de vrouw (1952).*
- *Protocol tot amendering van de Conventie inzake slavernij die op 25 september 1926 in Genève werd ondertekend (1953)*
- *Minimum standaardregels voor de behandeling van gevangenen (1954).*
- *Bijkomende Conventie inzake de afschaffing van de slavernij, de slavenhandel en instellingen en praktijken die met slavernij vergelijkbaar zijn (1956).*
- *Conventie inzake de afschaffing van dwangarbeid (1957).*
- *Verklaring van de rechten van het kind (1959).*
- *Verklaring van de Verenigde Naties inzake de uitschakeling van alle vormen van racistische discriminatie (1963).*
- *Verklaring inzake de bevordering onder de jongeren van de idealen van vrede, wederzijdse eerbiediging en verstandhouding onder de volken (1965).*
- *Internationale Conventie inzake de uitschakeling van alle vormen van rassendiscriminatie (1965).*
- *Internationaal Pact inzake economische, sociale en culturele rechten (1966).*
- *Internationaal Pact inzake burgerlijke en politieke rechten (1966).*
- *Verklaring inzake de uitschakeling van vrouwendiscriminatie (1967).*
- *Proclamatie van Teheran inzake de bevordering van de rechten van de mens (1968)*

- *Conventie inzake de niet-toepasselijkheid van statutaire beperkingen met betrekking op oorlogsmisdaden en misdaden tegen de mensheid* (1968).
- *Internationale Conventie inzake de afschaffing en de bestraffing van de misdaad van de apartheid* (1973).
- *Principes van internationale samenwerking in het opsporen, de arrestatie, de uitlevering en de bestraffing van personen die zich schuldig hebben gemaakt aan oorlogsmisdaden en misdaden tegen de mensheid* (1973).
- *Verklaring inzake de bescherming van vrouwen en kinderen in noodsituaties en gewapende conflicten* (1974).
- *Verklaring inzake de bescherming van eenieder tegen foltering en andere wrede, onmenselijke en ontorende behandeling en bestraffing* (1975).
- *Verklaring inzake de rechten van fysiek gehandicapte personen* (1975).
- *Verklaring inzake ras en rasvooroordel* (1978).
- *Verklaring inzake fundamentele principes met betrekking op de bijdrage van de massamedia tot de versterking van de vrede en de internationale verstandhouding, de bevordering van de rechten van de mens en de bestrijding van racisme, apartheid en aansporing tot oorlogvoering* (1978).
- *Conventie inzake de uitbanning van alle vormen van vrouwendiscriminatie* (1979).
- *Verklaring inzake de uitbanning van alle vormen van onverdraagzaamheid en discriminatie die steunen op godsdienst of geloof* (1981).
- *Principes van geneeskundige ethiek die relevant zijn voor het optreden van geneeskundig personeel, in het bijzonder geneesheren, in de bescherming van gevangenen en gearresteerden tegen foltering en andere wrede, onmenselijke en ontorende behandeling of bestraffing* (1982).
- *Verklaring van het recht van de volken op vrede* (1984).
- *Conventie inzake foltering en andere wrede, onmenselijke en ontorende behandeling of bestraffing* (1984).
- *Internationale Conventie inzake de apartheid in de sport* (1985).
- *Conventie inzake de rechten van het kind* (1989).
- *Resolutie van de Veiligheidsraad tot instelling van een Internationaal Strafgerechtshof voor de vervolging van personen die verantwoordelijk zijn voor ernstige schendingen sinds 1991 van het humanitaire recht op het grondgebied van het voormalige Joegoslavië* (1993).
- *Verklaring van Wenen en actieprogramma* (1993).
- *Resolutie van de Algemene Vergadering inzake het derde decennium voor de bestrijding van racisme en rassendiscriminatie, 1993-2003* (1993).
- *Resolutie van de Algemene Vergadering inzake de instelling van het ambt van Hoge Commissaris van de Verenigde Naties voor de rechten van de mens* (1993).
- *Resolutie van de Veiligheidsraad inzake de instelling van een Internationaal Strafgerechtshof voor het berechten van personen die verdacht worden verantwoordelijk te zijn voor genocide en andere ernstige schendingen van het humanitaire recht in Rwanda of de buurlanden* (1994).
- *Resolutie van de Algemene Vergadering inzake de uitroeping van een periode van tien jaar van start gaande op 1 januari 1995, als het Decennium van de Verenigde Naties voor opvoeding inzake de rechten van de mens* (1994).

- *De diplomatieke conferentie van gezagdragers keurt het Statuut van Rome inzake Het Internationale Strafgerechtshof, met zetel in Den Haag, goed (1998).*

Deze en andere documenten in verband met de mensenrechten werden totnogtoe haast alle door meer dan 150 staten geratificeerd. De 'Conventie inzake foltering' moet het voorlopig met 139 onderschrijvingen stellen.

Tot slot wensen we de aandacht te vestigen op de *Milleniumverklaring van de Verenigde Naties*. Als afronding van de grootste bijeenkomst van staats- en regeringsleiders die ooit werd gehouden kwam dit document tot stand en werd aansluitend op 6 september 2000 unaniem goedgekeurd door de vertegenwoordigers van de 191 lidstaten die zitting hebben in de Algemene Vergadering. Bedoeling was naar aanleiding van de eeuwwende een aantal waarden en uitgangspunten te bevestigen of te bepalen en die te laten volgen door een concreet actieprogramma dat werd gebundeld in acht titels.

«Wij, staatschefs en regeringsleiders, ... 2. erkennen dat wij, naast afzonderlijke verantwoordelijkheden jegens de samenleving in onze eigen landen, ook de gezamenlijke verantwoordelijkheid hebben om de beginselen van menselijke waardigheid, gelijkheid en billijkheid te schragen op mondiaal niveau Wij zijn vastbesloten om in de wereld een rechtvaardige en duurzame vrede te bewerkstelligen ... Wij zullen onszelf nieuw wijden aan ... de eerbiediging van de mensenrechten en fundamentele vrijheden ; de eerbied voor de gelijke rechten van allen zonder onderscheid van ras, geslacht, taal of geloofsovertuiging ...

5. Wij menen dat vandaag de voornaamste uitdaging erin bestaat te bewerkstelligen dat de mondialisering een positieve kracht wordt voor alle mensen op aarde ...»

Dit zijn uittreksels uit titel I 'Waarden en uitgangspunten' De belangstellingsvelden van de andere titels zijn respectievelijk : II. Vrede, veiligheid en ontwapening ; III. Ontwikkeling en uitbanning van armoede ; IV. Ons gemeenschappelijk leefmilieu beschermen ; Titel V. Mensenrechten, democratie en goed bestuur. «24. *Wij zullen geen middel onbenut laten om de democratie te bevorderen en het respect voor recht en wet te vergroten, evenals het respect voor alle internationaal erkende mensenrechten en fundamentele vrijheden, met inbegrip van het recht op ontwikkeling ...» ; VI. De kwetsbaren beschermen ; VII. Tegemoetkomen aan de bijzondere noden van Afrika ; VIII. De Verenigde Naties sterker maken.*

In 2005 bestaan de Verenigde Naties zestig jaar. Een terugblik leert ons

1° dat de structuur van de organisatie voor aanpassing vatbaar is : administratie, begroting, samenstelling van de Veiligheidsraad, voortbestaan van de Trustschapsraad, Commissie van de mensenrechten, ... ;

2° dat de organisatie inzake het verzekeren van vrede en veiligheid niet alle verwachtingen die konden en kunnen gekoesterd worden heeft ingelost.

Maar die terugblik leert tevens

1° dat de Verenigde Naties hun onmisbaarheid hebben bewezen in het ingewikkelde en veelzijdige spel van de tussenstaatse betrekkingen ;

2° dat ze naast mislukkingen en tekortkomingen in veel grotere mate successen hebben geboekt ; in vele domeinen :

3° dat ze op de eerste plaats belangstelling, vertrouwen en aanmoediging verdienen door hun normatief, controlerend, terechtwijzend en bestraffend optreden met betrekking op de rechten van de mens, het hoogste goed waarover individuen en gemeenschappen beschikken.

Op 24 oktober 2005 wordt plechtig de zestigste verjaardag van de Verenigde Naties herdacht. Vooraf wordt in september een ‘conferentie op het hoogste niveau’ gehouden waarop men zal terugblikken op het zestigjarig bestaan maar vooral aandacht besteden aan de versterking van de organisatie en haar actieplannen voor de toekomst.

In zijn toespraak naar aanleiding van de vijftigste verjaardag van de Universele Verklaring van de rechten van de mens verklaarde Secretaris-generaal Kofi Annan o.m. :

«De geschiedenis van de rechten van de mens is de geschiedenis van de Verenigde Naties. De principes en voorschriften van de Universele Verklaring van de Rechten van de Mens zijn de leidraad en een informatiebron van elke daad die binnen de Verenigde Naties wordt gesteld. Ze inspireren ons om meer te doen voor een groter aantal. Ze rechtvaardigen onze overtuiging dat onze zaak rechtvaardig is en het lot dat haar wordt beschoren de maatstaf van de mens is.»

De Universele Verklaring van de Rechten van de Mens, 10 december 1948

De Universele Verklaring bestaat uit een preambule en 30 artikels. In de preambule wordt gesteld dat de erkenning van gelijke en onvervreembare rechten de grondslag is voor de vrijheid, gerechtigheid en vrede, dat de minachting van de rechten heeft geleid tot barbaarse handelingen en, dat de vrijheid van meningsuiting en geloof en de vrijwaring van vrees en gebrek voor ieder mens het hoogste ideaal zijn, dat het van het hoogste belang is dat de rechten van de mens worden beschermd door het recht, dat vriendschappelijke betrekkingen tussen de naties moeten worden bevorderd, dat de volken van de Verenigde Naties in het hand-

vest hun vertrouwen in de fundamentele rechten hebben bevestigd en zich hebben verbonden om gezamenlijk die rechten te bevorderen.

In artikels 1 en 2 wordt bevestigd dat alle mensen vrij en gelijk in waardigheid worden geboren en zonder uitzondering aanspraak kunnen maken op alle rechten die in de Verklaring werden vastgelegd.

De artikels 3 tot en met 21 sommen de politieke en burgerlijke rechten op :

- recht op leven, vrijheid en veiligheid ;
- vrijwaring van slavernij en horigheid ;
- vrijwaring van foltering en mensonterende behandeling ;
- het recht als persoon erkend te worden voor de wet, aanspraak te maken op rechtshulp, gevrijwaard te zijn van willekeurige arrestatie, detentie of verbanning, verzekerd te zijn van een eerlijke en openbare behandeling van zijn zaak, voor onschuldig te worden versleten tot het tegendeel is bewezen ;
- vrijwaring van inmenging in persoonlijke aangelegenheden, in het gezin, de woning, de briefwisseling en van aantasting van de goede naam ;
- vrijheid van beweging, recht eender welk land te verlaten en daarnaar terug te keren ; recht op een nationaliteit ;
- recht een gezin te stichten, recht op eigendom ;
- recht op vrijheid van gedachte, geweten en godsdienst, op vrijheid van mening en meningsuiting ; recht op vrijheid van vreedzame vereniging ;
- recht op deelneming aan het bestuur van het land.

De artikels 22 tot 27 bepalen de sociale, economische en culturele rechten :

- recht op maatschappelijke zekerheid ;

- recht op arbeid, op gelijk loon voor gelijk werk, op aansluiting bij een vakbond ;
 - recht op rust en vrije tijd ;
 - recht op een fatsoenlijke levensstandaard ;
 - recht op onderwijs ;
 - recht op participatie in het culturele leven.
- Afgesloten wordt met artikels 28 - 30 :
- recht op het bestaan van een maatschappelijke en internationale orde die het genot van de rechten en vrijheden waarborgt ;
 - erkenning van plichten ;
 - verbod van interpretatie van de Verklaring met het doel haar te ontcrachten.

Synthèse

A l'occasion du soixantième anniversaire de la création des Nations Unies, Paul Morren relate dans son article le contexte dans lequel cette institution internationale a été créée. Dans le cadre de la guerre contre les puissances de l'Axe, les représentants des Etats-Unis, de la Grande Bretagne, de l'Union Soviétique et de la Chine avaient d'abord en vue la création d'une association des Etats alliés, mais dans le même temps se profilait déjà la création d'une nouvelle association mondiale pour assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationale. Après l'accord des trois grands - Roosevelt, Churchill, Staline - cette association prit forme lors de la conférence de San Francisco en fin juin 1945. A côté de la sécurité et du développement, l'autre objectif majeur de l'ONU était le respect des droits de l'homme. Cet objectif a trouvé sa finalité avec la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme le 10 décembre 1948.

REGULA CHRISTINA ZÜRCHER*

Les exécuteurs à Auschwitz

Le personnel SS des installations d'extermination massive**

1. Introduction

«Femmes torturées, enfants brûlés. Je ne parle pas du côté éthique – je ne suis pas si naïf. Ce qui m'intéresse, c'est le côté psychologique : Qu'est-ce qui se passe dans la tête d'un homme quand il brûle le corps d'un enfant ? Il doit bien avoir quelques pensées, il lui faut une justification. Donc, qu'est-ce qui lui vient à l'esprit ? Et après, que raconte-il à sa femme, à sa fiancée, à ses parents ? Est-ce qu'un tel homme rentre à la maison le soir chez sa femme et ses enfants et dit : «Aujourd'hui j'ai brûlé cinquante bébés ?» Et sa femme – comment réagit-elle ? Que pense un tel homme, quand il pose la tête sur son oreiller ? J'aimerais bien savoir ce qui vient à l'esprit d'un tel monstre».

Extrait de Isaac B. SINGER, *Schatten über dem Hudson* (Ombres sur l'Hudson)¹.

Ces questions, avec lesquelles Isaac B. Singer confronte le personnage de son roman, Stanislaw Luria, dans le New York de l'immédiat après-guerre, font partie des questions centrales de l'histoire contemporaine : Qu'est-ce qui poussa, en plein 20^e siècle, un peuple civilisé comme les Allemands à tuer environ six millions d'hommes, surtout des Juifs ?

Les scientifiques qui étudient ces questions ne doivent pas prétendre pouvoir y donner des réponses définitives. Le philosophe italien Giorgio Agamben déconseille de réduire les témoignages sur les camps d'extermination aux éléments réels dont ils sont constitués, car la réalité est tellement inimaginable : «L'aporie d'Auschwitz est l'aporie de la connaissance de l'histoire même»². Mais c'est justement le manque de com-

préhension et d'explication qui est à l'origine de la nécessité de s'en occuper sans cesse et dans le sens d'Agamben, de devoir chercher, seulement avec modestie, des «points de repères»³.

Cet article contient le portrait sommaire d'un groupe de SS⁴ qui ont mis en œuvre l'extermination massive à Auschwitz⁵. A cette fin, une méthode micro-historique - semblable à l'histoire du quotidien - a été suivie, en posant la question de la contribution des différents individus au massacre collectif et à la manière dont ils commettaient leurs actes criminels (chap. 2). Leur vie quotidienne sera également présentée (chap. 3). En soulignant le rôle de l'individu, comme chez Christopher R. Browning et Daniel J. Goldhagen⁶ qui ont examiné les commandos d'exécution à l'Est, les personnages paraissent en tant que «sujets», c'est à dire en tant qu'acteurs autonomes. Cependant, je ne veux pas ignorer que des individus sont également toujours des «objets» évoluant dans un environnement fixe avec une marge de manœuvre limitée⁷. En procédant de cette manière, il est plus facile d'établir les questions sur l'organisation de l'extermination (chap. 2), sur le milieu social des criminels (chap. 4), sur leur idéologie (chap. 5) et sur leur marge d'action (chap. 6) dans le cadre de l'histoire structurale pratiquée jusqu'à présent par la majorité des scientifiques. Evoquant la question de la motivation de leurs actes, de leurs réactions et de leurs stratégies de légitimation - une question récurrente - la perspective de l'histoire des mentalités sera également abordée.

En liant les perspectives micro- et macro-historiques, on conçoit les criminels comme des acteurs qui n'agissent ni exclusivement de leur propre initiative, ni comme de pures marionnettes. Les acteurs étaient simultanément objet et sujet. Ils percevaient leur réalité et en même temps la produisaient. Il

faut montrer dans quelle mesure les acteurs pouvaient agir et comment ils utilisèrent cette «marge de manœuvre».

Une des raisons pour lesquelles la recherche historique n'a accordé que peu d'attention au personnel des camps de concentration jusqu'à présent est due à la difficulté de remonter aux sources. Certes dans le «Reichssicherheitshauptamt» (RSHA, administration centrale de la sécurité du Reich) comme à Auschwitz même, une administration bureaucratique tenait une comptabilité scrupuleuse (masquée le plus souvent sous des termes la dissimulant), mais ces documents furent pour la plupart délibérément détruits lorsque la défaite se profila⁸. Les rares journaux intimes, les lettres et mémoires des SS⁹, les documents du personnel du Führer¹⁰, les témoignages devant les autorités d'enquête et les tribunaux pendant le procès d'Auschwitz¹¹, ainsi que les ordres du camp et de la kommandantur presque entièrement conservés¹², permettent de reconstruire une image détaillée et surprenante du quotidien à Auschwitz et d'accumuler des indications sur la mentalité des criminels. Chacun de ces types de sources a ses avantages et ses désavantages caractéristiques mais ont en commun d'être tous rédigés pour des motifs extrêmement spécifiques et sous des perspectives subjectives. Ils doivent être interprétés selon les règles de l'herméneutique, être lus d'une manière très critique, et comparés les uns aux autres. Pour cela, les témoignages publiés des prisonniers du Sonderkommando¹³ (écrits d'Auschwitz¹⁴, mémoires de l'immédiat après-guerre¹⁵, interviews des années 1980 dans le cadre de l'histoire orale¹⁶, témoignages devant des enquêteurs) et d'autres prisonniers d'Auschwitz qui étaient en contact immédiat avec les SS à Birkenau sont d'une valeur inestimable. Ces sources nous donnent un grand avantage sur Goldhagen et Browning en ce qui concerne l'analyse du

personnel des installations d'extermination massive et la recherche portant sur les criminels. Au contraire des exécutions collectives au cours desquelles des criminels anonymes apparaissaient en ville, accomplissaient leurs actes sanglants et disparaissaient en ne laissant guère d'observateurs, pour l'analyse des camps d'extermination on peut se référer à un nombre considérable de témoignages. Cette confrontation de l'auto-promotion de la SS avec les récits des prisonniers est impérative afin d'éviter tout soupçon quant à cette méthode de recherche qui, portant sur les criminels, n'a pour finalité de détourner l'attention de l'extermination massive¹⁷. Le but n'est pas de nier les expériences des victimes où éveillant, par empathie, de la compréhension pour les actes des criminels ; il reste clair que rendre plus compréhensible des actes et des façons de penser ne constitue pas une approbation.

Le philosophe Günther Anders a écrit : *«Aussi les meurtriers [...] ne doivent pas être dépersonnalisés, ils sont également - même si ce ne sont pas des «personnes» morales au sens Kantien - des individus qui ont un «droit» - au sens Hégélien - qu'on leur demande des comptes à eux personnellement»*¹⁸. L'auteur du présent article justifie son étude sur les SS à Auschwitz par une volonté de poser des questions sur leur responsabilité, tout en ayant conscience du fait qu'elle effectue ainsi - comme Martin Broszat l'avait exprimé - un «acte de haute voltige»¹⁹.

Un premier problème terminologique se pose. Bien que le personnel des installations d'extermination massive commettait un meurtre collectif, les termes «tuer» ou «meurtre» ne peuvent être utilisés pour ce type d'actes. Du point de vue juridique, ces termes ne correspondraient qu'aux étapes séparées de leur «travail» (l'introduction du gaz ou les exécutions) ; la plupart des criminels ne seraient impliqués que pour «com-

plicité de meurtre». Dans ce qui suit, le terme «travail» sera utilisé pour décrire les activités dans les installations d'extermination massive. Le choix de cette terminologie est motivé par le fait que de cette manière l'image que le personnel de la SS se faisait de soi-même serait reflétée au mieux. Il faut toujours cependant rester conscient du fait qu'il s'agissait d'un travail très spécifique, un «travail d'extermination» et un meurtre collectif. Selon Agamben, ce sont les euphémismes mêmes autour de la «fabrication de cadavres» qui constituent la spécificité d'Auschwitz, le «vrai nom de la terreur». Par le fait qu'au camp il ne s'agissait pas de mourir mais de produire en série des cadavres, on privait le mort de toute dignité, ce qui est beaucoup plus honteux²⁰.

2. Le service dans les installations d'extermination massive

Une perspective d'histoire structurelle a conduit les historiens à estimer que les allemands n'auraient pas été en mesure de commettre l'assassinat de millions de personnes sans les acquis de la technologie moderne, d'une bureaucratie efficace, d'une forte division du travail et d'une rationalité dans tous les domaines de la société²¹. Raul Hilberg décrit un processus quasi automatique d'extermination par étape qui était organisé communément par les institutions de la société nationale-socialiste²². Par conséquent il fut l'un des premiers historiens à caractériser le procès d'homicide par la métaphore de «chaîne de destruction»²³. Observé de l'extérieur, Auschwitz se présentait comme une «*extension objective et sobre du système européen de l'usine*»²⁴. Les opérations du centre d'extermination ressemblaient à plusieurs égards aux méthodes complexes de la production en masse d'une fabrique moderne : à partir de l'arrivée à la rampe, la marche

par les salles de déshabillage, la chambre à gaz, l'introduction du gaz, l'évacuation des chambres à gaz, la «récolte» des dents en or et des cheveux, et finalement l'incinération des cadavres. Comme sur une chaîne de montage, le processus d'extermination se déroula en évitant les «bouchons» et par une forte division de travail. La dernière phase de l'extermination est bien connue et ne sera pas décrite ici.

Au niveau individuel des criminels qui effectuaient l'extermination, l'image de l'usine se propose également comme métaphore. Au travers de l'industrialisation du meurtre collectif, les criminels ne se voyaient plus comme des exécuteurs mais comme des «travailleurs» ou plutôt comme des «employés»²⁵. Les SS employés auprès des crématoires faisaient partie de l'administration du camp, laquelle se divisait en six sections suivant le prototype mis en place à Dachau²⁶. Comme l'instruction pour le procès d'Auschwitz le montra, la kommandantur était le principal responsable pour l'organisation des installations d'extermination²⁷, mais il y avait une collaboration étroite avec les autres sections. Pour les activités correspondantes, on préférait des personnes qui possédaient des qualifications conformes²⁸.

Une distribution des tâches et des horaires clairs de service aidaient les SS à croire à la normalité de leur fonction. Pendant les interrogatoires du procès d'Auschwitz, les SS insistaient donc toujours sur le fait qu'ils n'aient fait que ce qui leur avait été demandé. Klaus Dylewski, interprète dans la section politique de l'administration des camps de concentration, déclara par exemple que «*La sélection à la rampe était la fonction de la direction des camps d'arrestation et pas de la section politique. En raison de cela, je n'ai fait ni sélections ni propositions parce que cela n'incombait pas du tout à mes attributions*»²⁹. Les hommes arguèrent encore

qu'un refus aurait été futile, puisqu'il y aurait toujours eu quelqu'un d'autre pour accomplir la tâche³⁰. Car les hommes, individuellement, n'effectuant que des étapes du travail, pouvaient croire que leur contribution n'était pas décisive. Ainsi le membre de la SS qui établissait les horaires de service pour les «désinfecteurs» (un euphémisme pour les SS chargés de l'introduction du gaz), par exemple, ne se sentait pas coupable : «*Lorsqu'on me reproche d'avoir peut-être participé aux gazages des hommes pour avoir attribué les quatre SS du commando de gazage au soi-disant service spécial, je déclare à ce sujet que je n'y réfléchissais pas. On m'avait demandé d'établir un horaire de service, ce que j'ai fait, et alors réglé pour moi*»³¹.

L'image du «business-as-usual» fut encore soulignée en maintenant un jugement du personnel comme il se fait d'habitude dans les entreprises. Sans aborder précisément la nature des devoirs effectifs, les performances furent enregistrées sur des cartes du personnel et dans des lettres de jugement qui furent honorées. La demande de promotion du directeur du camp d'arrêt, Franz Hössler, à l'«Obersturmführer» de la SS fut justifiée de la façon suivante : «*Avant tout, les devoirs du Sonderkommando lui incombaient et ils les a accomplis impeccablement malgré la difficulté d'un engagement complet. [...] Il a effectué les devoirs qui lui ont été attribués avec une haute fiabilité et assiduité. Il se caractérise notamment par son sentiment du devoir et sa conception du service*»³². Les SS purent acquérir à Auschwitz des qualifications telles qu'une expérience de direction ou d'organisation de camp qui pouvaient ensuite favoriser une carrière.

Cependant, la description des criminels en tant que «petites roues» dans le système ne doit pas dissimuler le fait que l'holocauste était définitivement «man made» (produit

par l'homme) : «Aussi l'extermination industrialisée des Juifs européens fut effectuée et animée par des dizaines de milliers d'individus. Les 'fabriques' d'extermination requièrent sans cesse de nombreux mouvements de mains et de corps» écrivit Alf Lüdtke à ce sujet³³. A Auschwitz, comme dans les camps d'extermination massive de l'opération Reinhard³⁴, on est confronté avec la situation paradoxale qu'une grande partie des nombreuses étapes du «travail», le «travail noir de l'holocauste»³⁵, ne fut pas effectuée par les SS qui y étaient employés, mais par les ainsi nommés «Sonderkommandos juifs». Par cette tactique infâme trois buts furent poursuivis :

Le tout premier résultat fut une redistribution des culpabilités par l'emploi des prisonniers du Sonderkommando. On ne peut formuler ce fait d'une manière plus appropriée que ne l'a fait Primo Levi, l'intellectuel Italien et rescapé d'Auschwitz «À l'aide de cette institution on essaya de décharger le poids de la culpabilité sur les autres, à savoir aux victimes mêmes afin qu'il ne leur reste - pour leur propre allègement - pas même la conscience de leur innocence»³⁶. Pour confirmer l'idée que les Nazis s'étaient fait de leurs ennemis durant les dernières années, des prisonniers juifs furent exclusivement désignés pour les Sonderkommandos : «Il y fallait des Juifs pour transporter les Juifs dans les crématoires ; il fallait prouver que les Juifs étaient une race inférieure, des sous-hommes qui acceptaient toute humiliation et même se tuaient entre eux»³⁷.

De plus, la SS cherchait à éviter les travaux non seulement physiquement très fatigants, mais aussi en particulier psychologiquement lourds qui auraient pu leur infliger des doutes moraux en regardant les victimes dans les yeux, ou des perceptions désagréables lors du gazage ou de l'incinération des hommes.

Le «Rottenführer» de la SS, Pery Broad³⁸, annota : «Bien sûr on n'exigeait pas de ces SS

de faire même un seul coup de bêche pour faire disparaître leurs victimes. Pour cela il y avait bien assez de prisonniers»³⁹. Ainsi, pour les crématoires n'avait-on besoin que de quelques 20 SS⁴⁰. Par conséquent, leurs propres hommes qui étaient selon l'idéologie nationale-socialiste supérieurs pouvaient être épargnés de ces fatigues. Dans ce sens, Luria, le protagoniste de Singer, se trompe ; le criminel ne devait pas enfourner cinquante bébés avec ses propres mains, le système d'extermination SS était beaucoup plus diabolique.

De plus, l'emploi des prisonniers juifs fut rationnel pour la SS. Le commando juif était constitué d'une main d'œuvre qui, par volonté de survivre, effectuait un travail peu cher et diligent⁴¹. La SS n'avait pas besoin de les épargner parce qu'avec les transports des remplacements étaient sans cesse possibles. Toutefois, il fut particulièrement utile que les Juifs du Sonderkommando n'effectuent pas seulement le «travail noir» pour la SS, mais, dans un certain sens, qu'ils surent le faire même «mieux» : La présence de Juifs dans les chambres de déshabillage calmait les victimes arrivées et a dû avoir un bien plus grand effet que toutes les autres manœuvres restées décevantes.

Il est cependant intéressant de noter dans ce contexte que la SS ne voulait pas transmettre toutes les fonctions aux prisonniers du Sonderkommando. Dans les positions-clés, seuls des SS furent employés. La sélection à la rampe, le transport des victimes aux crématoires, la fermeture des chambres à gaz, l'introduction du gaz néfaste, les exécutions au «mur noir», ainsi que l'allumage des bûchers pour l'incinération des cadavres, ils ne l'abandonnaient pas. Beaucoup de ces «étapes» centrales auraient pu provoquer des résistances au sein des prisonniers du Sonderkommando.

Bien que l'emploi des Sonderkommandos juifs corresponde à l'image d'une usine

rationnelle et anonyme d'extermination, il y avait alors quelques fonctions par lesquelles les SS, directement confrontés à l'extermination massive, y participèrent pendant des mois. Reprenons la citation de Singer et demandons-nous : «Qu'est-ce qui vient à l'esprit d'un tel homme ?»

Le moyen pour obtenir des éclaircissements sur les motifs et la mentalité des SS passe par l'analyse de leurs actes. Mais le fait qu'un acte fut commis ne dit pas encore tout sur le criminel. Plus révélateur est la façon par laquelle l'acte fut commis. Fut-il commis seulement à contrecœur, ou le criminel exhiba-t-il un zèle particulier ? Le criminologue Herbert Jäger distingue trois formes fondamentales de criminalité totalitaire : L'exécution d'un acte non-autonome sans influence individuelle sur l'événement (actes sous ordre), l'exécution d'un ordre d'une façon relativement autonome (actes par initiative) et le crime sans ordre (actes en excès)⁴².

Devant les enquêteurs et le tribunal, plusieurs accusés se sont présentés comme des «criminels sous ordre». En confrontant les témoignages des SS avec ceux des prisonniers, il devient clair qu'il y avait certes des criminels qui effectuaient seulement sous ordre - donc sans initiative - ce qu'on leur avait demandé de faire. Toutefois, à Auschwitz, contrairement aux chiffres généraux mentionnés par Jäger, ils étaient plutôt une minorité. Dans les témoignages portant sur les procès d'extermination on trouve de nombreux exemples pour brutalité et zèle au «travail»⁴³.

La brutalité contre les prisonniers ne fut pas ordonnée expressément par ordre supérieur. Dans le camp de concentration d'Auschwitz - comme dans tous les autres camps - il était officiellement interdit aux SS de maltraiter ou même de tuer individuellement les prisonniers. Ils furent toujours instruits de cette interdiction. Chaque

membre de la SS employé dans le camp de concentration dut signer une déclaration avec sa parole d'honneur : «*De la vie ou de la mort d'un ennemi de l'Etat, c'est le Führer qui décide. Aucun national-socialiste n'est donc autorisé à mettre la main sur un ennemi de l'Etat ou le brutaliser physiquement*»⁴⁴.

Selon de nombreux témoignages relatifs aux camps de concentration, la brutalité était également habituelle au sein des installations d'extermination massive. Face au nombre énorme de cadavres dont il fallait se débarrasser en les incinérant au plus vite, la majorité des maltraitements physiques eurent lieu au sein des Sonderkommandos directement affectés aux crématoires. Les nouveaux prisonniers surtout furent brutalisés et battus, avec des matraques et des tubes gommeux⁴⁵. Les recours à la force ont été minimisés par après : Hans Stark, un «Unterscharführer» de la SS, connu pour sa brutalité en tant que gardien⁴⁶, témoigna du fait qu'il avait «enfermé» des hommes nus dans les chambres à gaz à l'aide d'un bâton mais qu'il n'avait pas battu les prisonniers⁴⁷. Toutefois, peu d'entre eux occasionnèrent une dégénérescence de ce type de brutalité. De vraiment sadique, on ne décrivit que l'«Oberscharführer» Moll et le chef de la section politique, Maximilian Grabner. Il s'agissait de criminels «excessifs» et leur situation psychique devait se trouver au bord du pathologique.

Etre dur envers l'ennemi correspondait à l'idéal de la SS. Ceux qui suivirent ce modèle, comme le «Rapportführer» Oswald Kaduk, purent mépriser les camarades plus «doux» et être fier de leur propre dureté : «*L'opération du camp de concentration tapait sur les nerfs. Mais je suis un type réellement viril et je n'ai pas craqué à cause de cela. [...] J'avoue que j'étais un chien méchant. Je voulais toujours maintenir une opération d'allure militaire*»⁴⁸. La dureté envers les prisonniers fut en quelque sorte la «norme

de qualité» à suivre durant l'opération. Il n'y avait rien de plus redouté que de paraître «doux»⁴⁹. Les paroles cyniques et une façon ostentatoire de se comporter, qui furent apparemment habituelles, surtout durant l'opération du gazage⁵⁰, pourraient être dues à cela.

De plus cela ne correspond pas à leur auto-proclamation de «criminels sous ordre» car beaucoup de SS effectuaient un service volontaire même s'ils n'étaient pas prévus pour cela dans le «plan de travail». Le «Hauptsturmführer» Kramer, par exemple, s'engagea beaucoup plus qu'il n'était requis par le plan et évita *«de ne pas accompagner même un seul de ces trains de malheur et de ne pas rester auprès des bunkers jusqu'à ce que le dernier de ses condamnés disparût dans les trous. Lorsqu'un nouveau transport démarrait entretemps, Kramer était tout de suite sur le tas pour exercer son métier, qu'il importe s'il pleuvait ou neigeait, s'il était midi ou 3 heures du matin. Kramer était toujours là afin qu'il ne manquât rien. Quand on l'observait, l'impression s'imposa qu'il se vouait à cette occupation par pure satisfaction sensuelle»*⁵¹.

Ce zèle déployé peut être interprété comme une approbation explicite de l'extermination des juifs, mais il pourrait aussi avoir été l'expression d'une application particulière et d'un besoin de se profiler vis-à-vis de ses supérieurs. Ceci devrait avoir joué un rôle, surtout pour les membres des rangs inférieurs de la SS, comme, par exemple, le «Blockführer» Baretzki⁵². Cependant, même le médecin du site, Eduard Wirths, sélectionnait, ce qu'il n'aurait certainement pas dû faire en tant que chef, et s'il avait raté une fois un service sur la rampe, il se rattrapait. Ce qui contraste, en outre, quant à l'état de nécessité souvent proclamé est le fait que beaucoup de SS n'effectuaient pas seulement leur «travail» mais contribuaient activement à rendre le procès d'extermination plus effi-

cace. Des médecins discutaient de la meilleure technologie de sélection⁵³, le commandant Rudolf Höss visait des «améliorations par rapport à Treblinka» et on faisait sans cesse des expériences et des calculs sur l'incinération la plus rapide possible en cherchant à économiser du coke. Ainsi à l'automne 1943, les SS responsables essayèrent, lors d'expériences de différentes sortes, du coke, et enregistrèrent exactement la durée d'incinération des cadavres. Participèrent à ces expériences, aux cotés des médecins de la SS, des techniciens de l'entreprise Topf et fils, qui avait fourni les fours d'incinération⁵⁴. Les experts conclurent que les cadavres des bien nourris devaient aider à l'incinération des affaiblis. En conséquence, les prisonniers durent trier les morts selon leur corpulence et la qualité de leur ossature⁵⁵. Suite à ces expériences, l'«Oberscharführer» Peter Voss avait élaboré un système d'incinération particulièrement efficace. Le prisonnier du Sonderkommando, Filip Müller, raconta : *«On remarquait qu'il réfléchissait intensément et se concentrait sur un problème qui l'incommodait beaucoup. Après avoir fait plusieurs calculs et avoir crayonné une multitude de chiffres, il s'adressa aux kapos et dit : 'Il est possible de les incinérer tous avant demain matin. Vous ne devrez veiller qu'à toujours mettre deux hommes et une femme du transport avec un «musulman» [les plus affaiblis et malades, n.d.l.r.] et un enfant dans le trou. Pour tous les deuxièmes remplissages il ne faut utiliser que du bon matériel du transport.' [...] Puis il continua d'un ton menaçant : 'Vous êtes responsables pour qu'on pique toutes les douze minutes et qu'on allume les ventilateurs. Et que ça saute aujourd'hui, entendu ?'»*⁵⁶.

L'on s'inquiète aujourd'hui de savoir comment les hommes ont pu participer au génocide. Mais pour eux-mêmes, de telles considérations restaient secondaires. À Auschwitz, entre SS, on ne discutait pas de

problèmes éthiques, mais de problèmes techniques. L'extraordinaire de la fonction ne faisait pas du tout partie du débat.

Ian Kershaw insista également sur le fait que la question du sens de l'extermination ne figurait pas au centre de la pensée du personnel des installations d'extermination massive : *«Surtout dans des conditions 'extrêmes', les soucis 'normaux' du quotidien et des affaires privées prennent tellement d'énergie et d'attention que l'indifférence vis-à-vis des événements inhumains s'en trouve, par conséquent, considérablement augmentée - induisant par cela même un soutien indirect à ce système politique inhumain»*⁵⁷.

Les SS participèrent-ils vraiment en toute indifférence à l'extermination de plus d'un million d'êtres humains ? Il serait sans doute révélateur de pouvoir analyser les conversations des SS. Mais les sources n'en renseignent que très peu. On se tut probablement au sujet de l'extermination, comme le raconta par exemple un conducteur : *«Entre nous, qui étions de la permanence des conducteurs, on évitait toute conversation sur ces choses. Il était déjà assez cruel de devoir conduire les hommes aux bunkers, vu qu'on savait bien ce qui les attendait»*⁵⁸.

De plus les rares témoignages transmis ne peuvent être lus littéralement. Dans une société martiale, la conformité nécessaire et le besoin de se mettre en valeur ont certainement joué un rôle important. Hans Stark avait, paraît-il, après les exécutions, souvent des conversations avec d'autres SS, dans lesquelles il décrivait ce qui s'était passé avec ostentation⁵⁹. À l'inverse toutefois, un prisonnier qui était directement sous l'autorité de Stark dans la section politique devait toujours apporter de l'eau de lavage pour son supérieur : *«Quand il revenait des exécutions, il se lavait scrupuleusement les mains et déclarait à peu près 'bien, cette chose est*

*faite'. De plus, j'ai été frappé par le fait que Stark, quand il était engagé dans les exécutions, paraissait nerveux et fumait beaucoup, alors qu'autrement il ne fumait pas»*⁶⁰. Stark ne pouvait pas digérer sa participation aux exécutions aussi souverainement que ce qu'il laissait paraître à ses collègues.

Alors que les conversations ne sont qu'à peine documentées, de nombreuses indications font état de la détérioration de la santé des SS. Plusieurs SS, comme, par exemple, Josef Klehr et le Dr. Lucas, se plaignaient de douleurs d'estomac, de haut-le-cœur, ou de la vésicule biliaire⁶¹. L'épouse de l'interprète Dylewski témoigna également du fait que son mari, qui avait été toujours été sain avant Auschwitz, attrapa une affection nerveuse qui mena à des attaques nocturnes⁶². L'«Oberscharführer» Wilhelm Boger de la section politique vécut trois effondrements nerveux en un an et demi⁶³.

Les SS réagirent le plus fortement lors de leur première confrontation au meurtre collectif. Après le premier choc, ils s'y habituèrent. Cependant, la routine ne pouvait pas faire taire complètement la conscience des SS, même des plus endurcis. Peter Voss, chef des crématoires et tireur exercé, fut décontenancé lorsqu'il dut fusiller une jeune mère avec son bébé⁶⁴. Un de ses successeurs, Erich Muhsfeldt, n'arriva pas à exécuter une fille qui avait survécu au gazage⁶⁵. Cela ne signifiait pas que ces SS graciaient leurs victimes ; ils faisaient alors effectuer les exécutions par des subordonnés. La nécessité de l'extermination n'était pas mise en question.

De nombreux témoignages portent sur le fait que cela ne posait apparemment pas de problème de trouver quelqu'un pour se faire remplacer si on ne voulait pas se salir les mains. Il est également mentionné, pour Auschwitz, qu'il y avait toujours assez de volontaires pour des exécutions et des actes de violence contre les prisonniers, comme l'ont constaté Goldhagen et Browning⁶⁶.

Le fait que les SS furent persuadé de la justesse de leurs actes se vit aussi dans l'habitude qu'avaient beaucoup d'entre eux de documenter leurs actes par des photos qu'ils envoyaient à leurs proches⁶⁷. Ceci prit une telle dimension que la kommandantur dut interdire de prendre des photos⁶⁸.

Bien que les actes des SS fussent si monstrueux, on ne peut pas décrire les hommes qui exécutèrent ces actes comme des êtres insensibles. Beaucoup d'entre eux affichaient deux visages et jouaient des rôles différents, comme par exemple Voss : *«Il pouvait faire des blagues, folâtrer, rire savoureusement, parfois même parler naturellement avec nous qui étions prisonniers sur des choses banales et plaisanter. Vis-à-vis des SS qui étaient sous ses ordres, il se comportait d'une façon affable et indulgente et ne jouait jamais au grand chef. [La plupart du temps, note de l'auteur] Il n'avait, tout de même, pas de scrupule en fusillant sans cesse des hommes et aussi des enfants devant le mur»*⁶⁹.

«Il arriva aussi à chacun de ceux qui étaient là d'avoir pu faire, à l'occasion, quelque chose de bon. C'est ce qui était le pire», constata Ella Lingens, médecin de prisonniers. *«Si les SS n'avaient fait que du mal, je me serais dit qu'ils ne pouvaient pas faire autrement ; qu'ils étaient des sadiques pathologiques. Mais ces hommes pouvaient distinguer le bien du mal et préféraient une fois le bien et 999 fois le mal»*⁷⁰. Un autre rescapé mit au point cette formulation : *«Le démoniaque était qu'ils n'étaient pas démoniaques»*⁷¹.

Robert J. Lifton créa dans sa «psychologie du génocide» le mot de «doublement» pour exprimer les «deux visages» des SS, analogue à «dédoublément» ou «dissociation»⁷². De cette manière, il décrit le principe psychologique par lequel le moi se dédouble en deux entités indépendantes qui apparaissent toutes deux comme le moi entier et peuvent agir pour compte de ce dernier. À

l'aide du «doublement», selon Lifton, les médecins Nazis non seulement pouvaient s'autoriser les mises à mort mais développaient aussi de la sorte une structure de comportement qui, en définitive, promouvait incidemment le projet d'extermination massive. Lifton décrit que les SS à Auschwitz pouvaient signer un pacte faustien lors du «doublement». Sans doute, une grande partie du «doublement» s'effectuait en dehors de la conscience, dans les profondeurs de notre âme. Lifton insista toutefois sur le fait que ceci ne désengage pas les hommes de leur responsabilité : *«Dans les pactes faustiens, on est toujours éthiquement responsable»*⁷³.

3. Récompense psychologique et matérielle à la fin du service

Il semble que les dirigeants de la SS aient consciemment encouragé le «doublement» au sein des SS. Plus ils s'adaptaient à leur environnement, plus ils recevaient de récompenses psychologiques et matérielles⁷⁴.

À titre de récompense psychologique pour la vie privée, tout était offert pour aider à croire en la normalité du travail et pour amortir ce qui aurait pu peser lors du service. Les ordonnances de la zone et de la kommandantur montrent notamment une image relativement nette et variée du quotidien du personnel de la SS et de leurs proches. Bien que ces directives soient écrites dans un style militaire, elles contiennent une plénitude d'informations détaillées sur le service et les activités quotidiennes des SS. Selon les éditeurs [de l'assemblage «Standort- und Kommandanturbefehle des Konzentrationslagers Auschwitz 1940-1945» n.d.l.r.], ces ordonnances semblent *«illustrer dans leur uniformité et leur langue protocolaire [...] l'importance des rites et des routines dans le quotidien des camps de la SS»*⁷⁵.

Dans ce quotidien il y avait des problèmes à résoudre concernant la logistique du service, le logement et l'alimentation du personnel. De plus, il y avait des loisirs et des fêtes à organiser, des règles de convivialité à établir - bref, il fallait résoudre toutes les questions qui se posaient par la cohabitation de plusieurs personnes dans une colonie.

Le logement du personnel de la SS était attribué par la kommandantur. Le lieu et la manière dont les SS étaient logés dépendaient de leur grade⁷⁶, de la durée de leur séjour à Auschwitz et de leur situation familiale. Dans la colonie de la SS à Auschwitz, la maison de la Waffen-SS, les logements des troupes et des cadres, ainsi que des maisons privées servaient d'habitations. La maison de la Waffen-SS, la maison des cadres et la maison de la camaraderie étaient les lieux de rendez-vous et de détente lors des temps libres.

Pour les hommes célibataires de la SS, les possibilités de loisirs s'orientaient vers la remise en forme. Après le service, on pratiquait par habitude des disciplines athlétiques et des sports d'équipe comme le handball et le football⁷⁷. Ces activités, bien que facultatives, étaient «conseillées» à tous les SS⁷⁸. La communauté sportive de la SS participait aussi à des concours régionaux lui permettant souvent de «remporter de jolies réussites»⁷⁹. Lors d'un examen, on pouvait également obtenir le «Reichssportabzeichen» (l'emblème sportif du Reich) à Auschwitz⁸⁰.

Le programme culturel pour la SS à Auschwitz était varié et comprenait du cinéma, du théâtre, des variétés, de la danse, des concerts, et de l'opéra. Les directives intérieures permettaient, de février 1943 jusqu'à peu avant la dissolution du camp en janvier 1945, que deux à quatre événements culturels par mois soient organisés. Ceux-ci eurent lieu, la plupart du temps, dans la maison de la camaraderie. Le contenu était

aussi varié que leur présentation qui allait du «recueillement» à l'«hilarité»⁸¹.

En même temps, le programme de divertissement servait souvent de support idéologique. L'ancien «Blockführer» Stefan Baretzki raconta lors du procès d'Auschwitz: *«Alors on nous montrait des films de propagande comme le 'Jud Süß' et 'Ohm Krüger'. Je me souviens encore de ces deux titres. Et quelles conséquences pour les prisonniers ! Les films étaient montrés au personnel - et on peu s'imaginer comment ils regardaient les prisonniers le lendemain !»*⁸².

Les fêtes organisées à Auschwitz devaient également servir à une éducation «sans contrainte»⁸³. Des soirées de la camaraderie eurent régulièrement lieu⁸⁴ et la «journée de la Wehrmacht» fut considérée comme l'un des plus beaux moments de l'année⁸⁵. Parce que la communauté de la SS attendait de ses membres leur retrait de l'Église⁸⁶, on ne célébrait pas officiellement les fêtes chrétiennes qui marquaient traditionnellement l'année civile des Allemands dans la colonie des SS à Auschwitz. Les déficits rituels causés par l'abandon de l'Église étaient remplacés par des rites propres à la SS inspirés par la tradition germano-païenne, comme le solstice ou la «Julfest», un substitut pour Noël⁸⁷. Au regret d'Himmler la «Julfest» n'a pu simplement supplanter le Noël traditionnel, essentiel pour les Allemands⁸⁸. Malgré la «Julfest», la kommandantur fournissait des arbres de Noël pour les SS et leurs proches⁸⁹. Dans les dossiers du personnel d'Auschwitz, l'indication «croyant en Dieu» est la troisième mention la plus fréquente, catholique romain et protestant étant les confessions de la majorité des SS. Aleksander Lasik considère ceci comme une indication établissant que le personnel de la SS d'Auschwitz n'était pas trop exposé à l'endoctrinement idéologique⁹⁰.

Le commandant Höss se proclamait un grand ami de la nature. Il ordonna de créer des jardins au sein du camp⁹¹ et demanda des fleurs pour les bureaux de la SS⁹². Il cherchait du repos auprès de ses chevaux, ceux-ci étaient entretenus par des prisonniers dans une grande étable étincelante de luxe⁹³. Les amis des animaux au sein du personnel pouvaient adresser une demande à l'administration agricole pour qu'elle leur attribue un petit animal - sont explicitement mentionnés des poussins de canard, d'oie, et de dinde⁹⁴.

Comme il ressort de plusieurs discours d'Himmler, le but explicite recherché était de s'assurer que le travail ne nuise pas «à l'âme et à l'esprit» des SS. «*Entre les deux possibilités, ou devenir rude et insensible et ne plus respecter la vie humaine ou devenir mou et s'affoler jusqu'à la dépression nerveuse, le chemin entre cette scylla et charybde est terriblement étroit*»⁹⁵ exposa par exemple, en octobre 1943, le «Reichsführer-SS» devant le «Reichsleiter» et le «Gauleiter» à Poznan.

Afin que les SS ne s'abrutissent pas malgré la brutalité qui régnait au sein du camp, la direction SS encouragea l'installation des familles à Auschwitz. Ce fut une tactique consciente de l'élite, ce que prouve non seulement les appréhensions articulées par Himmler, mais aussi le nombre des membres familiaux qui suivirent les SS à Auschwitz, qui augmenta de manière frappante lors du zénith du meurtre collectif⁹⁶. Les discours et documents nationaux-socialistes soulignaient également la fonction stabilisante des femmes⁹⁷.

La colonie SS fut installée au quartier Zasole d'Auschwitz dans des maisons dont les habitants furent expropriés et déportés en juin et juillet 1940⁹⁸. Les plus belles maisons furent attribuées, avec inventaire, aux dirigeants de la SS qui étaient avec leur famille⁹⁹. En décembre 1941 la colonie comprit 47 maisons dont 32 étaient des maisons parti-

culières dans lesquelles les familles des dirigeants et de leurs adjoints de la SS et de la kommandantur habitaient. A proximité de la clôture et près des baraques, au coin nord-ouest du camp, se situait la villa du commandant. Outre les logements et locaux mentionnés, une école, un jardin d'enfants, un magasin, un café, et un abattoir provisoire firent partie de la colonie¹⁰⁰.

Höss raconta comment sa femme essayait de lui rendre la vie à Auschwitz plus agréable : «*Ma femme essayait de m'extraire de ce cocon. Elle essayait, par des invitations de connaissances extérieures au camp, avec des camarades, de m'ouvrir à eux. Elle a mis sur pied ces rendez-vous à l'extérieur avec cette intention, bien qu'elle aimât la vie sociale aussi peu que moi*»¹⁰³.

Le médecin du camp, Eduard Wirths, considéra que l'union des familles était importante, probablement à cause de sa propre expérience, comme le montrent des lettres intimes à sa famille après qu'elle ait quitté Auschwitz¹⁰⁴.

Si on inclut le quotidien et la vie de famille des SS dans l'analyse de leurs actes, une première réaction d'étonnement porte sur le fait que ces hommes pouvaient tuer, bien qu'ils fussent quand même - comme beaucoup de témoignages le montrent - des époux et des pères de famille affectueux. En considérant ces éléments d'une manière plus précise, on arrive toutefois à la conclusion qu'ils pouvaient tuer justement parce qu'ils avaient leurs familles pour se rééquilibrer. Les familles, en créant un cadre domestique stable, ont ainsi pu apaiser le malaise que les hommes ressentaient lors de leur «travail»¹⁰⁵. La présence des proches était une condition pour le «fonctionnement» d'Auschwitz.

Les récompenses matérielles étaient également abondantes : on attribuait des récompenses sous forme alimentaire ou des objets de luxe aux hommes impliqués dans l'ex-

termination massive. Broad retint : *«Les SS qui surveillaient l'excavation et la combustion des cadavres, en décomposition mais encore conservés, pouvaient s'apporter chaque soir dans la cuisine de la SS un complément spécial de nourriture : 1 litre de lait, des saucisses, des cigarettes et, bien sûr, aussi du Schnaps»*¹⁰⁶.

Broad continua : *«Les personnalités supérieures, comme les chefs éminents du camp, obtenaient automatiquement un bon pour chaque transport, même s'ils ne s'étaient pas occupés le moins du monde de ces transports»*¹⁰⁷.

Parmi l'équipe de conducteurs, seuls les ambulanciers recevaient des rations supplémentaires¹⁰⁸. Ceux qui avaient accompli plus de 24 heures de service bénéficiaient également de tels suppléments¹⁰⁹. Les bons, qui donnaient droit aux attributions spéciales à la cuisine de la troupe, étaient distribués personnellement et «sur place» par le chef du camp aux SS qui avaient effectué le «service sur la rampe» ou participé aux gazages¹¹⁰. Une note dans le journal de Kremer donne l'impression que les primes mentionnées furent décisives pour la participation des hommes aux actes meurtriers¹¹¹. Toutefois, selon le témoignage d'un membre de la kommandantur les rations supplémentaires ne pouvaient pas avoir été décisives : *«Je pense que des SS ont volontairement participé aux actes et cela pas seulement à cause des rations supplémentaires, mais parce qu'ils ont probablement ressenti du plaisir lors des actes de ce genre. En effet, à cet égard, l'approvisionnement de la troupe n'était pas mauvais»*¹¹².

Les sources prouvent qu'une alimentation de base était garantie. Bien qu'il y eût occasionnellement des difficultés d'approvisionnement de certains produits alimentaires (de viande notamment¹¹³), les SS d'Auschwitz avaient tout de même assez à

manger. L'approvisionnement en pommes de terre était garanti, même à l'automne 1943 lorsque la récolte fut supprimée¹¹⁴. Un système de cartes de compte et de timbres garantissait la distribution équitable des produits alimentaires. Contrairement à la population autochtone, les familles de la SS recevaient toujours des cartes d'alimentation pour la viande et le lait ; on leur attribuait même du lait écrémé «sans timbre»¹¹⁵. Du poisson était vendu aux SS le vendredi¹¹⁶. Malgré les cartes d'alimentation, l'offre des produits alimentaires restait considérable, comme l'attestait la large gamme des pâtisseries disponibles¹¹⁷.

Les rations spéciales, les cigarettes et l'alcool étaient considérés comme les «primes» favorites. Toutes les sources sur lesquelles se base cette étude témoignent d'une consommation «habituelle» d'alcool, même pendant le «travail». Le «Rapportführer» Oswald Kaduk, dont les témoins racontent qu'il était presque toujours ivre, admit : *«Dans les conditions du camp, je tendais à m'enivrer de temps en temps»*¹¹⁸.

A plusieurs reprises pourtant, une interdiction de consommer des boissons alcooliques pendant le service avait été stipulée aux SS¹¹⁹. De plus, les sanctions pour les infractions commises en état d'ivresse n'étaient pas plus adoucies mais plus fortes¹²⁰. On remplissait habituellement par les mots «aucuns connus» les rubriques des formulaires destinés à l'évaluation du personnel où un champ était réservé pour des remarques concernant les faiblesses de caractère, les dispositions et les manies. Les avertissements et interdictions périodiques inscrits dans les directives internes montrent toutefois que la direction du camp ne pouvait pas contrôler le problème d'alcool.

On trouve dans les témoignages des prisonniers des Sonderkommandos d'innombrables indications relatives au fait que les gardiens avaient de sérieux problèmes d'al-

cool. Ce que d'autres SS constatèrent de leurs collègues¹²¹. Vers la fin de la guerre, lorsque la défaite des Allemands se profilait, les excès d'alcool devinrent de plus en plus fréquents : «*Nos gardiens-SS s'évadent définitivement dans l'enivrement alcoolique. Ils ne sont plus sobres que par moments*»¹²². Par une consommation élevée d'alcool, les hommes pouvaient non seulement oublier leur situation ou noyer leur mauvaise conscience, mais une articulation de leurs doutes dans l'ivresse était également possible, qu'écartaient ou apaisaient leurs collègues¹²³.

Ce qui ne fut pas distribué ou attribué en produits matériels pouvait s'obtenir par soi-même. Bien que cela fût officiellement interdit, les SS pouvaient s'enrichir - pratiquement sans en être empêché - des biens des victimes qui, aussitôt enlevés aux déportés, étaient déclarés propriété de l'État. Himmler ordonna en 1936 un décret qui obligea tous les SS, sous la menace des sanctions les plus sévères, à observer strictement le «principe de la sacralité de la propriété» et à n'acquiescer aucun bien appartenant à l'État allemand. Himmler se prononça aussi à ce sujet dans un discours à Posen : «*Un certain nombre de SS - ils ne sont pas vraiment nombreux - y ont manqué et seront condamnés à mort sans pitié*»¹²⁴.

Ici, la représentation officielle et la réalité ont fortement divergé. Il n'y a pas un seul témoignage sur Auschwitz qui n'évoque pas l'enrichissement privé par le détournement des bagages des déportés. Même des SS décrivent avec évidence ce processus. Kremer retint par exemple dans son journal qu'il envoyait régulièrement à sa famille pendant la guerre des colis qui contenaient des produits très précieux, comme du savon, des lames de rasoir, des coupe-ongles, de la laine à reposer, etc.¹²⁵. À Auschwitz, il était courant que les SS se servent des biens des

prisonniers. Il fallait seulement ne pas être pris la main dans le sac¹²⁶.

Le commandant du camp, Höss, était conscient du fait que des «valeurs énormes» étaient volées par les SS : «*En raison des objets de valeur des Juifs, d'énormes difficultés apparurent dans le camp qui ne s'arrêtèrent pas. C'était démoralisant pour les SS qui n'étaient pas toujours assez forts pour résister aux tentations des objets de valeur juifs, faciles à obtenir. Aussi la peine de mort et les emprisonnements les plus sévères n'étaient pas assez dissuasifs*»¹²⁷.

Les instructions nettes d'Himmler ou d'Höss contrastèrent avec la pratique, coulante. D'ordinaire, aucun jugement sévère ne fut prononcé, mais on offrit aux SS l'opportunité de «faire leurs preuves»¹²⁸. Höss essaya, plus tard, de feindre une intégrité personnelle. Mais, par exemple, les banquets généreux servis aux invités dans sa villa étaient également préparés avec des produits alimentaires apportés par les victimes¹²⁹.

En tant qu'attrait matériel, on peut aussi compter que des prisonniers furent utilisés en tant qu'employés - sans salaire, bien sûr - pour gérer les ménages et les jardins et garder les enfants dans les maisons privées¹³⁰.

Le pacte faustien, à Auschwitz, consista dans le fait que le «travail d'extermination» était lucratif et que la vie dans la colonie de la SS était beaucoup moins dure et dangereuse qu'un emploi au front. À Auschwitz, les SS bénéficiaient d'une vie relativement confortable qu'ils n'auraient jamais trouvée dans des conditions normales en raison de leur position sociale - sans avoir dû faire beaucoup d'effort pour cela.

4. Origine, formation et orientation sociales

De quelle position et origine sociales étaient les SS qui mirent en oeuvre l'extermination massive à Auschwitz ? Pour Karin Orth, les dirigeants de la SS à Auschwitz se composaient pour la plupart d'hommes de la «génération de jeunesse de guerre»¹³¹ et venaient de petites familles de la classe moyenne ou des couches inférieures et moyennes d'employés ou de fonctionnaires. Leur formation doit également avoir correspondu à leur origine sociale, c'est à dire que la plupart des hommes avaient appris une profession commerciale ou artisanale avant de devenir professionnels de la SS. Orth nota : «*Les SS des camps de concentration n'étaient alors pas issus de groupes sociaux marginaux, mais du cœur même de la société de Weimar*». Leur milieu était le plus touché par la crise économique, politique et sociale. Ces hommes se sentaient, par conséquent, menacés de descente sociale¹³².

Quelques dirigeants seulement possédaient un diplôme de l'enseignement supérieur. En prenant en considération l'ensemble des grades, le faible niveau de formation se manifeste encore plus nettement et l'on remarque que ceux nés entre 1919 et 1924, soit des personnes très jeunes, constituaient un des groupes d'âge les plus importants¹³³. En ce qui concerne l'origine géographique on peut dire qu'en 1940 la plupart des SS à Auschwitz étaient des citoyens allemands (et ex-autrichiens) ; et que des citoyens tchécoslovaques et polonais se trouvaient parmi eux. A partir de 1941, des Allemands de Roumanie, de Lituanie et d'Estonie, et plus tard aussi de Hongrie s'y ajoutèrent tandis que les arrivées d'Allemands du Reich diminuaient¹³⁴.

Si on cherche parmi les dossiers du personnel et les témoignages des SS des indications retraçant les chemins qui ont conduit

les hommes à Auschwitz, l'élément suivant peut être constaté : personne, apparemment, ne s'était volontairement proposé pour un service en camp de concentration. La plupart furent destinés au camp alors qu'ils n'étaient plus tout à fait aptes au service militaire en raison d'une blessure au front ou d'autres infirmités physiques, comme par exemple la myopie¹³⁵. Leur examen a souvent révélé un «G.v.H.» (Garnisonsverwendungsfähig Heimat - capable pour emploi à la garnison en patrie), ce qui signifiait qu'ils ne pouvaient pas être utilisés au front extérieur, mais pour le front «intérieur»¹³⁶. D'autres furent envoyés en punition du front au KZ¹³⁷. Parfois l'on trouve des références aux déplacements du personnel de l'action Reinhard d'autres centres d'extermination¹³⁸.

Cependant, ce ne fut pas seulement le hasard qui destina les hommes aux camps. En fin de compte, ils furent tous SS et normalement aussi du NSDAP, ce qui signifiait qu'ils pouvaient s'identifier à l'idéologie correspondante. Dans les curriculum vitae que les aspirants devaient écrire pour être admis à la SS, les hommes se déclaraient nationaux-socialistes et soulignaient leur conviction. Dans les interrogatoires conduits plus tard lors des procès, les hommes affichèrent des raisons opportunistes. Beaucoup d'entre eux déclarèrent qu'ils avaient adhéré à la SS pour leur carrière¹³⁹, ou parce que leurs amis y avaient participé¹⁴⁰, ou parce qu'ils étaient au chômage¹⁴¹, ou parce qu'ils n'avaient pas du tout su de quelle organisation il s'agissait¹⁴². Ainsi, le chef de camp de détention, Hofmann, indiqua comme raison décisive de son adhésion à la SS le fait qu'il avait hérité de l'uniforme de son frère décédé¹⁴³. D'autres déclarèrent encore qu'ils avaient adhéré à la SS en raison des activités sportives¹⁴⁴.

Par contre Himmler ne cacha pas sa conviction puisqu'il voulait d'évidence atteindre son objectif, celui de la création d'une race supé-

rieure par la force et la terreur¹⁴⁵. Dès le début, il fit instruire les hommes qui rejoignaient la SS des différentes raisons et de l'attitude volontaire nécessaires pour l'élimination des hommes qu'on estimait nuisibles pour la communauté, et ce sans que la miséricorde ou l'humanité chrétiennes y fissent obstacle. Les SS étaient familiarisés avec cette attitude et l'antisémitisme du national-socialisme. Pour Ackermann, c'était tout sauf un hasard que la SS fut employée à l'extermination des Juifs, vu qu'Himmler préparait les membres de son «ordre» depuis des années à un «règlement de comptes» avec la judaïté 146.

La cour d'assises de Francfort prit en considération, pour le jugement, le moment de l'adhésion des hommes à la SS¹⁴⁷. Pour les premières années, les justifications prononcées pouvaient avoir été valides, mais ceux qui adhérèrent ensuite durant les années de guerre ne pouvaient pas nier qu'ils s'étaient identifiés à l'idéologie de la SS¹⁴⁸.

Comme des recherches le montrent, des hommes ont adhéré au NSDAP et à la SS parce qu'ils y trouvaient une tendance plus forte à l'emploi de la force. Adorno et d'autres ont développé la notion de «caractère autoritaire»¹⁴⁹. Le psychanalyste Lifton parle d'une «self-selection» puisque les hommes, par leur adhésion à la SS, se déclarèrent en faveur d'un programme antisémite et raciste et se différencièrent alors des citoyens «normaux». Fröbe traduit cela par la notion de «préorientation» pour clarifier le fait que les SS furent, au moins idéologiquement, préparés au travail d'extermination lorsqu'ils commencèrent leur service à Auschwitz¹⁵⁰. En résumé, on peut dire qu'une majorité de SS n'avait pas choisi le «travail» dans les installations d'extermination massive, mais, en raison de leur conviction, qu'ils n'avaient non plus remis la «solution finale» en question.

5. Idéologie et formation

Les nazis poursuivaient également, aux cotés des Juifs, des Tsiganes, des communistes, des homosexuels et des Témoins de Jéhovah. Toutefois, le massacre industrialisé visa principalement l'extermination des Juifs¹⁵¹, c'est pourquoi la question principale porte sur le rôle que jouait l'antisémitisme dans la pensée du personnel de la SS. Goldhagen, qui présenta l'ainsi nommé antisémitisme éliminatoire comme une explication nodale pour qualifier les groupes de malfaiteurs qu'il avait examinés, pourrait aussi renforcer sa thèse en trouvant des preuves au sein du personnel des installations d'extermination massive. L'Unterscharführer Oswald Kaduk, par exemple, confirma : «*Il est correct que j'aie haï les Juifs*»¹⁵². Une attitude antisémite particulièrement prononcée était aussi attribuée au SS-Oberscharführer Klehr, un supérieur du service sanitaire¹⁵³. De plus, Moll, un Oberscharführer de très mauvaise réputation, entraînait dans ses jeux sadiques surtout des victimes juives : «*Moll était brutal, cynique et sans scrupule. Les Juifs étaient pour lui des sous-hommes. Il les a traités comme tels. Face à un ennemi de race, pour lui, tout était permis. Il s'est délecté des agonies de ses victimes, et a constamment inventé de nouveaux tourments et méthodes de torture. Son sadisme, son insensibilité, sa cruauté étaient illimités*»¹⁵⁴.

Filip Müller témoigna du fait que les SS éclataient toujours de rire, par dérision, lors de la combustion des livres de prière, d'écritures religieuses ou d'autres ouvrages «dégénérés»¹⁵⁵. Lors des interrogatoires, la plupart des SS niaient avoir haï les juifs¹⁵⁶. Le pharmacien Dr. Capesius souligna que sa femme, dont il ne s'était jamais séparé, était une demi-juive¹⁵⁷. La haine de Wilhelm Boger portait principalement contre les Polonais¹⁵⁸. Mais bien qu'ils nièrent ensuite leur antisémitisme, des hommes comme le commandant Richard Bär devaient avouer : «*Je*

n'ai pas aimé les Juifs, car déjà alors on nous a martelé que les Juifs constituaient notre malheur»¹⁵⁹.

L'antisémitisme était probablement, pour la majorité des SS, un vague sentiment de haine qui se manifestait abstraitement contre un groupe. Beaucoup d'antisémites n'avaient pas d'aversion contre les Juifs qu'ils connaissaient personnellement. Himmler se plaignit du fait que bien que tous les Allemands étaient antisémites, chacun pouvait dire d'un Juif de son environnement qu'il constituait une exception¹⁶⁰. Pour autant qu'une certaine distance existât et que les victimes restassent anonymes, l'extermination ne fut pas remise en question. Les techniques d'extermination massive intégraient ces paramètres et permettaient de maintenir une distance entre les victimes et les exécuteurs.

Selon Browning, beaucoup de malfaiteurs - il les appelle les «vrais croyants» (cependant, il ne se réfère pas spécialement aux camps d'extermination) - s'identifiaient complètement avec Hitler et ainsi leur engagement pour la «solution finale» correspondait finalement à leur conviction profonde¹⁶¹.

Dans la plupart des cas pourtant, cette attitude ne suffisait pas pour employer personnellement la violence contre les Juifs, surtout contre les femmes et les enfants. Une pression d'en haut était nécessaire pour constamment souligner le danger représenté par les Juifs. À la tête du camp, on employa des hommes qui s'identifiaient inconditionnellement à l'idéologie de la SS. Les commandants Rudolf Höss et puis Richard Bär, qui appartenaient à «l'école de Dachau», furent les hommes idéaux pour le camp d'extermination. Des cadettes de la SS furent envoyées pour leur formation à Dachau, afin qu'on leur donnât «le dressage» nécessaire, qui fut atteint par la sévérité, le drill militaire, le casernement et une sévère punition à chaque négligence ou inattention aux ordres. La nouvelle génération de la

SS fut traitée avec une main de fer afin qu'elle apprit à traiter les prisonniers également avec force. Le commandant de Dachau et futur inspecteur des camps de concentration, Theodor Eicke, se vit en tant que «soldat politique». Il tenait les prisonniers du camp pour des criminels, ce qui devait légitimer la terreur de la SS¹⁶². Eicke fut lui-même un antisémite radical et essaya d'inciter les gardiens du camp à développer une haine particulière des prisonniers juifs¹⁶³.

Employés à Birkenau comme dirigeants du camp de détention préventive, Hans Aumeier, Franz Hofmann, Franz Hössler et Johann Schwarzhuber, ainsi que le «Rapportführer» Gerhard Palitzsch, furent également formés selon le principe d'Eicke¹⁶⁴.

À Auschwitz, le bureau VI «Assistance, formation, et soin de troupe» effectuait la formation idéologique. Bernd Wegner décrit le domaine des directeurs de formation comme «tout ce qu'impliquait la possibilité d'une influence idéologique indirecte», soit la formation, la bibliothèque des troupes, l'approvisionnement des unités en mass média, l'organisation de célébrations internes ainsi que d'autres formes d'animation culturelle et de soin social des soldats¹⁶⁵. On interdit rigoureusement à toutes les autres sections de la SS d'organiser de leur propre autorité des activités de loisir pour leur département. On peut en conclure que le commandant regardait cette formation comme beaucoup plus qu'un simple programme de loisirs¹⁶⁶.

Selon la cour d'assises de Francfort, le «SS-Oberscharführer» Kurt Knittel, en tant que chef de l'unité VI, devait toujours, par ordre des cadres supérieurs, marteler aux SS que l'extermination des Juifs était nécessaire pour le peuple allemand. Cependant, selon la justification du jugement, il n'arrivait pas à convaincre complètement même de simples SS : «Ainsi, l'accusé Baretzki, qui est d'un

type de pensée simple, énonça qu'il avait demandé, avec d'autres SS, plusieurs fois à Knittel comment le meurtre des juifs innocents, en particulier des femmes et des enfants, pourrait être justifié. [...] Knittel ne pouvait pas donner d'explications satisfaisantes. Il ne répondait aux SS que par de belles paroles, telles que la comparaison boiteuse qu'on ne donne pas à un enfant de première année scolaire un livre de cinquième, mais un de première»¹⁶⁷.

Occasionnellement, de hauts dirigeants de la SS prononçaient des discours devant le personnel pour exhorter les SS à persévérer et à continuer le travail d'extermination. Ces discours contenaient, en même temps, des parties qui devaient servir à soulager les malfaiteurs de leurs doutes moraux en rappelant les ordres et les intérêts supérieurs de l'État national-socialiste. Le discours prononcé par Himmler en juillet 1942 lors de sa visite à Auschwitz n'est pas conservé, mais des discours devant d'autres «exterminateurs de masse», ou le discours déjà cité qui fut prononcé à Posen, donnent une idée de la façon dont il s'était adressé au personnel à Auschwitz.

La propagande antisémite diffusée depuis la prise de pouvoir des nazis et assénée au personnel de la SS à l'«école de Dachau» continuait dans le camp d'extermination en entretenant l'image que les Juifs constituaient une menace pour l'Allemagne. On parlait du «danger juif», de la «lutte contre le judaïsme mondial», ou l'on identifiait les Juifs au bolchevisme - l'adversaire idéologique et militaire de la guerre. Höss se rappela la description du but et de l'objectif du camp donnée par Himmler : «*Les Juifs sont les éternels ennemis du peuple allemand et doivent être exterminés. Tous les Juifs qu'on peut attraper doivent être maintenant, durant la guerre, exterminés sans exception. Si nous ne réussissons pas maintenant à détruire les bases biologiques du judaïsme, les*

Juifs détruiront un jour le peuple allemand»¹⁶⁸. Quand des SS plaidaient auprès du commandant pour un traitement plus clément des prisonniers, il répondait qu'il fallait abandonner de telles sentimentalités, car «*cela n'aurait pas de sens ici, étant donné qu'ils sont tous des criminels*»¹⁶⁹.

On assura à plusieurs reprises aux SS que la responsabilité de leurs actes n'incombait pas aux instances exécutrices mais aux instances commandantes¹⁷⁰. De plus, ils étaient amenés à coopérer en soulignant que leur service au «front interne», c'est à dire la lutte contre l'ennemi de l'intérieur identifié aux Juifs était aussi important que la lutte au front extérieur contre les autres armées¹⁷¹. Cela a laissé des traces parmi le personnel de la SS. Ces arguments pouvaient prévaloir sur les éventuels doutes moraux des SS. L'«*Oberscharführer*» Walter Quakernack a réagi aux cris traversant la chambre à gaz par une remarque : «*D'avantage d'entre nous meurent au front*»¹⁷².

Le point de référence pour la pensée des SS était le peuple allemand. Le bien-être de l'Allemagne surpassait la valeur et la raison d'être d'autres peuples¹⁷³. Aussi l'officier d'ordonnance Robert Mulka, décrit par des témoins et d'autres SS comme intelligent et une vraie exception au rang des dirigeants de la SS, utilisait cet argument de l'«amour pour la patrie». Mulka assura qu'il avait rejeté le service au camp, qu'il était parti d'Auschwitz, mais s'était efforcé plus tard de rejoindre de nouveau la Waffen-SS : «*Il est vrai qu'on pouvait se sentir repoussé par la SS après les expériences que j'avais acquises à Auschwitz. Après les attaques de grande envergure de la force aérienne anglo-américaine sur Hambourg durant mon congé, il était toutefois évident pour moi, en tant qu'allemand, que je ne pouvais plus être à part dans ces circonstances*»¹⁷⁴.

Malgré cet argument de la «nécessité» de la lutte contre le prétendu danger juif, les

hommes devaient toujours avoir conscience que l'extermination des Juifs constituait une action criminelle 175. Pourtant, presque tous y participèrent.

6. Beaucoup d'obéissance, peu de résistance

L'argument de défense le plus souvent énoncé par les anciens SS accusés fut l'«état de nécessité». Ils se justifiaient toujours en disant qu'un refus aux ordres les aurait menés au camp de concentration ou à l'exécution. Wilhelm Boger, par exemple, déposa : «*Les interventions par lesquelles j'exprimais mon aversion contre ce type de comportement envers les prisonniers étaient écartées par Grabner qui, menaçant, me disait que si je ne voulais pas, il me ramènerait d'où j'étais venu. Ce qui signifiait l'envoi à l'ainsi nommé «tas perdu» ou encore quelque chose de pire*»¹⁷⁶.

Comme déjà dit, l'engagement d'une majorité d'hommes dépassait de loin les ordres. Tout de même, l'argument de l'«état de nécessité» a souvent été réexaminé, principalement par des instances juridiques mais également par des scientifiques. Il en est ressorti que la SS a fréquemment et durement puni les refus d'ordre et la désobéissance. Toutefois on ne pouvait pas prouver que le refus d'un ordre criminel aurait eu des conséquences plus dures qu'un arrêt de promotions et de décorations, le déplacement vers la patrie ou au front et une mention dans le dossier du personnel établissant que le SS était «doux». On ne connaît aucun cas dont la vie aurait été menacée¹⁷⁷.

Sporadiquement même, des SS ont avoué que la pression sur les hommes n'avait pas été aussi forte que ce que les accusés et leurs défenseurs présentaient : «*J'estime qu'à Auschwitz personne ne pouvait être forcé aux actions qu'il ne voulait pas effectuer pour des raisons morales. Chacun avait, à*

mon avis, dans un camp comme Auschwitz, la possibilité de se comporter comme un être humain et de traiter les prisonniers comme tels. Personne ne pouvait forcer quelqu'un à exécuter des maltraitances ou des cruautés. Les SS qui ont fait cela l'ont fait de leur propre pouvoir»¹⁷⁸.

Presque tous les SS ont souligné lors des interrogatoires qu'ils avaient demandé à plusieurs reprises à leurs supérieurs, aux dirigeants de camps, ou parfois même directement au RSHA, un déplacement au front. Ces demandes étaient rejetées en justifiant le fait que le service au «front interne» était aussi important que la lutte contre les ennemis de l'extérieur¹⁷⁹. Une autre raison de refus était la conservation du secret. Höss aurait dit : «*En effet, on ne voulait pas que ceux qui avaient vu ce qui se passait à Auschwitz partent de là-bas*». On ne peut pas savoir si tous ces hommes avaient vraiment soumis des demandes de déplacement pour le front puisque ces documents n'existaient plus en raison de la destruction des dossiers par les dirigeants de camps. Cependant, les demandes ne restaient manifestement pas toujours infructueuses - contrairement à ce que certains affirmaient. Le SS-Hauptsturmführer Rudolph Wagner rencontra le succès espéré avec son inscription volontaire pour le front. Sa femme commenta plus tard ce fait : «*Il aurait normalement été paradoxal qu'il se soit inscrit pour le front car nous étions de jeunes mariés et qu'en outre mon beau-frère venait de mourir à la guerre. Mais ça ne l'a pas empêché de vouloir absolument partir d'Auschwitz. À mon avis, tous ceux qui voulaient éviter les événements à Auschwitz auraient facilement pu être déplacés au front*»¹⁸⁰.

Même si les demandes de mutation vers le front étaient vraiment soumises comme l'assuraient les hommes, elles ne pouvaient toutefois pas être interprétées comme des signes

de désapprobation de l'extermination des juifs ou comme un acte de résistance. Un motif valable pour les inscriptions volontaires pour le service au front pouvait aussi relever du fait que ces hommes se voyaient en tant que soldats et qu'ils ne voulaient pas être confronté à des cadavres sanglants de femmes et d'enfants.

Ainsi, par exemple, un membre du département politique formula le protocole suivant : «*L'opération entière, y compris mon travail, ne me satisfaisait pas. Je pensais toujours que j'étais un soldat et l'activité à Auschwitz n'était en réalité en rien pour des soldats*»¹⁸¹. Apparemment, l'endoctrinement visant à marquer l'importance de la lutte sur le front interne ne pouvait pas les convaincre tous. Aussi Hans Stark fut-il fortement déçu par le fait que le service, dans le camp de concentration, ne correspondait pas à la vie de soldat qu'il avait imaginé durant sa jeunesse. On pourrait peut-être également expliquer sa brutalité¹⁸² contre les prisonniers par cette frustration personnelle car ses efforts pour quitter Auschwitz ne peuvent être interprétés comme une désapprobation du massacre.

De façon similaire, dans la plupart des cas de refus d'ordre connus, il est évident que les hommes ne condamnaient pas les actes de violence et d'extermination en tant que tels, et qu'ils ne voulaient qu'éviter d'y être impliqués eux-mêmes. Par exemple, tous les SS n'étaient pas prêts à participer personnellement aux interrogatoires de prisonniers dès lors que l'on y appliquait des méthodes de torture, mais ils ne s'opposaient pas principalement à cela : «*Plusieurs membres du département politique avaient alors aussi publiquement refusé devant Grabner de participer encore à ce service. Ils ont proposé d'y désigner deux SS qui pouvaient se prêter à cela*»¹⁸³.

On sait que les sélections à la rampe avaient causé de sérieux problèmes psychiques à différents médecins. Le Dr. Hans Delmotte revint de sa première visite à la rampe complètement perturbé, comme le décrit son collègue Münch : «*Un SS le porta parce qu'il n'était pratiquement pas en mesure de rentrer à la maison seul [...]. J'avais cru, quand il remonta et cabota avec beaucoup de bruit dans l'escalier craquant, que le Schnaps, qui était normalement disponible après les sélections, fut de trop pour lui. Il fut brisé et incapable de dire quelque chose. Ce ne fut que le lendemain matin que je remarquai que l'alcool n'avait pas joué le rôle principal. On n'arriva pas ce matin là à s'entretenir normalement. Il était complètement bouleversé, avait mis sa tenue de sortie, et marcha d'une allure militaire vers le commandant à qui il déclara qu'il refusait de faire un tel service [...]. Il supplia soit d'être déplacé au front, soit d'être gazé lui-même. Mais il ne pouvait pas faire cela*»¹⁸⁴.

On plaça Delmotte au côté du Dr. Mengele afin que celui-ci le convainquît de la nécessité des sélections. Les arguments de Mengele portaient sur le fait qu'un médecin devait assumer une responsabilité pour les sélections organisées dans des situations exceptionnelles ; et que chaque médecin de troupe au front devait également effectuer des sélections parce qu'il était impossible de traiter tous les cas durant le combat. Il énonça de plus qu'on devait, à la rampe, seulement décider de qui était encore apte au travail. Car une chose était décidée, celle que tous les juifs seraient exterminés ; la décision de qui d'entre eux devait encore travailler au camp n'était pas si importante. Delmotte, encore jeune, put être convaincu et sélectionna, mais sa nature dut avoir fortement changé¹⁸⁵.

Delmotte n'obtint pas de gain de cause avec son objection parce que, de toute évidence, il refusa de faire des sélections en raison de

scrupules moraux. Et cela, la SS ne pouvait pas le tolérer. Les tentatives des hommes qui mentionnèrent, comme le Dr. Hans Münch, leur refus pour des raisons de faiblesse ou d'incapacité personnelle furent plus fructueuses. Ceux-ci devaient toutefois se résigner à se voir considérés par leurs collègues comme des faibles qui ne correspondaient pas à l'idéal du SS et qui perdaient ainsi toute perspective de promotion militaire.

Ces observations coïncident avec les résultats de Browning qui démontra qu'on pouvait être dispensé du «service» aux «Einsatzkommandos» pour cause de doléances physiques ou mentales¹⁸⁶. Les doutes moraux par contre n'étaient pas acceptés.

Quelques cas de suicide eurent probablement lieu parmi les SS. Le pathologiste hongrois Miklós Nyzisli évoque le suicide d'un «SS-Oberscharführer» pour des motifs restés toutefois peu clairs¹⁸⁷. Peut-être l'homme avait-il décidé de ne pas vouloir participer au massacre ou peut-être que des raisons personnelles tout à fait autres furent décisives pour cet acte.

Des déclarations particulières furent faites par des hommes qui dirent y avoir participé pour «empêcher le pire». Franz Hofmann, par exemple, indiqua qu'il faisait parfois sortir des personnes du groupe des «inaptes au travail» à la rampe, ou qu'il empêcha le gazage de cinquante enfants en leur procurant du travail comme maçons¹⁸⁸. Mais cette déclaration ne peut être vérifiée.

Selon les sources consultées, les tentatives de refus de la plupart des SS furent hésitantes. Peu d'entre eux effectuèrent des actions concrètes pour ne plus être impliqués dans l'extermination : *«Je me rappelle que lors d'une exécution un jeune SS a refusé de tirer et qu'il a par conséquent obtenu 30 jours de taule»*¹⁸⁹. Quelques SS n'acceptaient pas le refus fait à leur demande de mutation au

front et essayaient alors de se placer seuls à une unité du front¹⁹⁰. Ces cas soutiennent l'observation que l'«état de nécessité» ne signifiait pas, pour celui qui le refusait, un choix entre la vie et la mort, même pas à Auschwitz.

7. Conclusions

L'importante recherche portant sur l'holocauste donna longtemps à voir la civilisation allemande ou les institutions du royaume allemand sous l'angle d'une perspective «macro». La raison du massacre devait exclusivement être recherchée dans l'idéologie de l'antisémitisme, où se focalisait la perception d'une société moderne et bureaucratique utilisant une forte division du travail. La recherche ne s'est que récemment intéressée aux hommes qui étaient directement impliqués dans la mise en oeuvre de l'extermination des juifs européens, ceux nommés les «malfaiteurs proches de l'acte»¹⁹¹. Le présent article cherche à approfondir notre connaissance des exécuteurs de l'holocauste à Auschwitz et à relier l'histoire quotidienne et structurelle à l'histoire des idées.

De prime abord, les relevés de la «micro-perspective» semblent coïncider avec l'explication structurelle. Si l'on se place au niveau de l'individu et que l'on regarde Auschwitz en mettant l'accent sur le personnel des installations d'extermination massive, on constate la présence d'éléments modernes comme le fort emploi de la technologie, la rationalité et la division du travail. Le déroulement, sans accroc, du travail donna à penser aux SS, durant la dernière phase de l'extermination, que leur propre mais minimale contribution ne fut pas décisive et que s'ils n'avaient pas eux-mêmes effectué cette action, quelqu'un d'autre l'aurait fait à leur place. Par ce processus d'extermination sophistiqué, et particulièrement par l'utilisation des «Sonderkommandos»

juifs dans les situations de proximité inévitable des victimes, ces dernières restaient relativement anonymes pour les malfaiteurs, ce qui leur facilitait l'assassinat. Mais les structures seules ne peuvent expliquer la participation au meurtre. Malgré un système complexe, de nombreux postes existaient dans les installations d'extermination massive où la vraie nature du travail d'extermination était évidente et où les malfaiteurs devaient regarder leurs victimes dans les yeux. L'usine de massacre moderne ne rend par conséquent compte que de la dimension de l'extermination et pas de la participation des individus au massacre.

Il y a des indications montrant que les SS - en particulier s'il s'agissait du meurtre d'enfants et de femmes - connaissaient des doutes moraux et des réactions psychiques. Le camp d'extermination d'Auschwitz fut organisé de telle façon que ces doutes soient repoussés à l'arrière-plan. Des attrait psychologiques et matériels devaient aider à surmonter les scrupules.

D'une part, un quotidien aussi normal que possible, offrant une palette attirante de loisirs et permettant l'union des familles devait maintenir la foi en la normalité de la tâche. La présence des épouses et des enfants semble avoir eu un grand effet stabilisant sur les SS, rendant possible la poursuite de l'extermination. Une vie prospère séduisait en un temps où les produits alimentaires étaient rares. La possibilité d'enrichissement qu'offrait les biens pris aux déportés sans pratiquement de restriction, ainsi que les services fournis dans les maisons et les jardins par des prisonniers apportaient aux familles de la SS un luxe qui leur était inconnu. Le fait que la vie dans le camp de concentration était beaucoup moins dangereuse et dure pour le personnel de la SS qu'un engagement militaire au front constitua aussi un attrait psychologique et matériel. D'autres motivations humaines comme le carriérisme,

le besoin de se profiler ou une volonté de conformité peuvent également y avoir contribué.

Quelles que soient les différences des motifs individuels ou des combinaisons de facteurs structurels, culturels ou psychologiques, pour Browning : «Les résultats de différentes motivations aboutissaient en fin de compte à la même chose»¹⁹². La connaissance des facteurs qui incitaient les hommes à participer au massacre n'excuse en rien leurs actes. Bien que les SS argumentèrent ensuite avoir subi des contraintes dues à la situation, ils avaient eu une marge de manoeuvre plus grande qu'ils ne voulurent le faire croire plus tard.

Premièrement, le «travail» dans les crématoires était peut-être désagréable et dur pour beaucoup de SS, ce qu'ils exprimaient souvent dans leurs récits, mais ces déclarations reflétaient moins une condamnation de l'extermination des Juifs qu'un simple dégoût du travail sanglant. La plupart des hommes ont certes souffert du travail d'extermination, mais ils ne remettaient normalement pas sa nécessité en question. D'innombrables indications renforcent l'image que l'extermination des Juifs européens et d'autres groupes de la population classés inférieurs selon l'idéologie nazie correspondait à une conviction fondamentale de la majorité du personnel SS des installations d'extermination massive d'Auschwitz. En tant que membre de la SS et souvent aussi du NSDAP, les hommes arrivaient déjà avec une prédisposition antisémite au camp. Par une formation et un endoctrinement correspondant à leur niveau social et culturel, ils y étaient encouragés. Ils se sont ainsi qualifiés eux-mêmes pour ces tâches.

Deuxièmement, ils n'auraient pas été liés à Auschwitz jusqu'aux ultimes conséquences. Selon Primo Levi, dans le cas de la SS, il s'agissait «d'un problème interne au noyau du pouvoir qui aurait pu être résolu par

quelques manoeuvres, par exemple par une carrière retardée, une punition anodine ou, au pire, un déplacement au front»¹⁹³. Toutefois, peu de SS entreprenaient des tentatives d'évasion sérieuses d'Auschwitz.

Troisièmement, les hommes faisaient souvent preuve d'initiative personnelle. Personne ne pouvait leur demander de présenter des propositions pour renforcer l'efficacité de l'extermination. L'utilisation de la force envers les prisonniers et les déportés était même officiellement interdite. La plupart des SS étaient toutefois beaucoup plus que des exécuteurs d'ordres, ils prenaient des initiatives et effectuaient leur «travail» avec plus de zèle qu'exigé. La brutalité avec laquelle on traitait les déportés et les prisonniers témoigne du fait que les prétentions civilisatrices souvent postulées ne valaient pas pour les Juifs ou d'autres «Untermenschen».

L'homme n'est pas un sujet qui peut décider librement en son for intérieur. Nous ne sommes pas non plus de simples objets déterminés par des instincts naturels et des circonstances culturelles. Nous sommes des acteurs qui pouvons agir dans un certain cadre d'action. Aussi ceux qui sont restés à Auschwitz auraient eu une marge de manoeuvre plus large que ce qu'ils prétendirent ensuite. Si des SS utilisaient leur potentiel d'action, ils le faisaient généralement de manière préjudiciable pour les victimes. Les SS ne prenaient qu'exceptionnellement fait et cause pour le bien-être des prisonniers ou des déportés. Pour ce qu'elles ont fait et omis de faire, les personnes impliquées portent toutes une responsabilité.

Samenvatting

Het voorliggende artikel wil onze kennis over de uitvoerders van de uitroeiing in Auschwitz verder uitdiepen. Ondanks de morele of psychische twijfels die sommige

SS personeelsleden van de uitroeiingsinstallaties konden hebben, en ondanks de materiële voordelen die hen dienden te helpen bij het overwinnen van hun twijfels, toont de auteur aan dat deze, precies door hun ideologische overtuiging, op geen enkel moment hun optreden in twijfel trokken. Deze die in Auschwitz gebleven zijn hebben nochtans een veel grotere spellingruimte gehad tegenover de uitroeiing dan ze later beweerd hebben. Uit deze bijdrage blijkt dat alle betrokken personen een verantwoordelijkheid dragen voor hetgeen ze gedaan hebben of voor hetgeen ze konden doen om hun rol van uitvoerder te weigeren.

Notes

- ⁹ Regula Christina Zürcher est licenciée en Histoire de l'Université de Berne (année académique 2000-2001). Son mémoire de licence, synthétisé dans le cadre de la présente contribution, a été déposé pour concourir aux «Prix de la Fondation Auschwitz» 2002-2003. Ayant été tout particulièrement apprécié par les membres du jury, ceux-ci ont accordé à l'auteur, outre les «Félicitations du jury», le bénéfice de l'article 4 du règlement permettant au Conseil d'Administration de la Fondation Auschwitz de lui allouer un subside pour la poursuite de ses recherches. Le présent article en constitue le résultat.
- ¹⁰ Nous tenons à remercier chaleureusement Rahim Taghizadegan pour la traduction, de l'allemand, de cet article.
- ¹ Isaac B. SINGER, *Schatten über dem Hudson*, Roman, Munich / Vienne, 2000, p. 43
- ² Giorgio AGAMBEN, *Remnants of Auschwitz. The Witness and the Archive*, New York, 1999, p. 12.
- ³ Ces considérations se trouvaient au début de la thèse de Regula Christina ZÜRCHER «*Das Personal der Massenvernichtungsanlagen von Auschwitz*», Université Bern, 2001 (non publiée).
- ⁴ Seuls des hommes étaient employés dans les installations d'extermination massive.
- ⁵ La thèse qui est à la base de cet article dépasse le portrait de groupe du personnel de la SS et essaie, en référence aux «extrêmes de la zone grise» de Primo Levi (Primo LEVI, *Die Untergegangenen und die Geretteten*, München, 1993, pp. 37-58), de décrire dans les mêmes catégories le quotidien du «travail» et de la vie des commandos spéciaux juifs à Auschwitz. Comme l'opposition délicate des malfaiteurs et des victimes ne permet pas une synthèse plus brève du contenu, cet aspect a été supprimé dans cette contribution.
- ⁶ Christopher R. BROWNING, *Ganz normale Männer. Das Reserve-Polizeibataillon 101 und die „Endlösung» in Polen*, Reinbek 1999; GOLDHAGEN, Daniel JONAH, *Hitlers willige Vollstrecker. Ganz gewöhnliche Deutsche und der Holocaust*, Berlin, 1998.
- ⁷ Cf. Alf LÜDTKE, «*Alltagsgeschichte, Mikro-Historie, historische Anthropologie*», in : Hans-Jürgen GOERTZ, *Geschichte. Ein Grundkurs*, Hamburg, 1998, pp. 557-578.
- ⁸ Danuta CZECH, *Kalendarium der Ereignisse im Konzentrationslager Auschwitz-Birkenau 1939-1945*, Reinbek bei Hamburg, 1989, p. 5.
- ⁹ Jadwiga BEZWINKSA / Danuta Czech, *KL Auschwitz in den Augen der SS. Höss, Broad, Kremer, Katowice*, 1981, pp. 133-195; Rudolf HÖSS, *Kommandant in Auschwitz. Autobiographische Aufzeichnungen des Rudolf Höss*, édité par Martin Broszat, 14. Auflage, München, 1994.
- ¹⁰ SS-Führerpersonalakten SSO 1932 à 1945, Bundesarchiv Berlin (autrefois Berlin Document Center).
- ¹¹ Voruntersuchungen zum 1. Frankfurter Auschwitz Prozess, Sonderbände; Vernehmungsprotokolle und Eidesstattliche Aussagen von ehemaligen SS-Mitgliedern und ihren Angehörigen, Zentrale Stelle der Landesjustizverwaltungen Ludwigsburg, IV 402, AR-Z 37-58; Schwurgerichtsanklage, Beweismittel, Urteilsbegründung des 1. Auschwitz-Prozess vor dem Frankfurter Schwurgericht vom 20 décembre 1963 bis 20 août 1965, Institut für Zeitgeschichte München, Gf. 03.16/1-6.
- ¹² Norbert FREI, Thomas GROTH, Jan PARCER, Sybille STEINBACHER et Bernd C. WAGNER (éd.), *Standort- und Kommandanturbefehle des Konzentrationslagers Auschwitz 1940-1945*. Institut für Zeitgeschichte, München, 2000.
- ¹³ Par le terme consciemment vague de «commando spécial» furent étiquetées, dans les documents officiels du camp de concentration d'Auschwitz et dans la langue quotidienne de prisonniers, les unités de prisonniers juifs qu'on employa dans les chambres à gaz et les crématoires pour l'extermination. Cf. Israel GUTMAN (ed.), *Enzyklopädie des Holocaust. Die Ermordung der europäischen Juden*, Berlin, 1993, vol. III, p. 1337.
- ¹⁴ *Inmitten des grauenvollen Verbrechens. Handschriften von Mitgliedern des Sonderkommandos*, Oswiecim, 1996.
- ¹⁵ Filip MÜLLER, *Sonderbehandlung. Drei Jahre in den Krematorien und Gaskammern von Auschwitz*, München 1979; Miklós NYISZLI, *Im Jenseits der Menschlichkeit. Ein Gerichtsmediziner in Auschwitz*, Berlin, 1992.
- ¹⁶ Gideon GREIF, «*Wir weinten tränenlos*». *Augenzeugenberichte der jüdischen Sonderkommandos in Auschwitz*, Köln / Weimar / Wien, 1995.
- ¹⁷ Dan DINER, *Zwischen Aporie und Apologie*, in : *Ist der Nationalsozialismus Geschichte ? Zur Historisierung und Historikerstreit*, Frankfurt am Main 1987, pp. 62-73. Comme critiques de l'«historisation» on peut nommer Saul FRIEDLÄNDER et Otto Dov KULKA. Pour une synthèse : Ian KERSHAW, *NS-Staat. Geschichtsinterpretationen und Kontroversen im Überblick*, Reinbek bei Hamburg, 1985, pp. 316-342.
- ¹⁸ Günther ANDERS, *Besuch im Hades, Auschwitz und Breslau, Nach Holocaust*, München, 1979, p. 185.
- ¹⁹ Martin BROSZAT, *Nach Hitler. Der schwierige Umgang mit unserer Geschichte*, München, 1987, pp. 92-113.

- ²⁰ AGAMBEN, *Remnants*, 1999, pp. 70-76.
- ²¹ Gerald REITLINGER, *Die Endlösung. Hitlers Versuch der Ausrottung der Juden Europas 1939-1945*, Berlin, 1956; Raul HILBERG, *Die Vernichtung der europäischen Juden*, 3 vol., 9. Auflage, Frankfurt am Main, 1999; Hans Günter ADLER, *Theresienstadt 1941-1945. Das Antlitz einer Zwangsgemeinschaft*. Geschichte, Soziologie, Psychologie, Tübingen, 1955.
- ²² HILBERG, *Vernichtung*, vol. I, pp. 56-65.
- ²³ HILBERG, *Vernichtung*, vol. II, pp. 1034-1043. Le terme «am laufenden Band» («sur le tapis roulant», fig. «sans cesse») se trouve pour la première fois dans l'affidavit de Friedrich Entress (médecin-SS), 14.4.47, Institut für Zeitgeschichte, München (IfZ), NO-2368, p. 5. Pour une explication du succès de la métaphore cf. Alf LÜDTKE, *Der Bann der Wörter : «Todesfabriken»*, in : WerkstattGeschichte 13, *Konzentrationslager und Erinnerung*, 5. année, 1996, pp. 5-18.
- ²⁴ Henry L. FEINGOLD, *How unique is the Holocaust ?*, 1983, p. 399f, zitiert nach Zygmunt BAUMAN, *Dialektik der Ordnung. Die Moderne und der Holocaust*, Hamburg, 1992, p. 22.
- ²⁵ Pour la compréhension contemporaine du terme «ouvrier» cf. Ernst JÜNGER, *Der Arbeiter. Herrschaft und Gestalt*, Hamburg, 1932.
- ²⁶ HILBERG, *Vernichtung*, vol. II, pp. 962-963; Aleksander LASIK, «Die Organisationsstruktur des KL Auschwitz», in : *Auschwitz 1940-1945, Studien zur Geschichte des Konzentrationslagers- und Vernichtungslagers Auschwitz*, édité par Waclaw DLUGOBORSKI / Franciszek PIPER, vol. I-V, Oswiecim, 1999, vol. I, pp. 165-320.
- ²⁷ Gerhard WERLE / Thomas WANDRES, *Auschwitz vor Gericht. Völkermord und bundesdeutsche Strafjustiz*, München, 1995, p. 135.
- ²⁸ Aleksander LASIK, «Die SS-Besatzung des KL Auschwitz», in : *Auschwitz 1940-1945, Studien zur Geschichte des Konzentrationslagers- und Vernichtungslagers Auschwitz*, édité par Waclaw DLUGOBORSKI / Franciszek Piper, vol. I, Oswiecim, 1999, p. 363.
- ²⁹ Interrogatoire de Klaus Dylewski, Krefeld, 25.4.1959, Zentralstelle der Landesjustizverwaltungen Ludwigsburg (ZSL), IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 7, p. 990.
- ³⁰ Dr. Friedrich Entress, Bericht über meine Tätigkeit im KL Auschwitz, Gmunden, 31.7.45, IfZ, NO-2303, p. 3.
- ³¹ Interrogatoire de Josef Klehr, Frankfurt, 24.5.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 50, p. 8967.
- ³² Demande de personnel du 4 février 1944, Bundesarchiv Berlin (Barch), SSO 105 A, Personaldossier Franz Hössler. D'une façon similaire à propos du Lagerführer Johann Schwarzhuber : «*Il accomplit les tâches qui lui sont attribuées avec la plus grande diligence et fiabilité et le plus grand zèle. Schwarzhuber a des dons d'organisation remarquables. Il l'avait prouvé à la perfection lors de la construction de ce camp. À cause de son attitude générale, Schwarzhuber était souvent employé pour des mesures spéciales, qu'il a toujours effectué d'une manière loyale et diligente.*» Demande de personnel du 22 nov. 1943, Barch, SSO 123 B, Personaldossier Johann Schwarzhuber.
- ³³ LÜDTKE, *Alltagsgeschichte*, pp. 571-572
- ³⁴ Pseudonyme pour le meurtrier de la majorité des Juifs vivant dans le Gouvernement général. Yitzhak ARAD : *Belzec, Sobibor, Treblinka, The Operation Reinhard Death Camps*, Bloomington, 1987.
- ³⁵ Terme utilisé par Jaacov GABAI, dans : Gideon GREIF, «*Wir weinten tränenlos... » - Augenzeugenberichte der jüdischen Sonderkommandos in Auschwitz*, Köln, 1995, p. 155.
- ³⁶ Primo LEVI, *Untergegangen*, p. 52. Cette prétention fut maîtrisée par la direction de la SS avec succès. Les rescapés des commandos spéciaux juifs ont beau assurer qu'ils étaient des victimes et ne pouvaient que coopérer, mais des sentiments de culpabilité les tracassent jusqu'à ce jour, ne les laissent pas dormir, les souvenirs ne les lâchent pas. Shaul Chasan dit : «*Quand je vis, je me dis toujours que je vis au camp. Parce qu'on ne pouvait pas échapper.*» Shaul CHASAN, dans : GREIF, *Tränenlos*, p. 253.
- ³⁷ LEVI, *Untergegangen*, p. 50.
- ³⁸ Broad s'annonça immédiatement après la guerre de son propre gré à un officier britannique et lui remit ses mémoires détaillées d'Auschwitz écrites de sa propre main; il est frappant que Broad s'exclut lui-même totalement. Jadwiga BEZWINKSA / Danuta CZECH, *KL Auschwitz in den Augen der SS. Höss, Broad, Kremer*, Katowice, 1981, pp. 27, 133-195.
- ³⁹ Rapport de Broad, dans : *Augen der SS*, p. 166.
- ⁴⁰ Franciszek PIPER, *Vernichtung, Auschwitz 1940-1945. Studien zur Geschichte des Konzentrations- und Vernichtungslagers Auschwitz*. Oswiecim, 1999, vol. III, p. 210.
- ⁴¹ Pour les raisons qui peuvent avoir poussé les prisonniers à leurs actes, cf. AGAMBEN, *Remnants*, ch. 1.
- ⁴² Herbert JÄGER, *Verbrechen unter totalitärer Herrschaft*, Frankfurt am Main, 1982, pp. 21-79.

- ⁴³ Ceci correspond aux descriptions de GOLDHAGEN, *Vollstrecker*, p. 32, pp. 439-442.
- ⁴⁴ Jugement, 1^{er} procès d'Auschwitz, Frankfurt, IfZ, Gf. 03.16/4, p. 52.
- ⁴⁵ MÜLLER, *Sonderbehandlung*, p. 26, 202, 209; Eliezer EISENSCHMIDT, in : GREIF, *Tränenlos*, p. 177; Josef SACKAR, in : GREIF, *Tränenlos*, pp. 29-30; Shlomo DRAGON, in : GREIF, *Tränenlos*, p. 96; Shaul CHASAN, in : GREIF, *Tränenlos*, p. 230.
- ⁴⁶ MÜLLER, *Sonderbehandlung*, pp. 22-33, Salmen GRADOWSKI, «*Der Brief*», in : *Inmitten des grauenvollen Verbrechens. Handschriften von Mitgliedern des Sonderkommandos*, Oswiecim, 1996, p. 170.
- ⁴⁷ Interrogatoire de Hans Stark, Köln, 23.4.1959, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 6, p. 950.
- ⁴⁸ Interrogatoire d'Oswald Kaduk, Frankfurt, 1.9.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 53, p. 9866.
- ⁴⁹ JÄGER, *Verbrechen*, p. 69.
- ⁵⁰ MÜLLER, *Sonderbehandlung*, pp. 62-63; Broad-Bericht, in : *Augen der SS*, p. 172.
- ⁵¹ Déclaration sous serment de Deszö Schwarz, IfZ, NO-2310.
- ⁵² Jugement, 1^{er} procès d'Auschwitz, Frankfurt, IfZ, Gf. 03.16/4, p. 444.
- ⁵³ Cf. Robert Jay LIFTON, *Ärzte im Dritten Reich*, Stuttgart, 1988, p. 206.
- ⁵⁴ MÜLLER, *Sonderbehandlung*, pp. 155-156.
- ⁵⁵ Procès-verbal du témoignage de Henryk Tauber, Procès-verbal du témoignage donné devant le juge d'instruction à Cracovie, Jan Sehn, Oswiecim, 24 mai 1945, in : *Auschwitz 1940-1945*, vol. III, appendice 3, pp. 293-294.
- ⁵⁶ MÜLLER, *Sonderbehandlung*, p. 155.
- ⁵⁷ KERSHAW, *NS-Staat*, p. 341.
- ⁵⁸ Interrogatoire d'Eduard Lorenz, Augsburg, 27.4.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 49, p. 8759.
- ⁵⁹ Témoin Smolen, preuve, 1^{er} procès d'Auschwitz, Frankfurt, IfZ, Gf. 03.16/3, p. 447.
- ⁶⁰ Témoin Bartel, preuve, 1^{er} procès d'Auschwitz, Frankfurt, IfZ, Gf. 03.16/3, p. 440.
- ⁶¹ Interrogatoire de Josef Klehr, Frankfurt, 24.5.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 50, p. 8971; Jugement des assises au tribunal de grande instance, Frankfurt am Main, 8.10.1970, Acquittement de l'accusé, le Dr. méd. Franz Bernhard Lucas, IfZ, Gf. 03.16/7, p. 18, p. 20. Les doléances physiques de Dr. Lucas ne sont pas mentionnées dans les dossiers transmis du personnel. En 1943, il est mentionné dans plusieurs dossiers qu'il était l'«homme responsable pour toutes les fonctions médicale de la troupe». «De plus, il est particulièrement appliqué et un bon organisateur». Barch, SSO 279 A, Dossier du personnel de Franz Lucas.
- ⁶² Jugement, 1^{er} procès d'Auschwitz, Frankfurt, IfZ, Gf. 03.16/4, p. 306.
- ⁶³ Interrogatoire de Marianne Boger, Stuttgart, 27.10.1958, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 2, p. 210; Interrogatoire de Wilhelm Boger, Stuttgart, octobre 13./14., 1958, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 2, p. 105.
- ⁶⁴ MÜLLER, *Sonderbehandlung*, pp. 114-115
- ⁶⁵ NYISZLI, *Jenseits*, pp. 79-83.
- ⁶⁶ Jugement des assises au tribunal de grande instance, Frankfurt am Main, 8.10.1970. Acquittement de l'accusé, le Dr. méd. Franz Bernhard Lucas, né le 15.9.1911, IfZ, Gf. 03.16/7, p. 20; Interrogatoire d'Adolf Becker, Wuppertal, 6.9.1963, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 86, p. 16355; Interrogatoire de Karl Reinhard Broch, Düsseldorf, 19.12.1963, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 93, p. 17825.
- ⁶⁷ Une page de l'album des photos de Kurt Franz, adjoint et dernier commandant de Treblinka, était intitulée «Schöne Zeiten» («Les bons jours»). Klee, «*Schöne Zeiten*», pp. 206-207. Cf. aussi Dieter REIFARTH / Viktoria SCHMIDT-LINSENHOFF, *Die Kamera der Täter*, in : Hannes HEER / Klaus NAUMANN, *Vernichtungskrieg. Verbrechen der Wehrmacht 1941-1944*, Hamburg, 1995, pp. 475-503.
- ⁶⁸ Kommandanturbefehl (ordre de la kommandantur) (KB) 13/42, août 4, 1942; KB 4/40, juillet 22, 1940; KB 4/43, 2 février 1943; Standortbefehl (ordre du site) (StB) 9/44, mars 8, 1944.
- ⁶⁹ MÜLLER, *Sonderbehandlung*, p. 203.
- ⁷⁰ Ella LINGENS, cité selon : Hermann LANGBEIN, *Menschen in Auschwitz*, Wien/München, 1995, p. 485.
- ⁷¹ LIFTON, *Ärzte*, p. 3.
- ⁷² «Doublement» met le poids sur la «partie séparée du moi», «Dissociation» signifie la tendance à sacrifier certaines fonctions psychiques qui sont ensuite dissociées du résidu de l'âme et portent au développement d'automatismes. Cf. LIFTON, *Ärzte*, p. 493.

- ⁷³ LIFTON, *Ärzte*, p. 491. Pour la critique de Lifton cf. Darjosh SEDGHI, *Dopplung als Leugnung. Zur Theorie von Robert J. Lifton*, in : Harald WELZER (éd.), *Nationalsozialismus und Moderne*, Tübingen, 1993, pp. 184-207.
- ⁷⁴ LIFTON, *Ärzte*, pp. 489-610.
- ⁷⁵ Norbert FREI, Thomas GROTHUM, Jan PARCER, Sybille STEINBACHER et Bernd C. WAGNER (éd.), *Standort- und Kommandanturbefehle des Konzentrationslagers Auschwitz 1940-1945*. Institut für Zeitgeschichte, München, 2000, p. (i).
- ⁷⁶ Interrogatoire de Detlef Nebbe, Kommandanturspiess, Husum, 7.11.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 57, p. 10511.
- ⁷⁷ StB 12/41, 12 juin 1941; KSB, 20 juin 1941, KB 18/41, 11 juillet 1941; KB 19/41, 16 juillet 1941; KB 16/42, 3 septembre 1942; StB 8/44, 25 février 1944.
- ⁷⁸ KB 17/41, 9 juillet 1941; KB 17/41, 9 juillet 1941.
- ⁷⁹ KB 24/41, 17 septembre 1941; StB 39/43, 15 septembre 1943; StB 12/44, 12 avril 1944; StB 18/44, 27 juin 1944; StB 19/44, 14 juillet 1944.
- ⁸⁰ KB 14/41, 2 juillet 1941; KB 18/41, 11 juillet 1941; StB 13/42, 10 avril 1942.
- ⁸¹ StB 52/43, 20 novembre 1943; StB 7/44, 14 février 1944; StB 17/44, 9 juin 1944; StB 11/44, 4 avril 1944; StB 15/44, 11 mars 1944.
- ⁸² Hermann LANGBEIN, *Der Auschwitz-Prozess. Eine Dokumentation*, 1995, vol. I, p. 208.
- ⁸³ Bernd WEGNER, *Hitlers Politische Soldaten : Die Waffen-SS 1933-1934*, Paderborn 1997, p. 191.
- ⁸⁴ Interrogatoire d'Erich Rönisch, Wuppertal-Barmen, 2.2.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 44, p. 7793; KB 6/40, 16 août 1940; KB 19/41, 16 juillet 1941; StB 55/43, 15 décembre 1943; Kremer, 27.9.1942, in : *Augen der SS*, p. 218.
- ⁸⁵ Rundschreiben (RS), 23 mars 1943.
- ⁸⁶ StB 3/44, 19 janvier 1944. Beaucoup de SS quittaient l'église et indiquaient ensuite comme confession «croyant en Dieu». Cependant, le programme anti-clérical d'Hitler n'a jamais pu s'implanter. Heinz HÖHNE, *Der Orden unter dem Totenkopf. Die Geschichte der SS*, Gütersloh 1967, p. 147.
- ⁸⁷ On célébrait le solstice au lieu des Pâques, des consécrationes jugales au lieu du mariage ecclésiastique, des consécrationes du nom au lieu du baptême, la «Julfest» au lieu de Noël. Cf. WEGNER, *Soldaten*, pp. 50-54; HÖHNE, *Orden*, pp. 146-148; Gudrun SCHWARZ, *Eine Frau an seiner Seite. Ehefrauen in der 'SS-Sippengemeinschaft'*, Hamburg, 1997, p. 53; KB 34/41, 18 décembre 1941; RS, 7 décembre 1943; StSB 5 décembre 1944; StB 30/44, 11 décembre 1944.
- ⁸⁸ Sur les difficultés théoriques du «Germanenführer» cf. HÖHNE, *Orden*, p. 147.
- ⁸⁹ StB 35/42, 21 décembre 1942; StB 54/43, 1 décembre 1943; StB 55/43, 15 décembre 1943.
- ⁹⁰ LASIK, *SS-Besatzung*, p. 367.
- ⁹¹ KB 8/41, 13 mai 1941; KB 10/41, 28 mai 1941; KB 8/42, 29.4.1942; KB 8/43, 20 avril 1943; KB 10/43, 30 avril 1943.
- ⁹² KB 27/43, 29 juin 1943.
- ⁹³ HÖSS, *Kommandant*, p. 200.
- ⁹⁴ StB 8/44, 25 février 1944; StB 9/44, 8 mars 1944.
- ⁹⁵ Bradley F. SMITH / Agnes F. PETERSON (éd.), *Heinrich Himmler. Geheimreden 1933 bis 1945 und andere Ansprachen*, Frankfurt am Main, 1974, pp. 169-170.
- ⁹⁶ Sybille STEINBACHER, «Musterstadt» *Auschwitz. Germanisierungspolitik und Judenmord in Ostoberschlesien*, München, 2000, p. 186.
- ⁹⁷ Irmgard WEYRATHER, *Muttertag und Mutterkreuz. Der Kult um die „deutsche Mutter» im Nationalsozialismus*, Frankfurt am Main, 1993, pp. 162-205.
- ⁹⁸ Sur l'expropriation cf. Czech, *Kalendarium*, pp. 37-38; Irena STRZELECKA / Piotr SETKIEWICZ, *Bau, Ausbau und Entwicklung des KL Auschwitz und seiner Nebenlager*, in : Waclaw DLUGOBORSKI / Franciszek PIPER (éd.), *Auschwitz 1940-1945, Studien zur Geschichte des Konzentrationslagers- und Vernichtungslagers Auschwitz*, Oswiecim, 1999, vol. I, pp. 81-83.
- ⁹⁹ De plus, les SS en provenance de l'«Altreich» recevaient des réductions d'impôts et des subventions à la construction, comme tous les migrants du Reich qui s'étaient établis dans les régions incorporées de l'Est, sur la base des lois sur l'aide fiscale à l'Est du 9.12.1940. Cf. FREI, *Standort- und Kommandanturbefehle*, p. 56; KB 18/41, 11 juillet 1941; StB 56/43, 22.12.1943.
- ¹⁰⁰ SCHWARZ, *Frau*, pp. 117-118.
- ¹⁰¹ Interrogatoire de Wilhelm Boger, Stuttgart, 13./14.10.1958, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb.2, p.105.
- ¹⁰² SCHWARZ, *Frau*, p. 130; LIFTON, *Ärzte*, p. 359.

- ¹⁰³ HÖSS, *Kommandant*, p. 145.
- ¹⁰⁴ LIFTON, *Ärzte*, p. 467.
- ¹⁰⁵ SCHWARZ, *Frau*, p. 169.
- ¹⁰⁶ Rapport de Broad, in : *Augen der SS*, p. 166.
- ¹⁰⁷ Rapport de Broad, in : *Augen der SS*, pp. 176-177
- ¹⁰⁸ Interrogatoire d'Eduard Lorenz, Augsburg, 27.4.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 49, p. 8760.
- ¹⁰⁹ Interrogatoire de Pery Broad, Düsseldorf, 7.2.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 44, p. 1835.
- ¹¹⁰ Hofmann, le troisième dirigeant du camp, indiqua que la distribution des bons était la seule raison pour laquelle il demeurait sur la rampe et près des crématoires. Interrogatoire de Franz Johann Hofmann, München, 27.4.1961, Sb. 49, p. 8724, p. 8728, p. 8732. Plus tard, Hofmann admit qu'il assumait également des «fonctions de surveillance» près des crématoires. Interrogatoire de Franz Johann Hofmann, München, 24.10.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 56, p. 10337.
- ¹¹¹ Johann KREMER, *Tagebuch*, in : Jadwiga BEZWINKSA / Danuta CZECH, *KL Auschwitz in den Augen der SS. Höss, Broad, Kremer*, Katowice, 1981, pp. 213-214.
- ¹¹² Interrogatoire de Friedrich Althaus, Mönchengladbach, 16.12.1960, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 42, p. 7369.
- ¹¹³ StB 22/43, 3 juin 1943.
- ¹¹⁴ StB 46/43, 14 octobre 1943.
- ¹¹⁵ KSB, 29 août 1941.
- ¹¹⁶ KB 28/41, 17 octobre 1941; KB 11/42, 30 juin 1942; KB 21/42, 24 octobre 1942.
- ¹¹⁷ KB 9/42, 19 mai 1942.
- ¹¹⁸ Interrogatoire d'Oswald Kaduk, Frankfurt, 1.9.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 53, p. 9865. Interrogatoire d'Oswald Kaduk, Berlin, 21.7.1959, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 10, p. 1549.
- ¹¹⁹ KSB, 15 janvier 1941; StB 33/42, 1 décembre 1942; KB 3/44, 28 janvier 1944.
- ¹²⁰ KB 11/41, 5 juin 1941.
- ¹²¹ Par exemple : «Fries était SS-Oberscharführer et venait fréquemment dans la maison de la Waffen-SS. Il était souvent ivre». Interrogatoire d'Erich Rönisch, Wuppertal-Barmen, 2.2.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 44, p. 7798. Cf. aussi le jugement du 1^{er} procès d'Auschwitz, Frankfurt, IFZ, Gf. 03.16/2, p. 56; MÜLLER, *Sonderbehandlung*, pp. 34, 148, 203; NYISZLI, *Jenseits*, p. 87.
- ¹²² NYISZLI, *Jenseits*, p. 140.
- ¹²³ Robert Jay LIFTON / Eric MARKUSEN, *Die Psychologie des Völkermordes. Atomkrieg und Holocaust*, Stuttgart, 1992, p. 212.
- ¹²⁴ SMITH / PETERSON, *Geheimreden*, p. 170.
- ¹²⁵ KREMER, 9.10.1942, in : *Augen der SS*, pp. 219, 221, 223, 226, 228.
- ¹²⁶ Exemples : HÖSS, *Kommandant*, pp. 255-256; LANGBEIN, *Menschen*, pp. 442-445; NYISZLI, *Jenseits*, pp. 52-53; MÜLLER, *Sonderbehandlung*, pp. 203-204, 225, 265-267, Broad-Bericht, in : *Augen der SS*, pp. 192-194.
- ¹²⁷ HÖSS, *Kommandant*, p. 255.
- ¹²⁸ FREI, *Standort- und Kommandanturbefehle, Einleitung*. Hans BUCHHEIM, *Anatomie des SS-Staates*, München 1994, p. 258.
- ¹²⁹ SCHWARZ, *Frau*, p. 137.
- ¹³⁰ Interrogatoire de Marianne Boger, Stuttgart, 27.10.1958, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 2, p. 209; Interrogatoire d'Hildegard Bischof, Frankfurt, 9.12.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 58, p. 10746. Les prisonniers ne recevaient pas de rémunération, mais pour les SS les employés n'étaient pas complètement gratuits. Ils devaient payer par mois et par prisonnier 25.- Reichsmark au SS-WVHA. De plus, le WVHA veillait à ce que les prisonniers soient principalement employés dans des familles nombreuses. StB 22/43, 3 juin 1943. Des prisonniers témoignent de leurs impressions dans les maisons privées des familles-SS dans : SCHWARZ, *Frau*, pp. 130-169, Höss raconte d'une manière détaillée des «Bibelbiennen» (abeilles de la bible), les Témoins de Jéhovah employés dans sa maison : HÖSS, *Kommandant*, pp. 174-175.
- ¹³¹ C'est-à-dire qu'ils sont nés pour la plupart après 1900 (en 1902, en moyenne).
- ¹³² Karin ORTH, *Die Konzentrationslager-SS. Sozialstrukturelle Analysen und biographische Studien*, Göttingen, 2000, pp. 87-89.

- ¹³³ LASIK, *SS-Besatzung*, pp. 366, 359.
- ¹³⁴ LASIK, *SS-Besatzung*, p. 371.
- ¹³⁵ Par exemple Barch, SSO 217, Personaldossier Willi Frank; SSO 251 B, Personaldossier Eduard Wirths.
- ¹³⁶ Interrogatoire de Pery Broad, Braunschweig, 30.4.1959, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 7, p. 1069; Interrogatoire d'Oswald Kaduk, Berlin, 21.7.1959, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 10, p. 1546; Interrogatoire de Friedrich Althaus, Mönchengladbach, 16.12.1960, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 42, p. 7365; Interrogatoire de Karl Höcker, Lübbecke, 30.1.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 44, p. 7734; Interrogatoire de Herbert Scherpe, Frankfurt, 22.8.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 53, Bl. 9752; Interrogatoire de Johann Schobert, Frankfurt, 10.11.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 56, p. 10471; Interrogatoire de Wilhelm Brocks, Kiel, 8.11.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 57, p. 10519; Interrogatoire de Josef Spanner, Krems, 19.4.1962, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 67, p. 12550; Interrogatoire de Theodor Küper, Burgdorf, 22.8.1962, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 72, p. 13326.
- ¹³⁷ Interrogatoire de Wilhelm Boger, Stuttgart, 8.10.1958, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 1, p. 138; Interrogatoire de Walter Jansen, Mönchen-Gladbach, 3.2.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 44, p. 7804.
- ¹³⁸ CZECH, *Kalendarium*, p. 427, FN 6.
- ¹³⁹ Interrogatoire de Karl Höcker, Lübbecke, 30.1.1961, ZSL, IV 402, AR-Z37-58, Sb. 44, p. 7734.
- ¹⁴⁰ Interrogatoire de Richard Baer, Frankfurt, 29.12.1960, ZSL, IV 402, AR-Z37-58, Sb. 42, p. 7456.
- ¹⁴¹ Interrogatoire de Herbert Scherpe, Frankfurt, 22.8.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 53, p. 9750.
- ¹⁴² Interrogatoire de Klaus Dylewski, Krefeld, 25.4.1959, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 7, p. 990.
- ¹⁴³ Interrogatoire de Franz J. Hofmann, München, 27.4.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 49, p. 8717.
- ¹⁴⁴ Interrogatoire de Walter Jansen, Mönchengladbach, 3.2.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 44, p. 7804; Jugement des assises au tribunal de grande instance à Francfort, sur le Dr. Franz Bernhard Lucas, 8.10.1970, IfZ, Gf. 03.16/7, p. 3.
- ¹⁴⁵ Adolf HITLER, *Mein Kampf*, Volksausgabe, München, 1930, cité par Franciszek PIPER, «Die Entstehungsgeschichte des KL Auschwitz», in : *Auschwitz 1940-1945, Studien zur Geschichte des Konzentrationslagers- und Vernichtungslagers Auschwitz*, édité par Waclaw DLUGOBORSKI / Franciszek PIPER, Oswiecim, 1999, Bd. I, p. 65.
- ¹⁴⁶ Josef ACKERMANN, *Heinrich Himmler als Ideologe*, Göttingen, 1970. GOLDHAGEN, *Vollstrecker*, p. 9, pp. 107-161, 487-530.
- ¹⁴⁷ Dans leur curriculum vitae inclut dans les dossiers du personnel de la SSO, les SS soulignaient qu'ils étaient proches du mouvement dès le début. Willy Frank déclara qu'on avait perdu sa demande d'adhésion au NSDAP, ce qu'il ne remarqua que plus tard parce qu'il était souvent à l'étranger. Barch, SSO 217, Personaldossier Willy Frank.
- ¹⁴⁸ Le jugement du 1^{er} procès d'Auschwitz, Frankfurt, IfZ, Gf. 03.16/4, p. 140. Egalement au tribunal de grande instance de Münster/Westf. concernant l'affaire pénale instruite contre le Dr. med. et Dr. phil. Johann Paul Kremer, 29 novembre 1960, IfZ, Gm 08.03, p. 82.
- ¹⁴⁹ Theodor W. ADORNO, *Studien zum autoritären Charakter*, Frankfurt a.M., 1995. BROWNING, *Männer*, pp. 216-217.
- ¹⁵⁰ Rainer FRÖBE, *Bauen und Vernichten. Die Zentralbauleitung Auschwitz und die „Endlösung“*. In : *Durchschnittstäter. Handeln und Motivation. Beiträge zur Geschichte des Nationalsozialismus*, Bielefeld, 2000, pp.155-210.
- ¹⁵¹ Parmi le 1.1 millions de personnes massacrées à Auschwitz près d'un million étaient Juifs. PIPER, *Vernichtung*, p. 7.
- ¹⁵² Interrogatoire d'Oswald Kaduk, Berlin Tempelhof, 21.7.1959, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 10, p. 1549.
- ¹⁵³ Interrogatoire de Tadeuzs Holuj, Frankfurt, 27.2.1962, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 62, p. 11654.
- ¹⁵⁴ MÜLLER, *Sonderbehandlung*, p. 199.
- ¹⁵⁵ MÜLLER, *Sonderbehandlung*, p. 105.
- ¹⁵⁶ Interrogatoire de Franz Johann Hofmann, Munich, 27.4.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 49, p. 8720; Interrogatoire de Herbert Scherpe, Frankfurt, 22.8.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 53, p. 9750; Interrogatoire de Richard Bär, Frankfurt, 10.10.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 55, p. 10253; Interrogatoire de Josef Spanner, Krems, 19.4.1962, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 67, p. 12553; jugement du 1^{er} procès d'Auschwitz, Frankfurt, IfZ, Gf. 03.16/4, p. 441
- ¹⁵⁷ Jugement du 1^{er} procès d'Auschwitz, Frankfurt, IfZ, Gf. 03.16/4, p. 553.

- ¹⁵⁸ Jugement du 1^{er} procès d'Auschwitz, Frankfurt, IfZ, Gf. 03.16/4, p. 220.
- ¹⁵⁹ Interrogatoire de Richard Bär, Frankfurt, 29.12.1960, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 42, p. 7454.
- ¹⁶⁰ «Et puis ils arrivent tous, ces 80 millions de braves allemands, et chacun a son honnête juif. C'est clair, tous les autres sont des cochons, mais celui-ci est un bon juif». Discours prononcé à Posen, 4.10.1943, in : SMITH / PETERSON, *Geheimreden*, p. 169.
- ¹⁶¹ BROWNING, Christopher, *Die Entfesselung der «Endlösung». Nationalsozialistische Judenpolitik 1939-1942*, Jerusalem, 2003, p. 605.
- ¹⁶² BUCHHEIM, Hans, *Anatomie des SS-Staates*, München 1999, pp. 254-257.
- ¹⁶³ SYDNOR, Charles, *Soldiers of Destruction*, Princeton, 1977, p. 13.
- ¹⁶⁴ LANGBEIN, Menschen, p. 409.
- ¹⁶⁵ WEGNER, *Soldaten*, pp. 187-188.
- ¹⁶⁶ StB 13a/42, 28 avril 1942; StB 53/43, 22 novembre 1943.
- ¹⁶⁷ Jugement du 1^{er} procès d'Auschwitz, Frankfurt, IfZ, Gf. 03.16/4, pp. 136, 442.
- ¹⁶⁸ HÖSS, *Kommandant*, pp. 237-238.
- ¹⁶⁹ Interrogatoire de Pery Broad, Frankfurt, 28.11.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 57, p. 10540.
- ¹⁷⁰ Richard BREITMAN, *Der Architekt der «Endlösung». Himmler und die Vernichtung der europäischen Juden*, Paderborn / München / Wien, 1996, p. 260.
- ¹⁷¹ BREITMAN, *Architekt*, pp. 66-67.
- ¹⁷² Stanislaw JANKOWSKI alias Alter FEINSILBER, in : *Inmitten*, p. 38.
- ¹⁷³ Karin ORTH, *Die «Anständigkeit» der Täter. Texte und Bemerkungen*, in : Sozialwissenschaftliche Informationen 25, Heft 2, 1996, p. 114. Himmler lors du discours prononcé à Posen le 4.10.1943 : «Un principe doit toujours s'appliquer pour l'homme de la SS : nous devons être sincères, honnêtes, loyaux et amicaux envers les proches de notre sang et envers personne d'autre», SMITH / PETERSON, *Geheimreden*, pp. 168-169.
- ¹⁷⁴ Interrogatoire de Robert Mulka, Hamburg 3.1.yx1962, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 59, p. 11034.
- ¹⁷⁵ Jugement du 1^{er} procès d'Auschwitz, Frankfurt, IfZ, Gf. 03.16/4, pp. 136-137, p. 339.
- ¹⁷⁶ Interrogatoire de Wilhelm Boger, Stuttgart, 13./14.10.1958, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 2, p. 105; Les «tas perdus» étaient des compagnies de punis qui n'étaient employées au front que dans des situations désespérées. Interrogatoire de Franz-Johann Hofmann, München, 24.10.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 56, p. 10342, Jugement des assises au tribunal de grande instance à Francfort, 8.10.1970, acquittement de l'accusé, le Dr. med. Franz Bernhard Lucas, IFZ, Gf. 03.16/7, p. 21.
- ¹⁷⁷ Adalbert RÜCKERL, *NS-Verbrechen vor Gericht. Versuch einer Vergangenheitsbewältigung*, Heidelberg 1982, pp. 281-286; HENKYS, Reinhard, *Die nationalsozialistischen Gewaltverbrechen*. Geschichte und Gericht, Stuttgart / Berlin, 1964, pp. 221-223; JÄGER, *Verbrechen*, pp. 81-82.
- ¹⁷⁸ Interrogatoire de Friedrich Althaus, Mönchen-Gladbach, 16.12.1960, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 42, p. 7371.
- ¹⁷⁹ Interrogatoire de Hans Stark, Köln, 23.4.1959, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 6, p. 946, 970; Interrogatoire de Pery Broad, Braunschweig, 30.4.1959, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 7, p. 1072; Interrogatoire de Karl Höcker, Lübbecke, 30.1.1961, Sb. 44, p. 7735; Interrogatoire d'Eduard Lorenz, Augsburg, 27.4.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 49, p. 8760; Interrogatoire de Josef Klehr, Frankfurt, 24.5.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 50, p. 8971; Interrogatoire de Herbert Scherpe, Mannheim, 15.8.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 53, 9696; Interrogatoire de Stefan Baretzki, Frankfurt, 25.8.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 53, 9744; Interrogatoire d'Oswald Kaduk, Frankfurt, 1.9.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 53, p. 9865; Interrogatoire de Dr. Frank, Frankfurt, 13.10.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 55, p. 10264; Interrogatoire de Johann Schobert, Frankfurt, 10.11.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 56, p. 10482; Interrogatoire de Pery Broad, Frankfurt, 28.11.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb.57, p. 10620.
- ¹⁸⁰ Interrogatoire de Sybilla Lenz, Berlin, 23.2.1962, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 62, p. 11586.
- ¹⁸¹ Interrogatoire de Johann Schobert, Frankfurt, 10.11.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 56, p. 10482; Oberscharführer Lindenmüller in NYISZLL, *Jenseits*, p. 56.
- ¹⁸² MÜLLER, *Sonderbehandlung*, pp. 22-33, Salmen GRADOWSKI, in : *Inmitten*, p. 170.
- ¹⁸³ Interrogatoire de Franz Marko, Marburg, 26.5.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 50, p. 8989.
- ¹⁸⁴ Le Dr. MÜNCH, cité selon : LANGBEIN, *Menschen*, p. 530.
- ¹⁸⁵ LANGBEIN, *Menschen*, p. 531.

¹⁸⁶ BROWNING, *Männer*, p. 109.

¹⁸⁷ NYISZLI, *Jenseits*, p. 86.

¹⁸⁸ Interrogatoire de Franz-Johann Hofmann, München, 27.1.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 49, pp. 8717-8738 und Sb. 56, pp. 10336-10349. Le cas le plus connu de «résistance par coopération» serait celui de l'officier-SS pour la désinfection, Kurt Gerstein, qui faisait enterrer du Zyklon B pour le neutraliser et faisait parvenir des informations sur les gazages à un diplomate suédois. Hans ROTHFELS, *Augenzeugenbericht zu den Massenvergasungen*, in : VfZ 1953, pp. 177-194, LIFTON, *Ärzte*, pp. 190-191, 487-488; Saul FRIEDLÄNDER, *Kurt Gerstein oder die Zwiespältigkeit des Guten*, Gütersloh, 1968, p. 195.

¹⁸⁹ Interrogatoire de Josef Ludger Hagerhoff, 27.4.1959, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 7, p. 1039.

¹⁹⁰ Interrogatoire d'Eduard Lorenz, Augsburg, 27.4.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 49, p. 8760; Interrogatoire de Albin Pischke, Frankfurt, 2.5.1961, ZSL, IV 402, AR-Z 37-58, Sb. 49, p. 8777.

¹⁹¹ La distinction entre «malfaiteurs de bureau» et «malfaiteurs proches de l'acte» est faite par Adalbert RÜCKERL, *NS-Verbrechen vor Gericht. Versuch einer Vergangenheitsbewältigung*, Heidelberg, 1982, p. 241.

¹⁹² BROWNING, *Entfesselung*, 2003, p. 605.

¹⁹³ LEVI, *Untergegangenen*, p. 59.

ALBERTO CAVAGLION *

«1959 - Levi répond à la fille d'un fasciste qui demande la vérité» **

Entre le dixième anniversaire de la libération (1955) et le centenaire de l'Unité (1961), l'Italie, et plus particulièrement Turin, fut le théâtre d'une discussion qui mérite d'être reconstituée.

L'objet du contentieux, c'est la Résistance : la question est de savoir s'il est judicieux de la définir comme un «second Risorgimento». En 1961, le dilemme se trouvera un endroit très peu pacifique pour éclater : la salle dédiée

à la guerre partisane au Musée du Risorgimento de Turin. La discussion avait éclaté entre les protagonistes des deux camps qui ne s'affrontaient pas à armes égales (à l'époque, la Résistance faisait office de traîneau à la mémoire collective) et un personnage de marbre qui s'essouffle inutilement parce que personne ne veut l'écouter : le déporté. Quel espace lui est-il réservé dans ces musées et ces études ? Pratiquement

* Alberto Cavaglione est un spécialiste confirmé du judaïsme italien. Il a publié entre autres *Per via invisibile* (Il Mulino, 1998). Pour la maison d'édition Einaudi, il a dirigé les *Scritti Civili* de Massimo Mila (Gli Struzzi, 1995) et les notes de l'édition italienne du volume *Judaïsme* de Norman Solomon (Einaudi Tascabili, Religioni, 1999). Ses contributions sont aussi parues dans la version italienne de *L'espèce humaine* de Robert Antelme (Einaudi Tascabili, 1997), *Memorio ebraiche* de Lucette Valensi et Nathan Wahtel (Gli struzzi, 1996) et dans *Storia degli ebrei in Italia* di Attilio Milano (Einaudi Tascabili, 1992).

** Cet article originellement intitulé «1959, Levi risponde alla figlia d'un fascista che chiede la verità» fut publié dans *La Stampa* du 20 janvier 2005. Nous remercions chaleureusement Catherine Petitjean pour sa traduction de l'italien de la présente contribution.

aucun, et quand il y en a, il est très occasionnel. Ce n'est qu'après le procès Eichmann (1961), qu'en Italie comme en France, on commencera à parler de la Shoah. Aujourd'hui, il y a la Journée de la Mémoire, mais on oublie souvent que la mémoire d'Auschwitz a eu du mal à se voir reconnaître un droit de citoyenneté par l'historiographie.

A Turin, la discussion s'anime autour de quelques expositions, qui donnent naissance à des conférences, des opuscules, des articles de presse. La question s'articule surtout autour du récit biographique de Primo Levi qui, en l'espace de six ans, pratiquement seul en lice, cherche à faire entendre la voix du personnage de marbre. Ce sont les années qui précèdent la deuxième édition de *Si c'est un homme*. En mai 1956, Levi signe un contrat avec Einaudi, mais il devra attendre encore trois ans avant que le livre, publié une première fois en 1947, fasse son entrée au sein de leur si prestigieux catalogue.

Aujourd'hui, on se met sérieusement à travailler sur cette période : je pense particulièrement à la mémoire de la Shoah en Italie, mais aussi en terme de vision comparative, aux études menées outre Alpes par Elisabetta Ruffini et Paola Bertilotti.

Le 28 mai 1955, au siège solennel de Palazzo Madama, on inaugure une exposition sur la Résistance. La déportation quant à elle, se voit réserver un unique et minuscule panneau montrant un dessin de bonhomme décharné. Il faut remarquer que Levi a vivement exprimé son amertume, tant et si bien que quelques semaines plus tard, la ville de Turin dédie un numéro monographique de sa revue officielle à l'exposition de Palazzo Madama et au dixième anniversaire de la Résistance. A cette occasion, elle demande à Levi un article qui sera l'un de ses premiers articles et l'un des plus intenses (Déportés. Anniversaire). Pendant ce temps l'écrivain

travaille à la révision de *Si c'est un homme*, il y ajoute un chapitre (Initiation) mais ne change pas le style. Et le temps passe. Et pour que les choses se remettent à bouger, il faut attendre l'été 1959 et voir enfin son livre réédité par Einaudi.

Son retour en librairie n'aura pas le même écho et quelques mois plus tard, une deuxième exposition - centrée sur la déportation, cette fois - est organisée au rez-de-chaussée du Palazzo Carignano, dans la salle de l'Union Culturelle. Là, ce n'est pas un dessin mais des dizaines de photographies, quelques reliques, une casaque, une gamelle, une cuillère, que l'on montre.

On sait très peu de choses sur cette exposition. La mémoire de feu Levi est quelque peu confuse : dans les dernières interviews qu'il a accordées, il confond l'événement de Palazzo Madama et celui du Palazzo Carignano de 1959, ou il le substitue à l'inauguration de la salle dédiée à la résistance au Musée du Risorgimento en 1961, à tel point qu'il confond la cause et l'effet puisqu'il attribue la décision de la maison Einaudi de rééditer *Si c'est un homme* au succès inattendu de l'exposition alors que c'est juste l'inverse qui s'est passé.

Pendant longtemps, enfin, on a cru que l'organisation au Palazzo Carignano avait été le fruit d'une initiative de la section turinoise de l'Association. En fait, aujourd'hui, des éléments de précision nous permettent de rectifier l'information : l'exposition avait été organisée en 1955 pour le dixième anniversaire de la Libération, mais à l'initiative du maire de Carpi, Bruno Losi, qui avait décidé d'honorer la mémoire du camp de Fossoli, le grand camp de transit à côté de Modène, où Levi avait justement été fait prisonnier.

La première exposition sur la déportation organisée en Italie a été inaugurée au Castello del Pio à Carpi en décembre 1955. Modène a conservé tout le matériel préparatoire, les

procès-verbaux, la correspondance et, encore en très bon état, les panneaux originaux. Il faut espérer qu'à l'avenir, grâce au travail méticuleux de Mme Ruffini, on pourra encore mieux comprendre les sources sur lesquelles s'était construit cette espèce de vaisseau fantôme qui fit le tour de la péninsule : Rome, Ferrare, Bologne, Vérone.

A la fin d'un périple de près de quatre ans, l'exposition arrive enfin à Turin, et c'est là qu'elle connaît un franc succès dans la critique, succès qu'elle n'avait pas eu ailleurs. Marziano Bernardi écrivait dans «la Stampa» du 17 novembre des lignes enthousiastes, et Luigi Carluccio en faisait autant dans la «Gazzetta del Popolo». A la vue d'un tel succès, l'Union Culturelle organise des conférences pour approfondir le sujet. C'est à l'occasion de l'une d'elle que Levi fait sa première apparition en public. Aux rencontres de décembre, on compte parmi les participants Alessandro Galante Garrone, Bruno Vasari, Sergio Sarri, Lidia Beccaria Rolfi, Franco Davide, Giovanni Floris, Alberto Todros, Norberto Bobbio, Raimondo Luraghi et encore bien d'autres. L'exposition, par son contenu, produit l'effet d'une secousse tellurique. Pour la rubrique «Specchio dei tempi» (Miroir des temps), des dizaines et des dizaines de lettres arrivent, envoyées par des visiteurs particulièrement touchés par la dureté des images effroyables.

Parmi les innombrables messages qui parviennent à la rédaction, il y a une petite carte écrite par une fillette anonyme et puis la réponse de Levi lui-même. Paradoxalement, c'est le message de la fillette qui nous frappe davantage que la réponse de Primo Levi (qui avait échappé aux critiques depuis tout ce temps et n'avait pas été inséré dans sa bibliographie). Comme toujours, Levi trouve le juste équilibre entre la fermeté et la disponibilité d'écoute. En relisant le court message, on est surtout frappé par le courage de la fillette qui n'hésite pas à se définir

comme «la fille d'un fasciste qui voudrait connaître la vérité». «C'est la lettre que nous attendions» répond Levi, espérant que l'innocence, en fin de compte, réussisse à secouer l'indifférence devant les cris qui montent de la terre.

Alors âgée de treize ans en 1959, la fillette doit avoir aujourd'hui la soixantaine. Avec le changement qui s'est opéré à l'horizon de ses connaissances et des nôtres, que pense-t-elle aujourd'hui de sa surprise sincère d'alors ?

Une lectrice nous écrit

Je suis en deuxième année du secondaire et comme beaucoup de mes compagnes de classe, j'ai visité l'exposition sur les camps de concentration qui se termine dimanche. Après ça, des discussions ont commencé. Les unes doutent, les autres disent que l'exposition n'est qu'une propagande contre les Allemands. D'autres aussi disent que c'est exagéré et d'autres disent que tout est vrai.

Quelques-unes de mes compagnes de classe disent que «si tout cela s'était vraiment produit, on en parlerait dans les livres d'école». Une autre a dit que «si ces photos étaient vraiment vraies, alors il aurait fallu les agrandir et en faire un exposition aussi grande que celle de Palazzo Madama». D'autres encore disent que la dernière guerre mondiale, on ne veut pas nous la faire étudier parce qu'il y a des choses trop mauvaises. Les professeurs donnent raison à ceux qui disent ça. Moi, je suis la fille d'un fasciste et j'ai eu peur de tout ce que j'ai vu et je prie Dieu que mon père soit innocent de tout ce massacre.

Enfin, je voudrais dire à ceux qui font les expositions, qu'ils les organisent dans des endroits plus spacieux parce que moi, je n'ai pas pu tout voir (je n'ai pas pu observer convenablement les cadres qui étaient trop hauts) et j'ai dû y aller au moins trois fois.

Specchio dei tempi, 29 novembre 1959.

Primo Levi, auteur de «Si c'est un homme», un livre sur les camps d'extermination traduit désormais en de nombreuses langues, répond :

Au nom de l'«Association des ex-déportés» qui a organisé l'exposition sur les Camps de concentration allemands, je voudrais remercier la lectrice qui «aimerait bien connaître la vérité» parce que sa lettre, publiée dans «Specchio dei tempi», est la lettre que nous attendions tous.

Non Mademoiselle, non ! Il n'y a aucune raison de douter de la véracité de ces images. Ces choses sont réellement arrivées, cela s'est vraiment passé comme ça, non pas des siècles avant nous mais il y a seulement 15 ans et au cœur de notre Europe. Celui qui doute n'a qu'à prendre le train et aller visiter ce qui subsiste de ces tristes lieux. Et même sans cela, ici dans notre ville, vivent des dizaines de témoins oculaires. Il y a des milliers d'entre eux (des femmes et aussi des enfants, oui, des enfants !) qui ont fini sur des tas d'os, entassés pêle-mêle et qui témoignent par leur absence, par le vide qu'ils ont laissé.

Nous comprenons mais nous ne pourrions approuver ces professeurs qui «soupirent et

disent : encore !» Ce sont des hommes, tout comme nous et comme l'étaient les auteurs et les responsables des massacres : il n'est pas étrange qu'un grand nombre, même des innocents, éprouvent de la honte devant de tels actes et préfèrent le silence, mais le silence est une erreur, voire un délit et en l'espèce, un tel succès pour cette exposition le confirme. On a soif de vérité malgré tout et par conséquent, la vérité, il ne faut pas la cacher. La honte et le silence des innocents peuvent masquer le silence coupable des responsables, repousser et éluder le jugement de l'Histoire.

Moi aussi j'espère que le père de la lectrice est innocent, il est même fort probable qu'il le soit parce qu'en Italie, les choses se sont déroulées autrement. L'exposition, elle, n'a pas été organisée pour les pères mais bien pour les enfants, les enfants des enfants, dans le seul but de leur montrer qu'au fond de chaque âme humaine se tapit les mêmes ressources de férocité et pour montrer que de tels dangers menacent aujourd'hui comme hier notre civilisation.

Primo Levi
Specchio dei tempi, 3
décembre 1959.

ODETTE VARON-VASSARD *

La place du culturel dans la vie quotidienne de Buchenwald

(*Le mort qu' il faut* de Jorge SEMPRUN) ¹

A quoi bon écrire des livres, si on n'invente pas la vérité ? [p. 148]

Jorge Semprun est un écrivain emblématique de la littérature concentrationnaire et un écrivain majeur du 20^{ème} siècle. Permettez-moi quand-même de rappeler brièvement quelques éléments autour de sa vie et son œuvre. Écrivain d'une quinzaine de livres mais également scénariste d'une douzaine de films, intellectuel provenant du sein de la gauche mais ayant pris, dès les années '60, ses distances, militant engagé à la Résistance, ministre de la Culture d'Espagne dans le gouvernement de Felipe González (1988-1991), d'origine espagnole (né en

Madrid en 1923) mais écrivain francophone, Jorge Semprun est une personnalité complexe ayant une activité très diversifiée. Toutefois les deux axes principaux de sa vie restent toujours les mêmes, il s'agit de l'activité politique et de l'écriture. Axes d'ailleurs inextricablement liés, nourris dans une large mesure, par le même souci du politique. Quand en 1963 l'activité politique de Semprun cédera le pas à l'écrivain, ses livres seront nourris d'histoire contemporaine. Son histoire personnelle se croiera de façon cruciale et décisive avec certains des événe-

* Odette Varon-Vassard (née à Athènes en 1957) est historienne (champs de recherche : l'Occupation nazie, la Résistance et le Génocide des Juifs, la littérature concentrationnaire) et enseigne l'histoire à l'Université Grecque Ouverte. En tant que traductrice, elle a traduit plusieurs œuvres de littérature française en grec (G. Flaubert, A. Cohen, T. Todorov, J.-F. Lyotard, J. Semprun) et dirige la revue de traduction *Métafrassi*.

¹ Conférence à l'Université Marc Bloch de Strasbourg (14 Mai 2004). Je remercie Madame Irini Tsamadou-Jacobberger pour son invitation.

ments les plus importants de l'histoire européenne du vingtième siècle et l'oeuvre sera à jamais marquée de ces événements. Visiter alors l'oeuvre de Jorge Semprun est d'emblée visiter d'une façon critique l'histoire européenne du vingtième siècle.

Sa vie s'est croisée avec des événements historiques de grande importance : guerre civile espagnole (en 1937 l'adolescent Jorge va suivre sa famille espagnole lors de son exil en France), résistance française à l'occupation nazie (il sera arrêté dans le maquis et déporté au camp de concentration de Buchenwald où il va y vivre vingt-deux mois), engagement à la cause du communisme (de 1941 à 1964. De 1953 à 1964 il est responsable du mécanisme clandestin du Parti Communiste Espagnol qui est mis hors la loi par la dictature du Général Franco). En 1964 il assumera sa rupture définitive avec le communisme, puisque les doutes des dernières années vont aboutir à un désaccord total avec la ligne du parti. Son exclusion sera prononcée et signée par Dolores Imbarouri (dite la *Passionaria* - figure féminine mythique de la lutte espagnole) et par Santiago Carillio, qui dirigeaient le parti communiste espagnol. Les années 1963-1964 signifieront pour lui la fin de son activité politique et la naissance de son activité d'écrivain. *Federico Sanchez* (surnom de clandestinité espagnole de l'auteur) va céder la place à Jorge Semprun. Au cycle de ses activités d'écrivain s'inscrit aussi le cinéma. Le scénario de *La Guerre est finie* d'Alain Resnais est signé par Semprun. En Grèce nous l'avons connu par le scénario du film *Z* (mise en scène de Costas Gavras), qui relatait l'affaire de l'assassinat du député de gauche Grigoris Lambrakis par des cercles d'extrême droite et qui n'a pu être projeté en Grèce qu'après la chute de la dictature des

colonels. Dans le film, Lambrakis était incarné par Yves Montand, avec lequel Semprun a été lié d'une intime amitié pendant de longues années. Un livre superbe : *Montand. La vie continue* (1983), rend compte de leur relation.

Son oeuvre romanesque maintient toujours un dialogue ouvert avec l'histoire contemporaine et peut être partagée en deux catégories : les livres qui font directement référence au camp de concentration et les autres, où le camp reste une allusion mais n'en constitue pas le sujet par excellence. Les livres qui se réfèrent directement au camp sont au nombre de cinq. *Le grand voyage* (1963), *L'évanouissement* (1967), *Quel beau Dimanche !* (1984), *L'écriture ou la vie* (1995) et *Le mort qu'il faut* (2001). Il faut y ajouter l'essai *Mal et Modernité* (éd. Climats, 1995) dans lequel il aborde des questions théoriques liées au mal radical.

En Mai 2001 la traduction du livre *Le Mort qu'il faut* paraissait en Espagne. La journaliste qui a fait paraître sa longue interview de Semprun dans le journal *El País* lui a demandé pourquoi il a encore écrit un livre sur son expérience de Buchenwald. Semprun a répondu : «*Maintenant j'ai plus de choses à dire qu'avant de commencer, parce que l'écriture ravive la mémoire*» (interview du 19 Mai 2001). Il avait déjà développé la même idée dans sa discussion avec Elie Wiesel en disant : «*Plus j'écris [...] plus la mémoire me revient. C'est à dire qu'après ce dernier livre, j'ai encore plus de choses à dire qu'avant de commencer le premier. Comme si l'oubli avait été si profond qu'il fallait le travail de l'écriture, de la mémoire volontaire, de la recherche volontaire dans le passé, des images, des souvenirs, des visages, des anecdotes, même des sensations, elles reviennent*» [*Se taire est impossible*, p. 18]. La dialectique

² «Nous vérifions, une fois de plus, que l'*Écriture ou la vie* est une reconstruction élargie et remaniée de l'*Évanouissement* de 1967, le «brouillon» dira l'auteur publiquement» (*La deuxième vie de J. S.*, p. 98).

tique donc de la mémoire et de l'écriture se trouve au coeur même de l'oeuvre semprunienne. *A la recherche* lui aussi *de son temps perdu*, il relate sans fin l'expérience du camp, toujours entrelacée avec d'autres souvenirs de sa vie. La mémoire est en quelque sorte le vrai protagoniste de toute son oeuvre.

Quant à la mémoire du camp, elle constitue une source intarissable qui irrigue une grande partie de l'oeuvre. Semprun n'est pas le seul écrivain pour qui un seul livre n'a pas suffi à élaborer la mémoire de l'expérience de sa déportation. Pensons, par exemple, à Primo Levi, l'écrivain italien d'origine juive et à sa trilogie sur Auschwitz qui constitue le témoignage de référence sur l'expérience du camp d'extermination. Lui aussi éditera trois livres à de longs intervalles de temps. Peut-être que la nature même de cette expérience pousse les écrivains à revisiter le sujet.

Permettez-moi ici de rappeler une différence entre les deux écrivains : Si l'oeuvre de Primo Levi se réfère à Auschwitz (camp d'extermination de Juifs, par excellence, au point que son nom seul est aussi synonyme de la Shoah), Semprun a vécu sa déportation à Buchenwald, camp de concentration d'exilés politiques mais non pas d'extermination dans les chambres à gaz. Le crématoire de Buchenwald brûlait des corps morts par épuisement ou de maladie - et il en brûlait tous les jours - mais non des corps gazés. Semprun lui-même a entretenu une longue discussion sur cette différence avec Elie Wiesel, qui a vécu les deux camps (*Se taire est impossible*, Arte éd., collection Mille et une Nuits).

Semprun éditera *Le grand Voyage* (Gallimard, 1963) 18 ans après son retour du camp de Buchenwald. Ce long silence va être commenté et expliqué à son quatrième livre autour de cette question, *L'écriture ou la vie* (Gallimard, 1995), quarante ans pratiquement après sa libération. *L'évanouissement* (Gallimard 1967) abordait déjà cette question, mais la vraie élaboration du

dilemme, l'écriture ou la vie, ne viendra que plusieurs décennies plus tard². Le titre lui-même montre qu'il s'agissait d'un choix vital : ou il allait se plonger dans le souvenir ou il allait «oublier» pour vivre. Il a opté pour la deuxième solution, comme la plupart des survivants.

L'engagement de Semprun au mouvement communiste donnait un sens à sa déportation. La découverte des camps staliniens va compléter sa désillusion du communisme et va secouer toutes ses certitudes. L'expérience de Buchenwald est alors à revisiter sous cette nouvelle lumière. Il ressent le besoin d'écrire un nouveau livre où il relate de nouveau son expérience mais en corrélation avec la critique du totalitarisme stalinien et du Goulag. L'ère du soupçon a définitivement commencée pour l'écrivain. Ce nouveau récit au titre *Quel Beau Dimanche !* (à la manière de Beckett) verra 17 ans après le premier et sera le plus volumineux de tous. Dans ce livre il essaie de démontrer les points communs des deux grands totalitarismes européens du vingtième siècle, nazisme et stalinisme, sans tomber dans des pièges simplificateurs et des nivellements. Buchenwald est le lieu par excellence de la rencontre des deux totalitarismes, puisque après avoir servi longtemps comme camp de concentration nazi, il passe au pouvoir soviétique et sert de camp de déportation pour les soviétiques deux ans encore. Le dernier livre autour de l'expérience du camp, *Le mort qu'il faut* (2001), se focalise plutôt sur les relations personnelles et la vie quotidienne du camp. La problématique de la relation à l'Autre trouve dans ce livre son point culminant.

✱

Par la suite je me référerai à ce dernier livre - que j'ai eu la chance de traduire en grec, en arrivant ainsi à un degré de familiarité que seule la traduction peut offrir par la confrontation du traducteur à chaque mot de l'ori-

ginal - . Ce livre est extrêmement riche et se prête à une analyse à plusieurs niveaux, il n'est donc pas question d'épuiser ni même d'indiquer ici toute sa richesse. J'essaierai simplement de mettre en avant et par la suite de discuter avec vous certains aspects du livre qui ont à voir avec la culture, la littérature, et les langues dans la vie quotidienne des détenus à Buchenwald, à travers l'expérience personnelle de Jorge Semprun. De prime abord cela peut paraître bizarre : que vient faire la culture dans un univers dur et absurde par excellence comme c'est le cas de l'univers concentrationnaire ? J'essaierai de répondre à ce questionnement en vous invitant à trouver la meilleure réponse, toujours dans le livre lui-même.

Le mort qu'il faut : le titre intrigue déjà le lecteur. Comment un mort peut-il être utile et qu'est-ce que cet univers où même les morts sont considérés du point de vue de leur utilité ? Le mort qu'il faut, c'est celui qui va prêter à Gérard - surnom de clandestinité de Semprun dans la résistance française - son nom pour continuer à vivre tandis que lui-même va être conduit à la mort sous le nom de Gérard. Ce projet - qui finalement n'aura pas lieu - est proposé par ses camarades communistes pour sauver Gérard, car ils craignent pour lui un risque mortel.

Ce qui importe dans le livre, c'est le procédé que cette perspective va déclencher pour Gérard. Il se trouve que le jeune détenu qu'on lui indique, pour qu'il prenne son nom, est un jeune Français, - « *Parisien, comme toi* », dit le camarade Kaminsky, - et l'écrivain se demande : « *Suis-je vraiment Parisien ?* » - du même âge et étudiant comme lui.

Je cite : « *Il a ton âge, à quelques semaines près ! Un étudiant par-dessus le marché ! Un mort qui me ressemble, autrement dit. Ou bien, c'est moi qui lui ressemble déjà* » [p. 15].

Une chance inouïe, en somme. Eh bien, c'est exactement cette chance qui va déclencher chez Gérard un procédé d'identification par excellence. Il découvre qu'avec François, ils étaient arrivés par le même convoi, que leurs numéros d'immatriculation étaient très proches, que lui aussi avait été arrêté par la Gestapo comme résistant.

Je cite : « *J'ai sursauté, ce numéro suivait le mien de très près. On pouvait imaginer : [...] dans la nuit interminable de l'arrivée à Buchenwald, cet être avait dû courir tout près de moi dans le couloir souterrain qui reliait le bâtiment des douches et de la désinfection à celui du magasin d'habillement. Il avait dû courir tout nu, comme moi. Il avait dû, tout comme moi, ramasser à la volée les vêtements incongrus, disparates - scène grotesque, on avait eu le temps d'en prendre conscience, peut-être en aurions-nous ri ensemble, s'il avait été à mon côté -, qu'on lui jetait pendant qu'il défilait au pas de course devant le comptoir de l'Effektenkammer* » [p. 41-42].

Son premier contact avec le mort qu'il faut - qui d'ailleurs n'est pas mort mais moribond, chose qui ne paraît faire aucune différence pour les chefs communistes mais qui fait toute la différence pour Gérard - le premier choc, c'est qu'il pouvait si facilement se trouver à la place de l'autre. Ainsi prend corps cette douloureuse prise de conscience d'une identification. Le mort qu'il faut deviendra petit à petit un vrai double de Gérard. Nulle part la célèbre phrase de Rimbaud, « Je est un autre » ne va être mentionnée. Par contre elle traverse d'un bout à l'autre le livre, comme référence implicite majeure. La problématique de l'identité et de l'altérité qui est centrale dans ce livre, n'arrête pas de nous rappeler le vers de Rimbaud. Je considère que la référence est si transparente pour « l'hypocrite lecteur, son semblable, son frère » que

Semprun ne veut même pas la mentionner. Il la laisse alors fonctionner en silence.

Par contre, il rejoint Rimbaud par le biais d'un autre poème en prose - beaucoup moins connu -. Il s'agit d'un des trois poèmes en prose qui sont connus comme *Proses évangéliques*. Ce n'est pas un hasard si le chapitre où il raconte sa première rencontre avec François est introduit par un passage du poème de Rimbaud.

Je cite : «*Bethsaïda, la piscine des cinq galeries, était un point d'ennui. Il semblait que ce fût un sinistre lavoir, toujours accablé de la pluie et noir. Un an auparavant, en franchissant pour la première fois le seuil des latrines collectives du Petit Camp, j'avais pensé au texte de Rimbaud. Je l'avais récité pour moi-même. A voix haute, d'ailleurs, indistincte et brouillée dans le brouhaha de cette cour des miracles*» [p. 39].

La métaphore concerne les latrines collectives du camp où il se rend quelquefois le dimanche pour chercher François. Leur relation va commencer dans cet espace pour la description duquel il a recours à la poésie de Rimbaud. Mais Rimbaud va être décisif dans sa relation - ce simulacre de relation - qu'il va tenter avec François. La première fois qu'il l'aperçoit «*ce n'était que ça, un amoncellement de hardes innommables. Un tas informe, avachi contre la paroi extérieure du bâtiment des latrines. Mais le numéro de matricule était nettement visible*» [p. 41]. Ce numéro, si proche du sien, va intriguer Gérard et il va être attiré par cet être, qui normalement est repoussant, puisqu'il appartient à la catégorie des Musulmans. Il s'agit de l'appellation que les autres détenus donnent dans le sabir du camp à ceux qui ont perdu tout espoir de survie, qui sont dépourvus de toutes leurs caractéristiques humaines, et traversent dans la déchéance la plus complète la dernière étape jusqu'à la mort. Gérard aperçoit son aspect extérieur horrible, «*Mais - je cite - ce masque quasiment trans-*

parent, translucide, était habité par un regard étrangement juvénile. Insoutenable, ce regard vivant sur un masque mortuaire. Cet être, au-delà de la mort, devait avoir mon âge : vingt ans, plus ou moins - pourquoi la mort n'aurait-elle pas eu vingt ans ? Jamais je n'aurai aussi fortement senti la proximité, la prochaineté, de quelqu'un» [p. 42].

La première chose que Gérard va donner à François, - son nom, on l'apprendra plus loin - est une cigarette que François lui a réclamé par un geste. La fraternité commence. Mais comme de dimanche en dimanche Gérard essaye de lui tirer quelques mots, l'autre résiste et ne livre rien, jusqu'au jour où, - Je cite : «*Je n'ai pu m'empêcher de déclamer à voix haute le poème en prose de Rimbaud, auquel j'avais parfois pensé depuis que je connaissais les latrines collectives du «Petit Camp». «Bethsaïda, la piscine des cinq galeries, était un point d'ennui. Il semblait que ce fût un sinistre lavoir, toujours accablé de la pluie et noir...».*

Il avait poussé une sorte de cri rauque, réveillé soudain de sa léthargie cachexique. J'avais poursuivi sur ma lancée. «*Les mendiants s'agitant sur les marches intérieures, blêmes par ces lueurs d'orages précurseurs des éclairs d'enfer...».* Un trou de mémoire : la suite du poème s'était évanouie.

C'est lui qui a poursuivi la récitation. Sa voix avait perdu le croassement métallique, la résonance ventriloque qu'elle avait eu le jour où je l'avais entendu prononcer deux mots. D'une traite, d'un trait, d'un seul souffle, comme s'il avait retrouvé à la fois sa voix et sa mémoire, son être soi-même, il avait récité la suite. «*Tu plaisantais sur leurs yeux bleus aveugles, sur les linges blancs ou bleus dont s'entouraient leurs moignons. O buanderie militaire, ô bain populaire...».* Il riait aux larmes ; la conversation devenait possible» [p. 46].

Je pense que ce passage est suffisamment éloquent. Pour que le contact devienne possible

dans ces conditions extrêmes, il n'y a que la poésie qui peut venir en secours. Le poème, donné en cadeau, deuxième cadeau après la cigarette, va allumer l'étincelle du contact et de l'amitié. En fait, il va lui rendre son côté humain puisqu'il retrouve sa voix et sa mémoire. C'est par la poésie que cela va devenir de nouveau un homme pour l'espace de quelques secondes (l'allusion, comme sans doute vous l'avez compris, va au titre du livre de Primo Lévi : «*Se questo e un uomo*», dont je crois qu'il serait mieux traduit en français par : «*Si cela est un homme*», au lieu de «*Si c'est un homme*». Le «*cela*» du titre désigne l'homme démuné de son humanité).

Deuxième exemple : un autre détenu dont la présence au camp va marquer Semprun, est son ancien professeur de sociologie Maurice Halbwachs. Maurice Halbwachs était un sociologue éminent, écrivain de livres fondateurs sur la mémoire collective (*Les cadres sociaux de la mémoire, 1925* et *La mémoire collective*, éditée, post-mortem, en 1949). Déporté à Buchenwald en tant que juif, il va y trouver la mort par épuisement en 1945. Semprun va tous les dimanches après-midi rendre visite à son vieux professeur. Les premiers temps ils pourront entretenir de vraies discussions mais, au fur et à mesure que le temps passe, l'épuisement du vieux professeur devient de plus en plus grave. Le dernier dimanche, le contact n'est plus possible. Je cite le passage de son essai, *Mal et modernité* :

«Le dimanche précédant, Maurice Halbwachs était déjà très faible. Il n'avait plus la force de parler. Il ne pouvait plus que m'écouter et, seulement, au prix d'un effort surhumain, ce qui est le propre de l'homme. Mais cette fois là, cette dernière fois,

Halbwachs n'avait même plus la force d'écouter. A peine celle d'ouvrir les yeux, j'avais pris la main de Halbwachs qui n'avait pas encore eu la force d'ouvrir les yeux. J'ai senti seulement une réponse de ses doigts, une pression légère, message presque imperceptible. [...] Alors, dans une panique soudaine, ignorant si je puis invoquer quelque Dieu pour accompagner Maurice Halbwachs, conscient de la nécessité d'une prière, pourtant, je dis à haute voix quelques vers de Baudelaire. C'est la seule chose qui me vienne à l'esprit : O mort, vieux capitaine, il est temps, levons l'ancre...

Le regard de Halbwachs devient moins flou, semble s'étonner. Je continue de réciter. Quand j'en arrive à... «nos coeurs que tu connais sont remplis de rayons», un mince frémissement s'esquisse sur les lèvres de Maurice Halbwachs.

«Il sourit, mourant, son regard sur moi, fraternel» (Mal et modernité, page 35 à 37).

Ici, c'est Baudelaire qui va venir en aide au jeune Jorge pour réussir un dernier contact avec son vieux professeur et le saluer avant sa mort. Nous pouvons constater le rôle crucial et décisif de la poésie face à l'extrême. Résidant au coeur de la sensibilité, elle est capable de revivifier le contact humain là où tout autre moyen échoue. J'ai lu dernièrement dans le livre de Georges Mounin, pour sa découverte de la poésie de René Char, un passage qui m'a fait penser à la façon de Semprun d'aborder la poésie dans les conditions du camp.

Je sus brusquement que la poésie ne faisait pas seulement partie de la culture mais aussi de la vie, directement, qu'elle pouvait être vécue, et vécue autrement que je l'avais fait jusque là. (Georges Mounin, Avez-vous lu Char ?, Gallimard 1947, p. 8).

³ Semprun va se référer aux *Cadres Sociaux de la mémoire*, aux pages 88-90, lorsqu'il rappelle au vieux professeur l'économie du potlatch qu'il y développe. Le mot va fonctionner comme un clin d'oeil de reconnaissance à un Halbwachs déjà moribond.

*

Si la poésie est un luxe dans la vie quotidienne normale, dans ces conditions extrêmes elle devient essentielle, elle peut devenir par moments l'unique voie pour retrouver l'humain. Dans *L'écriture ou la vie* Semprun nous raconte comment il se récitait des poèmes à lui même. Permettez-moi ici une petite remarque : j'ai l'impression que la façon dont à cette époque-là on intériorisait la poésie, en parvenant à connaître par coeur un nombre impressionnant de poèmes, était propre à cette génération. Je crois que c'est un mécanisme perdu aujourd'hui.

Je suis tentée par une petite digression, particulièrement parce que j'ai l'honneur de faire cette conférence à l'Université Marc Bloch. Marc Bloch était lié à Halbwachs depuis les années '20, alors que tous deux enseignaient les sciences humaines dans l'université d'avant-garde que fût l'Université de Strasbourg à cette époque. Dès l'année de la parution des *Cadres sociaux de la mémoire*³, Marc Bloch lui consacrait un long article dans la *Revue de Synthèse Historique*. Dans son essai *Mal et Modernité*, Semprun relate que M. Halbwachs lui avait parlé de M. Bloch lors d'une de ses visites dominicales, en septembre 1944, à Buchenwald. Je cite : *Je ne savais pas, ce dimanche de septembre, que Marc Bloch avait été fusillé. Je ne savais même pas qu'il fût aux mains de la Gestapo. Son arrestation avait eu lieu au mois de mars, alors que j'étais déjà déporté à Buchenwald. Mais je n'ignorais pas que M. Bloch faisait partie de la cohorte de grands universitaires qui avaient rejoints la Résistance pour y occuper une place d'honneur, au premier rang [...]. Quoi qu'il en soit, Halbwachs m'a longuement parlé de la fin de M. Bloch, ce dimanche-là, en évoquant des souvenirs de l'Université de Strasbourg, des années '20* (pp. 18-19).

Vous connaissez, sans doute, tout cela beaucoup mieux, mais j'ai trouvé particulièrement émouvant que le nom de M. Bloch apparaisse dans les discussions dominicales qu'entretenait Semprun avec son vieux professeur. D'ailleurs, à ces discussions, il n'était pas seul. Un cercle d'intellectuels se réunissaient autour de M. Halbwachs tous les dimanches après-midi pour entamer des discussions philosophiques. Ce petit repos dominical était un espace vital pour les détenus dont l'état physique permettait encore d'en profiter autrement que par un sommeil supplémentaire.

*

Mais ce petit groupe n'était pas le seul. Plusieurs s'étaient constitués autour de différentes affinités. Les dimanches après-midi, la communauté espagnole de Buchenwald organisait toujours des spectacles basés sur des poèmes espagnols. Semprun, bien qu'il fût arrêté dans le maquis français a rejoint, dans le camp, la communauté des communistes espagnols. Il parle ainsi des retrouvailles avec son identité et sa langue d'origine, perdues depuis l'adolescence, lorsqu'il avait quitté l'Espagne à cause de la guerre civile. Je cite : *Ainsi, à Buchenwald, dans le lieu du plus lointain exil, aux frontières mêmes du néant - östlich des Vergessens, dirais-je en allemand, «à l'est de l'oubli», démarquant ainsi le thème d'un poème célèbre de Paul Celan -, au fin fond du déracinement, en quelque sorte, je retrouvais mes repères et mes racines, d'autant plus vivaces que tout était tourné vers l'avenir : les mots de l'enfance n'étaient pas seulement retrouvailles d'une identité perdue, oblitérée, du moins, par la vie de l'exil qui, d'un autre côté, l'enrichissait, ils étaient aussi l'ouverture à un projet, engagement dans l'aventure de l'avenir. C'est à Buchenwald, en tout cas, parmi les communistes espagnols de Buchenwald, que s'est forgée cette idée de moi-même qui m'a*

conduit, plus tard, à la clandestinité antifranquiste (pp. 84-85).

Pour retrouver le lien entre sa réalité et sa langue maternelle, encore une fois, le vecteur sera la poésie. *Un seul fil, intime et mystérieux, reliait encore la langue de mon enfance à ma vie réelle, le fil de la poésie* (p. 83). L'organisation clandestine du P.C. espagnol à Buchenwald avait confié à Semprun l'organisation de soirées culturelles. Comme les détenus espagnols étaient tous des ouvriers, il n'était ni possible d'organiser des conférences, ni des discussions. Une fois encore, Semprun aura recours à la poésie mémorisée, cette fois-ci, la poésie espagnole. Comme il n'y a pas de livres espagnols au camp, il s'est mis à transcrire les poèmes espagnols dont il se souvenait. Il s'agissait surtout de poèmes de Federico Garcia Lorca, de Rafael Alberti, de Antonio Machado, de Miguel Hernandez. *C'est autour de ces textes poétiques reconstitués, reproduits, lus en commun, appris par coeur par les plus doués que nous avions monté deux ou trois spectacles* (p. 87).

La grande poésie, on peut également la reconnaître de la façon dont elle est sentie par les gens non-cultivés. Si jusque-là les exemples de communication par la poésie s'adressaient même à des personnes initiées, voire même imbibées de culture, ici la poésie fonctionne autrement. Sebastian Manglano est le copain de Semprun avec lequel il partage le même châlit. Manglano est ouvrier communiste et c'est à lui qu'on confie la récitation de Lorca. Je cite : *En tout cas, en récitant les vers de Lorca. Manglano réussit à éviter la grandiloquence castillane, si naturelle à cette langue impériale, impériale, d'une rotondité sonore triomphale, qu'il faut savoir moduler, maîtriser. [...] Mais Sebastian Manglano récite Lorca avec naturel, sans emphase. «Ay que la muerte me espera, antes de llegar a Córdoba !» On pourrait faire un sort à cette*

plainte désolée, en faire tout un plat ! Mais mon copain de châlit parle d'un ton simple et direct. «Hélas, avant d'arriver à Cordoue, la mort m'aura attendu au tournant», quelque chose comme ça ! [p. 86].

D'autres fois ce sont des chansons populaires, proches du *cante hondo*, du chant profond comme on appelle en Espagne un certain chant populaire, qui alimentent les spectacles. Semprun a l'occasion et la joie de nous citer texto les vers en Espagnol. (Je demande aux hispanistes d'excuser mon accent approximatif en espagnol, mais comme l'écrivain veut donner ces vers en espagnol je crois qu'il est important de les entendre également en espagnol. Les langues retentissent toujours dans ce livre dans leur pluralité).

! Oh pena de los gitanos !

Pena limpia y siempre sola.

! Oh pena de cauce oculto
y madrugada remota !

et le commentaire : *«nous parvenions grâce aux textes de Lorca,... à faire sentir la désespérance andalouse, la crainte inspirée par la Garde civile dans les communautés de Gitans et de paysans sans terre...»* [p. 88].

La guerre civile espagnole vient faire son écho dans le camp nazi. Les gitans, los gitanos, victimes de tous les totalitarismes, persécutés par Franco, exterminés par les nazis, déposent leur plainte en espagnol. Lorsqu'à l'introduction de ce texte, je parlais d'une oeuvre qui est au coeur de l'histoire européenne du 20ème siècle, c'est un peu à cela que je pensais. A la façon dont Semprun a inventé, déjà dès son premier livre, son procédé de lier le présent au passé et au futur par des flash-back et des «flash en avant», si on peut dire et, de marier dans sa narration les trois niveaux du temps. C'est ainsi que dans le camp nazi, par moments, il nous fait nous retourner vers le passé et rencontrer la grande déchirure de l'Espagne qu'à été la guer-

re civile, puis la suite, la dictature de Franco. La référence à cette guerre ne pouvait pas ne pas comprendre l'*Espoir* d'André Malraux, le roman emblématique que le volontaire de cette guerre a écrit. Gérard, les derniers temps au maquis français, lisait l'*Espoir*. Dans les moments les plus difficiles du livre, lorsqu'il accompagnera François vers sa mort et qu'il la vivra de si près, c'est Malraux qui lui viendra en aide. Je lis : *Touché par la chasse franquiste, un avion de l'escadrille internationale, qu'André Malraux avait créée et commandée, revient en feu à la base. Il réussit à atterrir, dévoré par les flammes. Des débris de l'appareil, on retire des blessés et des morts. Parmi ceux-ci le cadavre de Marcelino. « Comme il avait été tué d'une balle dans la nuque, il était peu ensanglanté, écrit Malraux. Malgré la tragique fixité des yeux que personne n'avait fermés, malgré la lumière sinistre, le masque était beau. [...], et Malraux de conclure un peu plus loin C'est seulement une heure après la mort que, du masque des hommes, commence à sourdre leur vrai visage ». Je regardais François L. et je pensais à cette page de l'*Espoir*.*

Son âme l'avait déjà quitté, j'en étais certain. Son vrai visage avait déjà été défait, détruit, il ne sourdrait plus jamais de ce masque terrifiant. Non pas tragique, mais obscène. Nulle sérénité ne pourrait jamais plus adoucir les traits tirés, ravagés, du visage de François. Nul repos n'était plus concevable dans ce regard abasourdi, indigné, plein d'inutile colère. François n'était pas encore mort mais il était déjà abandonné [p. 140-141].

Semprun aborde ici le grand sujet de la mort aux camps. Même la mort est ici inhumaine. Le combattant de la guerre civile, mort pour une cause choisie, d'une mort instantanée, a encore droit à une mort humaine, une mort qui, en plus, a un sens et qui jusqu'à une certaine mesure consiste en un choix, non pas de mourir mais de prendre les risques de

cette guerre. La mort au camp nazi est aussi inhumaine que la vie. Semprun, grand écrivain, ne généralise pas. Il rend le lecteur témoin de cette mort sans lui épargner aucun détail. La mort de François peut nous aider à comprendre et à imaginer la mort au camp beaucoup mieux que de longs articles pleins de chiffres et d'informations historiques. La mort de M. Halbwachs aussi est décrite de près. Ces morts, les morts personnels de Semprun, deviennent emblématiques de la mort des camps de concentration. Et sans parler, toutefois, de la mort collective la plus affreuse, celle des Juifs qui vont être gazés dans le camp d'Auschwitz. Je cite : *La mort de déportés n'ouvre pas la possibilité de voir affleurer l'âme, sourdre le vrai visage sous le masque social de la vie qu'on s'est faite et qui vous a défait. Elle est plus la réponse de l'espèce humaine au problème du destin individuel : réponse angoissante, ou révoltante, pour chacun d'entre les hommes, mais compréhensible pour la communauté des hommes dans leur ensemble, dans leur appartenance à l'espèce, précisément. [...] Même quand elle prend quasiment la forme d'une mort naturelle, par épuisement des énergies vitales, elle est scandaleusement singulière : elle met radicalement en question tout savoir et toute sagesse à son sujet [p. 142].*

Semprun nous confirme que même la mort par épuisement de ceux qui n'ont pas connu la chambre à gaz, même celle là, est une mort inhumaine. De toute façon tous vont partir en fumée par les crématoires, pour avoir, comme écrit Celan, *une tombe aux creux des nuages*. Lui-même écrira souvent par la suite qu'au retour du camp il sentait qu'il avait laissé la mort derrière lui, qu'il l'avait frôlée et laissée derrière, qu'il était un vrai revenant. Dans ce livre, où il va partager de plus près la mort de François, où il faillit devenir le mort lui-même, il mène la quête ontologique vraiment à ses limites. Mais je vais m'arrêter là avec la probléma-

tique de la mort. Si je laisse entendre qu'il s'agit seulement d'un livre sur la mort, ce serait une erreur de ma part. C'est un livre pour la vie, pour le bonheur de la vie malgré même les pires conditions.

Je voudrais reprendre le fil conducteur de mon texte qui est aussi, je le crois, un des fils conducteurs du livre : la littérature, les lectures, les langues... Le troisième domaine culturel et linguistique familier pour le jeune Semprun, est le domaine allemand. Ironie du sort, ce jeune féru de philosophie allemande fait son premier voyage en Allemagne à Buchenwald. Buchenwald, la forêt de hêtres, sur la colline de l'Ettersberg, à un pas de Weimar, ville de Goethe. A cette coïncidence significative il reviendra dans tous ces livres. Dans *«l'écriture ou la vie»* il insiste particulièrement sur ce sujet en décrivant des visites qu'il a rendu à la maison de Goethe, si proche de Buchenwald, après la libération.

Certaines fois la connaissance de l'allemand pouvait aider quelqu'un à survivre de façon décisive, surtout les premiers temps lorsqu'il fallait comprendre les ordres et les interdits, énoncés seulement dans la langue des maîtres.

Mais la relation plus profonde encore que Semprun entretient avec cette langue le protège également contre autre chose encore. Semprun a appris l'allemand dès son adolescence et il en avait déjà lu les poètes. En tant qu'étudiant en philosophie, il avait fait connaissance avec les grands philosophes allemands, dans l'original. Lui-même écrit, dans *Mal et Modernité*, sa relation à la langue et à la culture allemande : *J'oserai dire que, d'une certaine façon, la source allemande - poétique, romanesque ou philosophique - est une composante essentielle de mon paysage spirituel. De ma vraie patrie en somme. Cela est dû, sans doute, au fait que j'ai toujours été, que je suis et serai toujours un insatiable et émerveillé lecteur d'allemand. J'ai*

même lu le Quichotte pour la première fois en allemand ! [...] C'est une relation forte, donc, passionnée, essentielle pour ma formation intellectuelle que j'ai eue, que j'ai toujours, avec la culture allemande. C'est elle qui m'a fourni les arguments décisifs dans la lutte contre le nazisme. C'est la lecture de certains auteurs allemands qui m'aura permis de trouver - comme aurait dit l'un d'entre eux : Karl Marx, que j'aurai beaucoup pratiqué - les armes de la critique qui m'ont servi à l'affronter ensuite par la critique des armes (p. 78).

Grâce à cette véritable culture allemande, il parvient à faire la différence entre l'allemand et ce langage de quelques dizaines de mots qu'aboient les SS dans le camp, qu'il qualifiera de sabir concentrationnaire (je rappelle ici que le sabir méditerranéen était un idiome que l'on parlait dans tous les grands ports de la méditerranée, constitué par des mots arabes, italiens et espagnols surtout). Les camps vont produire leur propre sabir. Je cite : *«A ces moments-là, il me fallait aussitôt opposer au langage guttural et primaire des SS, réduit à quelques mots grossiers d'insulte ou de menace (Los, los ! Schnell ! Schwein ! Scheisskerl !) y opposer dans mon fort intérieur, dans ma mémoire, la musique de la langue allemande, sa précision complexe et chatoyante»* [p. 48].

Veillez excusez mon ignorance de l'allemand qui ne me permet pas de vous lire les phrases qui suivent. Ce qui compte pour l'écrivain, c'est la musique de la langue, ou même, l'image de l'autre langue (pour les lecteurs qui ne la comprennent pas). Le livre est jalonné de passages en espagnol et en allemand. Il abonde en mots allemands ou russes, comme la fameuse *machorka* que fument les détenus en roulant des cigarettes. Il nous rappelle ainsi la réalité multiculturelle que représentait le camp de concentration.

Parfois la langue allemande fût amicale. Lorsque, les dimanche après-midi toujours,

le SS de garde met au tourne-disques des chansons de Zarah Leander. Les haut-parleurs diffusent cette musique dans tous les coins du camp et la voix mordorée de la chanteuse fétiche de l'époque caresse les oreilles des hommes, leur apportant une autre chose dont ils sont privés : une présence féminine. C'est l'heure à laquelle, au son de cette voix, le copain de Semprun va pouvoir s'adonner à ses fantasmes sexuels.

Je vais m'arrêter ici, dans la crainte de vous avoir fatigués, sans pour autant avoir exploité toute la richesse de ce livre. J'espère, par contre, que l'envie de lire ce livre - pour ceux qui ne l'auraient pas encore lu - aura peut-être été suscité par cette présentation. Je pourrais conclure sur une idée autour de l'importance de la culture mais elle ne me paraît que trop évidente. Par contre je souhaite avoir recours, une fois encore, aux mots de Semprun et vous transmettre une conclusion qu'il a eue, suite à un discours autour de Buchenwald [*Mal et modernité*, pp. 92-93]. Semprun parlait de la mémoire collective allemande et de ses traumatismes disant que cette mémoire concerne tous les Européens, qu'elle n'est pas seulement une affaire nationale. Il proposait alors de rendre Buchenwald l'inverse de ce qu'il fût. Je cite : *Buchenwald est toutefois le lieu de mémoire historique qui symbolise au mieux cette double tâche, celle du travail de deuil qui permettra de maîtriser critiquement le passé, celle de l'élaboration des principes d'un avenir européen qui nous permette d'éviter les erreurs du passé. J'ignore les projets que la communauté politique et scientifique allemande a conçus à propos de l'espace historique de Weimar-Buchenwald. Mais j'ai pensé, ce beau dimanche de mars 1992, qu'il serait passionnant que la colline de l'Ettersberg fût le siège d'une institution consacrée à ce travail de mémoire et de prospective démocratique.*

Samenvatting

Welke plaats moet er toegekend worden aan het culturele in het dagelijks leven van een nazi-concentratiekamp ; toch de plaats bij uitstek van een hard en onmenselijk bestaan ? Dit artikel probeert de plaats na te gaan die Jorge Semprun haar toekent, alsook de rol die het speelt in zijn laatste boek, *Le mort qu'il nous faut*, zijn vierde boek over zijn ervaringen als verzetsman en als gevangene in Buchenwald. Met zijn verwijzingen naar de poëzie van Rimbaud en de Spaanse *cante jondo* is het Buchenwald van Semprun die een sprankel menselijkheid en hoop levendig houden en er mede toe bijdragen om de menselijkheid van de gevangenen te vrijwaren. De auteur wil deze werkhypothese bevestigen en het boek vanuit die invalshoek benaderen, terwijl andere aspecten van dit bijzonder rijke boek noodzakelijker wijze opzij gelaten worden. Het werk van Jorge Semprun, een Frans schrijver van Spaanse origine, behoort tot het terrein van de concentratoire literatuur en is er tevens een verrijking van.

GIE VAN DEN BERGHE*

Der ewige Jude, een dadergetuigenis¹

«Elke propaganda moet populair zijn en haar intellectueel peil afstemmen op het begripsvermogen van de minst begaafden onder diegenen tot wie ze zich richt. Daarom moet het peil ervan, zuiver intellectueel gezien, des te lager gehouden worden naarmate de te bereiken massa groter is»

(Hitler, *Mein Kampf*, p. 197).

Der ewige Jude (1940) is waarschijnlijk de meest virulente anti-semitische propagandafilm ooit. Propaganda niet alleen in betekenis van ‘misleiding’ of ‘een rad voor de ogen draaien’, maar ook in de oorspronkelijke betekenis van ‘voortplanten’, verbreiden, aanbevelen van een leer, doctrine of ideologie². Alle propaganda vervormt de werkelijkheid in min of meerdere mate,

maar dat gebeurt veelal met het oog op een efficiëntere overdracht van datgene waarin men zélf gelooft.

Der ewige Jude kan gezien worden als het verfilmde jodenbeeld van overtuigde nationaal-socialisten. De ‘documentaire’ brengt in beeld hoe de daders eind 1940, zo’n zes maand voordat het signaal voor de jodenmoord werd gegeven, hun toekomstige

* Doctor in de moraalwetenschap en professor aan de Universiteit Gent - historicus gespecialiseerd in *l’univers concentrationnaire*. Hij is o.m. auteur van *Met de dood voor ogen* (1987), *De uitbuiting van de Holocaust* (1990, herziene druk in 2001), *De zot van Rekem & Gott mit uns* (1995) en *Getuigen. Belgische bibliografie van ooggetuigenverslagen over de nazi-kampen* (1995). Voorheen was hij verbonden aan het SOMA. Momenteel schrijft hij als free-lance wetenschapper o.m. voor de *Financieel-Economische Tijd*, *Trouw* en *De Standaard der Letteren*. Voor meer informatie over Gie Van den Berghe, zie: www.serendib.be

¹ Dit artikel verscheen eerder in *Streven*, januari 2003.

² Dit propaganda-begrip werd, voor zover kan worden nagegaan, voor het eerst gebruikt in de benaming van de commissie van kardinalen *Congregatio de propaganda fide* (voor de verbreiding van het geloof) die in 1622 door paus Gregorius XV werd opgericht.

slachtoffers zagen. De film moest dit nationaal-socialistische jodenbeeld bij het brede publiek propageren. Propaganda dus als *volksvoorlichting* of ‘verlichting’, de nazi’s hadden het over een *politischen Aufklärungsfilm*.

Jodenhaat

Der ewige Jude hanteert eeuwenoude xenofobe en racistische stereotypen. Joden worden afgeschilderd als woekeraars, egoïsten, werkschuwe parasieten, verkrachters, kindermoordenaars en vrouwenhandelaars. Ze zijn sluw, gluiperig, geldbelust, norm- en waardeloos, bandeloos en seksbelust. Ze zwepen de jeugd op, zetten aan tot klasstrijd en terreur.

Ze bevuilden en vervuilden alles. Omdat het Arische schoonheidsbegrip hun vreemd is, willen ze al het schone vernietigen. Ze zijn op hun gevaarlijkst als ze de kans krijgen binnen te dringen «in de heiligste dingen van een volk, zijn cultuur, zijn religie en kunst». Wat de «ontwortelde jood» kunst noemt, «moet zijn ontaarde zenuwen prikkelen. Kunst moet omheind zijn door bederf en ziekte. Ze moet natuurlijk ook grotesk, pervers of pathologisch zijn», *Entartete Kunst* dus. Waarop beelden volgen uit een speelfilm waarin een joods acteur een moordenaar uitbeeldt die zijn wandaden goed wil praten, met off screen het vreselijke commentaar : «De jood is instinctief geïnteresseerd in alles wat ziek en verdorven is».

Tot vervelens toe wordt herhaald dat joden een parasietenvolk zijn. Ze bijten zich vast in elke wonde van het *Volkskörper* van het gastland, voeden zich aan de teloorgang van

het almaar verzwakkend organisme. Ze kloppen geld uit de ziektes van volkeren, verergeren en vereeuwigen alle ziekteomstandigheden.

Het zit hen in de natuur en - voor wie dat niet gelooft - hun religie verplicht hen tot liegen, bedriegen en woeker. Dat moet blijken uit enkele verzonnen passages uit de Talmoed. Joden zouden vijf geboden in acht moeten nemen : «Hou van elkaar, hou van het roven, hou van losbandigheid ; haat uw heren, spreek nooit de waarheid»³.

Ontmenselijking

Der ewige Jude is bedoeld als ontmaskering van geassimileerde, westerse joden. De film begint met een voorbijrollende tekst : «De geciviliseerde joden die we uit Duitsland kennen, geven ons slechts een onvolkomen beeld van hun raciale eigenaardigheden. Deze film toont originele opnames uit de Poolse getto’s, hij toont ons de joden zoals ze werkelijk zijn, voordat ze zich achter het masker van beschaafde Europeanen verstopten».

Joden doen zich anders voor dan ze zijn, ze verbergen hun afstamming, kleden en gedragen zich westers, «passen zich uiterlijk volledig aan het gastvolk aan». Allemaal schijn, om beter te kunnen infiltreren en de wereldheerschappij te veroveren. Alleen mensen met een zeer scherpe blik - nazi’s - doorzien deze «mimicry» ; «instinctloze volkeren laten zich bedriegen, beschouwen de joden werkelijk als hun gelijken». En daarin schuilt het grote gevaar, ze zijn en blijven immers indringers. Alle joden zijn getto-joden, *Fremdkörper*, parasieten in het gezonde

³ Deze loze bewering over de Talmoed is van oudere datum, mogelijk van katholieke origine. In *Le juif, le judaïsme et la judaïsation des peuples chrétiens* (1869) van de Franse katholieke geleerde Henri Gougenot des Mousseaux staat te lezen dat de talmoed «de jood niet alleen toestaat, maar hem oplegt en ertoe aanzet de christen te bedriegen en te doden telkens hij een gelegenheid vindt». Het boek, waarin zogenaamde rituele moorden op christelijke kinderen op een rij worden gezet, werd door paus Pius IX geprezen en de auteur kreeg het kruis van commandeur in de Pauselijke Orde (D. Kertzer, p. 154).

volksorganisme. Een voor rasdenken kenmerkende gedachtengang : elk volk heeft een essentie, een raciale kern die nooit verloochend kan worden ; verandering, assimilatie en integratie worden a priori uitgesloten.

De onbeschaafdheid en gemeenheid van joden moet blijken uit afstotelijke scènes, wemelend ongedierte, bloedige slachtingen en, vooral, haatdragende commentaren. Eén langgerekt appèl aan emoties als afschuw, angst, woede en haat. Beeld en commentaar ontmenselijken de joden. Ze gedragen zich anders, onmenselijk ; onmensen zijn het, moeten daarom niet behandeld worden als mensen, mogen onmenselijk behandeld worden. Het overbekende procédé om afwijkende Anderen als *Untermenschen* af te schilderen en te zien - minder dan mensen, minder-mensen. Dat neemt remmen weg, bevordert en rechtvaardigt discriminatie, vervolging, uitroeiing. In deze zin heeft *Der ewige Jude* de jodenmoord mee mogelijk gemaakt.

Slutscènes in dit dehumaniserend vertoog zijn de vergelijking tussen ratten en joden en een als dierenkwellerij voorgestelde rituele slachting. De rattenscène is waarschijnlijk de vaakst op televisie geciteerde passage uit nazi-films. Nadat op een kaart met bewegende pijlen de verspreiding van joden werd getoond (een over de wereld gespannen spinnenweb), krijgen we te horen dat er «een verbluffende parallel is met deze joodse migratie», namelijk «de massale migratie van een al even rusteloos dier, de rat». Anderhalve minuut lang krioelen horden ratten over het scherm terwijl de commentator vervolgt : «de ratten vergezellen de mensen al van bij hun ontstaan als parasieten (...) Waar ze ook opduiken, brengen ze vernieling in het land, verderven menselijke goederen en voedingsmiddelen. Op die manier verspreiden ze ziekten : pest, lepra, tyfus, cholera, dysenterie, enzovoort. Ze

zijn vals, laf en wreed en komen meestal in grote groepen voor. Onder de dieren zijn ze de verwezenlijking van het element stiekeme, ondergrondse vernieling... zoals de joden onder de mensen».

De beelden van de rituele slachting nemen bijna zeven minuten in beslag, één tiende van de film. Ze worden ingeleid door een voorbijrollende tekst. Het religieus slachten van dieren is, zo luidt het, «een van de meest instructieve gebruiken van de joodse zogenaamde religie». Omdat de beelden «tot het meest huiveringwekkende behoren dat ooit door een camera werd vastgelegd» krijgen «gevoelige volksgenoten de raad» ze niet te bekijken.

Het *zijn* gruwelijke, huiveringwekkende beelden. Alles wordt op zijn ongunstigst voorgesteld, bloed spuit in het rond, een man gaat armdiep in een opengesneden koe, elke stuip trekking wordt belicht en het beest blijft maar grommen (ook al werden hals en luchtpijp overgesneden). Dan volgen schapen, kalveren, nog koeien. Het lijkt maar niet op te houden. De hele tijd door hamert de commentator er op dat de héle beschaafde wereld hier tegen is, rituele slachtingen her en der verboden werden, dat nationaal-socialisten er altijd tegen waren, terwijl de 'jodenpers' alles goedpraatte.

In werkelijkheid waren er in die tijd weinig mensen die zich zorgen over makten dierenleed bij slachtingen. Ook in Vlaanderen werd toen nog op straat, voor de voordeur, geslacht. En natuurlijk is de nazi-verontwaardiging meer dan hypocriet. Zich druk makend over dierenleed, voerden ze oorlog en slachtten tienduizenden mensen af.

Jodenmoord

De slachtscène, de climax in de dehumanisering van joden, wordt gevolgd door een uittreksel uit Adolf Hitlers toespraak tot de Rijksdag van 30 januari 1939. «Europa

kan maar tot rust komen als de joodse kwestie uit de weg geruimd is. De wereld heeft genoeg vestigingsruimte (*Siedlungsraum*), maar er moet definitief gebroken worden met de mening dat het joodse volk door de lieve God zou voorbestemd zijn om in een bepaald percentage te profiteren van het lichaam en de productieve arbeid van andere volkeren. Het jodendom zal zoals andere volkeren moeten wennen aan een solide, constructieve bezigheid of er komt vroeg of laat een crisis van onvoorstelbare grootte» en dan, zijn stem verheffend, «als het internationale *Finanzjudentum* binnen en buiten Europa er zou in slagen de volkeren nogmaals in een wereldoorlog te storten, dan zal het resultaat niet [de bolsjewisering van de aarde en daardoor] de zege van de joden zijn, maar de vernietiging van het joodse ras in Europa!» (de passage tussen rechte haakjes werd in *Der ewige Jude* weggelaten, waarschijnlijk omdat Duitsland vlak voor het begin van de Tweede Wereldoorlog een niet-aanvalspact had gesloten met Rusland).

Dan volgen beelden - deels ontleend aan Leni Riefenstahls *Triumph des Willens* (1934) - van juichende massa's, geestdriftige jongeren in uniform, energiek kijkende Arische koppen, gefilmd tegen een heldere hemel, begeleid door triomfalistische muziek en het slotcommentaar van de film: «De eeuwige wet van de natuur, het ras zuiver te houden, is voor alle tijdperken de nalatenschap van de nationaal-socialistische beweging aan het Duitse volk. In deze geest marcheert de Duitse volksgemeenschap de toekomst in».

Doorredenerend op deze slotsceën beschouwen verscheidene filmhistorici *Der ewige Jude* als de propagandistische voorbereiding op en legitimatie van de jodenmoord (Avisar, Brandt, Leiser, Mannes). De film zou «een bewuste poging geweest zijn van de cynische propagandaminister [Joseph

Goebbels] om de Führer te overtuigen van de noodzakelijkheid de uiteindelijke consequentie van zijn ideologie te trekken» (Hornshoj-Moller, www.der-ewige-jude.de).

Historisch gezien klopt dat niet. In 1939-40 waren de nazi's nog niet van plan de joden uit te roeien. Duitsland zou *Judenrein* gemaakt worden door gedwongen emigratie. Toen er door de Duitse veroveringen almaar meer joden bijkwamen en de wereld zijn grenzen voor joden sloot, vatten de nazi's in 1940 het plan op om de joden naar het eiland Madagascar te deporteren. Dàt was de officiële nazi-politiek ten tijde van de productie en de première van *Der ewige Jude*. De beslissing om de joden uit te roeien viel pas midden 1941.

Toch heeft Hitler het over vernietiging van het joodse ras. Ook enkele historici hebben dit tot voor kort beschouwd als een aankondiging van de genocide, een interpretatie die het goed doet in vulgariserende geschriften. Daarbij worden stevast de zinnen over het hoofd gezien (en weggelaten) die voorafgaan aan Hitlers 'voorspelling', met name zijn toespelings op gedwongen emigratie. Hitler doelde op iets anders. Hij was er stellig van overtuigd dat het 'wereldjodendom' veel macht en invloed had, ook op het westers beleid. Daarom hield hij altijd terdege rekening met de mogelijkheid dat het buitenland zou reageren op zijn anti-joodse maatregelen en toemde hij herhaaldelijk zijn companen in, die drastischer maatregelen wilden. Deze anti-semitische overdrijving van joodse macht en invloed is het die ten grondslag ligt aan Hitlers herhaald dreigement dat, als er anti-Duitse maatregelen kwamen, de joden in zijn macht het gelag zouden betalen. In 1938 had nazi-Duitsland Oostenrijk en Sudetenland ingepalmd, in 1939 stonden Danzig en Polen op Hitlers agenda. Met de kwestieuze passage wou Hitler duidelijk maken dat de joden overgebracht zouden worden naar

*Umsiedlungs*gebieden en waarschuwde hij de Britse en Amerikaanse ‘plutocratie’, het wereldjodendom, dat ze zijn plannen maar beter niet konden dwarsbomen.

De opname van Hitlers ‘voorspelling’ in een voor het Duitse publiek bestemde propagandafilm, op een moment dat de oorlog al woedde, moet (nog) een andere reden gehad hebben. Een van de motieven voor het maken van *Der ewige Jude* was waarschijnlijk het rechtvaardigen van de deportatie van (Oostenrijkse en Duitse) joden naar Polen (geassimileerde Duitse joden verschillen alleen uiterlijk van *Untermenschen*, horen dus in getto’s thuis).

In de Nederlandstalige versie van de film, *De eeuwige jood* (1941), ontbreekt de toespraak van Hitler. De film eindigt met een lofrede op het Arische volk. De toespraak zit wel in de internationale én in de Franse versie, *Le péril Juif*, maar zonder de ‘voorspelling’ over uitroeiing. Weggelaten om tactische redenen, kwestie van het buitenland en de joden in bezet gebied niet te alarmeren. En mogelijk was de genocidale beslissing al genomen toen deze versies werden gemaakt.

Ontstaansgeschiedenis

Daags na de Kristalnacht (9/10 november 1938), de eerste grootschalige pogrom in nazi-Duitsland, ultiem drukingsmiddel om de joden tot emigratie te dwingen, vaardigde Hitler nieuwe propaganda-richtlijnen uit. De week daarop spoorde Goebbels alle filmgezelschappen rond anti-semitische thema’s aan te werken, met als hoofdthema de samenzwering van het ‘wereldjodendom’.

Een initiatief dat mogelijk te maken had met het onbegrip en de afkeuring bij een aanzienlijk deel van de bevolking voor *het geweld en de chaos* van de pogrom. Nazibonzen concludeerden hieruit dat het volk nog altijd niet rijp was voor de anti-joodse

politiek. Daarom moest het de ogen geopend worden voor de werkelijke jood, de eeuwige jood, doodsvijand van het Arische volk. Het volk doen inzien dat anti-semitisme, hoeksteen en «drijvende kracht» van het nationaal-socialisme (Hitler, 628), van overlevingsbelang was.

In 1939 al kwamen films uit met karikaturaal uitgebeelde joden die de Duitse samenleving infiltreerden en verziekten, maar telkens het onderspit moesten delven. De felste films kwamen er in de late zomer en herfst van 1940. *Die Rothschilds* (Erich Waschneck), een anti-semitisch en anti-Brits product, trok weinig volk. *Jud Süß* (Veit Harlan) kende heel wat meer succes, ook in bezet gebied. Er deden bekende Duitse acteurs mee die, om zich beter in hun joodse rol in te leven, beelden bekeken die later in *Der ewige Jude* terechtkwamen. Goebbels wou de slachtcène in *Jud Süß* integreren, maar de regisseur kon hem op andere gedachten brengen.

Jud Süß brengt het anti-semitisch ingekleurde verhaal van Joseph Süßkind Oppenheimer, een hofjood uit het begin van de achttiende eeuw, financieel adviseur van de hertog van Württemberg. Een functie die hem veel vijanden opleverde. Toen zijn beschermheer stierf, werd Süßkind Oppenheimer wegens zogenaamde financiële wanpraktijken en uitbuiting van het volk terechtgesteld. Voornaamste boodschap van de film is dat joden geen ‘roots’ hebben en de Duitse samenleving binnendringen. Joden worden zeer stereotiep uitgebeeld, smerig, met hakenneuzen, zonder scrupules. *Jud Süß* oogstte in september 1940, in volle oorlog, heel wat bijval op het filmfestival van Venetië.

Bij Goebbels was ondertussen het idee gerijpt om ook een documentaire film te maken die het jodendom zou tonen zoals «het werkelijk was». Een maand na de inval in Polen (1 september 1939, begin van de

Tweede Wereldoorlog) stelde hij Fritz Hippler als regisseur aan. Hippler was al van zijn zeventiende lid van de nazi-partij. In 1933 had hij een belangrijke rol gespeeld bij de boekverbranding, de *Verbrennung undeutschen Schrifttums*. Bij zijn aanstelling was hij hoofd van de afdeling Film bij het *Reichsministerium für Volksaufklärung und Propaganda* en leider van de *Deutschen Wochenschauzentrale*.

Op 10 oktober 1939 trok Hippler met zes cameramensen naar Lodz. Goebbels wou zoveel mogelijk opnames want «binnenkort zullen er hier [in Duitsland] geen joden meer zijn. De *Führer* wil ze verdrijven naar Madagascar of andere gebieden. Daarom hebben we die filmdocumenten nodig voor onze archieven» (Hippler). Later, in een interview naar aanleiding van de première, beschreef Hippler zijn ervaring in het getto : «één grote apotheose van donkerheid, vuiligheid, verval en broedend *Untermenschentums*». Hij liet beelden draaien in de grote synagoge, die voor de gelegenheid even werd heropend, en van een rituele slachting nadat het Duitse slachtverbod voor één dag was opgeheven.

Goebbels kreeg de beelden op 17 oktober te zien. Hij reageerde met afschuw en weezin, schold enkele joden op het scherm uit, sloeg bij de slachting de handen voor het gezicht (Hippler). In zijn dagboek noteerde Goebbels dat de «gruwelijke en brutale beelden het bloed in zijn aders deden stollen. Men schrikt terug voor zoveel rauwheid. Dit jodendom moet vernietigd worden». Op 24 oktober kreeg hij meer beelden te zien : «Opnames in de synagoge buitengewoon doordringend. We beginnen er direct aan om uit dit alles een propagandistisch meesterwerk te maken».

Nog een week later trok Goebbels zelf naar Lodz. Op 1 november noteerde hij dat het «een afschuwelijke stad is (...) onbeschrijfelijk. Dat zijn geen mensen meer, dat zijn

dieren. Daarom is het ook geen humanitaire maar een chirurgische opgave. Hier moet ingegrepen worden, radicaal. Zoniet gaat Europa ooit aan de joodse ziekte ten onder». U ziet het, *Der ewige Jude* is niet louter misleiding, de makers waren overtuigd van het erin geschetste jodenbeeld.

In januari 1940 was de film af maar Hitler liet hem nog een paar keer herwerken. De prent werd ook enkele keren uitgeprobeerd op vertegenwoordigers van SS, SA, *Wehrmacht*, *Hitler-Jugend*, kunstenaars en universiteitsprofessoren. Die kwamen met opmerkingen en suggesties, bijvoorbeeld dat de muziek bij de synagoge-scène te dicht aanleunde bij katholieke koorzangen en dat het katholieke bevolkingsdeel daar kon aan tillen.

Hitler keurde de film op 30 augustus 1940 goed. Twaalf dagen later werd hij vertoond aan hooggeplaatste nazi's, militairen, universiteitsprofessoren en de buitenlandse pers. Velen vonden dat de film niet geschikt was voor gevoelige personen, beter niet in gewone bioscoopzalen kon vertoond worden. Misschien kon men twee versies maken, één zonder en één met de slachting, de laatste alleen voor partijleden ? Goebbels zag wel wat in een kortere versie voor jongeren en vrouwen, maar bleef erbij dat de integrale film in de zalen moest.

In november keurde de censuur *Der ewige Jude* goed : «staatspolitiek en artistiek waardevol, *Volksbildend*». Op 28 november ging hij in Berlijn in première ; 's namiddags de jeugdversie, in de vooravond die voor volwassenen. Onder het publiek talrijke vertegenwoordigers van Staat, *Wehrmacht*, Partij, mensen uit de wereld van kunst en wetenschap. De film werd voorafgegaan door een voorfilmje van twaalf minuten met (*Ostraum - deutscher Raum*) een tendentieuze voorstelling van de 'kolonisatie' van Oost-Europa. Daarop volgde de *Wochenschau*, het wekelijks filmjournaal ; het

orkest van de Rijksradio Berlijn bracht de Egmont-ouverture van Ludwig van Beethoven. En dan was het de beurt aan de hoofdfilm die na afloop op luid applaus werd onthaald.

Goebbels en zijn entourage waren ervan overtuigd dat de film een succes zou worden. Er werden genoeg kopies getrokken om hem bijna gelijktijdig in alle Duitse bioscopen te draaien. Kranten en tijdschriften moesten er veel aandacht aan besteden op hun politieke bladzijden.

Rond de jaarwisseling 1940-41 liep *Der ewige Jude* in ongeveer de helft van de Duitse zalen. Aanvankelijk kwamen er veel nieuwsgierigen opdagen maar lang duurde dat niet. Uit geheime rapporten van de *Sicherheitsdienst* blijkt dat alleen het «politiek actieve deel van de bevolking» hem zag, het vaste filmpubliek bleef weg. De film zou te snel gevolgd zijn op *Jud Süß* en mensen voerden mondpropaganda tegen de afschuwwekkende beelden, een ware *Nervenbelastung*; mensen waren onwel geworden, anderen hadden de zaal verlaten. Hooguit één miljoen Duitsers zou betaald hebben om de film te zien. Maar in kringen van de SS, *Wehrmacht* en bewakingspersoneel van concentratiekampen werd hij regelmatig gedraaid.

Wandelende jood

Der ewige Jude is een complex werkstuk. Alles in de film werd besproken, geconstitueerd en bestudeerd; elke scène, elk woord, elk detail. Wie de titel koos is niet geweten. Pas op 3 september 1940 duikt hij op in Goebbels' dagboek, voordien had hij het over *Ghetto-* of *Judenfilm*.

De titel verwijst naar de legende van de wandelende jood, *Schuster Ahasverus*, een eeuwenoud verhaal dat in de middeleeuwen een christelijk-antisemitisch invulling kreeg. Een van de bekendste versies gaat

over de schoenmaker Ahasverus (Hebreeuws voor 'eeuwige jood'). Ahasverus zou Christus verjaagd hebben toen die op weg naar Golgotha even op zijn dorpel wou verpozen. Daarop veroordeelde Jezus hem tot onsterfelijkheid en eeuwig ronddolen. Ahasverus werd de personificatie van het joodse volk in de diaspora. In de romantische literatuur was hij het zinnebeeld voor menselijk lijden, het tragische lot van joden - verspreid en zwervend over de hele wereld. In anti-semitische propaganda stond hij symbool voor de raciale laagheid van joden.

De makers van *Der ewige Jude* knoopten aan bij twee nazi-projecten: de gelijknamige anti-semitische tentoonstelling die in november 1937 in München en later in heel Duitsland te zien was; en *Juden ohne Maske* (1938), een op deze tentoonstelling gebaseerde film, bestemd voor partijleden. Het foto-album dat Hans Diebow over die tentoonstelling maakte, werd de basis voor de propagandafilm *Der ewige Jude*. En dat is duidelijk te merken, precies dezelfde aanpak en thema's.

Het in *Der ewige Jude* verwerkte materiaal komt uit verschillende bronnen. Eén derde werd gedraaid in Poolse getto's, enkele beelden komen uit het Rijksfilmarchief, een paar shots werden in een dwangarbeids- of concentratiekamp gemaakt, één scène werd in een studio gespeeld. Daarnaast werden ook foto's gebruikt, kaarten met bewegende beelden, alsook uittreksels uit Amerikaanse, Duitse, Duits-joodse en Poolse films.

Manipulatie

Zowat alle propagandamiddelen worden aangewend: simplificatie, emotionalisering, herhaling, verdraaiing, leugens, schijn-objectiviteit, onder andere kaarten en statistieken, de één al onbetrouwbarder dan de

andere (52% van de artsen zou jood zijn, in werkelijkheid was dat 17%).

Volgens regisseur Hippler werd niets in scène gezet, niets gemanipuleerd. Het tegendeel is waar. Nogal wat opnames werden met een verborgen camera gemaakt, vanuit een voertuig. Joden noch toeschouwers waren daarvan op de hoogte. Bij andere scènes, bijvoorbeeld die gedraaid in joodse huiskamers, had de aanwezigheid van de filmploeg een weerslag op de houding en het gedrag van de joden. Er zou ook minstens één keer betaald zijn om deuren te openen. En de beelden uit de synagoge en van de rituele slachting werden, zoals gezegd, geënceneerd.

Opvallend veel joden kijken recht in de lens van de nazi-fotografen: bevreesd, beschaamd, geërgerd, verontwaardigd, maar ook: 'mag ik beginnen?'. De encenering is vaak overduidelijk, bijvoorbeeld de sequens waarin eerst vier gebaarde joden in kaftan worden getoond en vervolgens dezelfde mensen gladgeschoren en in westerse kledij. Ze zijn duidelijk onwennig, lijken zich vrolijk te maken over het hele gedoe, zijn er zich duidelijk bewust van dat ze gefilmd worden.

En ook deze film is het resultaat van knippen plakwerk, er werd geselecteerd uit omvangrijker beeldmateriaal. Niet één beeld van de discriminatie, de vervolging en het geweld die aan de gang waren, maar wel de joden zo ongunstig mogelijk uitbeelden. Het is beslist geen toeval dat tweemaal een jood wordt getoond die in zijn neus peutert en dan een brood aanraakt (in de tentoonstelling *Der ewige Jude* zat ook al zo'n foto).

Eenvormig racisme

Der ewige Jude mag dan meer dan zestig jaar oud zijn, het blijft een vervaarlijk en 'overtuigend' document. Toen de film een paar jaar geleden in een Berlijnse universiteit

werd vertoond, discuteerde het publiek achteraf meer over de wreedheid van de slachtcène dan over de propagandistische werking van de prent... De stereotypen en haatformules kunnen moeiteloos getransponeerd worden op minderheidsgroepen hier en nu; het volstaat 'joden' te vervangen door Turken, Marokkanen, asielzoekers, Palestijnen... De eenvormigheid van racisme. Voor anti-semieten en racisten is het gedroomd materiaal. De prent circuleert nog steeds in neo-nazi-kringen en wordt door hen op het internet te koop aangeboden.

Der ewige Jude werd na de oorlog verboden en dat is zo gebleven. De film wordt zo goed als nooit vertoond, televisiezenders mogen niet meer dan drie minuten uitzenden. In Duitsland mag de film alleen voor leerdoeleinden vertoond worden, mits een wetenschappelijk verantwoorde inleiding. Hij wordt alleen uitgeleend voor onderzoek en onderricht aan universiteiten. Gevreesd wordt dat de film neo-nazisme in de hand werken kan. Het lijkt geen twijfel dat hij mensen met een wat onzekere, weifelende houding tegenover joden over de dunne scheidslijn kan halen tussen vreemdelingenangst en racisme.

Filmisch bekeken is *Der ewige Jude* verre van een meesterwerk. De prent wordt vooral gedragen door de tekst en de afschuwwekkende beelden. De gechargeerde tegenstelling tussen joden en Ariërs werkt hedendaagse toeschouwers meer dan eens op de lachspieren (zoals bleek bij twee voorstellingen die ik organiseerde). Kritisch en anti-racistisch ingestelde mensen kijken door de stereotypering heen en ergeren er zich aan. Ze hebben de neiging de film af te doen als niets dan leugen, 'propaganda' in de negatieve betekenis van het woord. Op die manier missen ze de kans die deze dadergetuigenis biedt: een één uur durende uiteenzetting over het nationaal-socialistisch

mens- en wereldbeeld dat tot jodenmoord leidde, beter inzicht dus in de wordingsgeschiedenis van deze en andere genociden.

Bibliografie

- AVISAR, Ilan, *Screening the Holocaust. Cinema's Images of the Unimaginable*, Bloomington/Indianapolis, Indiana University Press, 1988.
- AVISAR, Ilan, 'The Historical Significance of «Der ewige Jude» (1940)', in : *Historical Journal of Film, Radio and Television*, Vol. 13, No 3, 1993, pp. 363-365.
- BRANDT, Hans-Jürgen, *NS-Filmtheorie und dokumentarische Praxis : Hippler, Noldan, Junghans*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1987.
- BUCHER, Peter, 'Die Bedeutung des Films als historische Quelle : «Der ewige Jude» (1940)', in : DUCHHARDT, Heinz & SCHLENKE, Manfred (Hg.), *Festschrift für Eberhard Kessel*, München, 1982, pp. 300-329.
- 'Der ewige Jude' 1939/40, <http://holocaust-info.dk/shm/dejtsk.htm>
- DIEBOW, Hans, *Der Ewige Jude*, München-Berlin, Zentralverlag der NSDAP, 1938.
- FRÖLICH, Elke (Hg.), *Die Tagebücher von Joseph Goebbels. Sämtliche Fragmente*, München, K.G. Saur, 1987, 399 + 470 + 462p.
- HIPPLER, Fritz, *Die Verstrickung*, Düsseldorf, Verlag Mehr Wissen, 1982.
- HITLER, Adolf, *Mein Kampf*, München, Zentralverlag der NSDAP, 1939, 781 p.
- HORNSHOJ-MOLLER, Stig, 'Der ewige Jude'. *Quellenkritische Analyse eines antisemitischen Propagandafilms*, Göttingen, Institut für den Wissenschaftlichen Film, 1995.
- HORNSHOJ-MOLLER, Stig, 'Der ewige Jude'. *Geschichte und Inhalt des nationalsozialistischen Propagandafilms*, www.der-ewige-jude.de
- HORNSHOJ-MOLLER, Stig & CULBERT, David, «Der ewige Jude (1940) : Joseph Goebbels' unequaled monument to anti-Semitism», in : *Historical Journal of Film, Radio and Television*, Vol. 12, No 1, 1992, pp. 41-67.
- Joods Museum van Deportatie en Verzet - *Didactische gids voor een bezoek aan het Joods Museum van Deportatie en Verzet*, Mechelen, s.d.
- KERSHAW, Ian, *Hitler. 1936-1945 : vergelding*, Utrecht, Het Spectrum, 2000, 1200 p.
- LEISER, Erwin, *Nazi Cinema*, London, Secker & Warburg, 1974.
- KERTZER, David I., *In Gods naam. De katholieke kerk en de jodenvervolging*, Amsterdam, Prometheus, 2002, 407 p.
- LEVIN, Judith & Uziel, Daniel, *Ordinary Men, Extraordinary Photos*, www.yadvashem.org.il/about_holocaust/studies/ordinary/levein_uziel_full.html
- LÖSER, Moritz, 'Der Ewige Jude'. *Der nationalsozialistische Propagandafilm von Joseph Goebbels*, <http://www.derriere.de/Erinnern/DEJ.htm>, 26 november 2001.
- MANNES, Stefan, *Jud Süß und Der ewige Jude. Die Antisemitischen Propagandafilme im Vergleich* (<http://www.propagandafilme.de/antisemitische-propagandafilme.html>)
- RICHARD, Lionel, 'La responsabilité du cinéma nazi. Polémiques autour du Juif Süß', in : *Le Monde Diplomatique*, septembre 2001, p. 28.

Synthèse

Der Ewige Jude est probablement un des films de propagande antisémites les plus virulents de l'histoire du cinéma. Ce documentaire nous éclaire sur la manière dont les nationaux-socialistes considéraient les juifs en fin 1940, au moment où le mécanisme meurtrier du judéocide devait encore se mettre en place. Le film reprend les anciens stéréotypes xénophobes et racistes décrivant les juifs comme des parasites, des égoïstes, des meurtriers d'enfants, etc. Dans son article, Gie Van den Berghe nous présente l'histoire et une analyse détaillée de ce film choquant, interdit aujourd'hui en Allemagne.

FRANS C. LEMAIRE *

Le négationnisme culturel de l'antijudaïsme chrétien. Un exemple récent à Bozar, Bruxelles : la Brockespassion de Telemann sous la direction de René Jacobs

Dans le bulletin trimestriel n° 80-81 (2003) de la Fondation Auschwitz, le professeur Hans Jansen a abordé un sujet qui reste relativement tabou, les racines chrétiennes de la haine raciale des juifs¹. Les témoignages qu'en apportent la théologie ou la littérature se trouvent parfois reflétés dans les oeuvres d'art car le christianisme, rompant avec la tradition judaïque de refuser toute représentation de la divinité et même de la nommer, a mobilisé toutes les formes d'expression plastique ou musicale pour répandre et exalter un message d'extrême humanisation du divin, un Dieu fait homme et qui meurt comme tel au terme d'un conflit qui fait des Juifs non

seulement les assassins de l'homme mais aussi du Dieu. Développée dès le IIe siècle par les Pères de l'Église, la notion de peuple déicide va alimenter le conflit du christianisme et du judaïsme et les persécutions qui se développeront de la fin du XIe siècle jusqu'au drame final de la Shoah. Après le premier choc de sa découverte, celui-ci a été recouvert d'un silence presque complet², la responsabilité du crime étant ramenée à quelques dizaines de milliers de SS. Il a fallu le procès Eichmann en 1961, les commentaires d'Hannah Arendt, les analyses historiques de R. Hilberg et Ch. Browning, les révélations sur le rôle de la *Wehrmacht*,

* NDLR : Critique et musicologue, Frans C. Lemaire est auteur de *La Musique au XXe siècle en Russie et dans les anciennes républiques soviétiques*, Fayard, 1994 et de *Le destin juif et la musique. Trois mille ans d'histoire*, Fayard, 2001.

enfin les accusations plus globales, fondées mais pas toujours rigoureuses ou nuancées de D.J. Goldhagen³ pour faire apparaître combien cet antisémitisme répondait historiquement à un sentiment ordinaire de gens ordinaires, à quel point une culture millénaire avait fait de l'exclusion une vertu : «S'il est d'un bon chrétien de détester les Juifs, nous sommes tous de bons chrétiens» remarquait non sans ironie l'auteur de *L'Éloge de la folie* en 1519.

Totalement mobilisé pour commémorer dans le Christ la plus illustre des victimes⁴, l'art donne aussi des images de ses bourreaux mais cet aspect de l'art chrétien n'a été que rarement traité⁵. Malgré sa forme plus abstraite, la musique est, elle aussi, un témoin de l'histoire, du *Zeitgeist*, en particulier lorsqu'il s'agit de cet épice de double drame, chrétien et juif, qu'est devenue la Passion du Christ. On peut, en analysant la liturgie romaine, mettre en évidence que les Juifs et les accusations portées contre eux occupent une place très importante que la musique cache par son ton uniforme de dévotion et d'onctuosité. C'est particulièrement le cas le Vendredi saint où 24 des

30 chants liturgiques (*9 Lectures, 9 Repons et 12 Improprès*) s'occupent davantage des Juifs coupables que de la mort de Jésus, ce que des homélies souvent violentes auxquelles les Juifs étaient contraints d'assister sous peine d'amendes, traduisaient en langage clair⁶. La multiplication des Jeux et Mystères de la Passion, répandus par centaines dans toute l'Europe, donnait une forme populaire aux accusations et aux violences au point que plusieurs conciles recommandaient aux Juifs de rester chez eux, portes et fenêtres fermées, durant les «jours de lamentations». Même Luther, pourtant peu suspect de sympathie pour les Juifs, dénonça cette dramatisation et les excès qu'elle entraînait. Sous son influence, le récit évangélique de la Passion va se trouver encadré de méditations et de prières collectives qui prennent la forme du *choral*, et de l'expression des dévotions individuelles du pècheur dans les arias de solistes, soulignant qu'il porte lui aussi, par ses péchés, une responsabilité dans la mort du Sauveur. Ce piétisme luthérien s'est développé à la fin du XVIIe siècle et est surtout connu par les deux Passions de J.S. Bach qui ne semblent

¹ Hans JANSEN, *Christelijke wortels van racistische jodenhaat*, pp. 29-72.

² Les témoignages capitaux de Primo Levi (*Si c'est un homme*, 1947) ou de Raul Hilberg (dont l'étude *La destruction des Juifs d'Europe* fut refusée par tous les éditeurs et publiée à compte d'auteur en 1961), considérés aujourd'hui comme des ouvrages de référence, sont restés longtemps sans écho et ne furent traduits en français et en allemand que quarante ans après les événements.

³ *Hitler's Willing Executioners, Ordinary Germans and the Holocaust* (1996) suivi de *A moral Reckoning: The Role of the Catholic Church in the Holocaust and Its Unfulfilled Duty of Repair* (2002).

⁴ Voir en particulier le beau livre de Peter SCHMIDT : *In de handen van de mensen, 2000 jaar Christus in kunst en cultuur*. Davidsfonds, Leuven, 2000.

⁵ À l'exception de Heinz Schreckenberg (*Die Juden in der Kunst Europas*, 1996), d'un travail de Hans Jansen pour l'Institut Wiesenthal (*Twintig eeuwen Jodenhaat in woord en beeld*) et de notre étude sur la musique, *Le destin juif et la musique* (Fayard, 2001), chapitres IV et VI.

⁶ «En ce jour, le Seigneur nous a gracieusement donné la permission de venger le crime. Comme vos pieux ancêtres, jetez des pierres sur les Juifs et montrez par votre vigueur combien vous ressentez leurs méfaits» (texte d'une homélie du Vendredi saint à Béziers, XIIIe s.).

⁷ Bien que ce point de vue ne soit pas partagé par certains comme Dagmar Hoffmann-Axthelm (*Bach und die perfidia Judaica*, 1989) et Michael Marissen (*Lutheranism, Anti-judaism and Bach's St. John Passion*, 1998).

⁸ Cette étude du grand phénoménologue allemand décédé en 1996 a été traduite en français : Hans BLUMENBERG, *La Passion selon saint Matthieu*, L'Arche, 1996.

⁹ *Der für die Sunden dieser Welt gemartete und sterbende Jesus* (Jésus martyrisé et mourant pour les péchés de ce monde).

pas poser de problèmes, même si le récit du plus tardif des évangélistes, Jean, amplifie la notion d'un complot juif prémédité de longue date mais on ne peut tenir le compositeur responsable des textes canoniques qu'il doit mettre en musique⁷. Le rôle attribué aux Juifs par les évangélistes n'en est pas moins présent et le compositeur luthérien contemporain, Oskar Gottlieb Blarr a souligné qu'une «composition incroyablement belle et grandiose de J.S. Bach sur le texte de saint Matthieu, transporte, sans le vouloir, des éléments anti-judaïques qui pénètrent dans l'âme de l'auditeur». Cette réflexion l'a conduit à composer une *Jesus-Passion* (1985) qui non seulement utilise (pour la première fois après deux mille ans !) la langue de Jésus, l'araméen occidental, aux côtés de l'allemand, mais élimine la scène du procès.

Sous l'influence de l'étude *Matthäus Passion*⁸ du philosophe allemand Hans Blumenberg, un autre compositeur, Wolfgang Rihm, a dans sa *Passion, Deus-Passus* (2000) d'après l'évangile de Luc, modifié l'épisode de Barabbas qui n'a aucune base historique (en araméen, Bar Abbas signifie Fils du Père, appellation utilisée par Jésus) et provient des «inventions des évangélistes antijuïques». Cette œuvre d'une grande piété étend la compassion aux six millions de victimes de la Shoah et s'achève par le poème *Tenebrae* de Paul Celan.

Certaines passions d'inspiration luthérienne ne sont malheureusement pas toutes faites de modèles aussi sereins que celles de Bach ou aussi exemplaires que celles de Blarr ou de Rihm. Bien que le luthéranisme d'une part, la Réforme et le Concile de Trente ensuite, aient accordé une place croissante à la responsabilité du pêcheur chrétien dans la mort de Jésus, l'orientation doloriste du piétisme et ses images volontiers sanguinolentes, encouragées par de gigantesques traités antijuïques, ont entretenu

dans un certain nombre de Passions et de Cantates du XVIIIe siècle le thème de la culpabilité juive. Influencé sans doute par la création en 1678 de l'opéra de Hambourg où, contrairement à la plupart des autres opéras, on met sur scène des sujets religieux, les récits de la Passion prennent une ampleur considérable avec, en particulier, le texte⁹ élaboré par un notable de cette ville, Barthold Heinrich Brockes (1680-1747) et que onze compositeurs, parmi les plus célèbres du temps, mettront en musique : Reinhardt Keiser, G.F. Haendel, G.H. Stölzel, J. Mattheson, G.Ph. Telemann...

L'annonce de l'exécution de la *Brockes-Passion* de ce dernier au mois de mars 2005 à Cologne et à Bruxelles constituait donc un événement important, permettant de découvrir dans cette oeuvre interminable (117 numéros), non seulement un récit inspiré des quatre textes évangéliques (60 numéros) mais aussi son commentaire piétiste à travers cinq chorals et une cinquantaine d'arias. Ceux-ci permettent à Brockes de laisser libre cours à son imagination poétique pour refléter les idées et sentiments de l'époque, en particulier un antisémitisme particulièrement virulent à Hambourg, ville hanséatique où débarquaient de nombreux Juifs séfarades fuyant les persécutions. C'est là que naît en 1602 dans l'imagination d'un clerc la légende du Juif errant, relançant le thème de la malédiction. Le zèle antijuïque des prédicateurs était attisé par la publication de traités monumentaux comme le *Pugio Fidei contra Mauros et Judaeos* (1278) de Raymondus Martini, mille pages rééditées en 1687 par un professeur de Hambourg et l'*Entdecktes Judentum* (2000 pages) d'un autre professeur, de Heidelberg cette fois, qui sera d'abord interdit mais finalement diffusé à 5 500 exemplaires avec l'aide du roi de Prusse Frédéric II. Dans un tel climat, les pogromes n'étaient pas rares, en particulier à Francfort et à Hambourg

où le pasteur ami et librettiste de Telemann, Erdmann Neumeister est sévèrement réprimandé pour avoir provoqué celui d'août 1730 par ses prêches¹⁰. Cela ne l'empêche pas de répondre avec arrogance en invoquant la supériorité du religieux sur le civil.

Bien que j'aie attiré l'attention de la direction artistique du Palais des Beaux-Arts de Bruxelles sur la présence d'imprécations antijudaïques dans le livret de Brockes, le bulletin d'information *Bozar Magazine* du mois de mars qualifia celui-ci de «splendide texte» ! Cette publication ayant comme il se doit, un éditeur responsable, le directeur général de l'institution, je lui ai adressé un courriel disant ma surprise devant ce commentaire peu responsable puisque les Juifs sont traités par Brockes de suppôts de Satan, écume du monde, monstres, race de vipères, êtres non-humains, etc. L'ignorance de cet aspect de l'œuvre paraissait d'autant plus incompréhensible que j'avais donné en avril 2003, dans ce même Palais des Beaux-Arts, à l'occasion de l'exécution de la Passion de Wolfgang Rihm, une conférence¹¹ abordant et illustrant cet aspect du sujet, développé également dans mon livre *Le destin juif et la musique*¹². Informé de cet incident, René

Jacobs s'est contenté, d'en accuser réception mais interviewé le jour du concert à radio *Klara* par Fred Brouwers, il nia tout contenu antijuif dans la Passion de Telemann. Le mot «juif» n'étant jamais utilisé explicitement par Brockes, ce n'est pas à eux que les imprécations s'adressent. Allusion étant faite à nos travaux, il les déclara sans valeur, tout en reconnaissant chez Brockes quelques excès de langage. Pour dissiper cette contradiction, René Jacobs avança un argument décisif en affirmant : «si ce texte est antisémite, alors ceux des Passions de Bach le sont également». Cette réaction surprenante de la part d'un interprète aussi éminent et aussi érudit aboutissait à une négation aveugle de la réalité puisque on ne trouve *pas une seule fois* chez Bach les termes accusateurs et injurieux qui interviennent au total 19 fois dans une dizaine de numéros du texte de Brockes mis en musique par Telemann.

Pourquoi ce *négationnisme*, car il s'agit bien de cela : *nier* des évidences textuelles, contextuelles et historiques *parce qu'il* s'agit des Juifs et du christianisme, comme si, en 2005, toute mise en cause de ce passé culturel et religieux restait inacceptable.

¹⁰ Une autre intervention des autorités civiles avait eu lieu peu auparavant, interdisant les représentations de *Die Hamburger Schlacht-Zeit*, un *Singspiel* antisémite particulièrement violent et vulgaire de Reinhardt Keiser, auteur lui aussi, d'une *Brockes-Passion*.

¹¹ La Passion dans l'histoire et la musique.

¹² pp. 206-217 et 717.

¹³ En mai 2001 à la demande conjointe des Facultés de théologie catholique et protestante de l'Université Gutenberg de Mainz (mai 2001), en novembre 2003 par l'*Institutum Judaicum* qui réunit les universités belges et en mars 2005 par la *Faculté de théologie protestante de Bruxelles* (mars 2005). Ces colloques portaient sur *L'antijudaïsme dans la liturgie romaine et les passions luthériennes* et Brockes et Telemann n'en étaient évidemment pas absents.

¹⁴ On peut argumenter que ces imprécations ne s'adressent pas nécessairement aux seuls Juifs mais plus généralement à ceux qui ont fait souffrir Jésus, soit historiquement (les soldats romains), soit spirituellement (les chrétiens pêcheurs). Certains textes spécifiques, caractéristiques du piétisme luthérien, sont réservés à ceux-ci. Le terme *Kriegskehnecht* utilisé par Brockes ne désigne pas les soldats romains mais la milice juive de Caïphe comme le montrent les numéros 30 et 34. Il n'y a donc guère de doute possible sur la signification antisémite des imprécations pour les contemporains de Brockes et de Telemann. On trouve des exemples moins nombreux mais analogues («Jérusalem voll Mordlust») dans le texte de Carl Wilhelm Ramler de la *Passionskantate* «*Der Tod Jesu*» de Carl Heinrich Graun qui a été exécutée annuellement à Berlin à l'occasion de la Semaine sainte durant 130 ans (1755-1884) et a fait récemment l'objet de plusieurs concerts et enregistrements sans qu'il soit prêté attention au fait que le célèbre choral *O Haupt voll Blut und Wunden* déjà utilisé par Bach, s'y trouve entièrement changé pour en faire une accusation plutôt qu'une prière.

La même réaction de négation se retrouve dans les textes du programme du concert où l'on écarta toute mention du caractère anti-judaïque de m'œuvre exécutée. L'auteur du texte néerlandais, Sabien van Dale, chargée d'émettre un avis sur ce problème, en justifia l'élimination au nom de cinq arguments, tous inexacts. Le préambule est particulièrement révélateur de la latence des préjugés antijudaïques puisque qu'elle qualifie l'interprétation de partielle à cause des origines personnelles (*persoonlijke achtergrond*) de son auteur. Une analyse dénonçant l'antijudaïsme chrétien ne peut venir, à ses yeux que d'un juif et est donc partielle (*eenzijdig*). Or, à la première page de mon livre *Le destin juif et la musique* on peut lire, en épigraphe, les vers d' Evgueni Evtouchenko qui commencent par «*Je n'ai pas de sang juif que je sache dans mes veines...*» et quelques pages plus loin, l'Introduction précise : *Puisse ce livre sur le destin juif parcouru par un non-juif ... aider à comprendre ...* Sans doute n'y a-t-il rien à comprendre lorsque l'on est du côté de la vérité ? Celle-ci est d'ailleurs clairement invoquée en précisant que «d'autres spécialistes seraient nécessaires pour avoir un discours théologique honnête» or mes travaux ont fait l'objet de trois colloques à l'invitation des milieux théologiques !¹³. Les autres remarques concernent l'absence totale («*nergens maar dan ook nergens*») de références bibliographiques, alors qu'elles se trouvent chez des éditeurs du niveau de *Oxford University Press*, de *Fayard* et de la plus importante revue anglo-saxonne, *The Musical Quarterly*. Après avoir finalement réduit le problème du texte à «trois vers susceptibles d'interprétation sur trois heures de musique», l'analyse conclut : «si l'on s'engage dans cette voie, toute musique qui repose sur des textes évangéliques est antisémite,...», argument absurde puisque les imprécations antijudaïques de Brockes/Telemann se situent toutes **en dehors** des textes évangéliques :

Les Imprécations antisémites¹⁴ de la Brockes-Passion

N°35 (Aria, Tochter Zion) : *Teufelswerkzeug* : Instrument ou serviteurs du diable, fils de Satan, sont des expression fréquentes de la littérature antijudaïque depuis le *Pugio Fidei* (Glaive de la Foi) de Martini (1278) réédité en Allemagne à la fin du XVIIe siècle jusqu'au *Tela ignea Satanae* de J.C. Wagenseil (Altdorf, 1681) et *Entdecktes Judentum* d'Eisenmenger (Heidelberg/Francfort 1699, Königsberg 1711).

N°46 (Aria, Eine gläubige Seele) : *ergrimmte Natternbrut* : L'expression «race de vipères» mise par Matthieu dans la bouche de Jean-Baptiste (III, 7) et dans celle de Jésus (XXIII, 33), reflète à travers le discours imprécatoire du temple sa propre querelle avec les pharisiens. Ce discours fondateur de l'accusation de déicide et annonciateur de la malédiction des Juifs (XXIII, 29-36), ne fait normalement pas partie des textes de la Passion mais Brockes y fait allusion à travers cette imprécation et celle du N°79. On trouve cependant ce discours avec toute sa violence (*Hypocrites, race de vipères, comment échapperez-vous au supplice de la géhenne ?*) dans l'oratorio *Golgotha* de Frank Martin écrit en 1945 au moment de la découverte des camps d'extermination !

N°64-65 (Recitativo & Aria, Tochter Zion) : *Du verdammter* (damné), *Schergen* (bourreau)... *Bärenherz... Zucht der Drachen... in dem verfluchten Rachen*. Début des comparaisons animales : ours, dragon, gueule.

N°72 (Accompagnato, Tochter Zion) : *Verwandelt euch vielmehr in Stabl und Klingen, durch dieser Mörder Herz zu dringen, die Tiger, keine Menschen sind !* Commentant la scène de la couronne d'épine, la fille de Sion souhaite que les dards

«se transforment en fer et acier pour transpercer le cœur de ces assassins qui sont des tigres et pas des hommes».

N°79 (Aria, Tochter Zion) : *Schaumest du, Schaum der Welt... Brut der Drachen... Und die Höll verschlingt dich nicht ?* Écume du monde, engeance de dragon... comment l'enfer ne t'a-t-il pas englouti ?

N°84 (Aria e Coro, Tochter Zion) : *...ibr angefochtnen Seelen auch Achsaphs Mörderhöhlen...* périphrase désignant les âmes assiégées des Juifs meurtriers (Achsaph est une ville conquise par Josué). Reprenant ce texte de Brockes dans sa *Johannes Passion*, Bach remplace les mots *Achsaphs Mörderhöhlen* par *ewren Marterhöhlen*, le

sens s'appliquant ainsi aux tourments de l'âme pécheresse.

N°85 (Accompagnato, Maria) : *...verruchte Mörder*, assassins infâmes

N°90 (Aria, Eine gläubige Seele) : *Wist ihr, Mörder, was ihr tut ? Dürft ihr Hund, ihr Teufel wagen, Gottes Sohns aus Kreuz zu schlagen.* Savez-vous, assassins, ce que vous faites ? Comment osez-vous, chiens, diables, crucifier le Fils de Dieu ?

N°91 (Accompagnato, Eine gläubige Seele) : *...von diesen Bütteln* (bourreaux)

wie Tiger voller Wut (comme des tigres pleins de fureur)

N°94 (Chor der Juden und Mörder) : Mtth, XXVII, 40.

	chez Brockes/ Telemann	chez Bach ¹⁵
<i>Mörder / Assassin</i>	6	0
<i>Teufel / Démon - Satan</i>	2	0
<i>Natternbrut / Race de vipères</i>	1	0
<i>Schergen, Bütteln / Bourreaux</i>	2	0
<i>Bär / Ours, Hund / Chien</i>	2	0
<i>Drachen / Dragons, monstres</i>	2	0
<i>Tiger / Tigres</i>	2	0
<i>Écume du monde</i>	1	0
<i>Kein Mensch / Pas des hommes</i>	1	0
Total	19	0

Si on fait le bilan du nombre d'imprécations utilisées, on obtient :

Refuser de voir cela, le nier en disant «si ce texte de Telemann est antisémite, alors ceux de Bach le sont aussi», est participer à une forme de négationnisme refusant l'évidence parce qu'il s'agit des Juifs et du christianisme,

parce qu'il faut protéger à tout prix l'image traditionnelle édifiante de notre passé religieux et culturel. L'utilisation du nom de Bach comme manteau de Noé est tout à fait symptomatique. Nietzsche, toujours en avance sur son siècle, avait mesuré toute la différence : après avoir entendu la *Passion selon*

¹⁵ Compte non tenu évidemment des utilisations évangéliques pour désigner Judas ou Barabbas.

st. Matthieu en 1870 à Leipzig, il remarqua, «quiconque a désappris le christianisme - et ne l'avons-nous pas tous désappris dans une certaine mesure - entend ici comme un véritable évangile». Qui oserait dire la même chose de Telemann dont la musique est le manteau de Noé des haines séculaires exprimées par le «splendide texte» de Brockes.

Le Professeur Hans Jansen a dédié son étude à la mémoire d'un historien néerlandais de réputation mondiale dont la chaire d'histoire de l'Université d'Arizona et une

Fondation commémorent le souvenir, le Professeur Heiko Oberman (1930-2001) dont le livre sur l'antisémitisme à l'époque de la Renaissance et de la Réforme se termine par une conclusion que certains responsables culturels devraient être les premiers à partager au lieu d'en être les négationnistes : «Si les images de la haine ne sont pas mises à nu en profondeur, l'antisémitisme risque de renaître des cendres du passé que l'on maintient chaudes en le traitant comme un événement isolé et extérieur».

JACQUES ARON
Professeur honoraire

Réactions à l'article de Hans Jansen

«De Europese oorsprong van het antisemitisme in het Midden-Oosten»

paru dans le n°86 (janvier-mars 2005)
du *Bulletin de la Fondation Auschwitz*

*Suite à l'article de Hans Jansen, nous avons
reçu les réactions suivantes de Jacques Aron,
Professeur honoraire. Nous espérons par là
ouvrir un débat sur ces questions particu-
lièrement importantes.*

Monsieur le Directeur, cher Ami,

Vous connaissez l'intérêt et l'estime que je porte aux travaux de la Fondation Auschwitz. Son Centre d'Études et de Documentation a eu à cœur jusqu'ici de nous présenter des témoignages et des recherches empreints de sérieux et de rigueur, qui nous aident à comprendre à la fois la singularité du génocide des Juifs et son inscription dans le développement du nazisme, de la Deuxième Guerre mondiale, et plus généralement de l'histoire de notre temps.

Dans le dernier numéro de votre revue trimestrielle, vous consacrez, pour la première fois à ma connaissance, cinquante pages au conflit actuel du Moyen-Orient, abordé essentiellement sous l'angle d'un conflit religieux, voire de «civilisation», entre l'Europe

chrétienne et l'Islam. L'auteur de cet article nous est présenté comme un spécialiste de «l'histoire de la littérature chrétienne sur le judaïsme et les juifs», aujourd'hui conférencier à l'Institut Simon Wiesenthal sur «l'islamisation et la globalisation de la haine européenne des juifs». Cette référence à l'antijudaïsme et à l'antisémitisme européens et ce patronage moral d'un rescapé des camps (qu'il ne faut pas confondre avec l'institut qui porte son nom) forment apparemment le lien entre les matières habituellement traitées par votre Fondation et la situation politique au Moyen-Orient, soixante ans après le génocide et la fin de la Deuxième Guerre mondiale. Ce lien s'exprime dans le titre de l'article : «L'origine européenne de l'antisémitisme au Moyen-Orient».

Certes, il n'est pas interdit, il est même souhaitable, de tirer de l'histoire européenne qui a produit le génocide des Juifs, un enseignement plus large qui déborde des frontières de notre continent. Il convient alors de situer certaines retombées encore actuelles de cette histoire dans un cadre plus global incluant nécessairement l'ensemble des rapports politiques, économiques et religieux de l'Europe avec le Moyen-Orient. Une histoire déjà longue et complexe, faite de nombreuses interférences. Il importe surtout de sortir d'une perspective européocentriste et de tenter de comprendre les deux belligérants à partir de leurs propres expériences, très différentes l'une de l'autre.

Cette analyse-là fait malheureusement complètement défaut dans l'article incriminé ; ce dernier s'inscrit, hélas, dans une production purement idéologique, si ce n'est de propagande, très en vogue aujourd'hui sur le thème du prétendu « choc des civilisations » opposant nos « valeurs occidentales » (singulièrement mises à mal par le génocide des Juifs) aux « valeurs orientales » prêtées au monde islamique. Tout ce passe comme si « la civilisation judéo-chrétienne », chère à Bernard Lewis (dont l'autorité est sans cesse invoquée), cherchait à se refaire une virginité sur le dos d'un nouvel ennemi imaginaire. Serait-ce le dernier avatar du rôle de bouc émissaire dont les Juifs ont été longtemps les victimes ? La thèse de l'auteur peut se résumer comme suit : maintenant que l'Europe a procédé à son examen de conscience, qu'elle a reconnu la responsabilité de l'antijudaïsme chrétien et de l'antisémitisme dans le génocide des Juifs, l'Islam reprend ce discours de haine à son compte. Un court passage fait bien allusion à l'expansion coloniale des grandes puissances européennes, à l'arrivée massive des Juifs en Palestine, au sionisme, à la création d'Israël et aux conflits qui

s'ensuivirent. Mais cette histoire concrète est immédiatement évacuée au profit d'une construction imaginaire et de stéréotypes qui n'apparaissent plus comme la conséquence analysable de conflits d'intérêts réels, mais qui en deviennent au contraire la cause, projetée même rétrospectivement sur les événements antérieurs (par exemple : l'intégrisme religieux islamique, cause du refus arabe de partition de la Palestine en 1937 !). L'article que vous publiez relève de la critique que Alain Gresh adresse à Bernard Lewis, le maître à penser de Hans Jansen : « Toute sa construction est fondée sur le présupposé de l'existence d'une « entité » close, nommée islam, qui s'oppose à une autre aussi délimitée, l'Occident - affirmation jamais démontrée, sinon à coups d'« exemples » que l'on n'accepterait pas venant d'un étudiant en première année d'histoire »¹.

L'auteur de l'article, qui prétend dénoncer la globalisation de l'image avilissante du Juif, participe ainsi lui-même à l'élaboration d'un « Islam » fantasmatique, indifférencié et caricatural permettant de masquer dans un brouillard verbal l'absence d'analyse des situations et des faits. Or tel fut précisément le rôle dévolu à l'antisémitisme dans l'histoire européenne. L'absence de règlement politique du conflit israélo-palestinien peut alors être imputée au ressentiment de l'Arabe musulman confronté à l'Israélien qui ne serait plus à ses yeux le Juif adepte d'une religion révélée et cependant aveugle à la Vérité nouvelle (comme dans la théologie chrétienne), mais le Juif qui, jadis toléré, s'est soudainement métamorphosé en maître arrogant. « Les Arabes musulmans, un groupe d'hommes fier et dominateur [on croirait entendre de Gaulle parler des Juifs !], furent profondément choqués uniquement par le fait qu'une minorité protégée (de Juifs) au Moyen-Orient ne voulait pas accepter plus

¹ Alain GRESH, *L'islam, la République et le monde*, Fayard, 2004.

longtemps son statut (un groupe d'hommes dominés par les musulmans) sous le regard condescendant, mi-méprisant, mi-tolérant de ses maîtres». Cette phrase empruntée par Jansen (p. 69) sans guillemets ni référence à un autre maître à penser, Pierre-André Taguieff, traduit une interprétation occidentale très récente qui est entièrement contredite par l'histoire de la Palestine (les sionistes ne sont pas les fils des *dhimmis*, cette minorité juive des pays arabes), et l'analyse de la montée du nationalisme arabe à laquelle procédèrent certains sionistes lucides dès les années 20 du siècle dernier (Hans Kohn notamment) est bien plus profonde et pertinente que la vision de nos idéologues actuels. Que l'absence de solutions politiques au conflit (après 40 ans d'occupation militaire sans issue) engendre des frustrations et qu'un sentiment d'impuissance rende les masses arabes réceptives à un antisémitisme primaire importé d'Europe, c'est l'évidence même. Il est même symptomatique que des textes aussi irrationnels que les prétendus «Protocoles des Sages de Sion» suscitent un écho dans les pays arabes. Là encore, l'Europe a vécu ce phénomène après la Première Guerre mondiale. La diffusion de cet écrit à cette époque, à laquelle l'auteur fait allusion, illustre bien la réceptivité aux mythes dans les périodes de chaos. Aucune démonstration rationnelle n'en vient jamais à bout, si la condition réelle des victimes ne change pas. N'invertissons donc pas l'effet et la cause. Ici, toute la théorie prétendument scientifique qui nous est suggérée à coup de notes nous éloigne davantage encore de la question politique soulevée par la négation, dès le début, de la légitimité des droits nationaux des Palestiniens par l'occupant anglais et le mouvement sioniste, liés par une alliance tactique. C'est cette inversion au Moyen-Orient du refus de l'émancipation et de l'égalité politique des Juifs dans une partie importante de l'Europe entre 1789 et 1945 qui n'a pas encore trou-

vé d'issue, plus de quatre-vingts ans après la Déclaration Balfour.

Pour étayer sa thèse, l'auteur va confronter deux mondes imaginaires, «son» Islam et «sa» version de la division du monde occidental en «Juifs» et en «antisémites». Commençons par l'Occident : d'un côté, les éternelles victimes, de l'autre, les persécuteurs, toutes nuances confondues en un brouet indigeste où se côtoient, en-dehors de tout contexte, théologiens de toutes obédiences, philosophes de tous bords, tsars, capitalistes, socialistes, marxistes et finalement nazis, dans une vision téléologique qui s'achève dans la chambre à gaz. À cette suite d'«adversaires» sans principes s'oppose une éthique juive bricolée de toutes pièces. Les références en sont : Israël Meïr Kagan, pour son traité de morale *«Hafets Haïm»*, publié en 1873, et ce, parce qu'un kibboutz porte son nom (!), Isaac Pinto, marrane d'Amsterdam, pour une lettre anti-voltairienne, et Henri Heine ! En réalité, le rabbin Kagan est paradoxalement l'inspirateur de courants orthodoxes qui continuent jusqu'à ce jour une tradition d'antisionisme religieux, dont les adeptes n'acceptent pas la création de l'État d'Israël et dont d'autres attendent sa disparition pour que la venue du Messie s'accomplisse. La «lettre» de Pinto fait partie d'une série de faux notoires rédigés par l'abbé Guénée sous le titre de *Lettres de quelques Juifs portugais, allemands et polonais à M. de Voltaire*, pour y défendre, sous le couvert des Juifs, l'Ancien Testament (et indirectement le catholicisme) contre le philosophe qui dénonçait d'abord l'obscurantisme chrétien, intolérant et persécuteur. Quant à la citation de Heine, bien malin qui y retrouvera ses petits. Extraite d'un ouvrage de Maurice Blanchot, sans rapport avec ce qui précède, la voici traduite de l'allemand en français et du français en néerlandais. Heine y faisait sans doute allusion à des différends internes à la communauté

juive de Hambourg, entre orthodoxes et réformateurs.

Voyons à présent ce qu'il en est de l'«autre camp». Le lecteur est le plus souvent obligé de faire confiance à des sources indirectes mentionnées ou pas. Par acquit de conscience, on aimerait de temps en temps une référence précise. J'ai peine à croire, mais qui sait, que l'écrivain et journaliste égyptien Anis Mansour, à l'heure où l'on se procure au supermarché de délicieux *Matzot* croquants contrôlés par le rabbinat, écrive encore : «Les Juifs abattent de petits enfants en Europe et en Palestine, pour cuire avec leur sang le pain azyme de la Pâque, car le Talmud enseigne au Juif à mélanger à la farine du sang de non-Juif». Ou bien que Hassan Hanafi (s'agit-il du célèbre philosophe égyptien Hassan Hanafi Hassanien ?) enseigne que le Coran interdit de conclure un accord avec un juif, car «les juifs sont des réincarnations de porcs et de singes». Suit une longue note sur l'iconographie anti-judaïque chrétienne d'il y a six siècles ! Quand l'auteur écrit prétentieusement : «Je lis dans un article de Sabri Abul Majd paru en décembre 1972 : «Le fier esprit des Arabes...»», le lecteur est prié de traduire : je lis dans Taguieff qui lit dans Lewis ! Quand il cite un discours prononcé le 25 avril 1972 par le Président Sadate, les sources non explicites sont les mêmes. Mais Taguieff a l'honnêteté d'en donner plus d'une phrase, ce qui permet de lire entre autre sous la plume de Sadate : «Nous ne mènerons jamais de négociations directes avec eux [les Juifs]». Peut-être serait-il correct de noter qu'en 1978, Menahem Begin, alors premier ministre, rappelait son credo : «L'État d'Israël est né mais nous devons nous souvenir que notre pays n'est pas encore libéré. La bataille continue et démontre la justesse des paroles de vos libérateurs de l'Irgoun : seules les armes hébraïques décideront, aujourd'hui comme demain, des frontières de l'État

hébreu. Don de Dieu, notre pays est une entité indivisible. Toute tentative de le découper est non seulement un crime mais un blasphème et une amputation» (*La révolte d'Israël*, 1978). Aux citations comme aux statistiques, on peut hélas faire dire ce que l'on veut. Sadate et Begin ont conclu plus tard l'accord que l'on sait, que le premier paya de sa vie.

Certes, la haine, l'insulte ou le mépris ne sont pas absents - comment le seraient-ils ? - de la presse, des prêches dans certaines mosquées ou du discours palestinien ou arabe en général. Et il ne s'agit nullement de les banaliser ou de les excuser. Mais quel crédit accorderait-on à une anthologie des textes symétriques glanés dans la presse, dans les discours (y compris de ministres, de parlementaires et d'autorités religieuses) de la partie israélienne ? Que penserait-on d'un «scientifique» arabe qui réunirait des extraits de textes de Adenauer, Walesa ou Le Pen pour définir de façon générale une mentalité euroéo-chrétienne ? En résumé, l'auteur, qui reproche aux Arabes l'importation du traité anti-judaïque et anti-libéral du théologien catholique allemand August Rohling «Le juif du Talmud» (écrit en 1871, et visant d'ailleurs tout autant les protestants et le *Kulturkampf* de Bismarck à l'heure de l'unification allemande que les socialistes), n'aurait-il pas dû intituler son article : «L'Arabe du Coran» ? Le lecteur se demandera peut-être pourquoi des extraits de textes arabes parfois vieux de plus de trente ans (la conférence islamique du Caire en 1968, au lendemain de la guerre des Six Jours) apparaissent précisément en masse aujourd'hui, à l'heure où l'opinion, soixante ans après la libération des camps, est (heureusement) plus sensibilisée à la mémoire d'Auschwitz ? Est-ce pour hâter la solution du conflit ou pour taire la construction du Mur de l'Apartheid et la poursuite, jour après jour, de la colonisation de la

Cisjordanie ? Il y a aujourd'hui déjà sur le territoire dévolu en principe à un État palestinien 400.000 Israéliens, autant qu'il y avait de Juifs en 1939 dans toute la Palestine. Est-ce pour diaboliser systématiquement la partie palestinienne, à l'heure où Israël se trouve, en raison de sa propre politique, en situation de quasi-guerre civile ? Les rescapés du génocide et ses historiens n'ont-ils d'autre message à faire passer aux belligérants de cet interminable conflit, que cette dénonciation unilatérale et bien orchestrée de la «haine» arabe ?

Voilà, Monsieur le Directeur, cher Ami, quelques réactions que je me devais de vous

faire parvenir. Elles m'inspirent un souhait : et si la Fondation Auschwitz, forte du prestige qu'elle a acquis, abordait cette question d'actualité à laquelle elle est fatalement confrontée, ce conflit sanglant dont l'Europe (mais pas tous les Européens) porte une lourde responsabilité ? Et si elle réunissait des témoins et des historiens de tous les horizons qui aient pour seul point commun leur volonté de contribution positive à la juste fin du litige.

Croyez, Monsieur le Directeur, cher Ami, à l'expression de mes sentiments les plus cordiaux.

Dossier :

Autour
de
Carl Schmitt

YANNIS THANASSEKOS

Directeur

Présentation

Depuis quelques années déjà en Italie et plus récemment en France, la personnalité, la vie et l'œuvre de juriste et politologue allemand Carl Schmitt (1888-1985), sont devenues des sujets d'un ample débat public, de controverses souvent fécondes et d'ombrageuses polémiques. Les nombreux dossiers qui ont été publiés à ce propos dans plusieurs revues ont été souvent relayés par la grande presse quotidienne (*Le Monde*, *Libération*, ...) et périodique. Pour ce qui est des discussions dans des revues, citons seulement à titre d'exemple, *Le Débat*, «Y a-t-il un bon usage de Carl Schmitt», avec les interventions de C. Colliot-Thélène, G. Duso, J-Fr. Kervégan, Ph. Raynaud, n° 131, septembre-octobre 2004 ; *Cités*, n° 14, 2003, avec deux textes de C. Schmitt présentés par Y.-Ch. Zarka et n° 17, 2004, avec les

interventions de H. Rabault, D. Séglard, N. Tertulian, D. Trierweiler et Y.-Ch. Zarka ; *Mouvements*, n° 37, janvier-février 2005, avec les interventions de Jean Zaganiaris, Jean-Claude Monod et un entretien avec Toni Negri. Alors que les prises de positions franchement antisémites de Carl Schmitt sont désormais largement reconnues et que son ralliement au régime du III^e Reich dès février-mars 1933 ne souffre d'aucune ambiguïté ou d'un quelconque égarement qui viendrait atténuer sa portée et les responsabilités qui en découlent, d'aucuns estiment - avec des arguments qui méritent d'être débattus et clarifiés -, que l'œuvre théorique du juriste allemand représenterait une contribution importante sinon majeure dans le domaine de la pensée juridique et politique contemporaine. Ce débat

n'est pas sans rappeler, et ce sous plusieurs rapports, cette autre grande controverse, tout aussi tumultueuse d'ailleurs, qui a eu lieu il y a quelques années maintenant, au sujet de Heidegger. Ce qui change, sur fond de leur implication politique dans le régime nazi, c'est le terrain de la controverse : de la philosophie on passe à la théorie juridique et politique - droit constitutionnel, droit international, théorie de l'Etat. D'ailleurs, les deux hommes ont adhéré au NSDAP le même jour (1^{er} mai 1933) tandis que leurs travaux reflètent aussi bien l'influence qu'ils s'exercèrent mutuellement que leurs convergences sur nombre de points fondamentaux (voir Emmanuel Faye, *Heidegger, l'introduction du nazisme dans la philosophie. Autour des séminaires inédits de 1933-1935*, Paris, Albin Michel, 2005, notamment p. 249-395).

La Fondation Auschwitz ne saurait rester indifférente face à ce débat qui non seulement se rapporte à l'œuvre d'un penseur qui a occupé une place éminente dans le III^e Reich mais qui cristallise aussi, non sans quelques paradoxes, les inquiétudes et les préoccupations intellectuelles des temps présents. Symptôme de notre époque, le «retour» de Carl Schmitt et à Carl Schmitt continuera sans doute de faire couler beaucoup d'encre. Aussi, pour ouvrir un dossier destiné à se poursuivre dans nos prochaines livraisons, nous avons le plaisir de publier ici les contributions de François Rigaux, de Theo De Wit et de Maurice Weyembergh.

Nous tenons ici à les remercier et faisons appel à d'autres contributions susceptibles d'enrichir la discussion.

YANNIS THANASSEKOS

Directeur

Voorstelling

Sinds enkele jaren, vooral in Italië en recent ook in Frankrijk, maken de persoon, het leven en het werk van de Duitse jurist en politoloog Carl Schmitt (1888-1985) het onderwerp uit van een omstandig publiek debat, van soms vruchtbare controverses tot woelige polemieken. De vele dossiers die over dit onderwerp verschenen zijn in uiteenlopende tijdschriften hebben zelfs weerklank gevonden tot in de dagbladpers (*Le Monde, Libération,...*). Wat de discussies in de tijdschriften betreft willen vooral deze citeren in *Le Débat* (nr. 131, september-oktober 2004), «Y a-t-il un bon usage de Carl Schmitt» met bijdragen van C. Coliot-Thélène, G. Duso, J.-Fr. Kervégan, Ph. Raynaud ; *Cités* (nr. 14, 2003), met twee teksten van Carl Schmitt ingeleid door Y.-Ch. Zarka, en *Cités* (nr. 17, 2004) met bij-

dragen van H. Rabault, D. Séglard, N. Tertulian, D. Trierweiler en Y.-Ch. Zarka ; en *Mouvements* (nr. 37, januari-februari 2005) met tussenkomsten van J. Zaganiaris, J.-Cl. Monod en een interview met Antonio Negri.

Terwijl de antisemitische stellingnamen van Carl Schmitt algemeen gekend zijn, terwijl er over zijn aansluiting bij het Derde Rijk vanaf februari-maart 1933 geen enkele twijfel meer bestaat, en er ook geen sprake kan zijn van een of andere ontsporing die zijn betekenis of verantwoordelijkheid kunnen afzwakken, zijn verschillende personen de mening toegedaan - de daarbij gehanteerde argumenten kunnen ongetwijfeld verder uitgeklaard en besproken worden - dat theoretische werk van deze Duitse jurist een belangrijke, zo niet fundamentele bij-

drage levert aan het hedendaagse politieke en juridische discours. Dit debat roept onmiddellijk herinneringen op aan die andere grote controverse van enkele jaren geleden, die minstens even tumultueus was, met name deze omtrent Heidegger. Wanneer het gaat over hun politieke implicatie in het nazi-regime is het enige wat verandert het terrein van de controverse: van de filosofie gaan we over naar de politieke en juridische theorie - het grondwettelijk recht, het internationaal recht en het staatsrecht. De twee mannen zijn trouwens op dezelfde dag tot de NSDAP (1 mei 1933) toegetreden, terwijl hun werken blijken geven van zowel hun wederzijdse beïnvloeding als van hun overeenstemming op verschillende punten (Zie: Emmanuel Faye, *Heidegger, l'introduction du nazisme dans la philosophie. Autour des séminaires inédits*

de 1933-1935, Paris, Albin Michel, 2005, meer bepaald pp. 249-395).

De Stichting Auschwitz kan niet onverschillig blijven tegenover dit debat, dat niet alleen betrekking heeft op het werk van een denker die binnen het Derde Rijk een prominente plaats heeft ingenomen, maar dat paradoxaal genoeg ook stimulerend is voor de hedendaagse intellectuele aandachtspunten en angsten. Als symptoom van deze tijd zal de «terugkeer» van Carl Schmitt ongetwijfeld nog veel inkt doen vloeien. Om dit dossier te openen, dat in de komende nummers zal voortgezet worden, hebben wij hier het genoegen de bijdragen te publiceren van François Rigaux, Theo De Wit en Maurice Weyemberg.

Wij houden er aan hen te danken en doen tevens een oproep andere bijdragen op te sturen die deze discussie kunnen verrijken.

FRANÇOIS RIGAUX

Professeur émérite à la faculté de Droit de

l'Université Catholique de Louvain

Membre de l'Académie Royale de Belgique

Carl Schmitt (1888-1985) : La mise en accusation d'un théoricien du droit

L'un des plus notables juristes de l'époque de la République de Weimar, qui perdit son honneur durant le Troisième Reich et ne parvint plus par la suite à produire une oeuvre scientifique de qualité, demeure un personnage controversé. Après l'avènement de la République fédérale, il vécut dans une sorte d'exil intérieur, entouré d'une petite troupe de fidèles mais définitivement écarté de l'enseignement universitaire. La bassesse et l'opportunisme de quelques articles et de prises de position antisémites dans les premières années qui suivirent la prise de pouvoir de Hitler autorisent sur son caractère un jugement sévère d'ailleurs partagé par plusieurs de ses biographes (voir la note 2). Jusqu'en 1933 il avait professé l'antijudaïs-

me chrétien de nombreux catholiques allemands sans épouser les thèses de l'antisémitisme raciste. Il avait sollicité et obtenu dans sa carrière le soutien de collègues juifs, tels Erik Kaufmann, auquel il succéda à Bonn en 1922, et Kelsen qui soutint sa candidature à Cologne. Mais quand Kelsen fut démis en 1933, par application des lois raciales, Schmitt s'abstint de signer la lettre de protestation d'autres membres de la Faculté¹.

C'est par opportunisme qu'il a affiché un antisémitisme d'autant plus bruyant que certains pouvaient le juger tardif. De même, son adhésion au parti national-socialiste - contemporaine de celle de Heidegger, le 1^{er}

¹ Rudolf Aladár MÉTALL, *Hans Kelsen, Leben und Werke*, Deuticke, Wien 1969, pp. 60-61.

mai 1933 - eut lieu après la prise de pouvoir du dictateur. En outre, dans les derniers combats politiques qui avaient précédé, il se rangeait dans un clan de conservateurs hostiles aux méthodes national-socialistes, mais prêts à s'y rallier après la victoire.

Schmitt était né dans une famille de petite-bourgeoisie profondément catholique - il avait trois grands-oncles curés de paroisse - et dans ses débuts brillants de jeune professeur, il fut considéré comme un des sujets les plus prometteurs de la mouvance catholique. Mais ici aussi les événements décidèrent pour lui : une première union, malheureuse, fut dissoute par le divorce et il ne put conclure ensuite qu'un mariage civil, ce qui le priva de l'appui des milieux de l'épiscopat. Les deux mariages successifs de Schmitt avec une femme d'origine serbe lui valurent des

critiques de nature différente à l'époque du III^e Reich².

Dans l'œuvre scientifique de Carl Schmitt, l'ouvrage qu'il publia en 1912 sous le titre *Gesetz und Urteil* mériterait de sortir de l'oubli dans lequel l'a jeté sa faible incidence sur les aspects les plus controversés de la carrière de l'auteur. Même s'il demeure en principe attaché aux méthodes d'interprétation traditionnelles, il parle avec sympathie de la *Freirechtslehre* qui se développe à la même époque en Allemagne et il critique les abus de la logique déductive, notamment à propos de l'utilisation ambiguë de l'argument d'analogie³. Dès les premières pages de cet ouvrage, les lignes directrices en sont tracées : comme l'annonce le titre, le problème consiste à distinguer la fonction du législateur (*Gesetz*) de celle du juge (*Urteil*),

² Paul NOACK, *Carl Schmitt, Eine Biografie*, Propyläen, Frankfurt/M., 1993, notamment pp. 42-46, 83-86, 91-96 ; Paul Edward GOTTFRIED, *Carl Schmitt, Politics and Theory*, Greenwood Press, New York, 1990, notamment le chapitre 2 («An unsettled Life»), pp. 15-38 ; Joseph W. BENDERSKY, *Carl Schmitt, Theorist for the Reich*, Princeton Univ. Press, 1983, pp. 3-20 ; Karl-Egon LÖNNE, «*Carl Schmitt und der Katholizismus der Weimarer Republik*» : *Die eigentlich katholische Verschärfung. Konfession, Theologie und Politik im Werk Carl Schmitts*, Wilhelm Fink Verlag, München, 1994, pp. 11-35 ; Reinhard MEHRING, *Pathetisches Denken, Carl Schmitts Denkweg am Leitfaden Hegels : Katholische Grundstellung und antimarxistische Hegelstrategie*, Duncker und Humblot, Berlin, 1989, pp. 12-13, 52, 72-75 ; Heinrich MEIER, *Die Lehre Carl Schmitts*, Verlag Metzler, 1994 ; Bernd RÜTTERS, *Carl Schmitt im Dritten Reich* (2^e erweiterte Auflage, C.H. Beck, 1990 ; Andreas KOENEN, *Der Fall Carl Schmitt, Sein Aufstieg zum «Kronjuristen des Dritten Reiches»*, Wissenschaftliche Buchgesellschaft, Darmstadt, 1995 ; Yves Charles ZARKA, *Un détail dans la pensée de Carl Schmitt*, PUF, «Interrogation philosophique», 2005.

³ Carl Schmitt, *Gesetz und Urteil, Eine Untersuchung zum Problem der Rechtspraxis*, Berlin, 1912, Verlag von Otto Liebmann, pp. 12-16, 23, 27-28, 40, 127-128.

⁴ Nicolaus SOMBART a bien cerné la personnalité de Schmitt après la chute de l'Empire : *Das zentrale existentielle Thema seines Lebens ist das kaiserliche Deutschland ... Carl Schmitt ist ein Epigone des wilhelministischen Era, in : Die deutschen Männer und ihre Feinde, Carl Schmitt - ein deutsches Schicksal zwischen Männerbund und Matriarchatsmythos*, Carl Hauser Verlag, 1991, p. 10. Et plus loin : *Er ist vielleicht nur der prominenteste Exponent einer ganzen Generation «deutscher Männer» - alle um 1888 geboren -, der mit exemplarischer Klarheit ... eine «Mentalität» zum Ausdruck gebracht hat, die für die Geschichte Deutschlands ebenso charakteristisch wie verhängnisvoll war* (p. 15).

⁵ München und Leipzig, Verlag von Duncker und Humblot, 1922. Une traduction française (*Théologie politique*) fut publiée en 1988 (traduit et présenté par Jean-Louis Schlegel, Gallimard). Qu'à la même époque Hans Kelsen (1881-1973), de sept ans plus âgé que Schmitt, ait publié un ouvrage sur le problème de la souveraineté est la première trace d'une lutte d'influence à laquelle le second fut plus sensible que le premier : Intitulé *Das Problem der Souveränität und die Theorie des Völkerrechts*, Beitrag zu einer reinen Rechtslehre, Tübingen, Verlag von J.C.B. Mohr [Paul Siebeck], 1920, l'ouvrage du professeur autrichien adopte une méthode normativiste totalement étrangère aux analyses de Schmitt et préfigure la doctrine de «la science pure du droit». Elle est aussi mise en liaison avec «la théorie du droit international».

⁶ Claudio BONVECCHIO, *Decisionismo : la dottrina politica di Carl Schmitt*, Milano, Unicopli, 1984 ; Bruno IORIO, *Analisi del decisionismo. Carl Schmitt e la nostalgia del tiranno*, Ed. Giannini, Fac. scienze pol. Univ. Na. Quaderni, 1987.

ce qui permet à l'auteur de mettre en lumière deux notions qui imprèneront sa doctrine constitutionnelle, à savoir la place essentielle de l'exception et l'intensité du pouvoir de décider. La fonction du juge se distingue de celle du législateur en ce que le premier *se prononce* sur un cas particulier (*konkreter Tatbestand*). Il s'agit donc d'une *décision* (*Entscheidung*) qui ne se laisse pas déduire automatiquement du contenu de la norme (pp. 29-31). Pareille décision est issue du néant (*aus einem Nichts geboren*, p. 31). Là où des décisions différentes se laissent déduire de la loi (comme cela se rencontre dans tous les cas difficiles, *in schwierigen Fällen*, p. 96), le juge doit choisir entre elles en se fiant à son sentiment du droit (*nach seinem Rechtsgefühl*), ce qui, dans un système scientifique, rend suspecte l'idée d'une décision majoritaire à l'intérieur d'une juridiction collégiale (*ein Unding*, p. 76). La méfiance de Schmitt à l'égard d'un vote à la majorité dans une assemblée délibérante annonce déjà sa méfiance du parlementarisme. L'accent placé sur la fonction décisionnelle du juge ne s'applique pas seulement aux cas difficiles mais aussi aux cas d'exception (*Ausnahmefälle*, p. 39). La motivation (*Begründung*, p. 82) fait partie de la décision, elle tend à convaincre du bien-fondé du dispositif les plaideurs mais aussi les juridictions supérieures. Quant aux motivations du *Reichsgericht* (la juridiction suprême à cette époque), elles s'adressent au laïc éclairé (*der gebildete Laie*, p. 84) et renforcent l'opinion selon laquelle la fonction de juger est une opération de l'esprit (*Verstandesfähigkeit*, p. 98).

Il n'est pas nécessaire d'adhérer à toutes les positions prises par Schmitt en 1912 pour reconnaître leur respectabilité et la pertinence de la plupart d'entre elles et l'on peut s'étonner que les actuels défenseurs de sa pensée et de ses qualités de juriste n'en aient pas davantage fait état.

La défaite de l'Allemagne, la chute de la monarchie, les clauses du traité de Versailles et les troubles qui ont agité le pays ont considérablement influencé la doctrine constitutionnelle de Schmitt à partir de 1919. Ces événements l'ont marqué de deux manières: la nostalgie d'un pouvoir exécutif fort et stable⁴ et l'humiliation infligée au pays vaincu, soumis par ses anciens ennemis à une pression financière excessive et maintenu dans une inégalité persistante en ce qui concerne son propre réarmement. Face au désastre, le catholicisme de Schmitt, fait d'admiration pour la Rome autoritaire plus que de convictions religieuses profondes va fournir le premier soubassement d'une pensée résolument conservatrice. L'un des premiers ouvrages publiés par Schmitt après 1919 s'intitule *Politische Theologie*, Vier Kapitel zur Lehre der Souveränität⁵. Il s'agit, en effet, d'une théorie de la souveraineté et l'on y trouve une affirmation souvent associée au nom de Schmitt :

*Souverän ist, wer über den
Ausnahmestand entscheidet* (p. 9).

«Est souverain, celui qui décide sur les cas d'exception». L'exception échappe à la subsumption, c'est-à-dire à l'appréhension par un concept préétabli. Elle se livre à la décision dans toute sa pureté (*die Deziision in absoluter Reinheit*, p. 13). La situation d'exception a pour la jurisprudence une signification analogue à celle du miracle pour la théologie. A l'appui du décisionnisme, il cite Hobbes :

Autoritas, non veritas facit legem
(Leviathan, cap. 19).

Le *Deziisionismus*⁶ conduit à la dictature, antithèse de la discussion (p. 54) et Schmitt cite alors quelques philosophes de la contre-révolution qui ne sont pas tous du même aloi : Joseph de Maistre et Louis de Bonald, soit, mais Juan Donoso Cortès est un aventurier, converti à 38 ans, qui ne mérite pas d'être cité dans un ouvrage sérieux et cepen-

dant Schmitt lui consacra un livre de 114 pages en 1944, sans la moindre trace d'esprit critique. Montalembert, qui s'y était aussi laissé prendre, a publié dans *Le Correspondant* du 25 août 1853 un article sur Donoso Cortès où il ne laisse pas d'exprimer quelques réserves :

A peine a-t-il mis le pied dans le domaine du catholicisme qu'il s'y présente en conquérant⁷.

Le mois suivant, le Père Lacordaire envoie à son ami une lettre très critique dont un passage permet d'évaluer l'absence de discernement de Schmitt :

J'ai blâmé dans ton article les louanges que tu donnes au talent d'un homme qui n'en a qu'un seul, celui de l'invective, et qui, en cherchant la pensée dans son esprit, n'y trouve jamais que l'injure. C'est, à mon sens, une intelligence très étroite, très vulgaire et chez qui, tant le cœur est pauvre, la charité se change involontairement en bile et en fiel. L'homme converti, qui n'a pas pitié, est à mes yeux une vile créature. C'est le centurion qui se fait bourreau en reconnaissant Jésus-Christ au lieu de frapper sa poitrine⁸.

Le concept de théologie politique donne une expression adéquate à l'origine théologique de la doctrine de l'Etat moderne :

Tous les concepts prégnants de la théorie moderne de l'Etat sont des concepts théologiques sécularisés. Et c'est vrai non seulement de leur développement historique, parce qu'ils ont été transférés de la théologie à la théorie de l'Etat - du fait, par exemple, que le Dieu tout-puissant est devenu le législateur omnipotent - mais aussi de leur structure systématique dont la connaissance est nécessaire pour une analyse sociologique de ces concepts⁹.

Dès 1919, Schmitt avait publié un ouvrage qui connut une seconde édition en 1925 : *Politische Romantik*. Il y oppose la vanité (*Eitelkeit*) de l'Ecole romantique à laquelle il oppose le rocher de l'Eglise romaine¹⁰. Il y réitère son adhésion à la doctrine de l'Etat de Bonald, qui a vu dans le jacobinisme le triomphe de l'athéisme et il ajoute que «la représentation théologique d'un Dieu personnel correspond au principe monarchique»¹¹. Mais pas n'importe quelle monarchie : le monarque impuissant de la Constitution française de 1791 est semblable au Dieu des déistes. Ce monarque est, selon

⁷ *Œuvres de Montalembert*, t.V, pp. 189-236.

⁸ Lettre de Lacordaire à Montalembert, du 14 septembre 1853, reproduite dans : Montalembert, *Correspondance inédite 1852-1870*, Catholicisme et Liberté, Correspondance inédite avec le Père Lacordaire, Mgr de Mérode et A. de Falloux, Les Editions du Cerf, 1970, pp. 34-35.

⁹ *Théologie politique* (note 5), p. 46. Voir aussi : Erik PETERSON, *Der Monotheismus als politisches System*, I, 1935, réédité dans : *Theologische Traktaten*, 1951, p. 117, note 5 ; Jean-François CONTINI, «A propos du problème théologico-politique», 18 Droits, 1993, pp. 109-118 ; Michele NICOLETTI, *Transcendenza e potere. La teologia politica di Carl Schmitt*, Morcelliana, Collana Religione e cultura, Ist. Sc. relig. TN, 1990.

¹⁰ *Politische Romantik*, 2^e Aufl., München und Leipzig, Verlag von Duncker und Humblot, 1925, p. 76.

¹¹ *Ibid.*, pp. 88-89. «Theistische Vorstellung» a, faute de mieux, été traduit par «représentation théologique».

¹² L'opuscule (53 pages en petit format) constitue le tome XIII d'une série intitulée *Der Katholische Gedanke*, Veröffentlichung des Verbandes der Vereine Katholischer Akademiker zur Pflege der katholischen Weltanschauung, Theatiner-Verlag, München. La brochure est publiée avec l'Imprimerie de l'évêque de Munich, 17 septembre 1925.

¹³ Un ouvrage collectif publié il y a une dizaine d'années met bien en relief cet aspect de la pensée de Schmitt : *Die eigentlich katholische Verschärfung* (note 2), avec notamment les contributions de Sven K. KNEBEL, «La idea de la autoridad es de origen católico», Schmitt, Donoso, Bourdaloue oder : Das autoritäre Prinzip in Reinkultur», pp. 147-174 ; Richard FABER, «Carl Schmitt, der Römer», pp. 257-278.

Bonald, une dissimulation de l'anti-monarchisme, de même que le déisme n'est qu'un déguisement de l'athéisme. L'année même où paraît la seconde édition de *Politische Romantik*, Schmitt publie la seconde édition d'un opuscule qui n'est que rarement cité : *Römischer Katholicismus und Politische Form*¹².

A la vérité, ce qu'on pourrait tenir pour un ouvrage de circonstance, attestant la fidélité de l'auteur à la force de l'idée catholique, devait tomber dans l'oubli car il contraste avec l'évolution ultérieure de sa doctrine. L'opuscule débute par l'analyse des forces antiromaines. Il y range les partisans du catholicisme libéral, Montalembert, Tocqueville et Lacordaire (pp. 6-7), pour leur opposer un «philosophe rigoureux de la dictature autoritaire, le diplomate espagnol Donoso Cortès» (p. 10). Mais il a cité auparavant les nationalistes français, tel Charles Maurras, le théoricien allemand des races, H. St. Chamberlain, des professeurs allemands d'origine libérale, tel Max Weber, un poète panslaviste et visionnaire, Dostoïevski, qui, tous, élèvent leur construction sur la continuité de l'Eglise catholique et de l'Empire romain (p. 8, voir aussi p. 26). L'allégeance de Weber et de Dostoïevski à l'Eglise romaine est, pour le moins, douteuse.

Le concept catholique-romain de la nature est très éloigné du primat contemporain de la technique et du rationalisme économique (p. 14, pp. 20-21). La nature éminemment politique du catholicisme se manifeste dans son opposition à «l'objectivité économique» (*ökonomische Sachlichkeit*, p. 22). Schmitt évoque avec ironie l'archaïsme des symboles de la République soviétique, la faucille et le marteau, qui se réfèrent à une technologie vieille de plus de mille ans (p. 30). Le discours de Bossuet ne se laisse concevoir qu'avec l'arrière-plan d'une autorité qui s'impose (p. 33). L'ordre romain sur lequel l'Eglise peut s'appuyer doit être juridique et

prendre forme dans un Etat de droit. Seule l'Eglise est porteuse de pensée politique et de forme politique (p. 34). Une transcendance préexiste à la réalité matérielle, c'est-à-dire une autorité venant d'en haut (p. 37). L'Eglise représente davantage que la jurisprudence séculière, à savoir non seulement l'idée de la justice mais aussi la personne du Christ (p. 41). Evoquant la conception nouvelle de la société internationale avec l'institution d'une Cour internationale de Justice, il observe que la compétence de décider qui est souverain impliquerait une super-souveraineté qui appartiendrait à cette juridiction dont les membres seraient très différents des fonctionnaires qui siègent dans les tribunaux étatiques (pp. 41-42). De tous les auteurs auxquels Schmitt se relie, le plus pertinent est sans doute Charles Maurras, dans la pensée duquel l'exaltation de l'Eglise catholique fait appel au principe d'autorité, sans référence à une mouvance religieuse, lacune qui fut, dès la parution de l'opuscule de Schmitt, critiquée dans les milieux catholiques¹³.

Durant les dernières années de la République de Weimar, l'Etat était devenu ingouvernable. Le chancelier Brüning était un membre du parti catholique (*Zentrum*) mais il avait perdu tout soutien parlementaire. Le parti national-socialiste et le parti communiste qui étaient les deux partis les plus nombreux au Reichstag ne s'entendaient que pour mener une politique d'obstruction à toute tentative de former un gouvernement majoritaire. La coalition de Weimar (*die Weimarer Koalition*) comprenant notamment le parti socialiste et le *Zentrum* s'était désagrégée en raison de la politique du chancelier Heinrich Brüning qui, à défaut de majorité, prit les dispositions législatives jugées par lui nécessaires par la voie d'ordonnances du Président du Reich, conformément au paragraphe 48 de la Constitution. Nourri de l'antiparlementarisme de Schmitt, ce dangereux précédent fut imité par les

successeurs de Brüning auquel Hindenburg avait retiré sa confiance. Entre-temps, Schmitt avait apporté une contribution doctrinale à la crise des institutions républicaines, sous la forme d'un article qui connut plusieurs publications successives : «*Der Hüter der Verfassung*»¹⁴. Le gardien de la Constitution est le *Reichspräsident* que le paragraphe 48 précité autorise à gouverner par ordonnance. Conçue comme une forme de régime présidentiel, la solution de Schmitt donna lieu à controverse et suscita une réponse de Hans Kelsen, professeur de droit constitutionnel à l'Université de Cologne, qui se prononça en faveur d'un contrôle juridictionnel de constitutionnalité¹⁵. Après la fin de la Première Guerre mondiale, Kelsen avait participé à la rédaction de la Constitution de la République autrichienne et il fut nommé membre à vie de la juridiction constitu-

tionnelle dont le fonctionnement sera perturbé par un gouvernement dans lequel la droite catholique était dominante. Les événements démontrèrent ainsi que, déjouant les attentes de Kelsen, l'existence d'une juridiction constitutionnelle n'offrait pas une garantie imparable du respect du pacte fondamental. La dégradation de la situation politique autrichienne encouragea Kelsen à obtenir la chaire de droit constitutionnel à Cologne d'où il sera chassé en 1933.

Entre la chute de Brüning (en 1932) et la prise de pouvoir de Hitler, le chancelier fut choisi dans un parti de la droite conservatrice ou, comme ce fut le cas de Franz von Papen, dans l'aile droite du *Zentrum*. A une époque où la Prusse était gouvernée par une coalition démocratique dirigée par les sociaux-démocrates, von Papen obtint du Président von Hindenburg la signature d'une ordonnance

¹⁴ 16 *Archiv des öffentlichen Rechts*, 1929, pp. 161-237. Une version plus développée sous le même titre fut publiée en ouvrage en 1931, Verlag von J.C. B. Mohr [P. Siebeck]. SCHMITT inséra le texte de 1929 sous le titre «Das Reichsgericht als Hüter der Verfassung» dans : *Verfassungrechtliche Aufsätze aus den Jahren 1924-1954*, Material zu einer Verfassungslehre, Duncker und Humblot, Berlin, 1958, pp. 63-100 en y insérant un texte de Johannes POPITZ, «Wer ist Hüter der Verfassung ?», pp. 101-105 et en y ajoutant un commentaire de la Constitution de Bonn de 1949, pp. 105-109.

¹⁵ *Wer soll der Hüter der Verfassung sein ?*, Berlin-Grünwald, Dr. Walther Rothschild, 1931.

¹⁶ Sur le *Preussenschlag* ou *Preussen Staatsstreich*, voir notamment : Erich EYCK, *Geschichte der Weimarer Republik*, 4^e Auflage, 1972, Eugen Rentsch Verlag, Erlenbach-Zürich und Stuttgart, t. II, pp. 505-521 ; Ernst Rudolf HUBER, *Deutsche Verfassungsgeschichte seit 1979*, vol. VII, Ausbau, Schutz und Untergang der Weimarer Republik, W. Kohlhammer Verlag, Stuttgart, 1984, pp. 1120-1136.

¹⁷ «Schlussrede vor dem Staatsgerichtshof in Leipzig, 1932», in : *Positionen und Begriffe im Kampf mit Weimar-Genf-Versailles, 1923-1939*, 1^e Aufl. 1940, 3^e Aufl., 1994, Duncker und Humblot, Berlin, pp. 204-210 ; KOENEN (note 2), pp. 195-198.

¹⁸ Dans une lettre ouverte publiée dans le numéro du 29 janvier 1933 de la revue catholique *Germania* reproduite dans *21 Jahrbuch des öffentlichen Rechts*, 1933-1934, pp. 141-142. Sur cette question, voir notamment : NOACK (note 2), p. 161 ; BENDERSKY (note 2), pp. 155-157 ; GOTTFRIED (note 2), p. 59 ; George SCHWAB, *The Challenge of the Exception, An Introduction to the Political Ideas of Carl Schmitt between 1921 and 1936*, 2d ed. with a new introduction, Greenwood Press, New York, 1989, pp. 88-89 ; Olivier BEAUD, *Les derniers jours de Weimar, Carl Schmitt face à l'avènement du nazisme*, Descartes et Cie, Paris, 1997, pp. 186-190.

¹⁹ KOENEN (note 2), pp. 124-127, 218-219, 329.

²⁰ *Lexicon des deutschen Widerstands*, herausgegeben von Wolfgang BENZ und Walther H. PEHLTE, S. Fischer, Frankfurt/M., 1994, pp. 220-221. Sur les rapports entre Popitz et Schmitt avant le coup d'Etat, voir KOENEN (note 2), pp. 95-97, 138-140.

²¹ «Der Begriff des Politischen», 58 *Archiv für Sozialwissenschaft und Sozialpolitik*, 1927, 1-33. Il reprendra et développera sa position sur ce point dans la 3^e édition de l'opuscule ayant reçu le même titre, Hanseatische Verlagsanstalt, Hamburg, 1933. Voir notamment : Max WEINREICH, *Hitler's Professors, The Part of Scholarship in Germany's Crime Against the Jewish People*, Yale Univ. Press, 1999, p. 15 ; ZARKA (note 2), p. 7.

²² *Op. cit.* (note 21), p. 7.

nommant le chancelier *Reichskommissär* pour la Prusse avec le pouvoir d'écarter les autorités régionales régulièrement élues ou désignées. Le gouvernement prussien décida de résister et contesta la constitutionnalité de l'ordonnance devant le *Staatsgerichtshof*, qui rendit le 25 octobre 1932 un arrêt peu décisif et qui se révéla très vite inopérant¹⁶.

Les développements donnés au *Preussen Staatsstreich* ou *Preussen Schlag* sont justifiés par la lumière qu'ils jettent sur la place de Schmitt dans la constellation politique de l'époque : il fut en effet chargé par le chancelier de défendre la position du Gouvernement contre l'action de la Prusse et il publia en 1940 la plaidoirie qu'il prononça à Leipzig le 17 octobre 1932 à la clôture des débats¹⁷. La lecture de ce discours quelque soixante-dix ans après qu'il a été prononcé ne redresse pas l'image de son auteur. Les plus longs développements y sont donnés à la capacité requise pour représenter la Prusse devant la Cour d'Etat, le *Staatgerichtshof* : ce ne saurait être « l'ancien » gouvernement de la Prusse qui a été démis par le Commissaire du Reich, mais bien ce dernier investi de ce pouvoir par l'ordonnance du Président du Reich. Cet argument est d'autant plus faible que c'est la validité de l'ordonnance qui est *sub iudice* et que le Chancelier du Reich comparait comme défendeur en sa qualité de *Reichskommissär*. Ce procès indique aussi combien Schmitt s'est éloigné (ou a été éloigné) du parti catholique, puisque le groupe parlementaire de ce parti à l'assemblée prussienne (*die Zentrumsfraktion im Preussischen Landtage*) s'est, de même que le groupe parlementaire du parti social-démocrate, joint à l'action du gouvernement prussien. Au moment où le président du *Zentrum*, le prélat Kaas, a décidé de ne pas s'opposer à l'entrée de Hitler au gouvernement, en raison de la représentation populaire du parti national-socialiste, il s'en prend publique-

ment à Schmitt¹⁸ qui, à cette date encore, était hostile à cette solution.

L'activité politique de Schmitt avant la prise de pouvoir de Hitler est intense. Comme l'indique déjà sa participation au procès de Leipzig, il était un consultant écouté des chanceliers les plus conservateurs, Brüning d'abord, dont le gouvernement par ordonnances mettait en oeuvre la doctrine de Schmitt à cette époque, le général von Schleicher ensuite. C'est alors que la qualification de *Kronjurist* lui fut donnée¹⁹ et elle était beaucoup plus méritée que sous le Troisième Reich, où l'influence de Schmitt, d'abord marginale, fut éliminée à partir de 1936. Il était très proche des milieux nationalistes de droite, ami d'Ernst Jünger, et ayant collaboré avec un haut fonctionnaire prussien, Johannes Popitz qui se rallia au nouveau pouvoir et fut jusqu'à son arrestation en 1944 ministre des Finances de la Prusse : il fut exécuté le 2 février 1945 pour avoir participé à la conjuration animée par Carl Goerdeler. La plupart des membres de ce groupe appartenaient à la droite nationaliste et ils avaient établi la liste d'un gouvernement qui aurait succédé à Hitler si l'attentat avait réussi. La composition et le programme de ce gouvernement étaient difficilement acceptables par les Alliés et il est significatif que le nom de Popitz avancé pour le poste de ministre de la Justice fut écarté parce qu'il était jugé trop réactionnaire par l'aile syndicale du groupe des conjurés²⁰.

Les deux principaux piliers de la doctrine politique et juridique de Schmitt sont la notion de *Dezisionismus*, la décision du souverain qui tranche les cas d'exception, et la dichotomie ami-ennemi (*Freund-Feind*). Il présente celle-ci dans un article publié en 1927²¹.

*Die eigentlich politische Unterscheidung ist die Unterscheidung von Freund und Feind*²².

La dichotomie reçoit deux applications, la première, la plus obvie, a pour objet les relations internationales et elle autorise l'Etat à faire la guerre à son ennemi. Elle correspond à un état du droit international déjà dépassé à l'époque de Schmitt, totalement périmé aujourd'hui, mais qui, surtout, se plaçait en totale contradiction avec la doctrine de la *guerre juste* qui n'a pas cessé d'appartenir à l'enseignement de l'Eglise catholique. C'est toutefois dans l'ordre interne que la dichotomie ami-ennemi mérite les critiques les plus vives. Elle autorise à rejeter hors de la collectivité nationale les groupes tenus pour allogènes : sous le Troisième Reich, les Juifs en seront les principales victimes, mais non les seules. Sous toutes les dictatures, la dichotomie placée par Schmitt au cœur de l'action politique a permis de combattre sans pitié et au mépris des droits fondamentaux de la personne, tout individu qualifié d'ennemi intérieur. Cela explique sans doute l'autorité que Carl Schmitt a conservée dans certains milieux, tant de gauche que de droite. Il est permis de s'étonner que Julien Freund et Raymond Aron furent complices d'une tentative de réhabilitation posthume de Schmitt sans paraître s'apercevoir que la stigmatisation de l'ennemi intérieur a permis à une grande partie de la population allemande de tolérer l'Holocauste²³. L'une des raisons qui peuvent expliquer sinon justifier l'indulgence d'Aron est que durant son séjour d'études à Berlin

il s'était familiarisé avec la sociologie de Max Weber dont il introduisit la pensée en France, ses collègues français lui ayant parfois reproché d'ignorer l'école sociologique de leur pays.

Le centenaire de la naissance de Raymond Aron a suscité bon nombre d'évaluations de sa pensée. On a notamment rappelé qu'il avait contribué à faire connaître en France le philosophe allemand Carl Schmitt²⁴. Dans le même numéro il est indiqué qu'Aron, très peu de temps avant sa mort, avait donné son témoignage dans un procès opposant Bertrand de Jouvenel à l'historien Zeev Sternhell, qui avait accusé le premier d'avoir été «pro-nazi». La déclaration d'Aron avait été totalement favorable à Jouvenel²⁵. Le défendeur au procès intenté par ce dernier a contesté pareille présentation des faits²⁶ : Aron était venu à la barre «pour voler au secours de son ami», et pour justifier un article publié par Jouvenel dans Paris-Midi du 26 février 1936 totalement favorable au régime introduit en Allemagne par Adolf Hitler, il avait même affirmé «devant la justice française qu'en 1936 on ne pouvait pas savoir qui était Hitler». Voilà pour la lucidité de Raymond Aron et l'on ne saurait s'étonner qu'il ait aussi donné une interprétation lénifiante aux écrits de Schmitt à la même époque.

Appliquée aux relations interétatiques, la dichotomie amis-ennemis favorise les rac-

²³ Julien FREUND, *Sociologie du conflit*, PUF, 1983, pp. 82-87, 172-176. FREUND a aussi préfacé une traduction française de *La notion de politique, Théorie du partisan*, Calmann-Lévy, 1972, pp. 7-38. Sur la complaisance de Raymond Aron et de Julien Freund, voir notamment : Philippe RAYNAUD, «Que faire de Carl Schmitt ?», *Le débat*, n° 131, Gallimard, 2004, pp. 160-167.

²⁴ Nicolas WEILL, «Raymond Aron, Le doute et la distance», *Le Monde*, 13-14 mars 2005, p. 11.

²⁵ Marion VAN RENTERGHEM, «Raymond Aron, L'émotion contenue», *ibid.*, p. 11.

²⁶ Zeev STERNHELL, «Jouvenel, ami d'Aron», *Le Monde*, 17-18 avril 2005, p. 13.

²⁷ *Reichsbürgergesetz* et *Gezetz zum Schutze des deutschen Blutes und der deutschen Ehre*, RGBl I, 1146. Pour mieux souligner l'importance de ces deux lois il fut décidé de les faire voter par le Reichstag en déplacement à Nuremberg. Voir : F. RIGAUX, «Les juristes allemands dans l'Etat totalitaire», *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques de l'Académie Royale de Belgique*, 7-12, 1995, pp. 411-477, 426-431, ZARKA (note 2), pp. 17-34.

courcis simplistes telles la croisade de Ronald Reagan contre l'Empire soviétique ou les déclarations moralisatrices du président George W. Bush pour justifier les guerres déclenchées contre la Serbie-Monténégro, contre l'Afghanistan et contre l'Irak. Auparavant déjà, la Guerre froide établissait une situation permanente d'hostilité entre les deux Blocs. Il est douteux que pareille conception soit favorable au maintien de la paix et à la coopération entre tous les peuples mais sa persistance explique l'attrait que conserve une des idées essentielles de Carl Schmitt.

L'adhésion de Schmitt au pouvoir national-socialiste fut soudaine, imprévue, et à la manière d'une conversion, elle le conduisit à des prises de position qui ne furent pas seulement scandaleuses mais qui, sur plusieurs points, contredisaient ses positions antérieures et, par leur impulsivité, trahissaient la rigueur scientifique dont il s'était jusqu'à-là prévalu.

Parmi les articles «de circonstance» publiés par Schmitt du 1^{er} avril 1933 au 15 octobre 1936, on en retiendra sept dont la bassesse le dispute à la virulence. Dans le numéro du 1^{er} avril 1933 du *Deutsche Juristen-Zeitung*, il publie un article donnant une totale approbation à la loi du 21 mars 1933 couramment appelée *Ermächtigungsgesetz* (loi d'habilitation). Schmitt contesta à juste titre cette qualification car ladite loi se distingue des lois d'habilitation antérieures par l'ampleur des compétences transférées au gouvernement : y est inclue le pouvoir de faire la loi, les actes législatifs pris par le gouvernement s'appelant *Gesetz*. Schmitt souligne la nouveauté révolutionnaire du procédé mais ce n'est pas pour le critiquer. Au contraire, il y voit «une expression de la victoire de la révolution nationale». Il prend aussi conscience de ce que le gouvernement du Reich, en dépit de son apparente collégialité, exprime la volonté de son «Führer»

mais il s'en félicite parce qu'il est ainsi mis fin à «l'Etat pluraliste des partis».

Entre-temps promu membre du Conseil d'Etat (*Staatsrat*) de Prusse, Schmitt publie dans *Deutsches Recht* un article intitulé «Fünf Leitsätze für die Rechtspraxis» (15 décembre 1933). Il y affirme que dans l'Etat allemand actuel «le mouvement national-socialiste est dominant» (*führend*) et que cet Etat mérite mieux que l'ancien Etat libéral la qualification d'Etat de droit (*Rechtsstaat*).

Il développe le même thème quelques mois plus tard : «Nationalsozialismus und Rechtsstaat», *Juristische Wochenschrift* (24 et 31 mars 1934). Se référant à un discours prononcé le 30 janvier 1934 devant le Reichstag «par notre Führer, Adolf Hitler», il condamne les formes antérieures, libérales bourgeoises de l'Etat de droit. Il en déduit certaines conséquences pratiques, à savoir que le droit doit s'interpréter à la lumière des principes du national-socialisme et il déplore notamment que toutes les conséquences de ce primat ne soient pas encore atteintes, notamment en ce qui concerne la conclusion et les effets d'un mariage entre Allemands et Juifs. Il est exact que le premier train de mesures antisémites du Gouvernement fut limité à l'accès à la fonction publique, Hitler attendant la consolidation de son pouvoir avant de durcir une politique qui aurait pu émouvoir l'opinion publique mondiale. Schmitt fut l'un de ceux qui, devançant la volonté du Führer, réclamait des mesures plus rigoureuses à l'égard des Juifs. Les deux lois raciales les plus sévères furent adoptées à Nuremberg le 15 septembre 1935²⁷.

Dans un article intitulé «Nationalsozialistisches Rechtsdenken» (*Deutsches Recht*, 25 mai 1934), il impute la dérive normativiste à l'afflux du peuple juif qui, en sa qualité «d'étranger, d'hôte, de métèque» prétendait donner une interprétation nor-

mativiste au droit du peuple au milieu duquel il réside. Le concept de normativisme vise assez clairement la doctrine de Kelsen.

Le numéro du 1^{er} juin 1934 du *Deutsche Juristen-Zeitung* annonce solennellement que le *Reichsführer der Deutschen Rechtsfront*, le ministre d'Etat Dr. Frank a confié au Dr. Carl Schmitt, Staatsrat et professeur à Berlin la direction du périodique. Le nouveau rédacteur en chef y publie un article intitulé «Der Weg des deutschen Juristen». Il y défend le devoir des juges d'appliquer les normes anciennes en se laissant inspirer par l'esprit nouveau : il ne s'agit pas d'opposer la lettre à l'esprit mais l'esprit actuel à l'esprit ancien. A la question de savoir si certains articles de la Constitution de Weimar sont encore en vigueur il donne une réponse dubitative, assez étrange de la part d'un constitutionnaliste chevronné et il paraît se rallier à l'idée que «ce qui est encore en vigueur dans la Constitution de Weimar dépend de la volonté du Führer. Il n'y a en effet aucun doute que cette volonté est le fondement du droit».

La «nuit des longs couteaux», durant laquelle le chef des SA, Röhm, fut assassiné avec une centaine de ses compagnons donne à Schmitt une occasion supplémentaire de faire valoir son adhésion inconditionnelle aux actes criminels de Hitler. L'expédition lancée contre les SA avait été suivie du meurtre à Berlin de personnalités conservatrices, le général von Schleicher et son épouse et le président de l'Action catholique, Erich Klausener. Toute recherche des coupables avait été suspendue et l'article unique d'une loi du 3 juillet 1934 déclara couverts par l'état de nécessité les faits commis avant le 1^{er} juillet 1934 et dont la perpétration correspondait à un besoin politique impérieux²⁸. Le 13 juillet 1934, dans un discours prononcé au Reichstag, Hitler déclare prendre la responsabilité de ces faits qui auraient été dictés par la nécessité et qu'il a pu ordonner en sa qualité de «juge suprême du peuple allemand» (*des deutschen Volkes oberster Gerichtsherr*). Même fuite en avant dans le chef du Staatsrat Schmitt qui, le 1^{er} août, publie dans le *Deutsche Juristen-Zeitung* un article intitulé «Der Führer schützt das Recht»²⁹. L'auteur met l'accent

²⁸ *Gesetz über Massnahmen der Staatsnotrecht*, RGBI I, p. 529.

²⁹ La revue *Cités* a publié une traduction française de cet article, n°14/2003, p. 165.

³⁰ Sur l'affaire Röhm, voir notamment le jugement du Tribunal militaire international de Nuremberg, t. Ier, p. 191 ; BGH, 22 janvier 1952 ; BGH t. 2, p. 251 et, dans une nombreuse doctrine : RUTHERS (note 2), pp. 76-80 ; KOENEN (note 2), pp. 559-564. Selon ce dernier auteur l'assassinat de Schleicher et de Klausener tendait à l'élimination du clan von Papen (p. 564). Voir encore : Martin BROZAT, *L'Etat hitlérien, L'origine et l'évolution des structures du troisième Reich*, traduit de l'allemand par Patrick Moreau, Fayard, 1985, pp. 319-326 ; Lothar GRUCHMANN, *Justiz im Dritten Reich 1933-1940, Anpassung und Unterwerfung in der Ära Gürtner*, Oldenbourg Verlag, München, 2^e Aufl., 1990, pp. 433-484.

³¹ «Die deutsche Rechtswissenschaft im Kampf gegen den jüdischen Geist», *Deutsche Juristen-Zeitung*, 15 octobre 1936. La traduction française de ce texte a été publiée dans *Cités* n° 14/2003, p. 173. Voir : WEINREICH (note 21), pp. 39-40.

³² Voir par exemple : SCHMITT, *Politische Theologie* (note 5), p. 53 (*Ein preussischer Konservativer wie E.J. Stahl...*) ; *Politische Romantik* (note 10), p. 11, p. 81, note 1, p. 95.

³³ «Die Verfassung der Freiheit», *Deutsche Juristen-Zeitung*, 1^{er} octobre 1935, col. 1134 ; «Die deutsche Rechtswissenschaft...» (note 31), col. 1195.

³⁴ Sur la constitution d'un «Anti-Schmitt-Front», voir notamment KOENEN (note 2), pp. 527-544, 631-764. Comp. : Hannah ARENDT, *Elemente und Ursprünge totaler Herrschaft*, 1955, pp. 544, n. 53.

³⁵ KOENEN, pp. 621-627. Comparant Schmitt à Maurras, Weldenner Gurian faisait valoir l'honnêteté (*Ehrlichkeit*) de ce dernier qui ne se prétendait pas catholique (p. 626). Voir aussi : pp. 720-723, les articles dans *Der Deutsche in Polen*, pp. 734-735 (Gurian).

sur la qualité de justicier suprême du Führer sans percevoir aucune contradiction entre cette affirmation et la loi bâclée quelques jours après les faits et adoptée par le gouvernement du Reich, présidé par le même Hitler, en vertu de l'*Ermächtigungsgesetz*.

Non seulement Schmitt donne le soutien de son prestige et de sa qualité de dignitaire nazi à une cause qui, dans le climat de l'époque, était gagnée d'avance, mais son silence aurait pu être expliqué par les liens qu'il avait eus avec deux des victimes, un notable de la mouvance catholique à l'époque de Weimar et un ancien chancelier dont il avait été le «*Kronjurist*» avant de basculer dans le camp nazi³⁰. La volonté ainsi affichée de rompre avec un passé devenu encombrant explique sans doute la servilité de la palinodie.

Un court article, «*Die Verfassung der Freiheit*», publié dans le *Deutsche Juristen-Zeitung* du 1^{er} octobre 1935 mérite une mention à plusieurs titres. Il y est affirmé que les lois du Führer Adolf Hitler sont «depuis des siècles la première constitution allemande de la liberté». Schmitt évoque une fois de plus les atermoiements du pouvoir pour régler «la question juive». Le plus notable est qu'il brûle ce qu'il a adoré : non seulement le Führer est le chef de l'Etat et le juge suprême de la Nation mais «l'ordre du mouvement national-socialiste est le gardien de la constitution».

L'acharnement antisémite de Schmitt trouve son couronnement - avant sa chute - dans les paroles de clôture qu'il prononce le 4 octobre 1936 à la réunion du groupe des professeurs d'université de la Fédération nationale-socialiste des défenseurs du droit, dont il était *Reichsgruppenwarter*³¹. Après avoir rappelé «l'étranger planté entre le clan juif et la légalité juive, entre le nihilisme anarchiste et le normalisme positiviste, entre le matérialisme grossièrement sensualiste et le moralisme le plus abstrait», Schmitt

désigne comme objectif du congrès «le nettoyage des bibliothèques» et la prudence avec laquelle il convient de citer un auteur juif. Alors qu'avant 1933, il avait parfois cité de manière approbative Friedrich Julius Stahl (mort en 1861) et auteur d'un ouvrage en trois volumes, *Die Philosophie des Rechts* (5^e unveränderte Aufl., Tübingen, 1978), penseur chrétien conservateur³², il dénonce le caractère dangereux de ce juif converti (au luthérianisme) et dévoile son nom d'origine Jolson³³.

A la différence des attaques contre Stahl, auteur complètement oublié en 1936, et qui s'expliqueraient sans doute par la volonté de réparer des «erreurs passées», la volonté de Schmitt de dénigrer «l'école viennoise du juif Kelsen» était due à une rivalité actuelle entre des contemporains. Même si des différences doctrinales séparèrent les deux théoriciens, notamment à propos de la désignation du «gardien de la constitution», ils avaient toujours entretenu des rapports corrects. Le combat de Schmitt est perdu devant la postérité car l'œuvre de Kelsen a conservé son prestige et sa vitalité après son décès, tandis qu'il faut beaucoup de bonne volonté ou de mauvaise foi pour identifier un message clair et pertinent dans les versions successives et contradictoires des écrits de Schmitt.

Après la chute du Troisième Reich, Schmitt s'est présenté comme une victime du pouvoir national-socialiste à partir de 1936. A la vérité, il tomba en discrédit à la suite d'une lutte de clans à l'intérieur du groupe de juristes ralliés dont chacun entendait s'assurer la prééminence face au pouvoir. Deux collègues de Schmitt, Otto Koellreutter et Karl-August Eckhardt furent particulièrement actifs et efficaces dans leur politique de dénigrement d'un collègue jaloué qui leur était intellectuellement supérieur³⁴. Ces attaques internes furent renforcées par les critiques d'exilés qui reprochaient à Schmitt ses volte-face idéologiques³⁵, critiques qui

furent répercutées par ses ennemis de l'intérieur en raison des rivalités internes dans l'Etat national-socialiste qui était loin de la figure d'ordre qu'il prétendait donner. Les attaques contre Schmitt se fondaient sur des arguments de qualité inégale : la présence de son épouse d'origine serbe suspectée d'entretenir des relations avec des exilés yougoslaves³⁶, mais, plus significative, l'accusation d'être foncièrement demeuré un penseur catholique (p. 707, p. 731), un élève des Jésuites («*Jesuitenzögling*», p. 716), un conservateur catholique infiltré dans le Troisième Reich (p. 718), qui s'était rallié en 1933 par opportunisme (p. 719). Il était décrit comme «*ein politischen Chameleon*» (p. 720), on lui reprochait son défaut de caractère (p. 721).

Ce qui démontre bien que Schmitt ne s'est pas séparé du pouvoir national-socialiste à la suite d'un retournement intérieur est qu'il fit appel aux SS, par une lettre adressée à Himmler le 2 décembre 1936 (p. 725 et la note 411). Sa soumission fut jugée tardive et sans effet et le 15 décembre 1936 il offrit sa démission pour raison de santé de ses deux principaux postes (p. 743). Grâce au soutien de Göring, il conserva la charge de Staatsrat (p. 754) et ne perdit pas la liberté de publier articles et livres qui, bien entendu, ne conte-

naient pas la moindre critique du pouvoir en place.

Pour être complète l'analyse du parcours de Carl Schmitt à partir de 1933 comporte un rapprochement avec celui de Heidegger. Entre leurs passés et leurs engagements respectifs au service du Troisième Reich, il y a certes quelques ressemblances, largement contrebalancées par ce qui les sépare. Ils ont en commun leur origine dans la petite bourgeoisie paysanne catholique mais alors que Heidegger a très tôt rompu avec l'Eglise, Schmitt y est resté attaché. Ils partageaient leur fidélité aux valeurs traditionnelles, le mépris de la technique et appartenaient à la droite conservatrice durant les dernières années de Weimar sans avoir adhéré au parti national-socialiste avant le 1^{er} mai 1933. La réputation du premier a durablement souffert du discours qu'il prononça en qualité de recteur de l'Université de Fribourg le 27 mai 1933, dont plusieurs passages appuient inconditionnellement le nouveau régime³⁷. Après ce coup d'éclat, Heidegger se fit plus discret que Schmitt et si même il professait l'antisémitisme trop répandu à cette époque, il ne s'est jamais laissé tomber aux propos virulents et insoutenables dont un aperçu a été donné ci-dessus. Ils ont aussi l'un et l'autre conçu l'illusion d'être le conseiller

³⁶ KOENEN (note 2), p. 699.

³⁷ Voir notamment : Christian Graf VON KROCKOW, *Die Entscheidung, Eine Untersuchung über Ernst Jünger, Carl Schmitt, Martin Heidegger*, Göttinger Abhandlungen zur Soziologie, 3. Band, 1958, pp. 98-99, où il cite de larges extraits du discours. Sur les rapports entre Schmitt et Heidegger, voir aussi : RÜTHERS (note 2), pp. 21-26, 31-42. Un récent article de Roger-Pol DROIT dans «Le Monde des Livres» du 23 mars 2005 les associe sous le titre «Les crimes d'idées de Schmitt et de Heidegger».

³⁸ Jürgen HABERMAS, *Martin Heidegger, L'œuvre et l'engagement* (traduit de l'allemand par Rainer Rochlitz), Ed. du Cerf, 1988, p. 37.

³⁹ Ein Beitrag zum Reichsbegriff im Völkerrecht, Deutscher Rechtsverlag, Berlin-Wien, 1939. Voir notamment : WEINREICH (note 21), p. 74, p. 104.

⁴⁰ *Der Nomos der Erde*. Im Völkerrecht der Jus Publicum Europaeum, 1^e Auflage, 1950, 3^{te} unveränd. Nachdruck, 3^e Aufl., Duncker und Humblot, Berlin, 1988. Voir notamment : Luigi MISTRORIGO, *Carl Schmitt. Dal «Decisionismo» al Nomos della Terra*, Ed. Studium, Collana Interpretazioni, 1993.

⁴¹ *Op. cit.*, p. 207, n. 1. Il attribue à Gustav VON SCHMOLLER l'idée que les empires mondiaux étaient en 1900 l'Empire britannique, les Etats-Unis d'Amérique et la Russie.

⁴² *Ibid.*, pp. 210-211.

du prince, illusion que Habermas tient pour «typique du professeur allemand»³⁸. La différence la plus fondamentale - mais elle est étrangère au domaine de l'éthique - est que Heidegger demeure, malgré ses égarements, un grand philosophe, tandis que l'inconsistance des théories juridiques de Schmitt ne mérite pas le regain de faveur dont il jouit aujourd'hui.

Il reste à dire quelques mots des écrits de Schmitt touchant au droit international. Au début de la Seconde Guerre mondiale il publia un ouvrage dont le titre est significatif : *Völkerrechtliche Grossraumordnung mit Interventionsverbot für raumfremde Mächte*³⁹. S'inspirant de la doctrine Monroe, il étend l'espace de compétence des grandes puissances aux nations voisines de moindre importance. La conquête de l'espace vital (*Lebensraum*) ne caractérise pas seulement la politique d'agression du Troisième Reich, elle avait déjà été pratiquée par l'Empire wilhelminien : l'un des obstacles à une paix de compromis fut le refus du Gouvernement impérial de céder aucun des territoires occupés (et notamment la Belgique et le Nord de la France), et la paix de Brest-Litovsk arrachée à la Russie soviétique était un *Diktat* pire que celui de Versailles, transférant au vainqueur des territoires considérables en Europe orientale.

Le dernier ouvrage important de Schmitt qui fut conçu durant les dernières années du Troisième Reich et dont la première édition remonte à 1950⁴⁰ illustre le propos de 1815 : «il a tout oublié et n'a rien appris». Il y reprend le concept de «grand espace» (*Grossraum*) qu'il définit comme «bloc continental», «sphère d'influence», «sphère d'intérêts»⁴¹. La société interétatique, objet propre du droit des gens, se distingue d'une économie mondiale (*Weltwirtschaft*), libre, c'est-à-dire indépendante des Etats. Ainsi, le dualisme du droit international et du droit étatique analysé par Triepel se double d'un

dualisme public-privé. Il affirme, sans s'expliquer sur ce point, que le concert européen a cessé d'exister en 1908 (à la vérité, après l'annexion de la Bosnie-Herzégovine par l'Autriche-Hongrie)⁴². Il critique la paix de Versailles, qui a éliminé deux grandes puissances européennes qui étaient jusque-là les piliers de l'ordonnement spatial (*Raumordnung*, p. 213). Il relève correctement que, après 1919, le Royaume-Uni et la France ont poursuivi des politiques incompatibles, le premier ouvert à certains remaniements territoriaux, la seconde attachée au maintien du *statu quo* (pp. 220-221).

L'impuissance de la Société des Nations n'était pas tant l'effet de l'absence des Etats-Unis que de leur représentation indirecte par les Etats des Caraïbes et d'Amérique latine qui étaient contrôlés par leur voisin du Nord en vertu de la doctrine Monroe car ils appartenaient à un espace de domination (*Raumhobeit*) américain (pp. 224-226).

Sur le droit de la guerre, Schmitt répète les solutions déjà dépassées en 1914 et qui seront abolies par le traité de Versailles et par le Pacte Briand-Kellogg. Il critique, on aurait pu s'y attendre, l'inculpation de Guillaume II par l'article 227 du Traité de Versailles, mais conteste que les dispositions du Traité de paix aient eu aucune conséquence sur la prohibition d'une guerre d'agression dans le droit de l'avenir (p. 237). Il persiste à tenir en doute le caractère illicite d'une guerre d'agression et, comme on le répètera plus loin, ne mentionne jamais la Charte des Nations Unies adoptée en 1945. Il en reste donc à la guerre comme rapport entre deux Etats souverains se situant sur le même plan et invoque à l'appui de cette conception des auteurs du XVIe et du XVIIe siècle (p. 285). L'ouvrage se termine par un retour à la notion scolastique de guerre juste (pp. 298-299). Mais l'auteur observe un silence total sur la responsabilité de l'Allemagne dans le déclenchement de la Seconde Guerre mon-

diale, ce qui inclut l'absence de référence à la Charte des Nations Unies et au Tribunal militaire international de Nuremberg. Comme il l'avait déjà écrit en 1939, ce sont les vainqueurs qui écrivent l'histoire. Pour ceux qui s'efforcent encore de tenir Carl Schmitt pour un grand théoricien du droit, le bilan est mince⁴³.

Que Schmitt n'ait rien voulu apprendre se laisse démontrer par les rééditions d'un ouvrage de 1921, *Die Diktatur*. La troisième édition date de 1963, la quatrième de 1978. Celle-ci est encore précédée d'une réflexion préliminaire (*Vorbemerkung*, 1921) et d'un avant-propos (*Vorwort*, 1927). Ouvrage de circonstance, le livre répond exactement aux préoccupations de la droite non libérale durant la République de Weimar⁴⁴. Schmitt rappelle d'abord le caractère temporaire de la dictature dans la République romaine : les pouvoirs sont concentrés durant une brève période pour affronter un péril exceptionnel⁴⁵. De même, «la dictature protège une constitution déterminée contre une attaque qui menace de suspendre celle-ci»⁴⁶. Il ne s'agit pas d'un état permanent, ni pour

Machiavel ni pour Hobbes la monarchie absolue n'est un exemple de dictature⁴⁷. Dans la réflexion préliminaire remontant à 1921, il est écrit :

Si le principe libéral de droits de l'homme et de liberté est accepté comme norme, la violation de ces droits doit apparaître comme une forme de dictature, dès qu'elle repose sur la volonté de la majorité⁴⁸.

Qui ne perçoit la confusion des concepts ? La dictature négatrice des droits fondamentaux prendrait appui sur la volonté de la majorité. La réédition de l'ouvrage en 1963 aurait pu être l'occasion d'évaluer selon la notion de dictature le régime instauré par Hitler, qui devait durer mille ans et ne présentait dès lors pas le caractère exceptionnel de la dictature de salut public. Mais cela aurait impliqué que Schmitt fit retour sur son propre passé, ce qu'il s'est toujours refusé à faire.

Pas plus que, à l'instar de Heidegger, il n'a regretté l'appui donné aux criminels qui maintenaient sous perfusion une apparence d'ordre juridique et n'a jamais eu une parole de sympathie pour les victimes de ces cri-

⁴³ Le succès des traductions anglaises des ouvrages de Schmitt est attesté par la bibliographie publiée en note par Mark LILLA, «The Enemy of Liberalism», *The New York Review of Books*, May 15, 1997, p. 38. Voir encore : Anthony CARTER, «Carl Schmitt's Critique of Liberal International Legal Order Between 1933 and 1945», *14 LJIL*, 2001, pp. 25-76 ; Ellen KENNEDY, «Hostis not Inimicus : Toward a Theory of the Public in the World of Carl Schmitt», *10 Can. J.L. and Jurisprudence*, 1997, pp. 35-47 ; Martti KOSKENNIENNI, «Carl Schmitt, Hans Morgenthau and the Image of Law in International Relations», in : *The Role of Law in International Politics*, Oxford Univ. Press, 2000, pp. 17-34 ; «Symposium : Carl Schmitt : Legacy and Prospects an International Conference in New York City», *21 Cardozo LR*, 2000, pp. 1469-1821 ; Jeremy TELMAN, «Should we Read Carl Schmitt Today ?», compte-rendu d'un ouvrage de Chantal MOUFFE publié en 1999, *Berkeley Journal of International Law*, 2001, pp. 127-160. On citera aussi plusieurs articles du quotidien «*Le Monde*» : Giorgio AGAMBEN, «L'état d'exception», 12 décembre 2002, p. 1 et p. 16 ; Jean-François KERVEGAN, «Le succès des écrits de Carl Schmitt», 5 avril 2005, p. 13 et la mise au point judiciaire de Nicolas TERTULIAN, «Une pensée au cœur du système nazi», 14 avril 2005, p. 15. Voir encore : Catherine COLLIOT-THÉLÈNE, Giuseppe DURO, Jean-François KERVEGAN, Philippe RAYNAUD, «Y a-t-il un bon usage de Carl Schmitt ?», *Le débat*, n° 131, sept.-oct. 2004, pp. 127-167.

⁴⁴ *Die Diktatur von den Anfängen des modernen Souveränitätsgedanken bis zum politischen Klassenkampf*, 4^e Aufl., Duncker und Humblot, Berlin, 1978, pp. 1-5.

⁴⁵ *Ibid.*, pp. 136-137.

⁴⁶ *Ibid.* p. 7, pp. 30-31.

⁴⁷ *Vorbemerkung*, 1921, *ibid.*, p. XV. La dictature est une «exception concrète» (*eine konkrete Ausnahme*) dont l'étendue dépend du contenu de l'habilitation (*Ermächtigung*), fixée au gré de la situation (pp. XVII-XVIII).

minels, il ne s'est davantage départi de son attachement aux structures vermoulues du vieil Etat conservateur, dont le Troisième Reich a paru, à certains, la résurrection. Les nombreux auteurs qui s'efforcent de donner à la pensée de Schmitt une vie et une originalité qu'elle n'a jamais eue seraient bien inspirés de relire avec attention les oeuvres disparates d'un écrivain trop prolifique. Il n'y a pas de césure entre les «grandes» œuvres publiées avant 1933 et les années noires du nazisme. La donnée la plus constante de la carrière de Schmitt est la volonté d'occuper une place de conseiller des maîtres du pouvoir, qu'il s'agisse de Brüning, de von Papen, de von Schleicher ou de Hitler. La mise en œuvre de cette ambition requiert des mutations intellectuelles sur l'arrière-fond d'un nationalisme conservateur.

THEO W.A. DE WIT

Professeur à l'Université d'Utrecht (KTU)

(Pays-Bas)

La nostalgie de l'ennemi chez Alain Finkielkraut et Carl Schmitt.

Ou l'honneur perdu de l'adversaire politique *

I. La figure de l'ennemi comme sujet de mélancolie cognitive

La nostalgie est considérée comme une fixation irrationnelle et dans certains contextes même dangereuse en ce qui concerne des situations appartenant au passé¹. Un passé qui par cette nostalgie est en plus idéalisé ou rappelé de manière sélective de sorte que sa supériorité par rapport au présent semble d'autant plus évidente. Pour un profane, la nostalgie du bon vieux temps peut susciter étonnement et irritation. Ainsi le regret de beaucoup d' «Ossis», ex-citoyens de la DDR, de la sécurité de l'Etat tout puissant

de jadis (baptisé «ostalgie») est incompréhensible pour beaucoup de «Wessi's». «Maintenant ils ont obtenu tout ce qu'ils voulaient - la liberté, le D-mark, l'économie de marché - on a fait un effort pour eux, montré notre solidarité et maintenant cette nostalgie sans frein et ce mécontentement !»². Tout aussi incompréhensible et répréhensible est considérée la nostalgie de certains sud-africains du temps de Verwoerd, la période où l'Apartheid était quelque chose qui allait de soi et qui créait des rapports et des hiérarchies claires. Ou, pour prendre un troisième exemple de mon propre pays : aujourd'hui on peut régulièrement rencontrer des gens qui, fâchés ou les larmes aux yeux, peuvent parler de l'ancien esprit de

* NDLR : Nous tenons à remercier chaleureusement Peter Overeem pour la traduction, du néerlandais, de cet article.

quartier qui s'est perdu ou du temps où dans la rue on parlait encore le néerlandais.

Dans une expression comme «la nostalgie de l'ennemi», les aspects dubitatifs du sentiment chargé de nostalgie semblent se multiplier. Est-ce que cela ne sent pas l'image figée du monde du caporal néerlandais à la retraite, lecteur de l'hebdomadaire soporifique *Elzevier* et dans le temps auditeur fidèle du programme de radio du dimanche qui colportait l'explication infaillible de l'état du monde dans la terminologie de la guerre froide donnée par G.B.J. Hilterman - le type avec qui le journaliste néerlandais Martin van Amerongen n'arrêtait pas de se divertir ? Mais aussi pratiquement à l'antipode d'Hilterman, le communiste de l'Europe occidentale, on pourrait trouver une curieuse nostalgie de l'ennemi. «L'ennemi est fiable dans son hostilité», ai-je entendu soupirer une fois, dans les années septante, un communiste dans une discussion avec des marxistes, néo-marxistes et post-marxistes. Par cela il voulait dire : contrairement à vous, mes amis, l'ennemi, le bourgeois, le capitaliste, reste heureusement le même. Parmi les amis qui s'égarent, qui se fourvoient, il s'accroche à son ennemi.

Un dernier exemple, le plus récent. Le Sociaal Cultureel Planbureau néerlandais constata, il n'y a pas si longtemps, que les néerlandais sentent actuellement assez massivement la nostalgie de la communauté, d'un «nous» national. Je ne veux pas ridiculiser cela, au contraire, je suis également d'avis qu'une société moderne ne tient pas uniquement par la légitimité démocratique mais aussi par une unité pré-politique - tou-

jours précaire et encore plus dans des sociétés pluralistes. Bref, une démocratie a aussi besoin d'un corps.

Maintenant que nous avons connu un attentat terroriste aux Pays-Bas, ce n'est pas uniquement un débat virulent sur la politique et la religion qui a éclaté car on trouve clairement également, auprès de certains, une sorte de soulagement. Ainsi le publiciste Paul Scheffer voit tout de suite après le 2 novembre 2004 - le jour où le réalisateur et chroniqueur Théo van Gogh a été assassiné par un jeune fondamentaliste musulman - des possibilités pour un nouveau «nous»³. On se demande cependant, sans le vouloir, si ce «nous» - comme écrit Scheffer - est porté par l'identification positive de «tous ceux qui, sans égard à leur origine, se sentent liés à ce pays, qui veulent défendre les principes d'une société ouverte et pratiquer une loyauté critique comme des citoyens qui se sentent responsables pour ce qui se passe ici» ou si ce «nous» est redevable d'une identification nette d'un ennemi. Ce «nous» positif de la communauté (*Gemeinschaft*) n'est-il pas lié de manière indissociable à un «eux» hostile et ne deviendra-t-il pas plus lâche et plus volatile (plus une *Gesellschaft*) lorsque ce «eux» perdra de nouveau ses contours tranchants ? C'est une problématique Hobbesienne, c'est l'*horreur* qui nous lie. Et la définition d'*horreur* ne détermine-t-elle pas (en partie) l'identité d'une société ? La nostalgie de la communauté est alors difficilement dissociable de l'identification d'une collectivité hostile.

Dans l'argumentation qui suit, je voudrais suggérer de ne pas balayer trop vite la nos-

¹ Une version antérieure de cet article est parue dans *Tijdschrift voor Humanistiek*, nr. 20 (5^e année, décembre 2004)

² Je paraphrase des passages de Michael SCHINDHELM, 'Der Terror der Zeit. Warum die Nostalgie um sich greift - in Ost wie West', in : *Die Zeit*, n°45 (31 Okt. 2001), p. 48.

³ Paul SCHEFFER, «Tolerantie kan alleen overleven binnen grenzen : de kans voor een nieuw 'wij'», in *NRC-Handelsblad*, 6-7 november 2004.

⁴ Hans SANER, 'Melancholie en lichtzinnigheid', in : *Nexus* 20, 1998, pp. 112-124 ; pp. 114-115

⁵ Alain FINKIELKRAUT, *Au nom de l'autre. Réflexions sur l'antisémitisme qui vient*, Paris, 2003, p. 12 ss.

talgie de *nature différente* dont il sera question par après. La nostalgie de l'ennemi dont il s'agira provient en effet d'un scepticisme critique à l'égard d'un culte du progrès diffus mais très répandu. Dans le cadre de ce culte, le vocabulaire éthique contemporain des droits de l'homme, les valeurs et la dynamique sans repos de la démocratie libérale ainsi que l'économie de marché et la technologie de communications globales sont interprétées sans beaucoup d'hésitation à la lumière d'une histoire du progrès moral universel. Nos ancêtres qui n'avaient pas encore complètement pris part à cette lumière auraient à apprendre de notre supériorité plutôt que l'inverse. Dans ce vocabulaire, la notion «d'ennemi» est considérée comme un atavisme dépassé et même dangereux, tout au plus y a-t-il encore des forces du mal à l'œuvre qui font obstacle au progrès.

Est-ce que la nostalgie de l'ennemi comme on la trouve chez un philosophe contemporain comme Alain Finkielkraut (1949) et plus tôt déjà chez Carl Schmitt (1888-1985) ne peut pas contenir une perspicacité à l'égard de cette autosatisfaction moderne ? Alors elle serait une forme de «mélancolie cognitive» pour utiliser un terme de Hans Saner. La mélancolie cognitive est dans la définition de Saner *connaissance* d'une perte, qui est douloureuse parce qu'elle chasse l'illusion et donc désillusionne, et en même temps c'est une *disposition* qui, inspirée par l'expérience d'une perte, «réfléchit sur les symboles de ce qui est perdu»⁴. Les deux aspects seront traités dans l'essai qui suit maintenant en rapport avec la *perte de l'ennemi*.

Tout d'abord je donnerai quelques exemples de réflexions cognitives-mélancoliques sur le refoulement de la figure de l'ennemi politique dans les essais d'Alain Finkielkraut, essais qu'on décrit le mieux comme des diagnostics de l'actualité. Dans des textes récents, il se réfère expressis verbis à Carl Schmitt, un penseur politique du 20^{ème} siècle

pour qui la perte de la figure, appelée par lui 'classique', de l'ennemi, est devenue une sorte d'obsession. Comme il va s'avérer, les deux penseurs sont d'avis que nous devons abandonner le fantasme d'une amitié morale ou d'une fraternité universelle post-politique pour redonner à l'ennemi politique son statut et son honneur, et à la politique sa place spécifique à côté de la morale.

II. Les membres raides d'Alain Finkielkraut

Avec une sorte d'obstination Alain Finkielkraut, penseur juif, qui professe régulièrement qu'il est tributaire de deux autres philosophes juifs du 20^{ème} siècle (Hannah Arendt et Emmanuel Levinas), revient souvent dans son œuvre à l'expérience du totalitarisme du siècle dernier. Chaque fois, il soulève la question de savoir si nous sommes réellement libérés des schémas de pensée totalitaire ou si nous les continuons sous de nouvelles formes. Dans un récent pamphlet sur le nouvel antisémitisme qui relève la tête aujourd'hui, il constate tout d'abord que l'identité morale que les démocraties européennes se partagent depuis la Seconde Guerre mondiale a surtout un caractère négatif : un humaniste antiraciste. Non pas un humanisme qui avec fierté et admiration réfère à l'héritage culturel et littéraire d'Europe (*humanisme admiratif*) mais un humanisme révusif qui a comme mot d'ordre «plus jamais ça» : plus jamais une politique de puissance impérialiste, de bellicisme, de nationalisme, de racisme, d'Auschwitz⁵. Ici aussi c'est donc une forme d'«horreur» qui nous lie, nous, européens.

Le nom «Auschwitz» doit rappeler à l'homme démocratique qu'il est l'antithèse absolue et universelle du nazi. Les nationaux-socialistes ont en effet attaqué l'humanité entière lorsqu'ils réclamaient le droit de l'«*Herrenvolk*» de débarrasser la terre des

peuples nuisibles. Comme Finkelkraut l'expose in extenso dans son livre *L'Humanité perdue* (1996), on ne comprend pas le national-socialisme (ni sa parenté d'ailleurs avec l'autre mouvement totalitaire du 20^{ème} siècle : le communisme) aussi longtemps qu'on le considère uniquement comme un particularisme réactionnaire et raciste ; et on le méconnaît en tant qu'idéologie du progrès universaliste⁶. Hitler voulait amener l'humanité et son évolution à sa destination en la libérant des Juifs. Le *homo democraticus* que l'Europe y oppose depuis la Seconde Guerre mondiale est l'homme universel dont parlent les Droits de l'homme. Ce peut être *n'importe qui*, quel que soit sa nationalité, sa race, ses mérites, sa classe sociale, ses talents. Et bien, cette identité des démocrates européens semblait être mise en question de manière dramatique en France lorsqu'à l'occasion des élections présidentielles du 21 avril 2002, il est apparu que le candidat socialiste à la présidence Jospin était battu par le candidat du Front National, Le Pen. Des milliers d'inquiets, surtout des jeunes, descendirent dans la rue pour, dans une démonstration tout aussi sérieuse que gaie et fière, défendre la démocratie et l'homme démocratique contre la menace de la Nouvelle Droite. Mais bien qu'Alain Finkelkraut partageait leur position politique (pas de Le Pen), il ne pouvait pas se joindre à la masse dansante.

D'où provient cette raideur ? Le pamphlet *Au nom de l'autre* constitue dans un certain

sens un essai pour expliquer cette raideur à lui-même et à nous. Son explication : me joindre à la danse m'est difficile car aujourd'hui, assez paradoxalement, ce ne sont pas les petits bourgeois bornés et les ethnocentristes de Le Pen mais ces défenseurs cosmopolites du respect et de la société multicolore qui empoisonnent la vie des Juifs. Leur antiracisme sûr de lui se tourne actuellement aussi contre les Juifs et nourrit un nouveau genre d'antisémitisme. On reproche aux Juifs français, de par les signes visibles de leur identité, non seulement de se distinguer de l'*homo democraticus* universel, mais on les déclare aussi complices des actes et des crimes d'Israël. Qu'il faille à nouveau du courage pour porter un keffel dans certains quartiers et villes difficiles a, selon la thèse de Finkelkraut, aussi un rapport avec une forme de politique qui est rendue possible justement par l'antiracisme démocratique de nos jours et qui excuse le comportement violent des musulmans français à l'égard des Juifs. Cette politique, appelée par Finkelkraut à un autre endroit⁷ «politique radicale», conçoit la réalité politique en termes d'un combat ou d'un choc universel entre les forces ou des volontés du mal et du bien, et depuis la Seconde Guerre mondiale tout d'abord entre racistes et antiracistes. L'Autre qui, dans le discours antiraciste contre le raciste ou le nazi, était protégé, a reçu aujourd'hui un autre nom. L'Autre s'appelle maintenant le peuple palestinien opprimé, tandis que le rôle des nazis a été repris par

⁶ Alain FINKIELKRAUT, *L'Humanité perdue. Essai sur le 20ème siècle*, Paris, 1996. Voir à ce sujet Theo W.A. DE WIT, 'Humanisme en fundamentalisme', in : *De uil van Minderva*, Vol. 15, n°1 (1998), pp. 41-57, surtout p. 46 ss.

⁷ Alain FINKIELKRAUT, 'Dubbelzinnige democratie', in : idem, *Dubbelzinnige democratie. De opmars van de radicale politiek*, Nijmegen, 2004, pp. 23-35.

⁸ Alain FINKIELKRAUT, *op. cit.*, p. 24

⁹ Michael WALZER, 'The Four Wars of Israel/Palestine', in : idem, *Arguing about War*, New Haven and London, 2004, pp. 113-130.

¹⁰ Alain FINKIELKRAUT, *op. cit.*, p. 27. Les italiques appartiennent à l'auteur.

¹¹ Alain FINKIELKRAUT, *L'Humanité perdue*, *op. cit.*, p. 39.

les Juifs (ou par l'Etat d'Israël agissant au nom des Juifs) et rôle d'Hitler par Sharon. Psychologiquement, soupçonne le penseur français, c'est le mécanisme de l'amour déçu qui joue ici un rôle. L'antiraciste européen découvre que les Juifs ne répondent plus du tout à son codex moral. Tandis qu'il adhère lui-même à des valeurs post-nationales et cosmopolites, les Juifs semblent les trahir avec leur idolâtrie du lieu, du territoire et de la souveraineté. Déçu par les critères moraux des Juifs «réellement existants», l'antiraciste retourne à l'archétype de la politique radicale : il y a en jeu une force diabolique (dans le paradigme : le nazi) qui persécute sa victime et l'opprime. Aujourd'hui les Israéliens forment cette puissance diabolique, ils ne sont pas capables de «percevoir les Arabes comme des êtres humains» comme le trouve Finkelkraut par exemple chez le politologue Emmanuel Todd⁸.

Ce qui est balayé ici c'est la complexité du conflit entre Israël et les Palestiniens, une *complexité* à laquelle par exemple a été rendue récemment justice par le philosophe Michael Walzer lorsqu'il a distingué *quatre guerres* entre les Israéliens et les Palestiniens : la guerre d'usure palestinienne pour l'extinction de l'Etat Juif, la guerre Palestinienne pour un État indépendant à côté d'Israël, la guerre menée par Israël pour sa sécurité et sa défense, et finalement la guerre israélienne pour le renforcement des implantations et l'annexion aussi étendue que possible du territoire conquis en 1967⁹.

Au fond, la politique radicale signifie pour Finkelkraut (comme pour Hannah Arendt) toujours l'*effacement* de données, faits et événements en faveur d'un schéma moral de base simple. Dans ce schéma de base, il s'agit toujours d'une dichotomie entre forces et puissances du bien et du mal : aujourd'hui par exemple «tolérance» versus «stigmatisation», «solidarité» versus «ségrégation»,

«ouverture» versus «ethnocentrisme», etc. Et dans la politique radicale se trouve aussi la continuité inquiétante avec le passé totalitaire comme nous allons le voir.

Mais la réduction de la complexité réalisée par la politique radicale a encore d'autres conséquences. Le codage moral asymétrique d'oppositions et de conflits entre groupes d'hommes balaye aussi la sphère dans laquelle ils étaient pensés traditionnellement et résolu dans la mesure du possible : la sphère *politique*, dans laquelle peuvent exister des amis et des ennemis politiques, des guerres mais aussi des compromis et un traité de paix. A l'intérieur des schémas de la politique radicale il n'y a pas de place pour la figure traditionnellement appelée l'ennemi politique. La politique radicale dans sa variante antiraciste est tellement sous l'emprise du «plus jamais ça» qu'elle ne reconnaît plus de réalité politique et voit partout la répétition de la scène originelle du nazi et de sa victime. Et avec un nazi ou un raciste on ne peut pas négocier, on ne peut que le combattre et le punir. Dans les mots de Finkelkraut : «là où la morale a fait place nette de l'ennemi, celui-ci resurgit dans la forme démoniaque de l'ennemi de l'Autre, c'est-à-dire l'ennemi du genre humain. Dès lors, rien n'est plus négociable : l'inexpiable dicte sa loi»¹⁰.

Ici nous en venons à la thèse cognitive-mélancolique et à une vision importante de Finkelkraut. La *thèse* : l'abolition de la figure de l'ennemi politique dans la politique radicale n'est pas un progrès mais dégage plutôt le chemin pour la déshumanisation de l'ennemi. La *vision* : l'assimilation de l'autre dans un narratif de progrès moral où la revendication du «monopole» sur l'être homme¹¹ crée une catégorie d'hommes qui sont placés en dehors de l'humanité.

III. Carl Schmitt : l'ennemi et le criminel

Dans le livre *Les Battements du Monde* (dialogue avec Peter Sloterdijk) paru presque au même moment que le livre *Au nom de l'Autre*, Finkelkraut reprend le thème du côté problématique de l'humanisme européen antiraciste. L'Europe veut se détacher de son passé en souscrivant à la fameuse formule de Levinas sur «l'humanisme de l'autre homme», remarque-t-il. L'autre peut être inconnu, différent, bizarre, il n'est pas ennemi pour autant. C'était la leçon que l'Europe, pleine de repentis, tirait de son passé : la xénophobie, le refus ou l'exclusion de l'autre est la cause la plus profonde des conflits humains. Une des conséquences était que les grands rassemblements nationaux de commémoration devaient être *dénationalisés*. Ainsi un historien français a constaté qu'aujourd'hui on ne reproche plus tellement au tristement célèbre régime de Vichy d'avoir collaboré avec l'occupant allemand et ce faisant d'avoir lésé la France, en tant qu'entité collective, on lui reproche d'avoir lésé les droits de l'homme¹².

Finkelkraut soupçonne cependant que par cette fixation sur le problème de la xénophobie et le virage vers l'universel qu'elle comporte, nous sommes toujours obsédés par le «simplisme monstrueux» d'Hitler. Car si je considère l'exclusion de l'autre comme le mal par excellence, je n'ai que deux possibilités pour une prise de position lors de conflits actuels. Ou je suis d'avis que les deux parties se rendent coupables de

xénophobie et d'exclusion et je reste neutre tout en méprisant les deux parties. Ou je suis indigné de la xénophobie d'une des deux et j'exige qu'on combatte ou qu'on élimine les xénophobes. Le «simplisme d'Hitler» consistait, comme nous l'avons vu, dans le fait qu'il voulait libérer l'humanité des Juifs. Dans notre réaction à Hitler, nous risquons de verser dans un simplisme moral ou manichéen. Car avec notre fixation sur la xénophobie et la gêne de notre nationalité (qui par définition semble à «exclure») que cela comporte, disparaissent derrière notre horizon : 1) la figure connue de la tradition de «l'ennemi juste», 2) le caractère *tragique* de beaucoup de conflits ainsi que 3) l'incarnation inévitable des droits universels dans une collectivité concrète (la France par exemple).

L'ennemi juste

En ce qui concerne le premier point, Finkelkraut fait appel à une distinction à laquelle s'est heurté Carl Schmitt dans sa reconstruction du droit public international européen 'classique-moderne' : la distinction entre *ennemi* et *criminel*. Dans son livre *Der Nomos der Erde* (1950) ce juriste examine le droit européen des gens de ce qu'il désigne comme 'l'époque des états' entre le 16^{ème} et le 20^{ème} siècle. Ce droit des gens reposait sur un refoulement et une neutralisation de la doctrine du Moyen Age de la guerre juste, de la catégorie de la *iusta causa*, centrale dans ce système et en général de l'autorité de droit international de l'Eglise.

¹² Alain FINKIELKRAUT & Peter SLOTERDIJK, *Les Battements du Monde*, Paris, 2003, p. 138.

¹³ Carl SCHMITT, *Der Nomos der Erde im Völkerrecht des Jus Publicum Europaeum*, Berlin, 1974 (original de 1950), p. 91.

¹⁴ Vattel, cité par Jean-claude Monod, «La déstabilisation humanitaire du droit international et le retour de la 'guerre juste' : une lecture critique du Nomos de la terre», in : *Etudes philosophiques*, n°1 (2004), pp. 39-56, p. 45.

¹⁵ FINKIELKRAUT et SLOTERDIJK, *Les battements du monde*, op. cit., p. 139.

¹⁶ FINKIELKRAUT et SLOTERDIJK, op. cit., p. 140.

¹⁷ FINKIELKRAUT et SLOTERDIJK, op. cit., p. 142.

Au lieu de cela ce sont maintenant les Etats souverains égaux en droits qui sont le point de départ formel pour la détermination de la question de ce qui peut être considéré comme une guerre juste. Cet ordre nouveau du droit des gens entre Etats «ne paraît plus d'une *insta causa*, mais d'un *iusus hostis* et considérerait toute guerre interétatique entre deux souverains, jouissant des mêmes droits, comme une guerre juste. Ce *iusus hostis* est distingué du criminel, c'est-à-dire l'objet d'une action punitive»¹³. Selon la formule devenue classique de Vattel de 1758 : La guerre en forme doit, quant à ses conséquences, être considérée comme juste de part et d'autre¹⁴. Le criminel doit être puni mais l'ennemi a, comme l'égal d'un autre souverain, le droit d'exister. Finkelkraut rappelle par le biais de Schmitt la distinction de droit international entre ennemi et criminel, car sa disparition - même avec des bonnes intentions - génère aujourd'hui une nouvelle sorte de «cause juste» unilatérale et une nouvelle sorte d'asymétrie entre ennemis : «Imbue de l'Autre homme jusqu'à oublier sa propre pesanteur, sa propre territorialité, l'Europe se targue d'en avoir fini avec le fantasme de l'ennemi. Toute à sa juste cause, elle abolit, en réalité, la figure du *justus hostis* et ressuscite, sous la forme de l'ennemi de l'Autre, la figure monstrueuse de l'ennemi absolu»¹⁵. Nous restons sous l'emprise de la politique radicale qui ne reconnaît pas l'*altérité hostile* à *visage humain* et désigne à sa place «l'ennemi du genre humain».

Le caractère transcendant de la justice

Ce que la distinction entre ennemi et criminel met en lumière en deuxième lieu, c'est le caractère tragique de beaucoup de conflits. En effet, la reconnaissance du *iusus hostis* crée un espace dans lequel les deux parties

reconnaissent leur partialité sans vouloir être arbitre. Un ennemi de l'humanité (un voyou, un nazi, un raciste), nous mène à la position fatale, car divine, de *devoir* gagner. Dans la guerre classique la victoire n'était pas vue comme un devoir moral absolu, mais le résultat d'une confrontation avec l'ennemi était considéré assez souvent comme une *ordalie*. Mais aujourd'hui, comme Peter Sloterdijk approuve son partenaire dans le débat, «la position divine est intégrée à la façon dont les pays de l'Ouest font la guerre - et cela jusque dans la technologie militaire». Ils pensent avoir à faire à des voyous ou Etats-voyous, terroristes, fondamentalistes non assimilables et ce combat, qui ne peut pas avoir le caractère d'un duel chevaleresque, contient toujours un élément d'exterminisme¹⁶. En revanche, la formule du conflit tragique est à «tout point de vue justifiable, personne n'est juste»¹⁷. Le caractère transcendant de la justice (personne ne s'y confond) est gardé, tout comme l'idée de l'ordalie rendait impossible de voir la guerre comme la réalisation rationnelle de la cause juste d'une des parties.

Le monde est un pluriversum

Et pour ce qui est du troisième point, la notion d'«ennemi juste» nous ramène à nous-mêmes, à notre particularité, nos limites, notre nationalité. Elle implique la reconnaissance que le monde est un pluriversum. En effet, nous autres occidentaux, ne sommes pas l'avant-garde cosmopolite de l'histoire ayant la vocation d'être en permanence juge et partie dans des conflits. Un exemple est le jeu actuel à deux mains des Etats-Unis. «Aujourd'hui l'*humanité* a l'occasion de s'assurer la victoire de la liberté sur ses ennemis. Les Etats-Unis sont fiers que cette mission leur incombe» ainsi George Bush, l'actuel président des Etats-Unis, nous

a rassurés en rapport avec la guerre d'Irak¹⁸. En même temps il souligne en permanence qu'il s'agit pour lui de la sécurité américaine et de la sauvegarde des intérêts américains. Dans ce jeu l'ennemi est décrit une fois comme le dernier obstacle pour atteindre la destination de l'humanité, une autre fois comme un adversaire qui, comme les Etats-Unis, a des valeurs, des points de vue et des intérêts que l'on peut négocier. Plus d'un - surtout dans l'ancienne Europe dois-je peut-être ajouter - a remarqué que la guerre des Etats-Unis contre l'Irak est surtout légitimée comme une «guerre contre le mal» tout court. Ceci procure une sorte de passe-partout moral de générosité. L'arrière-plan est assez paradoxalement probablement la sensibilité contemporaine pour la légitimité morale d'une guerre. Pendant la guerre du Vietnam, les étudiants chantaient devant la maison blanche : «*How many babies did you kill today, L.B.J. ?*». On peut considérer cela comme un progrès mais c'est un progrès douteux. Car ce que des détenteurs de pouvoir comme Bush Jr. ont appris de cela, c'est qu'une guerre qui n'est pas soutenue par les convictions morales de la majorité de la population ne peut pas être menée à son terme. Il faut donc s'adresser au *ciel moral*.

Ceci rend même possible de mettre de côté le droit des gens : la morale est supérieure au droit parce que le droit peut toujours impliquer l'injustice. La morale est devenue une arme pour intensifier la disponibilité à la guerre et pour rendre possible des délimitations polémiques nettes entre les gens¹⁹.

IV. Les symboles de ce qui est perdu

Le *iustus hostis*, la guerre en forme, l'«ordalie» : ce sont autant de «symboles de ce qui est perdu» (Saner), symboles qui se rapportent à la reconnaissance de l'aspect tragique des conflits entre collectivités. Symboles envers lesquels ni l'humanisme antiraciste contemporain et l'esprit missionnaire américain, ni la politique radicale totalitaire du 20^{ème} siècle ne se rapportent, fixés comme ils sont tous sur l'identification d'un «crime fondateur»²⁰ et sur l'élimination de son auteur.

Il va de soi qu'un rappel cognitif-mélancolique de ces symboles ne peut pas signifier qu'un retour à l'ennemi juste d'autrefois soit possible. Cela ne ferait rien d'autre que de générer de nouvelles illusions au lieu

¹⁸ Cité chez MONOD, *op. cit.*, p. 56. Les italiques appartiennent à l'auteur.

¹⁹ Voir à ce sujet Rüdiger BITTNER, 'Gute Kriege, böse Feinde', in : *Information Philosophie*, octobre 2004, n°4, pp. 7-16.

²⁰ FINKIELKRAUT, 'Dubbelzinnige democratie', *op. cit.*, p. 24, p. 26.

²¹ Carl SCHMITT, *Der Begriff des Politischen*, Berlin, 1963, en néerlandais : *Het begrip politiek*, Amsterdam, 2001, pp. 47-48.

²² Jacques DERRIDA, *Politiques de l'amitié*, Paris, 1994, p. 102.

²³ SCHMITT, *op. cit.*, p. 46.

²⁴ Voir à ce sujet Theo W.A. DE WIT, 'Op zoek naar de vijand. De agressiviteit van de vooruitgang volgens Carl Schmitt', in : A. BRAECKMAN e.a., *Onbehegen met de moderniteit : De revolte van de intellectuelen 1890-1933*, pp. 116-144 ; notamment p. 127 et ss.

²⁵ Carl SCHMITT, 'Vorwort' pour l'édition italienne du livre *Der Begriff des Politischen*, in : Helmut QUARITSCH (red.), *Complexio oppositorum. Ueber*, Berlin, 1988, pp. 269-275 ; p. 272. «Le progrès actuel réfère à l'avenir et provoque des attentes grandissantes qu'il dépasse ensuite par de nouvelles attentes, encore plus élevées. Son attente politique vise cependant la fin de toute politique (das Ende alles Politischen). L'humanité est considéré comme une société uniforme, au fond déjà pacifiée ; il n'existe plus d'ennemis ; ils deviennent partenaires dans un conflit ; au lieu d'une politique mondiale il faut arriver à une police mondiale».

d'écarter l'illusion contemporaine. On est pénétré, chez Carl Schmitt, de la manière la plus nette, de l'impossibilité d'un tel retour. Il écrit indéniablement, avec une certaine nostalgie, sur la période du *Ius Publicum Europaeum* : (...) l'Etat européen classique avait réalisé quelque chose d'in vraisemblable : établir la paix à l'intérieur de ses frontières et éliminer l'hostilité comme notion de droit. Il avait réussi à éliminer la vendetta, institut du droit du Moyen Age, mettre un terme aux guerres civiles de religion du 16^{ème} et 17^{ème} siècle, qui avaient été menées des deux côtés comme des guerres justifiées par excellence, et à créer sur son territoire tranquillité, sécurité et ordre (...). L'aspect classique de ce modèle est la possibilité de distinctions univoques et claires. Intérieur et extérieur, guerre et paix, en temps de guerre militaire et civile, neutralité ou pas de neutralité, tout ceci est distingué clairement et n'est pas mélangé intentionnellement (...). Aussi l'ennemi possède un statut, il n'est pas criminel. La guerre peut être circonscrite et entourée de limitations provenant des droits des gens²¹.

Schmitt a compris comme nul autre que la période du *Ius publicum European* est passé pour toujours et que de ce fait aussi le rôle d'une *raison d'Etat* opérant en grande partie détachée de la société est terminé. *L'inquiétude* dont témoigne son œuvre - Jacques Derrida l'a appelé il n'y a pas si longtemps «un veilleur lucide et insomniaque»²² - se rapporte avant tout au fait que Schmitt, pendant sa longue vie, fut témoin de ce que nous pouvons appeler *l'émancipation de l'hostilité de l'Etat*. Qu'il s'agisse des formes multiples de la guerre civile (la lutte internationale des classes, la guerre des partisans, la guérilla offensive et défensive, les variantes diverses du combat terroriste) ou bien de «guerre froide», la guerre de dissuasion nucléaire entre empires et la guerre humanitaire de nos jours : ce sont toutes des formes

de lutte armée qui se soustraient au modèle classique d'une guerre entre Etats souverains ou l'ennemi portait toujours l'uniforme. De là vient que Schmitt, déjà en 1963, en arrive à la conclusion que «l'époque basée sur l'Etat touche maintenant à sa fin» et partant aussi «toute la construction de notions se rapportant à l'Etat»²³. Par l'émancipation de l'hostilité de l'Etat, la régulation, la limitation et la modération de l'expression de l'hostilité humaine devinrent donc de nouveau une question ouverte.

On peut d'ailleurs aussi mesurer, à l'œuvre de Schmitt, les conséquences de l'écroulement de cette construction de notions étatiques pour la notion d'ennemi. Ce juriste se voit obligé au fil des années de faire toujours de nouvelles distinctions (et problématiques, instables)²⁴. Le plus basique est cependant la distinction qu'il fait entre «l'ennemi conventionnel» du droit des gens classique et «l'ennemi absolu» des idéologies de progrès universalistes. Et ici l'analyse de Schmitt converge sur un point central avec les diagnostics de Finkelkraut au sujet de la «politique radicale».

Déjà dans une publication de 1989 où Finkelkraut se retourne contre la «sentimentalisation» (et donc l'abus) de la catégorie juridique - introduite lors des procès de Nuremberg - de «crime contre l'humanité» à l'occasion du procès contre le criminel de guerre Klaus Barbie (1987), il a observé la *cohésion* entre la pulsion d'identifier un *ennemi absolu* et le fait de chérir l'idylle d'une *humanité fraternelle*. Schmitt parlerait ici du désir de la fin de la politique²⁵.

Le sens de la notion de «crime contre l'humanité» était de pénaliser le génocide planifié d'un service public criminel. La notion avait pour but de créer de nouveau une relation entre le «crime» et «l'auteur» humain, une relation qui avait été rompue parce que ces auteurs avaient disparus totalement derrière le service public criminel de l'appareil

nazi dont ils étaient devenus les rouages. Mais lors du procès contre ce criminel de guerre auquel il assistait comme auditeur, Finkelkraut a constaté que non seulement les défenseurs mais aussi les accusateurs de Barbie se sont laissés séduire à élargir la notion de «crime contre l'humanité» au point que celle-ci se diluait dans un «crime contre la vertu de l'humanité».

C'est exactement ici que revient la politique radicale sous forme d'une nouvelle variante de l'idéologie de l'humanité universaliste (qui avait caractérisé les deux totalitarismes). Comme Hannah Arendt, Finkelkraut se retourne dans ses écrits contre la prétention politique qui fait que l'histoire suit une loi de développement scientifique constatable et peut être expliquée comme un seul procès cohérent qui vise le perfectionnement ou l'avancement de l'humanité²⁶. Arendt parle ici d'idéologie, Finkelkraut de «politique radicale».

Eh bien, dans la conception sentimentale de la notion de crime contre l'humanité, l'humanité est soumise à nouveau à une loi de motion : la loi morale et affective du cœur. Selon la logique du cœur, c'est à cause d'un manque de sensibilité, parce que l'humanité n'est pas encore assez humaine, qu'il existe encore des actes ignobles qui échappent à la catégorie «crimes contre l'humanité» : plus le terrain couvert par la violation de la loi est large, plus le genre humain s'approche d'une situation idéale où, réuni contre le crime, il peut enfin annoncer que tout l'inhumain lui est étranger²⁷.

Comme la politique totalitaire fait de l'histoire le théâtre d'un choc entre l'oppressé et l'opprimé, ou entre un monde dominé par les Juifs et un monde libéré d'eux, ainsi la conception sentimentale de la politique voit surtout une confrontation entre une humanité gentille et fraternelle et des gens insensibles et grossiers. Ce que la pensée politique sentimentale et la pensée totalitaire ont en commun, c'est la promesse d'une humanité solidaire, heureuse et par là le désir de la *fin de la politique*. A cet effet les deux réduisent la diversité politique existante à une grande confrontation manichéenne entre l'*humanité fraternelle* et les *ennemis de l'humanité*, les obstacles pour une affection universelle.

Selon Finkelkraut, on devrait se méfier profondément de ce «conte populaire», parce que «la pire violence ne naît pas de l'antagonisme entre les hommes mais de la certitude de les en délivrer à tout jamais». Cet ennemi de l'humanité n'est plus un ennemi politique mais un «monstre répugnant». A ceci il ajoute en guise de conclusion que «l'humanité cesse d'être humaine dès lors qu'il n'y a plus de place pour la figure de l'ennemi dans l'idée qu'elle se fait d'elle-même et de son destin»²⁸. C'est une phrase que Carl Schmitt aurait pu écrire.

5. Enfin : la ligne de partage par le cœur de chacun

Quelle peut être la conclusion de la mémoire cognitive mélancolique de l'altérité poli-

²⁶ FINKIELKRAUT, *Zinlose herinnering*, op. cit., p. 75.

²⁷ FINKIELKRAUT, *Zinlose herinnering*, op. cit., p. 69.

²⁸ FINKIELKRAUT, op. cit., p. 82, pp. 83-84 ; Fr. p. 100.

²⁹ FINKIELKRAUT, *L'ingratitude. Conversation sur notre temps*, Paris, 1999, Traduction néerlandaise, *Ondankbaarheid. Een gesprek over onze tijd*, Amsterdam, 2000, p. 59.

³⁰ FINKIELKRAUT & SLOTERDIJK, op. cit., p. 81 ; Fr. p. 99.

³¹ Carl SCHMITT, *Glossar*³² FINKIELKRAUT, *Zinlose herinnering*, op. cit., p. 81.

³² *ium*, Berlin, 1991, p. 36.

tique hostile d'une période précédente de l'histoire européenne ? Peut être cette mémoire peut-elle nous préserver tout d'abord de l'idylle d'une humanité fraternelle qui aurait détaché son inhumanité et aurait sous-traitée à une catégorie spéciale de monstres appelés bien entendu aujourd'hui fanatiques, terroristes et (Etats) voyous. Cette formule d'*outsourcing* moral est inséparable d'un idylle impitoyable, car là dedans «l'idée de la paix se confond avec l'idée de la victoire» comme le dit Finkielkraut²⁹.

En deuxième lieu cette mémoire peut nous faire comprendre qu'une hostilité relative et donc modérée est impossible sans un code partagé entre ennemis - donc sans une *amitié* minimale entre adversaires qui rend possible le maintien d'un tel code (d'honneur). Sloterdijk parle dans son dialogue avec Finkielkraut à juste titre de la nécessité d'aujourd'hui d'un code de combat et même de la responsabilité et «le souci de l'ennemi»³⁰. Aussi Schmitt disait sans équivoque que le droit des gens européen - classique, moderne - est basé sur un ordre porté par tous les partis. Un tel ordre implique aussi des notions communes. Lorsque les ennemis n'ont plus de notions communes - ainsi une formulation de Schmitt - «toute notion (*Begriff*) devient une atteinte (*Übergreif*) dans le camp de l'ennemi»³¹. C'est déjà évidemment le cas aujourd'hui avec des notions asymétriques, utilisables uniquement de manière unilatérale comme «terroriste», «fondamentaliste», «ennemi de l'humanité», «Etat voyou», «axe du mal», etc. De telles notions supposent la position d'arbitre et ne peuvent que fonctionner comme un boomerang dans un monde profondément divisé comme le nôtre.

En troisième lieu, cette mémoire nous rappelle la nécessité de reconnaître l'autonomie relative de la sphère politique à côté et en face de la morale (et en face de l'économie et des médias). A cet égard, il ne s'agit pas de

nier que les conflits politiques ont une dimension morale, mais d'établir une sphère où est offert un contrepoids contre la pensée digitale qui domine souvent dans la politique moralisée. L'autre a dans cette pensée, ou bien «la tendre figure du frère», soit «celle effrayante de l'assassin»³². Dans l'arène politique cependant les joueurs portent un *masque* qui cache leurs convictions les plus profondes, leurs doctrines de salut de nature morale, religieuse ou de leur philosophie de l'histoire. Ce masque - formé par un certain vocabulaire, par les rites de la politique parlementaire et internationale et de la diplomatie, par des moments arbitraires encadrés où la discussion est terminée et les décisions prises - nous protège non seulement contre l'assiduité de l'autre politique ou adversaire «qui dit ce qu'il pense» et sent, mais surtout contre notre propre tendance à l'expansion et à l'élargissement de notre ego. La sphère politique est le mât où nous nous attachons comme dans la fameuse histoire d'Ulysse. Les doctrines de salut religieux mais aussi les doctrines politiques modernes et les idéologies de progrès ont en effet une tendance naturelle à imposer leur version du bien suprême à tout à chacun. Partout où il y a un bien suprême en jeu, il y a une menace «de la subjugation dans l'air», c'est ainsi que Paul Ricoeur exprime cette donnée. Et dans des sociétés pluralistes comme la nôtre doivent cohabiter des gens qui, à partir de leurs convictions de salut, se considèrent soit comme des «nihilistes infidèles» ou «relativistes», soit comme des adhérents «serviles» à une autorité religieuse, des restes «dépassés» d'une époque révolue ou des gens ayant une conscience «tribale» doivent être, comme des enfants, (ré)éduqués par notre offensive civilatrice. Que la disqualification de l'autre dans une culture d'expression libre comme la néerlandaise puisse prendre des formes encore beaucoup plus grossières, Theo Van Gogh l'a montré comme aucun autre et a dû fina-

lement le payer de sa mort. Au vu de cette pluralité, la sphère politique moderne est le mât auquel nous nous attachons parce qu'elle repose sur la pensée qu'il est possible de faire justice à l'autre sans embrasser sa *vérité*, donc sur la disjonction de la vérité et de la justice.

Enfin, une question qui revient régulièrement dans le long dialogue entre Finkielkraut et Sloterdijk dans *Les Battements du monde*, c'est la simple question de ce que la maturité (politique) peut impliquer. Je souscris entièrement à la réponse de Finkielkraut : maturité veut dire «n'avoir plus besoin d'un salaud pour incarner la mauvaise part de l'Histoire». A cet endroit il cite Soljenitsyne selon qui «la ligne de partage entre le bien et le mal passe par le cœur de chaque homme». Et, ajoute-t-il, qui voudrait détruire un morceau de son propre cœur ?³³ C'est aussi la réponse à la question Hobbesienne : si c'est uniquement l'«horreur extérieure» qui rend possible de vivre en société. L'Autre hostile n'est pas la condition de cette maturité politique mais il la met à l'épreuve.

³³ FINKIELKRAUT & SLOTERDIJK, *op. cit.*, p. 148.

MAURICE WEYEMBERGH

Professeur de philosophie à l'Université Libre de Bruxelles et à la Vrije Universiteit Brussel

L'apocalypse, le politique et le partisan

Aspects de la pensée de Carl Schmitt

Personnage controversé, s'il en est, C. Schmitt¹ - Gopal Balakrishnan a intitulé le livre qu'il lui consacre *The Enemy. An Intellectual Portrait of Carl Schmitt*² et Jan-Werner Müller *A Dangerous Mind. Carl Schmitt in Post-War European Thought*³ - appartient à cette catégorie de grands penseurs de la politique auxquels leurs écrits et leurs choix politiques ont conféré une réputation sulfureuse. Pensons à Bodin, à Machiavel, à Hobbes, trois auteurs que le juriste allemand a d'ailleurs beaucoup pratiqués. On pourrait y ajouter, mais dans une moindre mesure, Platon et Max Weber. Ils ont en commun d'avoir connu des périodes troubles, des temps de changements profonds, de bouleversements, de guerres civiles où les choix politiques ne sont pas innocents mais se traduisent, au

moins potentiellement, par de la violence et par des morts d'hommes. Les périodes heureuses, celles où il ne se passe rien comme dirait Hegel, les pages blanches de l'histoire n'incitent guère à la réflexion politique : la politique se borne à expédier les affaires courantes et se limite à la routine, à la répétition, à l'application des recettes habituelles qui suffisent à maintenir le cap. L'expérience, sur le plan politique, de situations limites, pour reprendre une notion de K. Jaspers - ce que Schmitt appelle *Ausnahmezustand*, état d'exception -, est donc à la fois une grâce et une malédiction : une grâce puisqu'elle oblige à innover et à ne pas se contenter du prêt-à-porter politique, une malédiction puisqu'elle requiert des pensées et des actions nouvelles dont les conséquences sont largement imprévisibles. L'activité politique

implique la responsabilité de ses agents et le drame des périodes troubles est qu'il est difficile de prévoir les conséquences de ses choix, puisqu'il y a, comme dirait Merleau-Ponty, de l'imprévisible en politique⁴. Il faut donc assumer les conséquences de ses choix, même si ces conséquences n'étaient pas évidentes au moment même de ces choix. Les difficultés pour les protagonistes de ces périodes où tout bascule se doublent donc du fait que ceux qui les jugent lorsque l'histoire-se-faisant est devenue histoire faite, connaissent ces conséquences et succombent souvent à l'illusion rétrospective : ils projettent dans le passé une connaissance que les acteurs de ce passé ne pouvaient avoir.

Donnons d'entrée de jeu un exemple de la difficulté qu'il y a à interpréter certains textes du juriste et à les faire correspondre au comportement de leur auteur. Nous verrons que c'est parfois l'interprète qui choisit et impose sa lecture sans pouvoir en démontrer la justesse : nous pourrions dire par jeu et en appliquant la terminologie de Schmitt que l'interprète fait preuve de souveraineté, qu'il prend la décision. *L'exemple* : le juriste a voulu renforcer les prérogatives du Président de la République de Weimar en interprétant dans ce sens le fameux article 48 de la Constitution qui fixait l'état d'exception : pour éviter la guerre civile que l'opposition des partis communiste et national-socialiste et leur volonté de s'emparer du pouvoir risquaient de déclencher, il lui semblait qu'il fallait élargir le pouvoir souverain du Président, quitte à ne pas respecter la légalité⁵. Schmitt place la légitimité - le maintien de la constitution dans ce qu'elle a de plus fondamental, le maintien des principes essentiels qui ont présidé à sa réalisation - au-dessus de la légalité, c'est-à-dire des lois constitutionnelles particulières : en l'occurrence, le maintien de la République de Weimar justifiait, aux yeux du juriste, une

extension des prérogatives exceptionnelles du Président pour limiter les menaces des partis révolutionnaires. *L'interprétation* : Schmitt n'aime guère la République de Weimar dont le régime est le résultat d'une défaite et qui fait par trop place aux partis et au parlementarisme. Il a toujours considéré d'ailleurs que la constitution de la République était grosse d'interprétations différentes. A-t-il alors réellement voulu la sauver en la transformant peu ou prou en un régime présidentiel de type autoritaire (qui correspondait plus à ses préférences et se basait sur la fonction publique et l'armée) ou a-t-il délibérément voulu détruire par ses propositions la République en changeant sa nature et préparer ainsi le régime nazi, lequel fera d'ailleurs un usage tout à fait exclusif de l'article 48 ? Quelle version retenir ? Il y a des interprètes qui font de Schmitt un défenseur loyal de la Constitution de Weimar comme H. Quaritsch⁶ et G. Maschke⁷ (les modifications visent à sauver l'essentiel, ce qui est l'avis de Schmitt lui-même après la défaite des nazis), et ceux qui en font un partisan non encore avoué de Hitler comme Bl. Krieger⁸ (les modifications servent à la subvertir et à la détruire, ce qui est l'avis de Schmitt après la prise de pouvoir par les nazis⁹). Or, jusqu'à la prise de pouvoir en 1933, Schmitt a donné des gages aux défenseurs de la République, par son attitude par exemple dans un procès de l'Etat allemand contre un de ses *Länder*, la Prusse¹⁰. Après la prise de pouvoir il passe avec armes et bagages du côté nazi et il se fait membre du parti. Il y a des éléments qui peuvent justifier l'une ou l'autre interprétation, mais l'interprète ferait bien d'être prudent avant de trancher. Schmitt a écrit et agi dans le feu de l'action et il n'est pas impossible que le côté aléatoire des événements l'ait rendu lui-même imprévisible, obscur à lui-même. Il y a le Schmitt d'avant 1933 et celui qui lui succède : le passage de ce cap reste un problème. Est-ce un simple changement d'ac-

cent ou un changement de nature, interrogation qui correspond à une question plus générale et beaucoup plus vaste : les régimes totalitaires ne sont-ils que des dictatures, des régimes autoritaires ou représentatifs, comme H. Arendt le croyait, des régimes inédits, inconnus des typologies traditionnelles ?

Faut-il rappeler qu'un penseur, fût-il du niveau de Schmitt, reste pour une part non négligeable obscur à lui-même : comment alors juger cette part d'obscurité qui l'habite - elle s'ajoute à l'imprévisibilité des événements - et qui nous habite tous ? Dans une interview avec D. Groh et K. Figge de 1972¹¹, il dit sa difficulté à décider, lui qu'on considère comme un décisionniste ; déclare ne pas avoir voté le 5 mars 1933 lors des élections qui donnèrent à Hitler, au pouvoir depuis le 30 janvier, l'essentiel du soutien populaire dont il avait besoin pour radicaliser sa politique ; considère, avec le recul, qu'il menait, bien que participant aux événements et élaborant des théories, une existence essentiellement privée ; rappelle qu'alors qu'il logeait à l'hôtel à Munich pour se rendre, comme chaque année à Pâques, à Rome, il reçut le 31 mars 1933 un télégramme l'invitant à se rendre au *Staatsministerium* et que c'est de cette manière qu'il a commencé à collaborer avec le nouveau régime. Il ajoute qu'il n'a pris sa carte de parti qu'un mois plus tard et il termine en disant, en français, «On s'engage, puis on voit».

Notons que les précautions qui nous semblent indispensables ne visent pas à absoudre Schmitt, mais à éviter les jugements qui sont d'autant plus définitifs qu'ils ne se mettent pas en question¹². La certitude subjective de l'interprète ne produit pas la justesse de son interprétation.

Notre étude comporte trois parties : dans la première nous analysons brièvement le succès récent mais tardif de l'œuvre de Schmitt

en France ; nous traitons ensuite de la vision que le juriste a du christianisme, lequel constitue l'horizon de sa pensée ; dans la dernière partie, nous envisageons sa conception du politique et sa théorie du partisan.

I. Le succès récent de C. Schmitt en France

Schmitt est - malgré ou grâce à cette réputation - très à la mode ces derniers temps en France, ce dont témoigne la multiplicité de livres et d'articles qui lui sont consacrés.

Renvoyons d'abord à la préface qu'Etienne Balibar, l'auteur avec L. Althusser - qui a été un des maîtres à penser du parti communiste français - de *Lire le Capital*¹³, a donnée à la traduction du livre de C. Schmitt *Der Leviathan in der Staatslehre des Thomas Hobbes*¹⁴. La préface commence par une question très prudente : «Lire, étudier Schmitt ?» et la réponse prend environ dix pages. Citons-en l'extrait suivant :

«Une rumeur court le microcosme universitaire : voici qu'une nouvelle et peu recommandable alliance aurait été conclue entre une partie des intellectuels de gauche (variantes : 'gauchistes', 'marxistes') et certains courants de la pensée d'extrême droite, nostalgiques plus ou moins avoués du 'nouvel ordre européen' des années 1940. L'intermédiaire de cette fâcheuse rencontre : Carl Schmitt, le juriste allemand de sinistre réputation, ou du moins son œuvre, élevée après coup au rang de 'grande philosophie politique'»¹⁵.

Charles Zarka a écrit dans sa revue *Cités* (numéro 14, 2003) un bref article intitulé «Présentation de Carl Schmitt le nazi» dont une version abrégée est parue dans *Le Monde* du 6 décembre 2002 sous le titre «Carl Schmitt philosophe nazi». Dans une note il y attaque le texte de Balibar. Zarka a joint à son étude dans la revue la traduction de deux articles de Schmitt qui appar-

tiennent à ce qu'il a pu écrire de plus inacceptable : «Der Führer schützt das Recht. Zur Reichstagsrede Adolf Hitlers vom 13 Juli 1934»¹⁶ et «Die deutsche Rechtswissenschaft in ihrem Kampf mit dem jüdischen Geist»¹⁷. Le premier présente une justification juridique du meurtre de Röhm et des SA, épisode connu comme «La nuit des longs couteaux». Il existe des interprétations différentes de cette étude, mais il est indéniable qu'elle constitue la justification juridique d'un meurtre politique¹⁸. La seconde est la conclusion d'un colloque tenu par le *Reichsgruppe Hochschullehrer des Nationalsozialistischen Rechtswahrerverbundes* dont Schmitt était le président, dans la langue de l'époque le *Reichsgruppenwalter*. Il y attaque violemment les Juifs et entend mettre un terme à leur influence. Dans les ouvrages consacrés à Schmitt en langue allemande, ces textes étaient connus depuis longtemps.

En 2002 Daniel Lindenberg a publié un livre, *Le rappel à l'ordre. Enquête sur les nouveaux réactionnaires*¹⁹, qui a fait beaucoup de bruit et suscité bien des discussions. Comme le titre l'indique, il s'agit de remettre de l'ordre au sein de l'intelligentsia française de gauche dont trop de membres flirtent avec des idées de droite ou même avec des propos réactionnaires. Cette alliance artificielle aurait conduit au choix de Le Pen comme candidat au second tour des élections présidentielles. Une partie de chapitre est intitulée «De Tocqueville à Schmitt» : y sont critiqués des membres de cette intelligentsia, y compris des marxistes qui ont troqué Marx pour Tocqueville afin d'oublier le père du communisme et qui trouvent leur inspiration chez Schmitt qu'ils estiment à la fois sulfureux et stimulant. Lindenberg écrit :

«Carl Schmitt rend aujourd'hui au marxisme les services que celui-ci lui a jadis rendus : rajeunir une théorie politique d'un

autre âge. C'est ainsi que l'auteur de la *Théologie politique* saluait en 1922 Lénine comme un 'frère extrémiste', et l'enchaînait au char de sa théorie. Aujourd'hui, ce sont les orphelins de Lénine et de Mao qui appellent l'auteur de *Parlementarisme et démocratie* à la rescousse pour ne pas avoir à penser la démocratie en termes parlementaires»²⁰.

La revue *Le Débat* a consacré quatre articles au juriste allemand sous le titre général, on ne peut plus accrocheur : «Y a-t-il un bon usage de Carl Schmitt ?»²¹. Les articles ont été écrits par Catherine Colliot-Thélène («Carl Schmitt à l'index ?»); Giuseppe Duso («Pourquoi Carl Schmitt ?»); Jean-François Kervégan²² («Questions sur Carl Schmitt») et Philippe Raynaud («Que faire de Carl Schmitt ?»). L'intitulé général est une question, trois des contributions se terminent par un point d'interrogation et la quatrième commence par le mot question. Comment ne pas être frappé par ces interrogations en cascade qui manifestent bien la difficulté qu'il y a à saisir le personnage et ses intentions réelles ?

Insistons particulièrement sur l'ouvrage de Norbert Campagna *Le Droit, le politique et la guerre. Deux chapitres sur la doctrine de Carl Schmitt*²³. L'ouvrage se veut «une reconstruction - dans l'ensemble charitable, mais pas pour autant complaisante et aveugle à certains aspects dangereux - des positions schmittiennes» (pp. 17-18). Campagna va au fond des choses sur deux points essentiels de cette pensée : d'abord le rapport du politique et du juridique (le premier doit-il et peut-il être soumis au second, ce qui est la conception libérale, ou y a-t-il des éléments qui échappent de toute façon au second - essentiellement l'*Ausnahmezustand*, l'état d'exception - de sorte qu'il dépend du politique ; l'essentiel est alors de déterminer qui est le souverain, le gardien de la constitution, l'autorité qui peut restaurer l'ordre juri-

dique lorsqu'il est mis en question) ; ensuite le problème de la guerre (dans le droit international classique, les belligérants sont des égaux, chacun d'entre eux étant souverain ; avec les deux défaites allemandes, l'Allemagne a été jugée responsable, c'est-à-dire coupable et donc criminelle ; or celui qui la juge est le vainqueur, non un tiers qui n'a pas participé au conflit. Le vainqueur s'arroge le droit de juger et de dire la morale, de dire où est le bien et où est le mal ; Schmitt s'inquiète du fait de savoir qui sera ce juge dans un monde bipolaire ou régenté par une seule suppuissance).

Zarka est revenu à la charge avec un livre *Un détail nazi dans la pensée de Carl Schmitt*²⁴, dans lequel il analyse deux articles de 1935 du juriste qui justifie les lois raciales de Nuremberg²⁵. Sans mettre en question le côté atterrifiant de ces articles, P. Bollon dans *Le Figaro littéraire* du 31 mars 2005, s'insurge contre les conclusions que Zarka en tire : «une mise en suspicion radicale, et sans la moindre nuance, de la totalité de l'œuvre, juridique et politique de C. Schmitt», ce qu'il appelle, en reprenant le terme à Léo Strauss, «la *reductio ad Hitlerum*». Dans le même feuilleton littéraire, P. Simmonot présente le livre tout récent, lui aussi, de David Cumin, *Carl Schmitt. Biographie politique et intellectuelle*²⁶. Cumin met l'accent sur le fait que le nazisme de Schmitt était mis en question par les nazis eux-mêmes et il analyse leur critique du juriste²⁷. On trouvera une brève présentation du même livre dans le *Monde littéraire* du 25 mars 2005 ; toute la page VI du feuilleton est consacrée à un article de Roger-Pol Droit : «Les crimes d'idées de Schmitt et de Heidegger». Il y est question du livre de Zarka et du livre d'Emmanuel Faye, *Heidegger. L'introduction du nazisme dans la philosophie*²⁸.

Théodore Paléologue vient de publier un livre au titre qui intrigue : *Sous l'Œil du*

Grand Inquisiteur. Carl Schmitt et l'héritage de la théologie politique. L'ouvrage est particulièrement intéressant par l'éclairage qu'il donne de la théologie politique de Schmitt en recourant aux exemples russes de Dostoïevski et de Soloviev : la notion de *katechon* qui joue un grand rôle dans les textes de Schmitt et sur laquelle nous reviendrons, gagne ainsi du relief. Rappelons que *Das Zeitalter der Neutralisierungen und Politisierungen*²⁹ de Schmitt commence par la phrase : «Wir in Mitteleuropa leben sous l'œil des Russes» («Nous vivons en Europe centrale sous l'œil des Russes»), «sous l'œil des Russes» étant une citation de L. Bloy, l'écrivain catholique français, auteur e. a. du *Désespéré* et de *L'Imprécateur*, que le juriste allemand admirait.

Est-il nécessaire de rappeler que si le «succès» de Schmitt est tardif en France, il a été l'objet de très nombreuses études en Allemagne, évidemment, mais aussi dans les pays anglo-saxons, en Espagne et en Italie³⁰. Rappelons que certains penseurs comme R. Aron et J. Freund connaissaient parfaitement ses travaux.

II. Le christianisme de Schmitt³¹

Schmitt a dit de lui-même qu'il était chrétien «wie der Baum grün ist», comme l'arbre est vert³². C'est dire que l'on ne peut rendre compte de sa pensée sans faire allusion à ce qui colore sa vision du monde. Il importe cependant de savoir de quel christianisme il s'agit. En gros - et nous ne pouvons ici que donner une esquisse de ce qui mériterait bien des investigations³³ - il s'agit du christianisme de Tertullien et d'Augustin : l'accent est mis sur la chute et sur les conséquences du péché auxquelles les hommes ne peuvent échapper, puisque leur nature a été modifiée par la chute et est désormais corrompue. Schmitt ne cessera de fustiger toutes

les tentatives qui visent à contourner ces conséquences. Celui qui veut leur échapper et entreprend de transformer la terre en paradis prépare la venue de l'Antéchrist ou est l'Antéchrist lui-même. Comprendons bien Schmitt : il ne désire pas augmenter la somme de douleur qui afflige l'humanité, mais il est convaincu que celui qui veut *éradiquer* la douleur et le mal avec des moyens humains - il prend en somme la place de Dieu - ne fera que les accroître. Dans une lettre de 1939 de Schmitt au traducteur français de *Politische Romantik*³⁴, Pierre Linn, que Groh cite, Schmitt déclare : «Jusqu'à la réapparition du Christ, le monde ne sera pas en ordre» (*op. cit.*, p. 115). Le salut ne sera possible qu'avec le retour du Christ, lequel mettra fin à ce que Groh appelle - c'est le titre de son livre - la «Heillosigkeit der Welt», l'absence de salut dans le monde. Il existe essentiellement deux entreprises humaines pour corriger cette situation issue du péché : la première consiste à mettre un terme au politique en tentant de le neutraliser ; la deuxième, qui n'est que la dernière tentative de neutralisation du politique mais qui nous concerne directement, fait appel à la technique³⁵. Elles vont de pair avec le problème de la sécularisation qui atteint son point culminant avec le développement de la technique.

Ce qui précède nous permet de préciser trois choses concernant les perspectives ultimes de la pensée de Schmitt, lesquelles en sont aussi les présupposés :

- a) la solution définitive au problème des relations humaines n'est possible qu'avec le retour du Messie : l'horizon de la pensée de Schmitt est l'Apocalypse ;
- b) l'espoir de réaliser la fin du politique ici-bas est un leurre qui a justifié tous les utopismes. Car l'exclusion du paradis a eu pour conséquence la rivalité et l'opposition d'Abel et de Caïn ; les frères ennemis constituent en somme l'archétype des

relations humaines. Schmitt montrera avec sa *Theorie des Partisanen* sur laquelle nous reviendrons, que le politique qui repose sur l'opposition ami-ennemi n'est pas près de disparaître ;

- c) le rôle du juriste est alors essentiel dans ce monde où l'opposition de l'ami et de l'ennemi est incontournable : le *Staatsrechtler* est celui qui essaie d'organiser les rapports humains en temps de paix et en temps de guerre, mais sans nourrir l'illusion que le droit imposera la paix universelle et exclura la guerre. Si l'on veut exclure la guerre, on finira par criminaliser l'ennemi et rendra les conflits d'autant plus meurtriers. Pour Schmitt, comme le formule Campagna, «Le droit ne s'impose pas de lui-même, mais doit être imposé. Cette imposition du droit requiert le recours à la violence. Mais pour être légitime, cette violence doit toujours être orientée par l'idée du droit. Orientée dans le sens où il doit s'agir d'une violence qui cherche à créer les conditions d'application du droit, orientée dans le sens où la violence rencontre des limites dans l'idée du droit» (*op. cit.*, p. 14). Schmitt, qui est partisan d'un Etat fort, veut l'ordre et non le chaos ou la barbarie. C'est peut-être sa crainte de la guerre civile en Allemagne et de «l'œil des Russes» qui l'a fait passer, lorsque ses tentatives pour créer un régime présidentiel autoritaire ont échoué, du côté nazi et lui a fait voir dans la violence qu'Hitler déchaîne contre les SA l'action du «protecteur» du droit. «On s'engage, puis on voit», à condition toutefois, ajouterions-nous, de bien voir et de regarder ce que l'on voit... Dans le cas de Schmitt, le passage du Rubicon s'est accompagné de cécité.

L'Apocalypse est, disions-nous, l'horizon de sa pensée. Mais les choses se compliquent du fait que Schmitt reprend une notion, le *katechon*³⁶, dont le rôle consiste à

retarder la venue de l'Antéchrist³⁷ qui doit précéder le retour du Messie. Le texte fondamental sur le *katechon* figure dans la seconde épître de Paul aux Thessaloniens (II, 2, 5-8) : «Ne vous rappelez-vous pas que je vous ai parlé de cela quand j'étais encore auprès de vous ? Et maintenant, vous savez ce qui le retient, pour qu'il ne soit révélé qu'en son temps. Car le mystère de l'impiété est déjà à l'œuvre ; il suffit que soit écarté celui qui le retient à présent. Alors se révélera l'Impie». Texte mystérieux dont Saint Augustin avoue dans *La Cité de Dieu* (XX, 19) ne pas être sûr de bien saisir la signification. *Katechein* signifie *detinere* en latin, *retenir* en français, *aufhalten* en allemand, de là le terme *Aufhalter* que Schmitt utilise parfois. Ce qui retient peut être une institution ou une personne, ce qui est retenu est l'Impie, l'Antéchrist. Autrement dit, il y a des institutions, comme l'Empire romain ou le Saint Empire romain de la Nation germanique, et peut-être des hommes dont la tâche consiste à retarder la venue de l'Antéchrist.

La notion de *katechon* suscite une tension entre deux désirs contradictoires : le désir du tout autre, de la Jérusalem céleste d'une part qui explique l'impatience du croyant à voir le Messie revenir, et la crainte d'autre part de devoir mettre un terme définitif au séjour ici-bas. Crainte justifiée traditionnellement par la conscience de ce que le Messie ne reviendra qu'après le règne de l'Antéchrist, règne dont la fin sera accompagnée d'intenses souffrances et de terribles destructions. Il y a ceux dont l'impatience veut accélérer la venue du Messie et ceux qui, au contraire, préfèrent que ce jour du Seigneur (*dies Domini*) vienne certes, mais pas de leur vivant. Léon Bloy, qui se disait «le pèlerin de l'absolu», déclarait durant la première guerre mondiale : «J'attends les Cosaques et l'esprit saint», exprimant par là l'espoir que le déchaînement des hostilités accélère le retour

du Messie. Le juriste en Schmitt doit opter pour la voie du *katechon* : l'ordre que le droit devrait aider à maintenir sert à retarder la venue de l'Antéchrist.

L'Etat fort³⁸ protège alors, aux yeux de Schmitt, du chaos, de la faillite finale, il a pour tâche d'empêcher, au moins provisoirement, l'avènement de l'Antéchrist. Hitler est-il alors un *Aufhalter* ou un *Beschleuniger*, celui qui retarde ou qui accélère l'arrivée de l'Antéchrist ? La technique qui devrait neutraliser le politique ajourne-t-elle ou hâte-t-elle la venue de l'Impie ? Ou sont-ils, tous les deux, de possibles figures de l'Antéchrist ? Spéculations apocalyptiques qui laissent l'incroyant plus incrédule encore, lequel ne voit pas comment il est possible de répondre à de telles questions sinon par une espèce de pari - on songe à Pascal - ou de saut - on pense à Kierkegaard.

Mais cet arrière-plan apocalyptique donne à l'existence un caractère extrêmement dramatique : condamné, après la chute, à vivre dans un monde que domine l'opposition ami-ennemi, l'homme doit choisir, alors qu'il ne peut être sûr du bien-fondé de ses décisions. Or, chacun de ses choix est peu ou prou un choix entre Dieu et le diable. La gravure de Dürer «Reiter zwischen Tod und Teufel» exprime plastiquement cette situation : le chevalier chemine entre la mort et le diable et il entrevoit dans le lointain une cité, la Jérusalem céleste sans doute, qu'il s'efforce d'atteindre. Tout choix se fait au risque de se perdre.

III. Le politique et le partisan

Dans ce qui suit nous traiterons successivement du *Concept du politique*, des tentatives de neutraliser le politique et de *La Théorie du partisan*.

1) Le politique

Der Begriff des Politischen est sans doute le livre le plus connu de Schmitt et il n'a cessé depuis sa parution de susciter commentaires et interrogations³⁹. Schmitt s'y demande ce qu'est la spécificité du politique par rapport à la morale, à l'économique, à l'esthétique par exemple. Chacun des trois domaines (*Sachgebiete*) précités repose sur une opposition qui lui est propre et selon laquelle le domaine s'organise : le monde moral est basé sur l'opposition du bien et du mal, l'économique sur celle de l'utile et du dommageable, l'esthétique sur celle du beau et du laid. Ces domaines sont bien séparés les uns des autres et on les reconnaît en fonction de la polarité qui leur est propre : ces polarités constituent donc les critères des domaines respectifs. La spécificité du politique est qu'il ne constitue pas un domaine à proprement parler - nous allons y revenir - alors qu'il a lui aussi un critère, qu'il est basé sur une opposition à laquelle on le reconnaît : on ne peut donc le réduire aux critères inhérents aux domaines que nous venons de distinguer. Le critère du politique est celui de l'ami et de l'ennemi qui désigne «den äußersten Intensitätsgrad einer Verbindung oder Trennung, einer Assoziation oder Dissoziation» («le degré extrême d'intensité d'un lien ou d'une séparation, d'une association ou d'une dissociation», p. 27). L'ennemi ne doit donc nullement être porteur du mal, laid ou à la source de dommages pour être considéré comme ennemi ; il est simplement l'étranger, l'autre au sens existentiel qui peut menacer ma manière d'être et avec lequel je puis donc avoir des conflits. Ceux-ci, qui sont susceptibles de monter aux extrêmes, ne peuvent être décidés ni par un tiers impartial ni par un ensemble de normes (*Normierung*, p. 27) existant préalablement au conflit.

L'ami et l'ennemi au sens politique sont des amis et ennemis publics et non des amis ou

des ennemis privés. Certaines langues font la distinction en utilisant des mots différents pour le type privé et le type public. Schmitt insiste sur le fait que le précepte de Jésus selon lequel il faut aimer ses ennemis ne vaut que pour les ennemis privés, non pour les ennemis publics (lesquels constituent un ensemble d'hommes qui peut menacer et détruire le groupe auquel j'appartiens). Les rapports avec l'étranger, dont l'altérité est radicale, ne doivent pas nécessairement causer des conflits qui montent aux extrêmes : la guerre reste un cas exceptionnel, mais elle demeure une possibilité réelle (*reale Möglichkeit*), expression que Schmitt utilise très fréquemment. Mais c'est le cas extrême, le cas exceptionnel (*Ausnahmefall*) - lequel reste toujours possible, nous le répétons - qui renseigne le mieux sur ce qu'est l'opposition de l'ami et de l'ennemi (p. 35). L'antagonisme comme possibilité réelle habite donc le politique.

Pour Schmitt, le politique qui a bien un critère auquel on le reconnaît, n'a pas à proprement parler un domaine qui lui est réservé, mais il peut en quelque sorte investir tous les autres domaines dès lors que l'opposition qui leur est inhérente se fait plus intense. Dans le domaine économique par exemple, il y a opposition d'intérêts entre bourgeois et ouvriers, mais celle-ci devient politique si elle atteint un haut niveau d'intensité. Le politique s'introduit donc au sein de l'économique, comme il peut investir le domaine moral, religieux ou ethnique (pp. 37-38). Le *Sachgebiet* qui était moral, esthétique ou religieux devient politique à partir d'un certain niveau d'acuité de l'opposition qui le constitue, ce qui signifie que l'ancienne opposition en s'intensifiant fait place à l'opposition ami-ennemi (le renforcement de la quantité - de l'intensité - de l'opposition cause une différence de sa qualité). Comme l'opposition politique peut mener au cas extrême, à la guerre - risquer sa

vie et tenter de prendre celle de l'ennemi actualisent le degré maximal d'intensité d'une opposition -, le groupement politique est le groupement décisif, (*maßgebend*, p. 39), son unité est souveraine (elle n'est pas dépendante des autres domaines). Que l'Etat est l'unité décisive, repose sur son caractère politique (p. 44) : c'est lui qui décide de l'*Ausnahmefall*, du passage de la paix à la guerre. Il a la compétence de désigner l'ennemi extérieur mais aussi celle de désigner l'éventuel ennemi intérieur qui menace la survie du groupement. Schmitt considère que ce qui fonde l'acte de donner la mort ou de donner sa vie ne sont ni des normes éthiques ni des normes juridiques ; ces actes n'ont d'autre sens qu'existential, ils reposent en définitive sur le fait que l'existence de l'ennemi avec son altérité menace notre mode d'être. Si l'Etat ne dispose plus du pouvoir de désigner l'ennemi, il cesse d'être comme institution politique : ce sera un autre Etat dont il dépendra qui le fera à sa place. Un peuple qui renonce à avoir des ennemis sera éventuellement désigné par un autre peuple comme étant son ennemi.

Le monde politique est donc essentiellement «pluriversum», et non «universum», fait de différents groupements politiques⁴⁰. Tant que cette pluralité de groupements politiques existera, le politique avec son opposition de l'ami et de l'ennemi subsistera.

Le chapitre 7 est consacré à l'anthropologie qui est sous-jacente au politique et Schmitt y montre que les grands penseurs du domaine penchent vers une conception où l'homme est plutôt mauvais que bon, il est pour le moins dangereux, problématique, dynamique. Ces penseurs sont proches - et il convient de souligner cette remarque du juriste qui confirme l'influence de la pensée religieuse chrétienne sur sa conception - de certains thèmes propres à la théologie : il y a en théologie des élus et des damnés comme

il y a en politique des amis et des ennemis (pp. 64-65). On peut se demander si ces qualités prêtées à l'être humain sont ontologiques ou simplement des présupposés nécessaires à la pensée du politique et du théologique. Schmitt note en effet que d'autres disciplines ont des présupposés différents : le pédagogue est contraint de penser l'homme comme éduicable et le spécialiste du droit privé doit admettre que tout homme est présumé bon (p. 63). L'interprétation que Meier propose et qui nous semble correcte⁴¹, est que Schmitt veut s'en tenir ou donner l'impression qu'il s'en tient dans *Le Concept du politique* au niveau du discours scientifique et éviter, dans la mesure du possible, de révéler ses présupposés derniers : il les suggère et les cache. Les mettre en pleine lumière les soumettrait à la discussion et en ferait de simples opinions.

Citons ce texte qui exprime la conviction la plus intime de Schmitt : «... partout dans l'histoire politique, du point de vue de la politique extérieure comme de la politique intérieure, l'incapacité ou le refus (*Unwilligkeit*) à faire cette distinction (de l'ami et de l'ennemi) apparaît comme le symptôme de la fin (de l'entité) politique (des politischen Endes)» (p. 67).

Le dernier chapitre, le huitième, est consacré à une critique du libéralisme⁴² à partir de la conception schmittienne du politique. Le libéral pense que l'homme est bon, il tend à ignorer l'Etat et la politique et se meut dans la polarité de deux sphères hétérogènes, l'éthique et l'économie, l'esprit et les affaires, l'éducation et la propriété. Il entend remplacer les concepts politiques et militaires : le combat devient par exemple discussion (esprit) ou concurrence (économie). Le politique et sa spécificité ne sont pas reconnus comme tels et la violence qu'il promet sera éradiquée par le progrès économique et moral, encore que la croyance au progrès soit

battue en brèche (par exemple par le développement de la technique qui est susceptible de s'opposer à la rationalité économique et par la production d'armes surpuissantes). Comme les oppositions économiques peuvent gagner en intensité et devenir politiques, Schmitt décrit sans ménagement l'impérialisme économique qui masque sa violence - il peut utiliser les armes les plus modernes - sous un vocabulaire pacifique (sanctions, expéditions punitives, protection des contrats, police internationale, mesures pour assurer la paix).

La première phrase du *Concept du politique* est capitale, comme souvent dans les écrits de Schmitt : «Le concept de l'Etat présuppose le concept du politique» (p. 20). Il y a eu du politique avant l'existence de l'Etat et il y en aura après sa disparition. Schmitt a été de plus en plus sensible au remplacement progressif de l'Etat par ce qu'il appelle le *Großraum*, le grand espace. Les Etats-Unis et La Russie en sont les premiers exemples et il a espéré que l'Allemagne serait à l'origine d'un *Großraum* en Europe centrale, regroupant sous son autorité une série de satellites⁴³. On lui a reproché de développer cette théorie au bénéfice du Troisième Reich.

2) Les tentatives de neutralisation et de dépolitisation

Dans «L'âge des neutralisations et des dépolitisations», Schmitt constate que l'histoire de l'Europe a été dominée depuis le XVI^e siècle par l'effort de mettre un terme au politique, effort toujours repris mais qui n'a jamais abouti. Le juriste considère que chacun de ces siècles a été régi par un domaine particulier qui devait, aux yeux des contemporains, assurer la sécurité et la paix. Cette vision de la succession des siècles est idéal-typique au sens wébérien ; le type idéal est

une représentation logique et rationnelle d'un aspect de la réalité, un modèle qui simplifie à partir d'un point de vue bien défini la complexité de la réalité pour la rendre plus claire, pour la désembrouiller. Le XVI^e siècle a été dominé par la théologie, le XVII^e par la métaphysique, le XVIII^e par la morale, le XIX^e par l'économie et le XX^e par la technique. Les espoirs du XVI^e siècle ont été déçus : la théologie n'a pas renforcé la sécurité et la paix escomptées, mais a conduit aux guerres de religion. Au sein de la théologie ont surgi des oppositions intenses qui ont créé les rivalités politiques, l'opposition de l'ami et de l'ennemi. Ces guerres ont mené au développement de l'Etat absolu, le *Regierungsstaat*, et au principe «Cujus regio, ejus religio» : en faisant dépendre le choix de la religion d'une région de la foi de son prince, l'Etat neutralise les conflits et restaure la paix. La religion finira d'ailleurs par devenir affaire privée, perdant par là son pouvoir de créer des conflits politiques. Au XIX^e siècle, l'Etat se transforme en Etat législatif, *Gesetzgebungsstaat*, dans lequel le parlement et donc la société civile deviennent prépondérants ; l'économie est désormais considérée comme le domaine qui neutralisera les oppositions politiques en créant l'abondance : c'est la conviction du libéralisme. L'économie crée cependant une opposition de grande intensité entre bourgeois et prolétaires, laquelle est à l'origine de nouveaux conflits politiques. Le marxisme et le socialisme, qui organisent le prolétariat en vue de prendre le pouvoir, partagent la croyance au rôle neutralisateur et pacificateur de l'économie. L'Etat se fait *Verwaltungsstaat*, Etat administrateur au service de la société civile et des partis : il doit s'acquitter de tâches multiples - l'économie, le bien-être, la santé, la culture, l'assistance sociale - qui en font un Etat total (au sens où il doit s'occuper de tout) et est contraint de servir les exigences contradictoires des différents partis. Entre-temps, la technique a connu un déve-

loppement sans précédent et les espoirs de sécurité et de paix lui sont de plus en plus attachés. Mais, bien que la technique soit neutre au sens où elle sert quiconque respecte son mode d'emploi, elle n'est pas animée par une volonté de neutralité : elle va devenir l'objet de volontés opposées, par exemple des partis révolutionnaires, communiste ou national-socialiste, et susciter de nouvelles rivalités. Schmitt se trouve alors confronté à trois possibilités : l'Etat libéral ou Etat total faible (il n'est pas mobilisé par une volonté forte), l'Etat total fort communiste, animé par le mythe du prolétariat et de la société sans classes, l'Etat total fort fasciste ou national-socialiste, dynamisé par son mythe de l'homogénéité des citoyens et du *Führer*. Nous avons vu qu'il a d'abord essayé de transformer la République de Weimar en régime présidentiel autoritaire pour se rallier finalement à l'Etat total fort national-socialiste.

3) La théorie du partisan

La Théorie du partisan date de 1963 ; elle est donc de loin postérieure et le monde qui succède à la Seconde Guerre mondiale est un monde fondamentalement transformé⁴⁴. Les deux grands espaces, les Etats-Unis et l'URSS, dominent le paysage et l'Allemagne n'a pas réussi à créer son *Großraum* : le monde est désormais bipolaire. Il est possible que l'un des deux rivaux l'emporte et que le vainqueur impose son mode d'être au reste du monde, mais il est aussi pensable que d'autres grands espaces se développent. Schmitt qui a étudié dans d'autres ouvrages la destruction du *jus gentium europaeum*, du droit international européen, a souligné que le droit de la guerre qui s'était développé en Europe avec la constitution des Etats a cessé d'ordonner les conflits⁴⁵. Ce droit opposait la guerre entre *justi hostes* - entre ennemis justes auxquels on reconnaît la souveraineté, la guerre entre Etats européens, à

la guerre dans les colonies où ce droit n'était pas reconnu. L'ennemi est alors sur le continent européen un ennemi *conventionnel* : il est possible, dès le conflit terminé, de conclure la paix avec lui sans qu'il soit question de lui intenter un procès ou de le criminaliser. Or, rien n'a remplacé cette *Grundordnung*, cet ordre fondamental, ce *nomos* de la terre, alors que les progrès techniques ont ajouté à la guerre sur terre et sur mer la guerre dans les airs et finalement la guerre menée à partir de l'espace sidéral. Le nouveau *nomos* qui devrait ordonner la nouvelle situation n'existe pas ou pas encore, ce qui rend les conflits du futur d'autant plus imprévisibles et dangereux. Schmitt préfère à un monde dominé par un empire, fût-il américain ou communiste, un monde divisé en plusieurs grands espaces. Nous retrouvons ici sa prédilection pour le «pluriversum» et sa crainte de l'«universum», même si l'hégémonie d'une superpuissance est incapable de mettre un terme au politique⁴⁶.

C'est dans ce cadre que l'analyse de la figure du partisan ou du terroriste prend son importance. Elle ne pouvait d'ailleurs apparaître avec le relief qu'elle a pris que sur l'arrière-plan de la guerre régulière, la guerre conventionnelle entre les Etats européens. Le partisan est un combattant irrégulier et illégal aux yeux du droit de la guerre classique : Schmitt estime qu'il est devenu une figure clef de l'histoire universelle depuis son apparition au début du XIXe siècle en Espagne («... eine Schlüsselfigur der Weltgeschichte», p. 80). L'essentiel dans l'image qu'il en donne - et le sous-titre de son étude, *Zwischenbemerkung zum Begriff des Politischen*, le souligne - est que l'apparition du partisan rend attentif, ce que Schmitt avait négligé dans *Le Concept du politique*⁴⁷, à l'existence de différents types d'ennemi. A l'ennemi conventionnel de la guerre européenne classique vient s'ajouter l'ennemi

que Schmitt qualifie de *réel* et l'ennemi qu'il caractérise comme *absolu* (pp. 87-96). L'histoire des XIX^e et XX^e siècles et les avancées techniques ont manifesté avec le plus d'éclat les métamorphoses de la figure de l'ennemi. Schmitt note d'ailleurs que c'est le caractère spécifique de l'ennemi qui confère à la guerre sa spécificité et non le contraire («... Feindschaft ist der primäre Begriff...», p. 91). Si, comme le juriste l'avait remarqué, désigner l'ennemi relève de la compétence du souverain et s'il importe de ne pas se tromper dans la désignation de l'ennemi (croire que l'on n'a pas d'ennemi alors que l'on en a, est, par exemple, une erreur fatale), il importe tout autant de ne pas se tromper sur le caractère de l'ennemi. Ajoutons que celui qui rêve de mettre un terme au politique est confronté ici au fait que le devenir historique et les avancées techniques créent de nouvelles figures de l'ennemi, comme si l'histoire n'en finissait pas de générer des formes inédites de conflit.

Comme la figure du partisan change avec le temps et dans l'espace, Schmitt propose, pour en faciliter l'analyse, quatre caractéristiques, tout en ayant conscience que celles-ci peuvent se transformer ou disparaître : l'*irrégularité* (qui va de pair dans le droit de la guerre classique avec l'illégalité) : le partisan n'est pas un combattant régulier, il ne porte pas d'uniforme et ne montre pas ses armes ; l'*intensité de l'engagement politique* : le partisan a choisi un parti, comme l'indique l'origine du mot, et c'est cet engagement politique qui le distingue du brigand ou du bandit ; la *mobilité* et la *rapidité* : il doit compenser sa faiblesse à l'égard de l'armée régulière ennemie par des déplacements constants, profitant de sa connaissance du terrain et choisissant les endroits qui lui sont le plus favorables ; le caractère *tellurique* : le partisan défend en général son territoire contre l'envahisseur, l'occupant et le colon. Schmitt en distingue deux types qui se com-

binent d'ailleurs : le défenseur autochtone du terroir (*Heimat*) qui pratique la défensive et l'activiste révolutionnaire qui intervient de manière agressive sur le plan mondial (p. 35).

Schmitt retrace les étapes du développement de la figure du partisan : la résistance des peuples d'Espagne, du Tyrol autrichien, de la Prusse, et de la Russie à l'occupation napoléonienne ; la réflexion théorique de Lénine et la pratique de Staline contre l'occupation nazie, la réflexion et la pratique de Mao Tse Tung, l'application par le général Salan de la théorie et de la pratique de la guerre des partisans contre son propre pays. L'intervention du partisan dans un conflit engage le cercle infernal de la terreur et de la contre-terreur (pp. 19-20). Trois moments sont décisifs dans cette histoire : ce sont les tournants de l'élaboration de la théorie du partisan, laquelle a modifié le visage de la terre (pp. 14-15).

Le premier est la découverte du rôle du partisan par les généraux prussiens dans la guerre contre Napoléon. Que le roi de Prusse ait signé l'édit prussien sur le *Landsturm* du 21 avril 1813 appelant tous les Prussiens à s'opposer à l'envahisseur français, est extraordinaire, puisque c'est le pouvoir légal qui en appelle aux combattants irréguliers. Même si cet édit n'est pas entré en vigueur, il a eu pour conséquence que Clausewitz a intégré le partisan dans sa théorie de la guerre : la conjonction en Clausewitz du sentiment national et de la formation philosophique a donné au partisan le statut d'un objet philosophique (p. 49). Le deuxième moment est la lecture que Lénine a faite de Clausewitz et le parti qu'il en a tiré. La définition de la guerre par le général allemand comme continuation de la politique a permis à Lénine de penser plus avant le rôle du partisan et de comprendre que l'irrégularité de la lutte des classes est susceptible de mettre toute la structure politique et sociale en question (p. 57). La supériorité de Lénine tient au

fait qu'il a su reconnaître, mieux que les autres, l'ennemi sur le plan local et mondial, l'ennemi de classe, le bourgeois, le capitaliste et qu'il a en même temps fait de celui-ci l'ennemi absolu (p. 56). Contre un tel ennemi il n'y a plus de *Hegung* de la guerre - mot que Schmitt utilise très souvent - il n'y a rien qui la limite, pas de règles qui retiennent la montée aux extrêmes ; tous les moyens, y compris l'éradication de l'ennemi, sont permis. Le troisième moment reflète l'expérience et la réflexion de Mao Tse Tung, sa lutte contre l'envahisseur japonais, le Kuo-min-tang, la longue marche et l'application de la théorie du partisan au milieu paysan. Sa révolution est plus fondée sur la terre, plus tellurique que celle de Lénine et conjugue le rôle de l'armée rouge et du partisan, qu'il compare aux deux bras d'un homme (pp. 60-61). L'ennemi rassemble différents caractères : l'hostilité est raciale (contre le colonial blanc), de classe (contre le bourgeois), nationale (contre l'envahisseur japonais de même race) et participe de la guerre civile contre le frère chinois. La réunion de ces éléments fait de l'ennemi un ennemi absolu (p. 63). Ici aussi la guerre est la continuation de la politique. La paix qui s'est installée après la victoire de Mao contient un élément d'hostilité (et pas seulement la possibilité de la guerre, ce qui est le propre de toute paix), elle n'est que «die Erscheinungsform einer wirklichen Feindschaft» (p. 63), la forme sous laquelle se manifeste une hostilité réelle, la pratique d'une hostilité réelle avec d'autres moyens que des moyens ouvertement violents. En somme, pour Mao, l'ennemi serait absolu en temps de guerre et simplement réel en temps de paix.

Le dernier chapitre, «Aspects et concepts du dernier stade», porte sur les développements les plus récents de la figure du partisan et rassemble des éléments divers. Schmitt y note d'abord que toute avancée technique

créée de nouveaux espaces et modifie les structures spatiales existantes et les systèmes de normes (le droit et les lois) qui leur sont attachés. L'introduction du combat irrégulier modifie profondément la relation à l'espace d'une armée régulière, il introduit une dimension de profondeur qui est liée au caractère tellurique du partisan. Partisans et terroristes - Schmitt emploie le mot (p. 76) sans l'opposer à celui de partisan⁴⁸ - ne doivent pas être nombreux pour modifier les structures sociales existantes ; la logique de la terreur et de la contre-terreur hâte cette transformation et est susceptible de mener à la guerre civile. La technique de la prise d'otages par exemple suscite d'énormes problèmes, car les réguliers ne peuvent faire la même chose : s'ils prennent des innocents, ils risquent de perdre l'appui de la population. Dans la situation mondiale que Schmitt qualifie de guerre civile mondiale, les partisans sont soutenus par un tiers intéressé (p. 78), un Etat ou un grand ensemble qui leur fournit le matériel nécessaire et les utilise pour affaiblir ses rivaux. Le politique reste donc attaché au critère de l'ami et de l'ennemi (p. 93).

Le développement des techniques de communication et des moyens de transport risque d'affaiblir ou même détruire le caractère tellurique du partisan. Certains ont pu rêver et croire que la «perfection» à venir de la technique aurait raison du partisan, mais c'est ignorer que celui-ci est à même de s'adapter à cette technique. Schmitt se demande même si la conquête de l'espace sidéral ne verra pas naître ce qu'il appelle les cosmopartisans (p. 83). Ils pourraient d'ailleurs avoir accès aux armes nucléaires tactiques.

Schmitt qui regrette la disparition des limites que le droit européen classique imposait aux belligérants, constate que le partisan ne doit pas nécessairement voir dans son ennemi un ennemi absolu, mais qu'il peut se

contenter d'en faire l'ennemi réel : le fait qu'il ait besoin d'amis, d'un tiers intéressé, lui rappelle qu'il appartient au politique avec son opposition ami-ennemi, de même que le lien tellurique lui impose certaines limites, du moins tant qu'il reste le défenseur d'un coin de terre. C'est Lénine, le révolutionnaire professionnel, qui, en absolutisant le parti, a radicalisé l'engagement du partisan et a fait de son ennemi un ennemi absolu, qu'il considère donc comme un criminel⁴⁹. Schmitt ajoute d'ailleurs que la justification de l'usage d'armes nucléaires par les réguliers ou les irréguliers passe par la criminalisation de l'ennemi : comme celui-ci est absolument sans valeur humaine et porteur du mal, je suis en droit de le liquider. Sans quoi, l'utilisateur de ces armes serait lui-même responsable du mal. On peut se demander si la réintroduction massive de ces valeurs morales, qui reposent sur ce que Schmitt appelle avec Forsthoff, la logique de la valeur et de la non-valeur (je ne puis poser une valeur qu'en posant ce qui la nie), ne crée pas un problème. Dans *Le Concept du politique*, l'intensification de l'opposition du bien et du mal inhérente à la morale la transforme en opposition de l'ami et de l'ennemi propre au politique. Ne peut-on considérer alors que la désignation de l'ennemi comme absolu ne surimpose la morale au politique ? Auquel cas, il y aurait un entre-deux où politique et morale se combineraient, ce que *Le Concept du politique* voulait éviter. Ou faut-il tenir, au contraire, que puisque l'ennemi absolu va de pair avec l'intensification maximale de l'opposition du bien et du mal, il donne au politique son caractère le plus purement politique ?

La tâche du juriste - et Schmitt se considère comme le dernier juriste du *jus gentium europaeum*⁵⁰ - est donc très difficile. Le *nomos* ancien a disparu, mais le nouveau n'existe pas ou pas encore. Comment faire entrer le partisan dans un système de normes,

alors qu'il brise la légalité (ce qu'il en reste) avec son irrégularité ? Schmitt évoque les tentatives pour l'intégrer dans un système juridique mais en montre les difficultés.

Concluons que l'époque de la rivalité des Etats-Unis et de l'URSS, avec la possibilité de la victoire d'une des deux superpuissances ou la formation de nouveaux grands espaces, nous laisse dans une situation précaire. Nous vivons sans *nomos*, sans *Grundordnung*, dans un monde de la technique déchaînée qui remet en question nos relations à l'espace et les systèmes de normes qui leur sont attachés. La technique crée des armes surpuissantes dont les armées régulières disposent et dont les partisans pourraient disposer. Cette situation ne correspond-elle pas, sur le plan des spéculations apocalyptiques, à un âge sans *katechon*, sans *Aufhalter* ? Rappelons que dans *Gespräch über die Macht*, Schmitt considère que chaque époque adresse un *Anruf*, un appel, un défi aux contemporains. La réponse à l'appel de notre époque serait «de dompter la technique déchaînée, de la maîtriser en la faisant entrer dans un ordre concret» (p. 63). Dans *Politische Theologie II*⁵¹, Schmitt construit le type idéal d'une humanité désormais incapable de se penser par rapport à Dieu, *gottunfähig*, et livrée à la science et à la technique déchaînées⁵².

Notes

¹ Il est né en 1888 et a vécu jusqu'en 1985; sa longévité en a fait le témoin de deux guerres mondiales, avec, à la fin de la première, la Révolution russe et, dans l'entre-deux-guerres, les putschs de gauche et de droite en Bavière. Il a connu la guerre froide et le passage d'un monde multipolaire au monde bipolaire. Nul doute que ces expériences et les deux défaites de son pays l'ont profondément marqué et qu'elles sont à l'origine de l'essentiel de ses préoccupations. Schmitt est un *Staatsrechtler*, spécialisé dans le droit constitutionnel et le droit des gens : ses deux publications les plus importantes correspondent à ces deux disciplines : *Verfassungslehre* (Duncker und Humblot, Berlin, 1970, 19281) et *Der Nomos der Erde* (Duncker und Humblot, Berlin, 1988, 19501). Mais il s'est aussi beaucoup préoccupé de philosophie de la politique, d'histoire et de théologie. Il a enseigné dans plusieurs Universités et est devenu après son passage au national-socialisme *Staatsrat* de Prusse (conseiller d'Etat; voir Dirk BLASIUS, *Carl Schmitt. Preußischer Staatsrat in Hitlers Reich*, Vandenhoeck & Ruprecht, Göttingen, 2001; Bernd RÜTHERS, *Carl Schmitt im Dritten Reich*, Beck, München, 1990, 2e édition). Son rôle de publiciste et de juriste durant la période nazie, et ses déclarations antisémites, lui ont valu à la fin des hostilités d'être arrêté par les Alliés et de faire de la prison du 26 septembre 1945 au 10 octobre 1946. En mars 1947, il fut de nouveau arrêté pour être entendu comme témoin au Tribunal de Nuremberg. Il demeura prisonnier pendant cinq semaines. Le texte de son témoignage a été publié dans *Antworten in Nürnberg* (Herausgegeben und kommentiert von Helmut Quaritsch, Duncker und Humblot, Berlin, 2000). Les premières années de l'après-guerre furent très difficiles : Schmitt fut démis de ses fonctions et se retira à Plettenberg dans la maison de ses parents. Petit à petit il se remit à publier et retrouva sa notoriété. Voir P. NOACK, *Carl Schmitt. Eine Biographie* (Ullstein, Frankfurt/Main-Berlin, 1996, 19931) et surtout les huit volumes de *Schmittiana* édités par P. Tommissen (les trois premiers volumes ont été publiés dans la série Monografieën van de Economische School Sint Aloysius, respectivement en 1988, 1990, 1991; les cinq derniers chez Duncker und Humblot, Berlin, respectivement en 1994, 1996, 1998, 2001 et 2003). Ajoutons que C. Schmitt se tenait au courant de ce qui se faisait d'original en son temps et que certaines de ses correspondances ont été éditées à l'heure actuelle. Citons sa correspondance avec A. Kojève (éditée et commentée par P. Tommissen, *Schmittiana VI*), avec E. Jünger (*Ernst Jünger-Carl Schmitt Briefe 1930-1983*, Herausgegeben, kommentiert und mit einem Nachwort von H. Kiesel, Klett-Cotta, Stuttgart, 1999), avec A. Mohler (*Carl Schmitt - Briefwechsel mit einem seiner Schüler*, Herausgegeben von A. Mohler in Zusammenarbeit mit I. Huhn und P. Tommissen, Akademie Verlag, Berlin, 1995), avec J. Freund (*Choix de quelques lettres de la correspondance de Carl Schmitt, Schmittiana II, IV, VIII*; Julien Freund a opéré les deux premières sélections, P. Tommissen la troisième). Le lecteur intéressé trouvera dans les huit volumes de *Schmittiana* des textes inédits de Schmitt et pas mal d'éléments d'autres correspondances. On trouvera la liste des ouvrages de Schmitt traduits en français dans D. CUMIN, *Carl Schmitt. Biographie politique et intellectuelle*, Cerf, Paris, 2005, pp. 231-232.

² Verso, London-New York, 2000.

³ Yale University Press, New Haven and London, 2003.

⁴ *Humanisme et terreur. Essai sur le problème communiste*, Gallimard, Paris, 1980, 19471, p. 62.

⁵ Pour plus de détails voir N. COMPAGNA, Les Presses de l'Université de Laval, Saint-Nicolas (Québec), 2004, pp. 7-13; O. BEAUD, *Les derniers jours de Weimar. Carl Schmitt face à l'avènement du nazisme*, Descartes & Cie, Paris, 1997, pp. 75-96; D. CUMIN, *Carl Schmitt. Biographie politique et intellectuelle*, Cerf, Paris, 2005, pp. 93-134; Lutz BERTHOLD, *Carl Schmitt und der Staatsnotstandsplan*, Duncker und Humblot, Berlin, 1999, pp. 40-66. Les textes les plus représentatifs de Schmitt à ce sujet sont : *Der Hüter der Verfassung*, Duncker und Humblot, Berlin, 1985, 19311; *Legalität und Legitimität*, Duncker und Humblot, Berlin, 1993, 19321.

⁶ *Positionen und Begriffe Carl Schmitts*, Duncker und Humblot, Berlin, 1995, Dritte, überarbeitete und ergänzte Auflage, 19891, p. 51. Voir tout le chapitre «Der Etatist», pp. 36-58.

⁷ Dans la préface qu'il a donnée à Carl Schmitt, *Staat, Großraum, Nomos. Arbeiten aus den Jahren 1916-1969*, Herausgegeben, mit einem Vorwort und mit Anmerkungen versehen von G. Maschke, Duncker und Humblot, Berlin, p. XVII.

⁸ *Philosophie de la République*, Plon, Paris, 1998, p. 97.

⁹ Voir D. CUMIN, *op. cit.*, pp. 109, 127-130.

¹⁰ Voir O. BEAUD, *op. cit.*, pp. 123-152. Ici encore, l'interprétation de l'attitude du juriste pose problème (cf. D. CUMIN, *op. cit.*, pp. 122-127, 130-134).

¹¹ «Carl Schmitt im Gespräch mit Dieter Groh und Klaus Figge», in *Over en inzake Carl Schmitt*, P. Tommissen, Economische Hogeschool Sint Aloysius, 1975, pp. 89-109. Les textes auxquels il est fait allusion se trouvent pp. 94, 104, 106, 109.

¹² Cf. notre article «Waarom Carl Schmitt lezen ?», in *Vivat Academia*, n° 124, augustus-september 2004, pp. 138-152.

¹³ I en II, Maspero, 1968, deuxième édition abrégée.

- ¹⁴ Le sous-titre en est *Sinn und Fehlschlag eines politischen Symbols*, Mit einem Anhang sowie einem Nachwort des Herausgebers G. Maschke, Klett-Cotta, 1995, 19381.
- ¹⁵ *Le Léviathan dans la doctrine de l'Etat de Thomas Hobbes*, Seuil, Paris, 2002, p. 2.
- ¹⁶ *Deutsche Juristen-Zeitung*, 1934.
- ¹⁷ *Deutsche Juristen-Zeitung*, 1935.
- ¹⁸ Ajoutons qu'avant 1933 Schmitt était partisan du général Schleicher, lui aussi assassiné au cours de la même nuit.
- ¹⁹ Seuil, Paris.
- ²⁰ *Op. cit.*, p. 60.
- ²¹ Numéro 131, septembre-octobre 2004, pp. 109-159.
- ²² Signalons que son ouvrage *Hegel, Carl Schmitt. Le politique entre spéculation et positivité* vient d'être réédité (PUF, Paris, 2005). Kervégan a édité en 2002 *Crise et pensée de la crise en droit. Weimar, sa république et ses juristes*, (ENS éditions, Lyon, 2002).
- ²³ Voir note 5.
- ²⁴ Voir note 5.
- ²⁵ Sur l'antisémitisme de Schmitt voir Raphael GROSS, *Carl Schmitt und die Juden. Eine deutsche Rechtslehre*, Suhrkamp, Frankfurt/M, 2000.
- ²⁶ Cerf, Paris, 2005.
- ²⁷ *Op. cit.*, pp. 169-171, 174-181.
- ²⁸ Albin Michel, Paris, 2005.
- ²⁹ Le texte écrit en 1929 a été repris dans *Positionen und Begriffe*, Hanseatische Verlagsanstalt, Hamburg, 1940, pp. 120-132 et dans *Der Begriff des Politischen*, Duncker und Humblot, Berlin, 1991, pp. 79-95. Rappelons qu'il existe trois versions du *Concept du politique*, celle de 1927, de 1932 (qui est depuis 1963 la version définitive et celle que nous citons) et celle de 1933 (qui est plus proche des maîtres du moment). Pour plus de détails voir P. TOMMISSEN, *Over en in zake Carl Schmitt, op. cit.*, pp. 36-38.
- ³⁰ Voir en ce qui concerne les bibliographies, P. TOMMISSEN, «Carl-Schmitt-Bibliographie», in *Festschrift für Carl Schmitt zum 70. Geburtstag*, Herausgegeben von H. Barion, E. Forsthoff, W. Weber, Duncker und Humblot, Berlin, 1994, 19591, pp. 273-330; «Ergänzungsliste zur Carl-Schmitt-Bibliographie vom Jahre 1959», in *Epirrhosis. Festgabe für Carl Schmitt*, Herausgegeben von H. Barion, E.-W. Böckenförde, E. Forsthoff, W. Weber, Duncker und Humblot, Berlin, 1968, pp. 739-778; «Zweite Fortsetzungsliste der C-S-Bibliographie vom Jahre 1959», in *Over en in zake Carl Schmitt*, pp. 129-166. Voir aussi A. DE BENOIST, *Carl Schmitt. Bibliographie seiner Schriften und Korrespondenzen*, Akademie Verlag, Berlin, 2003.
- ³¹ Nous ne nous demanderons pas ici dans quelle mesure le catholicisme schmittien est orthodoxe ou non.
- ³² Dans une intervention, B. WILMS rapporte le propos, in *Complexio Oppositorum. Über Carl Schmitt*, Duncker und Humblot, Berlin, Herausgegeben von H. Quaritsch, 1988, p. 167; H. Quaritsch, *Positionen und Begriffe Carl Schmitts*, p. 51.
- ³³ Voir H. MEIER, *Die Lehre Carl Schmitts. Vier Kapitel zur Unterscheidung Politischer Theologie und Politischer Philosophie*, Metzler, Stuttgart-Weimar, 1994 (le chapitre III, «Offenbarung oder Wer nicht mit mir ist, der is wider mich», pp. 109-186). Je renvoie aussi au livre de R. GROH, *Arbeit an der Heillosigkeit der Welt. Zur politisch-theologischen Mythologie und Anthropologie Carl Schmitts*, (Suhrkamp, Frankfurt am Main, 1998), qui reprend le problème et l'éclaire. Le chapitre VI, «Perspektiven der 'eigentlich katholischen Verschärfung'» (pp. 185-243), est particulièrement intéressant; Jürgen MANEMANN, *Carl Schmitt und die Politische Theologie. Politischer Antimonotheismus*, Aschendorff Verlag, Münster, 2002; Jean-Claude MONOD, *La Querelle de la sécularisation de Hegel à Blumenberg*, Vrin, Paris, 2002; Christoph LANGE, *Mysterium Wirklichkeit. Walter Warnach und der politische Manierismus Carl Schmitts*, Fink Verlag, München, 2003.
- ³⁴ *Duncker und Humblot*, Berlin, 1968, 19191; *Romantisme politique*, Librairie Valois, Paris, traduction partielle, 1928.
- ³⁵ Voir notre étude «Carl Schmitt et le problème de la technique», in *Les Philosophes et la technique*, éd. P. Chabot et G. Hottot, Vrin, Paris, pp. 141-161.
- ³⁶ Sur les occurrences du mot dans l'œuvre de Schmitt et sur la bibliographie concernant le thème cf. la note 12, pp. 438-440 de G. MASCHKE dans C. SCHMITT, *Staat, Großraum, Nomos. Arbeiten aus den Jahren 1916-1969*, Herausgegeben, mit einem Vorwort und mit Anmerkungen versehen von Günther Maschke, Duncker und Humblot, Berlin, 1995. Voir aussi Günther MEUTER, *Der Katechon. Zu Carl Schmitts fundamentalistischer Kritik der Zeit*, Duncker und Humblot, Berlin, 1994; Felix GROSSHEUTSCHL, *Carl Schmitt und die Lehre*

vom *Katechon*, Duncker und Humblot, 1996; Bernd A. LASKA, «*Katechon*» und «*Anarch*». *Carl Schmitts und Ernst Jüngers Reaktionen auf Max Stirner*, LSR Verlag, Nürnberg, 1997.

³⁷ Heinrich STEMESEDER, *Der politische Mythos des Antichristen. Eine prinzipielle Untersuchung zum Widerstandsrecht und Carl Schmitt*, Duncker und Humblot, Berlin, 1997.

³⁸ Voir *Mythos Staat. Carl Schmitts Staatsverständnis*, Herausgeber Rüdiger Voigt, Nomos, Baden-Baden, 2001.

³⁹ Heinrich MEIER, Carl SCHMITT, *Leo Strauss und «Der Begriff des Politischen»*. *Zu einem Dialog über Abwesenden*, Erweiterte Neuausgabe, Metzler Verlag, Stuttgart-Weimar, 1998, 1988; *Carl Schmitt. Der Begriff des Politischen. Ein kooperativer Kommentar*, Herausgegeben von Reinard Mehring, Akademie Verlag, Berlin 2003.

⁴⁰ Schmitt analyse le concept d'humanité (qui n'est pas, à ses yeux, un concept politique, puisque l'ennemi reste toujours un homme), les présupposés de la Société des Nations et ses difficultés à échapper à l'opposition de l'ami et de l'ennemi, le concept d'Etat universel (*Weltstaat*) et ses contradictions (pp. 54-58). Humanité, Société des nations et Etat universel sont des notions qui doivent, aux yeux de leurs défenseurs, mettre un terme au «pluriversum» et à ses oppositions pour le remplacer par l'«universum» et son unité : celle-ci exclura l'opposition de l'ami et de l'ennemi. Schmitt critique ces notions avec vigueur parce que ceux qui les utilisent prennent leur désir, la fin du politique, pour la réalité.

⁴¹ *Carl Schmitt, Leo Strauss und 'Der Begriff des Politischen'*, pp. 75-77.

⁴² Voir Stephen HOLMES, *The Anatomy of Antiliberalism*, Harvard University Press, Cambridge-London, 1993, pp. 37-60; John McCORMICK, *Carl Schmitt's Critique of Liberalism. Against Politics as Technology*, Cambridge University Press, Cambridge, 1997; Renato CRISTI, *Carl Schmitt and Authoritarian Liberalism*, University of Wales Press, Cardiff, 1998; M. WEYEMBERGH, «De heterogeniteit van de samenleving en de eenheid van de staat. J. Rawls en C. Schmitt», in *Nieuw Tijdschrift van de Vrije Universiteit Brussel*, 2002, n° 2, pp. 25-39.

⁴³ Felix BLINDOW, *Carl Schmitts Reichsordnung. Strategie für einen europäischen Großraum*, Akademie-Verlag, Berlin, 1999.

⁴⁴ Sur Schmitt durant ces années voir Dirk VAN LAAK, *Gespräche in der Sicherheit des Schweigens. Carl Schmitt in der politischen Geistesgeschichte der frühen Bundesrepublik*, Akademie Verlag, Berlin, 2002; Jan-Werner Müller, *A Dangerous Mind. Carl Schmitt in Post-War European Thought*.

⁴⁵ Sur tout ceci voir *Der Nomos der Erde; Staat, Großraum, Nomos. Arbeiten aus den Jahren 1916-1969; Gespräch über die Macht und den Zugang zum Machthaber. Gespräch über den neuen Raum*, Akademie Verlag, Berlin, 1994.

⁴⁶ Le *Weltstaat*, l'Etat universel, n'aurait plus d'armée mais seulement une police devant régler les éventuelles difficultés. Le politique subsisterait-il encore dans une telle éventualité ? Il semble que Schmitt ait hésité : voir la discussion après la communication de J. FREUND «Der Partisan oder der kriegerische Friede», dans *Complexio Oppositorum. Über Carl Schmitt*, Herausgegeben von H. Quaritsch, Duncker und Humblot, Berlin, 1988, pp. 397-398.

⁴⁷ Dans la préface de 1963 au *Concept du politique*, Schmitt déclare qu'il aurait dû distinguer plus clairement les diverses figures de l'ennemi, ce que J. Freund et G. Schwab lui ont fait remarqué (pp. 17-18).

⁴⁸ Dans sa communication «Der Partisan oder der kriegerische Friede», J. FREUND entend séparer radicalement le partisan du terroriste, *op. cit.*, pp. 390-391, 395-396.

⁴⁹ Dans *L'Age planétaire*, le second volume de *Penser la guerre, Clausewitz*, (Paris Gallimard, 1976), R. ARON s'inscrit en faux contre l'interprétation que Schmitt donne de Lénine. Selon lui, l'idée de l'hostilité absolue vient du couple Ludendorff-Hitler : un adversaire de classe est en théorie rééducatif, un représentant d'une race inférieure ne peut être qu'exterminé. Aron n'ignore pas que Staline a sans doute liquidé plus d'hommes que Hitler, mais il écrit : «Pour qui veut 'sauver les concepts' il reste une différence entre une philosophie dont la logique est monstrueuse et celle qui se prête à une interprétation monstrueuse» (p. 219). Sur Schmitt et sa *Théorie du partisan* voir pp. 210-222.

⁵⁰ *Ex Captivitate Salus*, Greven Verlag, Köln, 1950, p. 75.

⁵¹ Duncker und Humblot, Berlin, 1990, 19701, pp. 124-126.

⁵² Voir mon article «Carl Schmitt et le problème de la technique», pp. 154-161.

SARAH TIMPERMAN

Archiviste

Les archives de la Fondation Auschwitz

De archieven van de Stichting Auschwitz

Inventaire partiel du Fonds des papiers personnels des victimes des crimes et génocides nazis (5^e partie)

Gedeeltelijke inventaris van de persoonlijke papieren der slachtoffers van de nazi-misdaden en -genocides (5^e deel)

 BG/18/01 MARECHAL Elsie

Elements biographiques :

Déportation politique / Résistance
Réseau Comète

Dates d'arrestation / Déportation :
18/11/1942 - 04/1945

Camps / Prisons : Saint - Gilles,
Düsseldorf, Francfort, Nüremberg,
Hamburg, Breslau, Waldheim, Lübeck,
Cottbus, Ravensbrück, Mauthausen

Interview Fondation Auschwitz :
YA/FA/158

Localisation du document : BG/18/01/01

Donateur du fonds : Marechal

Forme de document : Original

Type de document : fiche biographique

Date du document : 1995 le 23/07

Description : Fiche biographique du témoin.

Localisation du document : BG/18/01/02

Donateur du fonds : Marechal

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Portrait du père du témoin, fusillé au Tir National.

Localisation du document : BG/18/01/03

Donateur du fonds : Marechal

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Cérémonie à l'Hôtel de Ville

de Schaerbeek en l'honneur des fusillés au Tir National.

Localisation du document : BG/18/01/04

Donateur du fonds : Marechal

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Cérémonie à l'Hôtel de Ville de Schaerbeek en l'honneur des fusillés au Tir National.

Localisation du document : BG/18/01/05

Donateur du fonds : Marechal

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Cérémonie à l'Hôtel de Ville de Schaerbeek en l'honneur des fusillés au Tir National. Deuxième personne à gauche : le frère du témoin ; à la droite du témoin : son oncle paternel.

Localisation du document : BG/18/01/06

Donateur du fonds : Marechal

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Autre

Date du document : 1943 le -/10

Description : Mot écrit par le père du témoin à sa fille, avant d'être fusillé au Tir National. Ce mot a été écrit sur la première page d'un «chemin de croix» appartenant à un aumônier venu donner l'extrême onction au père du témoin à la prison de Saint - Gilles.

Localisation du document : BG/18/01/07

Donateur du fonds : Marechal

Forme de document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1946 le 29/01

Description : Lettre attestant des activités du père du témoin dans la Résistance.

Localisation du document : BG/18/01/08

Donateur du fonds : Marechal

Forme de document : Photocopie

Type de document : Liste

Date du document : s.d.

Description : Liste des pilotes qui furent hébergés par le témoin.

Localisation du document : BG/18/01/09

Donateur du fonds : Marechal

Forme de document : Photocopie

Type de document : Autre

Date du document : s.d.

Description : Liste des lieux de détention nazis par lesquels le témoin est passé entre 1942 et 1945.

Localisation du document : BG/18/01/10

Donateur du fonds : Marechal

Forme de document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1943 le 25/10

Description : Lettre émanant du Commandement Général Militaire de la Belgique et du Nord de la France, annonçant que le père du témoin fut condamné à mort puis fusillé le 20 octobre 1943.

BG/18/02 HERENG Raymond

Elements biographiques :

Déportation politique / Résistance
Service de Renseignement Allié (SRA) ;
Milices Patriotiques, Front de
l'Indépendance

Dates d'arrestation / Déportation :

06/1944-17/04/1945

Camps / Prisons : Arlon, Deckenschule -
Essen, Neerfeld - Essen.

Interview Fondation Auschwitz :

YA/FA/ 159

Localisation du document : BG/18/02/01

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Original

Type de document : Fiche biographique

Date du document : 1997 le -/03

Description : Fiche biographique du témoin.

Localisation du document : BG/18/02/02

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : 1942

Description : A gauche : le témoin

Localisation du document : BG/18/02/03

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Portrait de Soeur Edeltraut (couvent franciscain de Essen) qui recueillit le témoin alors qu'il s'était évadé de Neerfeld en 1945, quelques jours avant la Libération.

Localisation du document : BG/18/02/04

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1995, le 22/01

Description : Lettre d'un camarade de déportation.

Localisation du document : BG/18/02/05

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document :

Attestation/Certificat/Reconnaissance

Date du document : 1988, le 25/04

Description : Lettre d'un camarade de déportation attestant de l'incarcération du témoin au camp spécial de la Gestapo à Essen. Attestation authentifiée par la Ville d Bouillon.

Localisation du document : BG/18/02/06

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document :

Attestation/Certificat/Reconnaissance

Date du document : 1975 le 27/01

Description : Attestation d'un médecin certifiant qu'à son retour de captivité, le témoin souffrait de douleurs dues aux

séances qu'il avait subies en camp de concentration.

Localisation du document : BG/18/02/07

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1945 le 17/04

Description : Lettre d'un sergent aux parents du témoin leur faisant savoir que celui-ci est en bonne santé.

Localisation du document : BG/18/02/08

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1996 le 21/09

Description : Lettre de convocation, programme et procès-verbal de deux réunions de l'Amicale des camps de Deckenschule et de Neerfeld dont le témoin fut Président.

Localisation du document : BG/18/02/09

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : avis nécrologique

Date du document : s.d.

Description : Souvenir mortuaire de Soeur Edeltraud.

Localisation du document : BG/18/02/10

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : Rapport

Date du document : s.d.

Description : Annexe au rapport sur le complexe de Deckenschule, réalisé par l'Amicale des camps de Deckenschule et de Neerfeld, dont le témoin fut Président.

Localisation du document : BG/18/02/11

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : Témoignage

Date du document : s.d.

Description : Témoignage du témoin sur sa déportation.

Localisation du document : BG/18/02/12

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : Liste

Date du document : s.d.

Description : Liste des membres de l'Amicale des camps de Deckenschule et de Neerfeld dont le témoin fut Président.

Localisation du document : BG/18/02/13

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : Liste

Date du document : 1968

Description : Liste des membres de l'Amicale des camps de Deckenschule et de Neerfeld dont le témoin fut Président.

Localisation du document : BG/18/02/14

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : s.d.

Description : Lettre de l'« Amicale des Anciens de la Deckenschule en formation » aux rescapés des camps de Deckenschule et Neerfeld concernant la création de l'Amicale.

Localisation du document : BG/18/02/15

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : Coupure de presse

Date du document : s.d.

Description : Article sur le bombardement de Essen et des usines Krupp par la RAF le 23 octobre 1944 qui fit nombre de victimes parmi les prisonniers de la Deckenschule et dont le témoin pu r chapper.

Localisation du document : BG/18/02/16

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : Coupure de presse

Date du document : 1948 le 03/02

Description : Article sur le bombardement de Essen et des usines Krupp par la RAF le 23 octobre 1944 qui fit nombre de vic-

times parmi les prisonniers de la Deckenschule et dont le t moin pu r chapper.

Localisation du document : BG/18/02/17

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document :

Attestation/Certificat/Reconnaissance

Date du document : 1946 le 10/07

Description : Attestation certifiant que le t moin fit partie du Front de l'Ind pendance, qu'il fut poursuivi par la Gestapo, arr t  et d port  en Allemagne. Le document a  t  authentifi  par la Commune de Saint-Gilles (Bruxelles).

Localisation du document : BG/18/02/18

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : Photographie

Date du document : 1989 le 25/09

Description : Recueil de photos du camp de Breendonck offert au t moin.

Localisation du document : BG/18/02/19

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : Avis n crologique / Faire part

Date du document : 1965 le 03/11

Description : Liste des membres de la CNPPA, Section Saint - Gilles, Uccle, Forest, dont le t moin fut Vice-Pr sident.

Localisation du document : BG/18/02/20

Donateur du fonds : Hereng

Forme de document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1948 - 1957

Description : Correspondance entre le t moin et Soeur Edeltraut (couvent franciscain de Essen) qui le recueillit alors qu'il s' tait  vad  de Neerfeld en 1945, quelques jours avant la Lib ration.

BG/18/03 - BAUDUIN René

Éléments biographiques :

Déportation politique / Résistance

Armée Secrète

Dates d'arrestation / Déportation :

17/03/1943 / Déportation : 02/10/1943 - 05/1945

Camps / Prisons : Breendonck, Essen, Esterwegen, Keisheim, Dachau*Interview Fondation Auschwitz :* YA/FA/157*Localisation du document :* BG/18/03/01*Donateur du fonds :* Bauduin*Forme de document :* Original*Type de document :* Fiche biographique*Date du document :* 1995 le 29/07*Description :* Fiche biographique du témoin.*Localisation du document :* BG/18/03/02*Donateur du fonds :* Bauduin*Forme de document :* Original*Type de document :* Fiche de renseignements*Date du document :* 1974 le 08/07*Description :* Extrait de document délivré par le Service International de Recherches d'Arolsen témoignant de la captivité du témoin.*Localisation du document :* BG/18/03/03*Donateur du fonds :* Bauduin*Forme de document :* Photocopie*Type de document :* Autre*Date du document :* 1943 le 17/03*Description :* Inventaire des effets personnels du témoin lui ayant été retiré à son arrivée à la prison de Saint - Gilles.*Localisation du document :* BG/18/03/04*Donateur du fonds :* Bauduin*Forme de document :* Photocopie*Type de document :* Coupure de presse*Date du document :* 1995*Description :* Biographie du témoin.*Localisation du document :* BG/18/03/05*Donateur du fonds :* Bauduin*Forme de document :* Photocopie*Type de document :* Liste de détenus*Date du document :* 1943*Description :* Liste des détenus à la Prison de Saint - Gilles ayant été arrêtés le même jour que le témoin.

BG/18/04 - VANDEN EYNDE Jan

Éléments biographiques :

Déportation politique / Résistance

Armée Secrète

Dates d'arrestation / Déportation :

31/07/1944 / Déportation : 31/08/1943 - 03/05/1945

Camps / Prisons : Prison de Charleroi, Caserne de Trazignies, Neuengamme (Blumenthal)*Interview Fondation Auschwitz :* YA/FA/139*Localisation du document :* BG/18/04/01*Donateur du fonds :* Vanden Eynde*Forme de document :* Original*Type de document :* Fiche biographique*Date du document :* 1997 le -/03*Description :* Fiche biographique du témoin.*Localisation du document :* BG/18/04/02*Donateur du fonds :* Vanden Eynde*Forme de document :* Reproduction photographique*Type de document :* Photographie*Date du document :* 1917*Description :* Deuxième à gauche : le père du témoin en 1917.*Localisation du document :* BG/18/04/03*Donateur du fonds :* Vanden Eynde*Forme de document :* Reproduction photographique*Type de document :* Photographie*Date du document :* 1917*Description :* Portrait du père du témoin en 1917.*Localisation du document :* BG/18/04/04*Donateur du fonds :* Vanden Eynde

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : 1916

Description : Deuxième rangée, premier à gauche : le père du témoin.

Localisation du document : BG/18/04/05

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographique

Date du document : s.d.

Description : Portrait du père du témoin à son carillon d'exercice.

Localisation du document : BG/18/04/06

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : 1926

Description : Portrait du grand-père du témoin.

Localisation du document : BG/18/04/07

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : 1944

Description : Groupe de Pères Blancs. Tous furent arrêtés par la Gestapo sauf le deuxième à droite.

Localisation du document : BG/18/04/08

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : 1945

Description : à droite : le témoin en traitement dans un sanatorium après la Libération.

Localisation du document : BG/18/04/09

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Document officiel

Date du document : 1949 le 12/12

Description : Carte de Prisonnier Politique délivrée au témoin.

Localisation du document : BG/18/04/10

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Un groupe d'ex-détenus, parmi lesquels figure le témoin, hébergés à Neustadt après la Libération.

Localisation du document : BG/18/04/11

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Un groupe d'ex-détenus, parmi lesquels figure le témoin, hébergés à Neustadt après la Libération.

Localisation du document : BG/18/04/12

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Un groupe d'ex-détenus, parmi lesquels figure le témoin, hébergés à Neustadt après la Libération.

Localisation du document : BG/18/04/13

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Reproduction photographique

Type de document : Photographie

Date du document : s.d.

Description : Un groupe d'ex-détenus, parmi lesquels figure le témoin, hébergés à Neustadt après la Libération.

Localisation du document : BG/18/04/14

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document : Autre

Date du document : s.d.

Description : Inventaire, réalisé par le témoin, des documents répertoriés dans son Dossier de Prisonnier Politique.

Localisation du document : BG/18/04/15

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document : Autre

Date du document : 1997 le 26/11.

Description : Inventaire, réalisé par le témoin, de ses Distinctions honorifiques.

Localisation du document : BG/18/04/16

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document : Carte d'identité

Date du document : 1989 le 17/10

Description : Carte spéciale d'identité et de priorité délivrée au témoin.

Localisation du document : BG/18/04/17

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document : Carte de membre

Date du document : 1950

Description : Carte de l'Amicale des anciens Prisonniers Politiques et Ayants - droit de Neuengamme délivrée au témoin.

Localisation du document : BG/18/04/18

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document : Document officiel

Date du document : 1989 le 21/03

Description : Carte de stationnement sans limitation de durée délivrée au témoin.

Localisation du document : BG/18/04/19

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document : Autre

Date du document : 1975-1989

Description : Dossier introduit pour l'obtention de la pension et de l'attestation d'invalidité.

Localisation du document : BG/18/04/20

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1961 le 11/02

Description : Copie d'une lettre recommandée envoyée par le témoin à l'Administration des Victimes de la guerre à propos de l'indemnisation des victimes des persécutions nationales socialistes.

Localisation du document : BG/18/04/21

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document : Autre

Date du document : 1949-1950

Description : Dossier du Ministère de la Reconstruction en vue de l'obtention par le témoin du statut du Prisonnier Politique.

Localisation du document : BG/18/04/22

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1949 le 27/06

Description : Lettre rapport du Père S., arrêté par la Gestapo à Thy-le-Château en même temps que le témoin.

Localisation du document : BG/18/04/23

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document :

Attestation/Certificat/Reconnaissance

Date du document : 1949 le 28/06

Description : Attestation du Père S. certifiant l'arrestation du témoin. Le document a été authentifié par la Commune de Thy-le-Château.

Localisation du document : BG/18/04/24

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1949 le 10/03

Description : Lettre du témoin dans laquelle il fait le récit de son arrestation et de sa déportation avec d'autres religieux.

Localisation du document : BG/18/04/25

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document :

Attestation/Certificat/Reconnaissance

Date du document : 1947 le 26/11

Description : Attestation du Bourgmestre de Thy-le-Château certifiant de l'arrestation et de la déportation du témoin.

Localisation du document : BG/18/04/26

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document : Carte/Fiche d'identification

Date du document : 1944 le 31/08

Description : Fiche du témoin à la Prison de Charleroi.

Localisation du document : BG/18/04/27

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1945 le 19/05

Description : Lettre de l'oncle du témoin à sa mère dans laquelle il l'entretient d'un camp en Allemagne où pourrait peut-être se trouver le témoin.

Localisation du document : BG/18/04/28

Donateur du fonds : Vanden Eynde

Forme de document : Photocopie

Type de document : Lettre

Date du document : 1949 le 02/09

Description : Lettre d'une avocate, à propos des démarches à entreprendre en vue de l'obtention par le témoin du statut du Prisonnier Politique.

Informations

Résultats des délibérations des Prix Fondation Auschwitz 2004-2005

Afin de promouvoir des études et recherches scientifiques pluridisciplinaires sur les multiples aspects de l'histoire et de la mémoire des crimes et génocides nazis ainsi que sur les répercussions de ces événements sur la conscience contemporaine, la Fondation Auschwitz a institué depuis 1986 un «Prix Fondation Auschwitz» de 2.500 €, auquel s'ajouta en 2002 un Prix «Fondation Auschwitz - Rozenberg»¹ de même valeur.

Trente et un travaux provenant de Belgique, de France, d'Allemagne, d'Italie, de Suisse, de Pologne et d'Israël furent cette année déposés à concourir. Le Conseil scientifique de la Fondation Auschwitz a entériné les résultats des délibérations des jurys pour l'année académique 2004-2005 en décidant :

I - d'attribuer :

- 1.- le «Prix Fondation Auschwitz» à François RASTIER pour son travail intitulé *Ulysse à Auschwitz - Primo Levi, le survivant* (CNRS - Paris).
- 2.- le «Prix Fondation Auschwitz - Rozenberg» à Ingo LOOSE pour son travail intitulé *Deutsche Kreditinstitute in*

¹ Ce Prix, attribué grâce au concours de la « Fondation Rozenberg », est dédié à la mémoire de ce dernier, rescapé d'Auschwitz, par son épouse Andrée Caillet.

den eingegliederten und besetzten Gebieten Polens 1939-1945 (Humboldt-Universität - Berlin).

Par ailleurs, suivant l'avis des délibérations des jurys, le Conseil scientifique de la Fondation Auschwitz a décidé, selon les disponibilités financières :

II. - d'attribuer, avec les Félicitations du jury, l' «Application de l'Art. 4»² du Règlement à :

1. Tobias BÜTOW, *Der «Freundeskreis Himmler» : ein Netzwerk der SS im Spannungsfeld von Wirtschaft, Politik und Staatlicher Verwaltung* (Freie Universität Berlin)
2. Arnaud BOULLIGNY, *Les déportés de France en Europe nazie (hors la France de 1939)* (Université de Caen Basse-Normandie)
3. Cristina PINAFFO, *La comprensione del totalitarismo in Hannah Arendt* (Università Degli Studi di Padova)
4. Magdalena Izabella SACHA, *Obraz Kultury Lagrowej w Swiadectwach Wieszniów Obozu Koncentracyjnego Buchenwald* (Uniwersytet Gdanski)
5. Emilie RIMBOT, *Les déportés de Compiègne à destination du KL Sachsenhausen. Les convois des 24 janvier, 28 avril et 8 mai 1943* (Université de Caen)

III. - d'attribuer l' «Application de l'Article 4» :

1. Sabrina COLOMBAROLI, *Il Teatro di Oscar Wilde in Germania* (Università degli Studi di Milano)

2. Amadei NOVITA, *Per una pedagogia della Resistenza negli universi concentrazionari* (Università di Bologna)
3. Susanne WEIN, *Bremer Arbeiterbewegung und Antisemitismus 1924 bis 1928 - Von „... trotzdem es unter der Decke daran nicht gefehlt hat» bis zu offenem Antisemitismus von links in der Bremer Arbeiterpresse* (Universität Bremen).
4. Elisa GALEATI, *I limiti della rappresentazione : il ruolo del testimone nel film di Claude Lanzmann «Shoah»* (Università di Bologna)
5. Yan SCHUBERT, *Les camps de concentration et d'extermination dans le procès de Nuremberg* (Université de Genève)
6. Samuel QUAGHEBEUR, *Un crayon pour croquer la vie - L'acte créateur comme moyen de survie psychique dans les camps de concentration* (Université Catholique de Louvain)
7. Emmanuel DE JONGE, *La démocratie à l'épreuve d'elle-même - Autour de l'Affaire Garaudy : une analyse rhétorique et argumentative* (Université Libre de Bruxelles)
8. Hélène WALLENBORN, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire - L'exemple d'un fonds de témoignages audiovisuels de survivants des camps nazis* (Université Libre de Bruxelles)
9. Peggy SENECAI, *La Grande-Bretagne et les réfugiés juifs d'Allemagne de 1933 à 1945 : une politique d'immigration ambiguë. Séminaire «Le passé présent du nazisme, du stalinisme et de la collaboration» 2000-2001* (Université Pierre Mendès France - Grenoble)

² L'article 4 nous permet, sous proposition du jury, d'allouer à un ou plusieurs candidat(s) méritant un subside pour la poursuite de sa recherche si le travail soumis à délibération ne se qualifie pas pour le prix mais présente néanmoins des qualités manifestes.

10. Jean-Luc HUMBERT *De l'offre mémorielle comme expression du devoir de mémoire - Le cas du camp de la Nouvelle Brême* (Université Paul Verlaine - Metz / Université Nancy 2)
11. Lydie DAGUERRE, *Le camp de concentration de la Neue Bremm : Construction d'une cause dans l'espace public trans-frontalier* (Université de Metz)

IV.- Méritent des encouragements, les travaux de :

1. Céline OLIVIER, *Le témoignage et la transmission de la mémoire de la Déportation : Approches plurielles. A l'exemple des récits des survivants français du camp de Mauthausen* (Université de Rouen)
2. Marion QUENY, *Un cas d'exception : 230 femmes françaises déportées à Auschwitz-Birkenau en janvier 1943 par mesure de répression - le convoi du 24 janvier* (Université Charles-de-Gaulle Lille 3)
3. Veerle TAES, *Een metafoor voor het niet-zijn : Een reflectie op de kunst ontstaan tijdens de periode van de Shoah* (Vrije Universiteit Brussel)
4. Israel W., CHARNY *The Holocaust and other Genocides by the Nazis Revisited in the Framework of a multiple Classification of Genocides and Reconstructed according to a Genocide early Warning System* (Professeur au Yad Vashem - Israël - For Presentation at Seminar at Hiroshima City University)
5. Jonathan HAUDOT, *Représentations, usages et interprétations publicisées du judéocide dans la bande dessinée* (Université Paul Verlaine)
6. Thomas LAMQUIN, *Psychanalyse appliquée aux représentations picturales des camps de concentration nazis* (Université Paris X Nanterre)

7. Géraldine VETELE, *Robert Antelme, vers une pensée du corps - Réflexions sur 'L'espèce humaine'* (Université Paris X, Nanterre)

V - Les travaux suivants ont également été déposés pour participation aux Prix :

1. Rodrigo MALMSTEN, *Kleines Hahnwein* (Pièce de théâtre)
2. Joop SLAGTER, *Tante Nomi* (Récit)
3. Elisa SUREDA-CASTELLO, *Het proces te Neurenberg herbekeken in het licht van de Zuid-Afrikaanse Waarheids- en Verzoeningscommissie* (Universiteit Antwerpen)
4. PATRONE Silvia, *Antropopoiesi e koinopoiesi nei processi educativi di epoca nazista* (Università di Genova)
5. Marijke VERPOORTEN, *The Death Toll of the Rwandan Genocide : A Detailed Analysis for Gikongoro Province* (Katholieke Universiteit Leuven)
6. ZINI Francesco, *Diritto, pena e perdono* (Libera Università' Maria Santissima Assunta, Torino)

Une séance académique de remise des Prix aura lieu sous les auspices des plus hautes autorités académiques et politiques du pays à l'Hôtel de Ville de Bruxelles le 7 décembre 2005.

*

Séminaires de formation

Notre Centre d'Etudes et de Documentation, reconnue Service Général d'Education Permanente, organise un cycle de formation destiné aux enseignants du cycle secondaire. Ce cycle annuel comprend quatre séminaires, sous la forme de week-end résidentiels (vendredi et samedi), qui

aborderont quatre thématiques différentes. Ils seront animés par des spécialistes des différentes disciplines impliquées dans les thématiques envisagées. Pour assurer une discussion approfondie, des textes sont préalablement communiqués aux enseignants inscrits.

Programme 2005

Séminaire III

«*Repli identitaire, retour aux sources*»

14-15 octobre 2005 à Namur

Animateurs :

Madame Sophie ERNST - Chargée d'Etudes à l'Institut National d'Etudes Pédagogiques (Lyon) ; Messieurs Alain BIHR - Docteur en Sociologie, Professeur à l'Université de Strasbourg & Yannis THANASSEKOS - Directeur de la Fondation Auschwitz, Collaborateur scientifique à l'ULB

Séminaire IV

«*La Résistance et l'anti-fascisme. Problèmes historiographiques et mémoriels*»

24-25 novembre 2005 à Bruxelles

Animateurs :

Messieurs Fabrice MAERTEN - Chercheur au Centre d'Etudes et de Documentation - Guerres et Sociétés contemporaines & François MARCOT - Professeur d'Histoire contemporaine à l'Université de Franche-Comté (France) & Yannis THANASSEKOS - Directeur de la Fondation Auschwitz, Collaborateur scientifique à l'ULB

Programme 2006

Séminaire I

«*La violence : approche sociologique et historique*»

17-18 février 2006 à La Louvière

Animateurs :

Messieurs Benoît MAJERUS - Historien à l'ULB, spécialiste de l'histoire et de la violence & Yannis THANASSEKOS - Directeur de la Fondation Auschwitz, Collaborateur scientifique à l'ULB

Séminaire II

«*La notion de génocide : approche juridique et historique*»

19-20 mai 2006 à Esneux

Animateurs :

Madame Olivia VENET - Juriste au Service du Droit Pénal de la Croix Rouge & Monsieur Yannis THANASSEKOS - Directeur de la Fondation Auschwitz, Collaborateur scientifique à l'ULB

Renseignements et inscriptions :

Pour les enseignants en fonction en Communauté Française, l'inscription est gratuite et doit se faire via l'I.F.C. (Institut de la Formation en Cours de Carrière) soit par internet sur le site www.ifc.cfwb.be, soit par tél. au 081/83 03 10 soit par fax au 081/83 03 11. Si vous souhaitez bénéficier de la pension complète, veuillez contacter le Secrétariat de Mémoire d'Auschwitz par fax au 02/512 58 84. Toute autre personne désirant participer à la formation est priée de contacter le Secrétariat pour obtenir le formulaire d'inscription. Les frais de participation s'élèvent à 24,79 € par séminaire et comprennent le support pédagogique, le logement et la pension complète.

*

Voyage d'Etude à Auschwitz-Birkenau

Le voyage d'étude de la Fondation Auschwitz a lieu chaque année durant les vacances scolaires de Pâques et est destiné prioritairement aux enseignants, aux édu-

cateurs et aux animateurs culturels afin que ces derniers transmettent notre message aux plus jeunes générations et que la mémoire des crimes et génocides nazis soit préservée.

Le déplacement se fait en avion et le logement est prévu, en pension complète et chambre commune (deux à six personnes) à l'Auberge M.D.S.M. à Oswiecim. Les visites des camps et les séminaires sur place sont encadrés et animés par des survivants des camps de concentration et d'extermination et des chercheurs scientifiques spécialisés dans ce domaine.

Les frais de participation, sous réserve de modification, s'élèvent à 500,00 € pour les enseignants, éducateurs et animateurs culturels et 620,00 € pour les personnes n'en-

trant pas dans ce cadre - si des places restent disponibles ! Sont inclus dans ces prix : voyage en avion, tous les transferts en car, le logement en pension complète, visites des camps et diverses visites guidées.

Les personnes intéressées par cette importante activité annuelle de la Fondation peuvent prendre contact avec son Secrétariat pour s'inscrire au prochain voyage qui se déroulera du 8 au 13 avril 2006.

Site internet

Nous informons nos lecteurs du fait que les informations relatives à l'ensemble de nos activités sont consultables sur le site internet de l'asbl Mémoire d'Auschwitz à l'adresse suivante : www.auschwitz.be

Mededelingen

Prijzen Stichting Auschwitz

De Prijzen van de Stichting Auschwitz mogen zich verheugen in een groeiende belangstelling. Voor dit academisch jaar 2004-2005 werden niet minder dan eenendertig werken voorgelegd aan de jury's om mee te dingen naar één van de twee Prijzen van de Stichting Auschwitz : de «Prijs Stichting Auschwitz» (2.500 €) en de «Prijs Stichting Auschwitz - Rozenberg» (2.500 €). De inzendingen waren afkomstig van Belgische, Franse, Duitse, Italiaanse, Poolse en Israëlische universiteiten.

Volgens de bepalingen van de verschillende jury's, en na een diepgaande discussie, heeft

de Wetenschappelijke Raad van de Auschwitz Stichting beslist :

I. om aan de volgende werken een Prijs toe te kennen :

- 1.- de «Prijs Stichting Auschwitz» aan François RASTIER voor zijn werk *Ulysse à Auschwitz - Primo Levi, le survivant* (CNRS - Paris).
- 2.- de «Prijs Stichting Auschwitz - Jacques Rozenberg» aan Ingo LOOSE voor zijn werk *Deutsche Kreditinstitute in den eingegliederten und besetzten Gebieten Polens 1939-1945* (Humboldt-Universität - Berlin).

Op advies van de jury's, en volgens de beschikbare financiële middelen, heeft de

Wetenschappelijke Raad van de Stichting Auschwitz verder besloten :

II. - de «Toepassing van het Artikel 4*», met de Felicitaties van de jury, toe te kennen aan :

1. Tobias BÜTOW, *Der «Freundeskreis Himmler» : ein Netzwerk der SS im Spannungsfeld von Wirtschaft, Politik und Staatlicher Verwaltung* (Freie Universität Berlin)
2. Arnaud BOULLIGNY, *Les déportés de France en Europe nazie (hors la France de 1939)* (Université de Caen Basse-Normandie).
3. Cristina PINAFFO, *La comprensione del totalitarismo in Hannah Arendt* (Università Degli Studi di Padova)
4. Magdalena Izabella SACHA, *Obraz Kultury Lagrowej w Swiadectwach Wieszniów Obozu Koncentracyjnego Buchenwald* (Uniwersytet Gdanski)
5. Emilie RIMBOT, *Les déportés de Compiègne à destination du KL Sachsenhausen. Les convois des 24 janvier, 28 avril et 8 mai 1943* (Université de Caen).

III. - de «Toepassing van het Artikel 4*», toe te kennen aan :

1. Sabrina COLOMBAROLI, *Il Teatro di Oscar Wilde in Germania* (Università degli Studi di Milano)
2. Amadei NOVITA, *Per una pedagogia della Resistenza negli universi concentratori* (Università di Bologna)
3. Susanne WEIN, *Bremer Arbeiterbewegung und Antisemitismus 1924 bis 1928 - Von „... trotzdem es unter der Decke daran nicht gefehlt hat» bis zu offenem Antisemitismus von links in der*

Bremer Arbeiterpresse (Universität Bremen).

4. Elisa GALEATI, *I limiti della rappresentazione : il ruolo del testimone nel film di Claude Lanzmann «Shoah»* (Università di Bologna)
5. Yan SCHUBERT, *Les camps de concentration et d'extermination dans le procès de Nuremberg* (Université de Genève)
6. Samuel QUAGHEBEUR, *Un crayon pour croquer la vie - L'acte créateur comme moyen de survie psychique dans les camps de concentration* (Université Catholique de Louvain)
7. Emmanuel DE JONGE, *La démocratie à l'épreuve d'elle-même - Autour de l'Affaire Garaudy : une analyse rhétorique et argumentative* (Université Libre de Bruxelles)
8. Hélène WALLENBORN, *L'historien, la parole des gens et l'écriture de l'histoire - L'exemple d'un fonds de témoignages audiovisuels de survivants des camps nazis* (Université Libre de Bruxelles)
9. Peggy SENEAL, *La Grande-Bretagne et les réfugiés juifs d'Allemagne de 1933 à 1945 : une politique d'immigration ambiguë. Séminaire «Le passé présent du nazisme, du stalinisme et de la collaboration» 2000-2001* (Université Pierre Mendès France - Grenoble)
10. Jean-Luc HUMBERT *De l'offre mémorielle comme expression du devoir de mémoire - Le cas du camp de la Nouvelle Brême* (Université Paul Verlaine - Metz / Université Nancy 2)
11. Lydie DAGUERRE, *Le camp de concentration de la Neue Bremm : Construction d'une cause dans l'espace public trans-frontalier* (Université de Metz)

IV.- De volgende werken verdienen een aanmoediging :

1. Céline OLIVIER, *Le témoignage et la transmission de la mémoire de la Déportation : Approches plurielles. A l'exemple des récits des survivants français du camp de Mauthausen* (Université de Rouen)
2. Marion QUENY, *Un cas d'exception : 230 femmes françaises déportées à Auschwitz-Birkenau en janvier 1943 par mesure de répression - le convoi du 24 janvier* (Université Charles-de-Gaulle Lille 3)
3. Veerle TAES, *Een metafoor voor het niet-zijn : Een reflectie op de kunst ontstaan tijdens de periode van de Shoah* (Vrije Universiteit Brussel)
4. Israel W., CHARNY *The Holocaust and other Genocides by the Nazis Revisited in the Framework of a multiple Classification of Genocides and Reconstructed according to a Genocide early Warning System* (Professeur au Yad Vashem - Israël - For Presentation at Seminar at Hiroshima City University)
5. Jonathan HAUDOT, *Représentations, usages et interprétations publicisées du judéocide dans la bande dessinée* (Université Paul Verlaine).
6. Thomas LAMQUIN, *Psychanalyse appliquée aux représentations picturales des camps de concentration nazis* (Université Paris X, Nanterre)
7. Géraldine VETELE, *Robert Antelme, vers une pensée du corps - Réflexions sur 'L'espèce humaine'* (Université Paris X, Nanterre)

V.- Hebben eveneens hun werk ingediend om mee te dingen aan de Prijzen :

1. Rodrigo MALMSTEN, *Kleines Helnwein*.

2. Joop SLAGTER, *Tante Nomi*
3. Elisa SUREDA-CASTELLO, *Het proces te Neurenberg herbekeken in het licht van de Zuid-Afrikaanse Waarheids- en Verzoeningscommissie* (Universiteit Antwerpen)
4. PATRONE Silvia, *Antropopoiesi e koinopoiesi nei processi educativi di epoca nazista*, (Universita di Genova)
5. Marijke VERPOORTEN, *The Death Toll of the Rwandan Genocide : A Detailed Analysis for Gikongoro Province*, (Katholieke Universiteit Leuven)
6. ZINI Francesco, *Diritto, pena e perdono*, (Libera Università Maria Santissima Assunta, Torino)

De academische zitting voor de uitreiking van de Prijzen zal op 7 december 2005 plaatsgrijpen in de Gotische zaal van het Stadhuis van Brussel in aanwezigheid van de hoogste academische en politieke autoriteiten van het land.

*

Studiereis naar Auschwitz-Birkenau

De jaarlijkse studiereis van de Stichting Auschwitz naar Auschwitz-Birkenau gaat volgend jaar door tijdens de paasvakantie van 8 tot 13 april 2006. Deze studiereis is hoofdzakelijk voorbehouden aan leerkrachten, opvoeders en culturele animatoren. Naast een bezoek aan de voormalige kampsites en musea van Auschwitz-Birkenau worden er ook films vertoond en enkele seminaries georganiseerd. Er is tevens ruime gelegenheid tot debat en tot een gesprek met een van de aanwezige overlevenden van de kampen.

De reis gebeurt met het vliegtuig en het verblijf ter plaatse is voorzien in de Jeugdherberg M.D.S.M. te Oswiecim in vol

pension en met gemeenschappelijke kamers (twee tot zes personen). Kostprijs : 500,00 € (o.v.) voor leerkrachten, opvoeders en culturele animatoren. In deze prijs zijn inbegrepen : de vliegtuigreis, de verplaatsingen met de bus, het hotelverblijf in vol pension, de toegang tot de kampen en de geleide bezoeken. Het programma voorziet eveneens in een bezoek aan Krakau en Oswięcim.

Geïnteresseerden in deze studiereis kunnen contact opnemen met het Secretariaat van de Stichting : Mevr. Nadine Praet - Tel : 02/512.79.98 - Fax : 02/512.58.84 - e-mail : stichting@auschwitz.be

*

**Vormingscyclus
Auschwitz Stichting
CYCLUS 2005-2006**

•
Woensdag 19 oktober 2005 (Sem. 1)

Veerle TAES, kunsthistorica

**Rik VAN MOLKOT, Kunst &
Democratie**

Kunst en de nazi-concentratiekampen

Dit seminarie gaat door van 14u tot 17u30 in 30 CC Cultuurcentrum Brusselstr. 63, 3000 Leuven (016/238427)

In samenwerking met Vzw Kunst & Democratie en de stad Leuven

•
Woensdag 30 november 2005 (Sem. 2)

**Dr. Chantal KESTELOOT,
SOMA-Brussel**

Drs. Jan LAPLASSE, SOMA-Brussel

*«Waal verzet», «Vlaamse collaboratie» :
mythes en realiteiten*

Dit seminarie gaat door van 14u tot 17u in het Vredeshuis in Gent (St.-Margrietstraat 9, 9000 Gent, 09/233 42 95).

•
Woensdag 15 februari 2006 (Sem. 3)

Stijn VANERMEN, historicus

Negationisme

Dit seminarie gaat door van 14u tot 17u in het Vredescentrum te Antwerpen (Lombardenvest 23, 2000 Antwerpen, 03/202 42 92). In samenwerking met het Vredescentrum Antwerpen.

•
Zaterdag 6 mei 2006 (Sem. 4)

Dr. Roel VANDE WINKEL, UGent

*Nazi-propagandafilms : Leni Riefenstahl
en Triumph des Willens*

Dit seminarie gaat door van 14u tot 17u in het Heilig Graf Instituut te Bilzen (Kloosterstraat 9, 3740 Bilzen, 089/41 32 01)

•
Ten einde het opsturen van begeleidende teksten mogelijk te maken, dienen de geïnteresseerden voor deze seminars zich vooraf in te schrijven bij de Vzw Auschwitz in Gedachtenis (Huidevetterstr. 65, 1000 Brussel, 02/512 79 98, of e-mail : info.nl@auschwitz.be). Voor het toesturen van de teksten wordt een som van 3 gevraagd, te storten op rekeningnummer 310-0780517-44 met vermelding van het Seminarie (1-4). Voor meer informatie zie : www.auschwitz.be

Notes de lecture / *Lectuurnota's*

Joodse Raden, Europese getto's en lokale instellingsgeschiedenis '*De curatoren van het getto*' *in perspectief*

1. Over het 'hoe' en het 'waarom' : de stellingen in het debat

In de onbeheersbare stapel monografieën en wetenschappelijke artikelen die sinds het verstrijken van de Tweede Wereldoorlog over de Shoah zijn geschreven, hebben de louter beschrijvende werken stilaan plaats gemaakt voor de meer analytische en verklarende studies. De meeste hoe-vragen zijn inmiddels vrij bevredigend beantwoord, en academici uit de meest uiteenlopende vak-

gebieden - van theologie over moraalfilosofie tot rechten en literatuur - hebben zich sindsdien gebogen over de moeilijker te doorgronden waarom-vragen. Enkele morele thema's blijven tot op heden bijzonder gevoelig liggen. De rol van de verscheidene kerken in het hele gebeuren, of de houding van de geallieerde mogendheden blijven met de regelmaat van een klok voor heftige controverses zorgen. De samenwerking van zionistische organisaties met het nationaal-socialisme regime in het interbellum, de betrokkenheid van de Duitse bevolking bij de Shoah, en de vermeende passiviteit van de joden bij hun deportatie en uitroeiing zijn al even heikale onderwerpen. Maar vooral het aandeel dat joodse leiders zouden hebben gehad in de vernietiging van de eigen *kehill-*

la is een pijnlijk en moeilijk verteerbaar stuk verleden.

Het was Hannah Arendt die naar aanleiding van het proces Eichmann de stok in het hoenderhok gooide. Met Raul Hilbergs omvattende studie over de Shoah als historisch richtsnoer schilderde ze de *Judenräte* af als semi-nazistische instellingen, die georganiseerd joods verzet eerder hadden belemmerd dan bevorderd¹ - een overtuiging die ze deelde met talrijke geschiedschrijvers² en heel wat overlevenden van het nazi-regime: Bernard Mark bijvoorbeeld, zélf een overlevende van het getto in Warschau, omschreef het beleid van de joodse raad als «een zuivere klassenpolitiek, een politiek van sociale onderdrukking,» die «in strijd was met de nationale levensbelangen van de gettobevolking»³. Tegenover hen stonden historici als Isaiah Trunk en Aharon Weiss, die op basis van nauwgezet onderzoek probeerden aan te tonen dat de taken van de joodse leiders haast ondraaglijk waren en dat hen vaak hetzelfde lot wachtte als de rest van de Oost-Europese gettobevolkingen⁴. Professor Dan Diner nuanceerde het debat met de stelling dat «de al te scherpe scheidingslijn (...) tussen *Judenrat* en verzet nauwelijks vol te houden is» en verwees daarbij naar de inzet van de raadsleden voor de zwakkere getto-ingezetenen, de samenwerking tussen de raden en diverse verzetsorganisaties en de uiteenlopende manieren waarop de voorzitters op de deportatiebevelen reageerden⁵.

Ook in Nederland en België, waar de bezettingspolitiek volkomen verschillend was van het Oost-Europese voorbeeld, werden in de loop van 1941 joodse raden opgericht. Hoewel ze naar analogie met de Weense en Praagse *Zentralstelle für jüdische Auswanderung* waren opgericht, en in de perceptie van tijdsgenoten dus primair op gedwongen migratie waren gericht, werden de raden reeds tijdens de oorlog zwaar bekritiseerd voor de steun die ze aan de bezettingsmacht verleenden. Het handvol historische werken dat sinds het midden van de jaren '60 - vaak door de betrokkenen - werd geschreven over de leiders van de Vereniging der Joden in België (VJB), weerspiegelde dan ook de polemiek die zich met betrekking tot de Oost-Europese *Judenräte* had ontsponnen. Het werd hoofdzakelijk een debat tussen voor- en tegenstanders, waarin de conclusies eerder de persoonlijke standpunten van de schrijvers dan de gedi-verseifieerde inhoud van het bronnenmateriaal weergaven. De uitdaging bestond er voor de auteurs van *De curatoren van het getto* dan ook in op basis van de voorradige archiefstukken - waarvan een beduidend deel slechts zeer recent werd ontsloten - een genuanceerder, vollediger en meer accuraat beeld van de activiteiten en invloed van de VJB te schetsen.

2. De curatoren van het getto : een beknopte beoordeling.

Elf wetenschappers, verbonden aan verschillende binnen- en buitenlandse onder-

¹ R. HILBERG, *The destruction of the European Jews*, Chicago, 1961, 788 p.; H. ARENDT, *Eichmann in Jerusalem. A report on the banality of evil*, New York, 1984, pp. 123-134.

² G. REITLINGER, *The Final Solution*, Londen, 1971, 667 p.; L. DAWIDOWICZ, *The war against the Jews 1933-1945*, Hammondsworth, 1977, 550 p.

³ B. MARK, *Strijd en ondergang van het getto in Warschau*, Hoorn, s.d., pp. 18-19.

⁴ I. TRUNK, *Judenrat: The Jewish Councils in Eastern Europe Under Nazi Occupation*, New York, 1977, 664 p.; zie ook: A. WEISS, «Judenrat», in: *Encyclopedia of the Holocaust*, II (1980) p. 766.

⁵ D. DINER, *Beyond the conceivable. Studies on Germany, Nazism and the Holocaust*, Berkeley & Londen, 2000, pp. 117-129.

zoekscentra, gespecialiseerd in diverse disciplines van de humane wetenschappen, en afkomstig uit de beide Belgische landsgedeelten, bogen zich bijna twee jaar over het complexe onderwerp. Het resultaat van hun onderzoek verscheen in 2004 als een bundel, waarin de afzonderlijke bijdragen weliswaar duidelijk onderscheiden bleven, maar de onderlinge samenhang en structuur het werk eerder als een monografie laten lezen. Het boek kent een vrij traditionele opbouw. Het eerste deel - «Duitse perspectieven, joodse perspectieven» - plaatst de oprichting van de VJB in een ruimere historische context : de inschakeling van de joodse raden in het continentale vernietigingsbeleid van de Duitse autoriteiten (Michman), de verhouding tussen de *Militärverwaltung* en de VJB (Meinen), de continuïteit van de joodse instellingen tijdens de bezetting (Schreiber) en de motieven van Belgische joden, zoals Salomon Van den Berg, om de leiding van de joodse gemeenschap op zich te nemen (Van Doorslaer). In deel twee komen de dagelijkse bestuurstaken van de Vereniging aan bod, van de organisatie van het onderwijs (Dickschen), over de financiering van armen- en bejaardenzorg en het bredere sociale beleid (Massenge), tot de minder populaire maatregelen, zoals het verstrekken van de davidster aan (Schram) en de verplichte tewerkstelling van Belgische joden (Vandepontseele). Deel 3 behandelt de moeilijke kwestie van de betrokkenheid van de VJB bij de Shoah, en dit zowel op het nationale (Schram) als op het lokale niveau (Rosenblum) : de samenwerking met de Gestapo voor de verplichte registratie van joden, de opgelegde *Arbeitseinsatz* die door de VJB onder bedreiging werd georganiseerd, het oproepen van geloofsgenoten voor deportatie naar het oosten en de feitelijke organisatie van de Belgische konvooi- en richting Polen. Het vierde en laatste deel beschrijft de wijze waarop gerecht en geschiedschrijvers na de oorlog met de more-

le nalatenschap van de VJB zijn omgegaan - een moeizaam proces van analyseren, afwegen en beoordelen.

De curatoren van het getto is geen sociologisch werk geworden. Het is niet op zoek gegaan naar de bestaansredenen voor actuele maatschappelijke fenomenen, of naar verklaringen voor de grote golven, de wetmatigheden in historische evoluties : de relatie tussen de *Judenrat* en de kapo's in de concentratie- en vernietigingskampen, bijvoorbeeld, of tussen de joodse raad en de *kahal* (het joodse zelfbestuur in het tsaristische Rusland, dat onder meer instond voor de gedwongen rekrutering van joodse kinderen in het Russische leger). Was het inschakelen van het slachtoffer in zijn eigen vernietiging eigen aan het nationaal-socialisme, eigen aan de moderniteit, eigen aan de westerse mens ? En hoe kan men het precieze functioneren van dit mechanisme verklaren ? Bij gebrek aan een bevredigend antwoord op de 'hoe-'vragen hebben de auteurs van *De curatoren* het 'waarom' even tussen haakjes geplaatst en zich toegespitst op een precieze beschrijving van het gebeurde. Bovendien hebben ze in hun descriptieve analyse morele oordelen achterwege gelaten. Ze hebben het bestaande debat accuraat geschetst, maar er zich meteen ook boven geplaatst. Wie op zoek gaat naar een gefundeerd antwoord op de filosofische vraag of het leven van één individu opgeofferd mag worden voor het leven van de hele gemeenschap, of zelfbehoud immoraliteit rechtvaardigt en of eer in sommige omstandigheden op leven kan primeren⁶, zal na de lectuur van dit boek geen antwoord hebben gevonden. *De curatoren* is een historisch boek, dat nagaat in welke context en tegen welke maatschappelijke achtergrond een concrete instelling is ontstaan, hoe ze verder is uitgegroeid en in de praktijk heeft gefunctioneerd. Wat ruimtelijke en thematische afbakening betreft, behandelt het boek een

lokaal (deel-)bestuur, en de kans dat het buiten de Belgische landsgrenzen of buiten het Nederlandse taalgebied een ruim lezerspubliek zal aanspreken - enkele vakspecialisten uitgezonderd - lijkt dan ook vrij klein. Maar het is zonder twijfel het meest volledige en meest genuanceerde boek dat tot op heden over de VJB is geschreven. Ondanks de grote precisie waarmee de auteurs tewerk zijn gegaan, de veelheid aan bronnen die ze hebben geraadpleegd en de grote hoeveelheid informatie die ze in het werk hebben opgenomen, leest het boek bijzonder vlot, mede omdat de auteurs stijlbreuken en nodeloze overlappingsen in hun afzonderlijke bijdragen perfect hebben weten te vermijden.

3. Leiders in oost en west : VJB en Judenräte.

Getto's en hun joodse administraties waren in wezen Oost-Europese fenomenen : ze kwamen voor in de Baltische staten, Polen, Hongarije en de Sovjet-Unie, maar niet in fascistisch Italië of Spanje, en evenmin in bezet Frankrijk of Luxemburg. Nederland (dat tijdens de oorlog werd bestuurd door de SS) en België (onder het gezag van een *Militärverwaltung*) namen een tussenpositie in. Er bestond formeel een getto en een 'Joodsche Raad' in Amsterdam⁷, hoewel het niet de isolatie, dehumanisering of terreur kende waardoor de Oost-Europese getto's werden gekenmerkt. De joodse gemeen-

schappen in België woonden dan weer geconcentreerd in grote steden zoals Brussel en Antwerpen, maar zonder de betiteling van plaats en bestuur die voor Nederland gold. Net zoals de meeste hoofden van de *Judenräte*, waren de leiders van de VJB tot voor kort vrij onbekende historische personages, die deel uitmaakten van een vage, obscuur gebleven lokale instelling. Met het verschijnen van *De curatoren van het getto*⁸ is meteen ook een instrument voorhanden om beide instellingen in oost en west met elkaar te vergelijken.

In tegenstelling tot de meeste Oost-Europese getto's, waar de *Judenälteste* doorgaans uit de liberale, gesecculariseerde groepen werden gekozen, was de voorzitter van de VJB, Salomon Ullmann, een orthodoxe, joodse (opper)rabbijn. Net als zijn collega's in het oosten was hij diep in het joodse verenigingsleven verankerd, kende hij de tradities en vigerende gebruiken en kon hij vlot met de Duitse autoriteiten communiceren. De taken waarvoor de VJB stond waren wezenlijk dezelfde als die van hun collega's in het oosten - «zieke mensen proberen te genezen die binnenkort vergast zullen worden, jongeren proberen op te leiden die nooit zullen opgroeien, werk proberen te vinden en werkgelegenheid proberen te scheppen in een situatie die gedoemd is om te mislukken,» zoals Raul Hilberg het

⁶ Voor een standpunt over dit thema, zie: F. KAMM, «Harming some to save others from the Nazis», in: E. GARRARD en G. SCARRE, (eds.), *Moral philosophy and the Holocaust*, Hampshire, 2003, pp. 155-168.

⁷ J. MICHMAN, «Planning for the Final Solution against the background of developments in Holland in 1941», in: M. MARRUS (ed.), *The Nazi Holocaust. Historical articles on the destruction of European Jews*, dl. 3, Londen, 1989, pp. 265-300.

⁸ Interview met R. Hilberg in: C. LANZMANN, *Sboab*, 1985, III.

⁹ A. CZERNIAKOW, *Im Warschauer Getto: das Tagebuch des Adam Czerniakow (1939-1942)*, R. HILBERG (ed.), München, 1986, p. 284.

¹⁰ Voor de relatie tussen Duitse autoriteiten en de VJB, zie de bijdrage van I. MEINEN, «De Duitse bezettingsautoriteiten en de VJB», in: R. VAN DOORSLAER en J. SCHREIBER (eds.), *De curatoren van het getto*, pp. 46-70 (citaat p. 63).

¹¹ F. VAN SAMANG, «Adam Czerniakow, zijn tijdgenoten en de geschiedschrijvers. Portret van een dubbelleven», in: *Driemaandelijks tijdschrift van de Stichting Auschwitz*, 2004, nr. 82, pp. 101-110.

samenvatte⁸ - zij het dat de dood de joodse gemeenschappen in het westen niet ter plaatse bedreigde. Geen van beide *headships* kende een absolute autonomie : ze waren opgericht bij Duits decreet, bestonden uitsluitend bij Duitse gratie en hadden enkel de relatieve vrijheid en beslissingsmacht die de Duitse overheden hen toekenden. Beide instellingen werd later voornamelijk hun betrokkenheid bij de deportaties aangerekend : zij hadden de selectie gemaakt wie naar het oosten zou worden afgevoerd, en welke joden (tijdelijk) hun bestaande woonplaatsen zouden kunnen behouden. Beide konden daarbij externe dwang inroepen als verzachtende omstandigheid, hoewel de dreiging in het westen ontegensprekelijk minder groot en minder direct was dan in het oosten : daar waar de familie van de voorzitter van de *Judenrat* in het getto van Warschau tijdens de eerste deportatiegolf door de Duitse autoriteiten werd gegijzeld om een vlot verloop van de deportaties te garanderen⁹, deelde Anton Burger (Eichmann's zaakgelastigde in België) Ullmann enkel mee dat als hij geen 10.000 joden zou uitleveren voor tewerkstelling in het oosten «het joodse vraagstuk in één nacht tijd [zou] worden opgelost»¹⁰. Net zoals de raadsleden in het oosten bleven de joodse leiders in België gespaard van deportatie, terwijl hun geloofsgenoten stelselmatig per trein richting oosten verdwenen. Voor de Belgische leiders werd het gevaar voor eigen leven echter pas acuut in 1944 (Ullmann werd naar Mechelen gevoerd, waar hij enkele weken later werd bevrijd, terwijl Van den Berg minder dan een maand in Breendonk verbleef, vervolgens op vrije voeten werd gesteld en pas kort voor het einde van de oorlog moest onderduiken), en in tegenstelling tot de meeste joodse oudsten overleefden de leiders van de VJB de oorlog. In de historiografie van het Derde Rijk zijn enkele joodse leiders, waaronder Chaim Rumkowski (Lodz) en Moshe Merin

(Sosnowiec) na de oorlog gediaboliseerd, terwijl andere, zoals Adam Czerniakow, door hun dramatische levenseinde door geschiedschrijvers werden geromantiseerd¹¹. De zakelijke, afstandelijke stijl die de auteurs van '*De curatoren van het getto*' hebben gehanteerd, heeft een nauwkeurig beeld van de historische personages in hun toenmalige context mogelijk gemaakt, en zo het risico op mythevorming geminimaliseerd - een vorm van geschiedschrijving die door haar toenemende zeldzaamheid een steeds grotere waarde krijgt.

Fabian Van Samang

Referenties :

R. VAN DOORSLAER en J. SCHREIBER (eds.), *De curatoren van het getto De Vereniging van de joden in België tijdens de nazi-bezetting*, Tielt, Lannoo, 2004, 411 p.

Recensions / *Recensies*

ASSOULINE Pierre, *Lutetia*, Paris, Editions Gallimard, 2005, 438 p. (n° 8094)

Ecrivain, journaliste, auteur de nombreuses biographies et d'enquêtes, Pierre Assouline a imaginé ce roman historique qui nous entraîne dans les coulisses de l'Hôtel Lutetia, l'unique palace de la rive gauche à Paris. L'action se déroule de 1938 à 1945 sous le regard d'Edouard Kiefer, ex-policier, détective chargé de la sécurité de l'hôtel. L'auteur nous propose une fresque en trois parties. Celle de l'avant-guerre, mondaine et cosmopolite avec ses écrivains comme Roger Martin du Gard, Albert Cohen, James Joyce, mais aussi petit à petit lieu de rendez-vous des exilés et antifascistes allemands. On y croise notamment dans ses salons feutrés Heinrich et Thomas Mann. Puis celle de la déclaration de guerre et de la France occupée, quand l'hôtel est réquisitionné le 15 juin 1940 par l'Abwehr ; période sombre où se succèdent officiers nazis, trafiquants du marché noir et collaborateurs français. Enfin la période de la libération, où l'hôtel devient un centre d'accueil pour les rescapés des camps ; période émouvante où, pour certains, le Lutetia sera le symbole du retour à la vie. *Lutetia* de Pierre Assouline est un livre documenté, miroir d'une période troublée.

BERADT Charlotte, *Rêver sous le III^e Reich*, Paris, Editions Payot & Rivages, 2004, 239 p. (Collection «Petite bibliothèque Payot», n° 513) (n° 8100)

L'auteure, qui fut une opposante de la première heure au régime hitlérien décida, de

1933 à 1939, de recueillir les rêves de femmes et d'hommes ordinaires afin d'évaluer à quel point le régime «malmenait les âmes». Elle rassembla ainsi, soit directement, soit indirectement, quelques trois cents rêves qu'elle envoya à l'étranger et où elle les retrouva quand elle fut elle-même contrainte à l'exil. En 1966, elle décida de les publier. Cette curieuse expérience montre comment le III^e Reich a «assassiné» le sommeil et à quel point ce matériel traumatique est précieux pour une approche analytique de la domination totale.

BERTRAND François, *Vers l'Extermination, Convoi Buchenwald-Dachau [7-28 avril 1945], Notre devoir de mémoire*, Pau-Bizanos, Art'Cool éditions, 2005, 334 p. (n° 8109)

L'auteur, résistant et rescapé de Buchenwald, veut faire œuvre de mémoire avec cet ouvrage. Il est un des rares survivants du convoi parti de Buchenwald le 7 avril 1945 et finalement arrivé à Dachau le 28. Comptant 5000 détenus au départ, il n'y a que 800 survivants à l'arrivée ! Faisant sienne la formule d'Elie Wiesel : «Oublier c'est se choisir complice», l'auteur souligne le peu de cas qui a été fait dans l'historiographie des évacuations à pied ou par rail qui ont concerné, en avril 1945, des centaines de milliers de prisonniers. Rien que pour Buchenwald, il y eut plus de 38 000 déportés dans les neuf convois qui ont quitté le camp entre le 6 et le 10 avril 1945, alors que la libération par l'armée américaine était imminente. Un récit terrifiant basé sur des documents inédits.

BILÉ Serge, *Noirs dans les camps nazis*, Paris, Editions du Rocher / Le Serpent à Plumes, 2005, 157 p. (Collection «Essais/Documents») (n° 8079)

Réalisateur, écrivain, journaliste, Serge Bilé aborde dans ce livre un sujet qui a été très peu traité : la persécution et la déportation des Noirs par le régime nazi. L'auteur débute son enquête journalistique par la colonisation allemande qui, dès 1905, a mis en place en Namibie des camps de concentration. Il s'agissait de mater la rébellion du peuple Herero. Dans ces camps furent menées des expérimentations anthropologiques et médicales par le docteur Eugen Fischer. Dans *Noirs dans les camps nazis*, l'auteur aborde les persécutions menées par le régime nazi : la privation de leur nationalité pour tous les Allemands d'origine africaine - provenant pour la plupart des anciennes colonies allemandes, la stérilisation et la déportation des enfants issus des relations mixtes résultant de l'occupation de la Ruhr par les troupes coloniales françaises, les exécutions sommaires de soldats noirs américains... Serge Bilé a rencontré dans divers pays (Belgique, France, Martinique, etc.) de nombreux témoins de cette période. Citons le chanteur John William originaire de la Côte-d'Ivoire, vivant en France et déporté à Neuengamme. Dominique Mendy lui aussi déporté à Neuengamme, d'origine sénégalaise et engagé dans la résistance. Raphaël Elizé, d'origine martiniquaise, premier maire noir de France métropolitaine et déporté à Buchenwald... Ce livre a rencontré un succès inattendu, mais il a aussi suscité certaines polémiques et débats en France.

BREITMAN Richard, *Secrets officiels. Ce que les nazis planifiaient, ce que les Anglais et les Américains savaient*, Paris, Editions Calmann-Lévy / Mémorial de la Shoah, 2005, 362 p. (n° 8087)

L'auteur, professeur d'histoire et écrivain, examine d'une part comment les dirigeants

nazis ont organisé l'Holocauste et s'attache, d'autre part, à évaluer l'ampleur de la dissimulation britannique et américaine des informations sur les massacres nazis. On sait que les Américains et les Britanniques avaient connaissance des massacres perpétrés en Pologne : les services de renseignements anglais avaient intercepté et déchiffré de nombreux messages radios des polices allemandes et de la SS. Marquées «Secret absolu. Ne doit jamais sortir de ce bureau», ces preuves ont été soigneusement dissimulées. Cinquante ans plus tard, elles sortent des archives. L'auteur examine les tensions déclenchées entre les deux puissances, Américaine et Britannique, notamment sur la manière de réagir face à la découverte de l'horreur. Son ouvrage, passionnant et effrayant, s'achève sur un examen des conséquences du maintien du secret sur ces informations pendant tant de décennies.

CALVI Fabrizio, *Pacte avec le diable. Les Etats-Unis, la Shoah et les nazis*, Paris, Editions Albin Michel, 2005, 379 p. (n° 8103)

«Les relations entre les Alliés et les nazis pendant et après la Seconde Guerre mondiale n'ont-elles pas relevé d'un pacte avec le diable ?» L'auteur, journaliste et spécialiste de l'histoire du renseignement, rend compte de ses recherches et découvertes faites au sein d'archives récemment déclassifiées de la «National Archive Research Administration» à Washington. Des révélations frappantes nous sont rapportées, complétées par le témoignage d'un ancien agent du «Service de documentation extérieur et de contre-espionnage» qui révèle ce que les archives taisent. L'ouvrage est divisé en trois parties. La première, «La Shoah (1941-1945)», traite des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne face aux crimes et génocides nazis. La deuxième, «Crimes et châtiments (1945-1960)», concerne la traque des criminels de guerre. La troisième partie, «Ligne de fuite», aborde la question, non résolue, des disparitions de Martin Bormann et de Heinrich Müller. Cette «somme de révélations

sur le cynisme et l'aveuglement des vainqueurs» donne le ton des relations passées entre Alliés et nazis.

CARDON-HAMET Claudine, *Triangles rouges à Auschwitz. Le Convoi politique du 6 juillet 1942*, Paris, Editions Autrement, 2005, 422 p. (Collection «Mémoires») (n° 8131)

Cet ouvrage reprend la thèse de doctorat de l'auteure, qui s'est penchée sur le destin de 1 175 déportés politiques. Ceux-ci sont partis du Camp de Compiègne, le 6 juillet 1942, pour Auschwitz-Birkenau où ils ont été enregistrés deux jours plus tard. Aucun des 1 175 hommes de ce convoi, choisis selon le critère de leur appartenance politique par les autorités militaires allemandes, n'aurait pu être déporté sans la collaboration active du régime de Vichy. L'histoire de ces résistants et militants antifascistes est racontée à travers les témoignages des survivants (119 en mai 1945). L'auteur nous plonge dans l'univers d'Auschwitz et de Birkenau, rarement dépeint pour l'année 1942, et nous livre une perception claire des mécanismes du système concentrationnaire nazi, grâce aux analyses et aux mises en perspective de l'auteur.

CROWLEY Martin, *Robert Antelme, L'humanité irréductible*, Paris, Editions Léo Scheer, 2004, 187 p. (Collection «Lignes») (n° 8111)

De quoi est-il question en fait dans *L'Espèce humaine* de Robert Antelme ? De la recherche d'une ontologie résiduelle ou, d'après l'auteur, «d'une façon de penser l'humain dans laquelle celui-ci ne serait rien d'autre que ce qui reste après le dépouillement entier de l'être humain». L'humain recèlerait une force inextirpable capable de contrer toute volonté de le diviser, que l'on peut qualifier de résistance. Une résistance qui serait le signe des hommes qui refusent l'abjection. «Tout ce qui place les êtres dans la situation d'exploités, d'asservis et impli-

querait par là même l'existence de variétés d'espèces, est faux et fou» (L'espèce humaine, p. 230). Anselme tire donc des conclusions politiques de sa déportation. Bien qu'il ait décidé de se joindre à la ligne dure du parti au moment de l'affaire Rousset (qui dans l'immédiat après-guerre dénonça l'existence des camps soviétiques), il fut, comme on le lira, finalement exclu du PC. C'est donc l'histoire d'un «communisme de pensée» (Mascolo) qui nous est relatée. On trouvera également dans cet ouvrage les propos avisés de nombreux philosophes et écrivains tels qu'Agamben, Blanchot, Derrida, Duras, Levinas, Lyotard, Mascolo, Morin, Nancy et Semprun.

DREYFUS Jean-Claude, *Souvenirs lointains de Buchenwald et Dora*, Paris, Editions La Cause des Livres, 2004, 86 p. (n° 8132)

Jean-Claude Dreyfus, biochimiste et généticien, homme de science reconnu, décédé durant les années 1990, nous livre ici le récit de sa déportation. Elle a eu lieu de décembre 1943 à mai 1945. Médecin de formation, vivant dans la clandestinité, il est arrêté lors d'une rafle de représailles à Annecy en France. Débute le 4 janvier 1944, le jour de son vingt-huitième anniversaire, le trajet en train jusqu'à Buchenwald. L'auteur nous relate sa vie dans le camp, le quotidien dans les baraquements, les relations entre les diverses nationalités, la mort quotidienne, le travail à la carrière... Malade, il échoue au Revier puis dans un bloc d'invalides. Transféré à Dora, il parvient à exercer les fonctions de médecin dans le Revier du camp. Face à l'avancée des troupes alliées, les Allemands entassent les détenus dans un convoi de wagons. Après quelques jours, il est enfin libéré par les troupes anglaises. S'ensuit le retour en France, l'arrivée à la gare du Nord et les retrouvailles avec sa famille. Souvenirs personnels, itinéraire d'un rescapé, Jean-Claude Dreyfus nous propose un texte sobre et essentiel.

EL KENZ David (dir.), *Le massacre, objet d'histoire*, Paris, Editions Gallimard, 2005, 557 p. (Collection «Folio Histoire» inédit, n° 138) (n° 8141)

Cet ouvrage regroupe, autour de la thématique du «massacre», les contributions d'une vingtaine d'auteurs, historiens, philosophes et juristes. Cet «objet» d'étude, qui traverse comme une constante l'histoire, la géographie et les avancées de la civilisation, révèle des problèmes toujours aussi prégnants. Ainsi, outre les très nombreux faits d'armes répertoriés ici, les auteurs relèvent les difficultés de la question qu'ils tentent de résoudre dans ce cadre : s'agit-il d'un événement à chaque fois singulier ou faut-il chercher à cerner une nature commune aux massacres (et génocides) ?

EPSTEIN Helen, *Le traumatisme en héritage. Conversations avec des fils et filles de survivants de la Shoah*, Paris, La Cause des Livres, 2005, 328 p. (n° 8072)

Le livre de Helen Epstein, publié aux Etats-Unis en 1979 sous le titre *Children of the Holocaust*, vient d'être traduit en français et édité par les Editions La Cause des Livres, accompagné d'une préface de Boris Cyrulnik. Fille de survivants de la Shoah, Helen Epstein, journaliste vivant à New York, a recherché des hommes et des femmes ayant un héritage semblable au sien. A travers leurs récits, elle raconte sa propre histoire et cet échange avec l'auteur éclaire leur cheminement et la complexité du poids qu'ils portent. Helen Epstein, entrelaçant son itinéraire personnel de témoignages et d'analyses, montre que c'est dans le champ psychopathologique qu'il nous faut interroger le traumatisme. Elle nous livre une réflexion passionnante sur la transmission d'un traumatisme particulier : la Shoah. Quels sont les effets d'une catastrophe humaine à grande échelle ? Quels sont, en particulier, les effets sur les descendants de ceux qui sont revenus des camps. Le livre de Helen Epstein se lit comme une autobiographie à voix mul-

tiples, où les expériences d'une vingtaine d'enfants de survivants et son propre cheminement sont tissés avec subtilité et conviction.

EVARD Jean-Luc, *Signes et insignes de la catastrophe. De la swastika à la Shoah*, Paris, Editions de l'éclat, 2005, 230 p. (n° 8117)

De la fin de l'Empire romain à l'extermination massive des Juifs par les nazis, l'histoire de l'antijudaïsme et de l'antisémitisme peut être suivie à la trace. Après un premier important ouvrage intitulé *Ernst Jünger. Autorité et domination*, paru chez le même éditeur en 2004, l'auteur poursuit sa quête des «signes», préalablement perceptibles dans la sphère littéraire, repérables de la «catastrophe» à venir. A partir de textes d'écrivains, largement inconnus du public français mais qui furent lus dans l'Allemagne d'avant-guerre, l'auteur débusque les origines non seulement de ce langage appelant à la destruction des Juifs qu'affectionnait Hitler et ses sbires, mais aussi du symbole même de la judéophobie, la croix gammée, avant qu'elle n'apparaisse sur les drapeaux. Ces écrivains, radicalement antisémites, ont pour noms Ludwig Klages, Alfred Schuler, Stefan George ou Hans Blüher. Ce livre constitue une avancée décisive de notre connaissance des cercles littéraires ayant assuré les soubassements de l'idéologie nazie.

FAYE Emmanuel, *Heidegger. L'introduction du nazisme dans la philosophie. Autour des séminaires inédits de 1933-1935*, Paris, Editions Albin Michel, 2005, 567 p. (Collection «Bibliothèque Albin Michel Idées») (n° 8134)

A partir de documents inédits ou non traduits, l'auteur aborde les rapports entre Martin Heidegger et le nazisme, et ceci afin de nous mettre en garde. Les cent et deux volumes qui constitueront dans quelques années l'œuvre intégrale d'Heidegger seront alors accessibles au commun des mortels et considérés dignes

d'occuper une place centrale dans la bibliothèque de philosophie. Hors, démontre l'auteur, cette œuvre relève de bout en bout des conceptions nazies. Tout comme celles de Ernst Jünger et de Carl Schmitt, autres piliers du soubassement idéologique du régime nazi, elle poursuit son travail de sape en raison de la méconnaissance de nos contemporains des mécanismes initiaux qui la régissent. Il serait alors grand temps de réagir avant que celle-ci n'ait acquis, en raison de divers subterfuges développés par Heidegger en personne ou par ses protecteurs après guerre, de nouvelles lettres de noblesse... qui assureraient en quelque sorte, le poison s'étant disséminé, le délitement définitif de la philosophie occidentale... A lire donc d'urgence !

FUKS Ladislav, *Monsieur Mundstock. Le Porteur d'étoile*, Woippy, Editions de l'Engouletemps, 2004, 268 p. (n° 8143)

FUKS Ladislav, *L'Incinérateur de cadavres. Monsieur Kopfrkingl*, Woippy, Editions de l'Engouletemps, 2004, 228 p. (n° 8144)

Ces deux livres, premières publications de la nouvelle maison d'édition de l'Engouletemps, sont l'œuvre de Ladislav Fuks écrivain pragois dont les récits sont caractérisés par un humour décalé même quand ils traitent de sujets graves. Dans *Monsieur Mundstock*, il aborde le sort des Juifs de Prague en 1942, menacés de déportation dans les camps de concentration. Il en tire un récit halluciné sur l'angoisse et la peur d'un homme aux prises avec son ombre, dans une fable noire et pourtant drôle et touchante. Dans *L'Incinérateur de cadavres*, Fuks suit le parcours d'un homme, citoyen modèle, qui travaille au crématorium de Prague et qui finit pourtant par adopter les vues nazies. Il transforme alors son travail en une mission qui justifie tous les crimes. Il s'agit donc d'un livre très particulier et grinçant, remarquablement écrit et dont le film culte de Juraj Herz a été tiré.

GREENE Joshua M., *Justice à Dachau*, Paris, Editions Calmann-Lévy, 2005, 447 p. (n° 8105)

Si le procès de Nuremberg est célèbre, on ne peut pas en dire autant de celui de Dachau, tenu dans le camp de concentration près de Munich, alors zone sous le contrôle américain. Là, ce ne sont pas les dignitaires nazis, mais leurs exécutants qui furent jugés. Une soixantaine de tortionnaires de Dachau, Buchenwald, Mauthausen et Flossenbürg, qui étaient notamment directeurs, officiers, gardiens ou médecins. La tâche immense de juger ces criminels échoua à un jeune avocat américain de 32 ans, William Denson, nommé subitement procureur militaire et amené à constituer une équipe d'avocats et de magistrats et des centaines de dossiers à charge et à décharge. Ils durent chercher les témoins encore vivants et garantir des procès dignes et équitables, malgré des circonstances difficiles et des crimes inouïs. Joshua Greene met en lumière ces procès relativement peu connus sous une forme mêlant reportage et comptes rendus d'audience et réussit à rendre hommage à Denson injustement oublié et à décrire un moment important de l'histoire de la justice militaire et de la justice en général.

GUILLAUD Véronique, *J'ai vécu les camps de concentration. La Shoah*, Paris, Bayard Editions Jeunesse, 2004, 95 p. (Collection «les dossiers Okapi») (n° 8081)

Voici un ouvrage très intéressant qui retrace les expériences douloureuses vécues par trois survivants (deux femmes et un homme) dans l'environnement concentrationnaire nazi. Tous étaient à l'époque jeunes et aspiraient à vivre une vie insouciant, loin de l'angoisse et de l'instinct de survie. C'est néanmoins cet instinct qui les poussera à vaincre toutes les horreurs auxquelles ils seront confrontés, alors que les Alliés ont entamé leur campagne de libération européenne. Etrange paradoxe que

l'arrivée imminente de cette liberté refusée si longtemps et l'oppression vécue loin des regards du monde civilisé. En effet, alors que des scènes de liesse populaire éclatent un peu partout en Occident, le cœur de l'Europe centrale voit toujours tout un peuple persécuté à mort. Cet ouvrage est destiné aux enfants et jeunes adolescents, mais est aussi conseillé aux adultes. Ne fut-ce que par la qualité des témoignages qui y sont repris, d'une émotion prenante, où les intervenants prennent à cœur de ressusciter avec humanité un passé si douloureux. Les témoignages sont encore plus parlants par l'insertion de reproductions de documents d'époque et de photographies bien choisis. Décrire l'Holocauste n'est guère aisé, mais ces témoins de la barbarie nazie le font avec talent. Lire leur témoignage est indispensable afin d'accomplir au mieux l'indispensable devoir de mémoire.

HAULOT Arthur, *C'était au temps des barbelés, Poèmes*, Charleroi, Couleur livres, 2005, 77 p. (n° 8112)

Peu avant sa disparition récente, cette stature de l'humanisme contemporain que reste Arthur Haulot avait entrepris la réédition de poèmes principalement pensés et écrits durant la guerre, notamment dans une cellule de la prison de Saint-Gilles et dans les camps de Mauthausen et Dachau. «Chant devant l'angoisse», «Chant devant la mort»... les textes retranscrivent sans fioriture l'horreur de la captivité et du processus d'extermination ; gardant toutefois une place pour les doux souvenirs et les plaisirs simples auxquels s'accrocher pour ne pas sombrer. Ecrite entre 1947 et 2002, «Après le Retour», la dernière partie du livre, démontre quant à elle l'inanité d'un exorcisme revancharde auquel il faut préférer le combat constant contre l'oubli et la banalisation. Un chant devant la vie et l'éternité, en somme...

HUGUES Philippe (d'), *Les écrans de la guerre, Le cinéma français de 1940 à 1944*, Paris, Editions de Fallois, 2005, 317 p. (n° 8116)

Sous l'occupation allemande, le cinéma français fut à la fois étonnamment prodigue et particulièrement peu militant. Philippe d'Hugues adopte une démarche d'analyse plus compréhensive qu'explicative, en liant avec une certaine nuance et une rigoureuse documentation les aspects institutionnels et sociologiques aux considérations relevant en propre de l'histoire du cinéma. Ceci, afin de proposer une mise en lumière des mécanismes - jamais simples, toujours ambigus aux yeux des observateurs trop rapides (ou trop partisans ?) - qui permirent à ce cinéma non seulement de survivre à la paix, mais d'offrir aux regards de l'analyste une étonnante facette de l'imaginaire collectif français de la période, et à ceux du cinéphile quelques très belles œuvres, dont l'apolitisme contraint - ou complaisant - ou le puissant souci de divertissement social qui les animent ne doit pas faire oublier leurs véritables qualités cinématographiques.

JAUBERT Alain, *Auschwitz. L'album la mémoire*, Paris, Editions Montparnasse, 2005, DVD (42 minutes + compléments)

Entre juin et juillet 1944, près de 380 000 juifs venant de Hongrie ont été déportés à Auschwitz-Birkenau. A l'arrivée d'un de ces convois, un photographe SS a pris 189 photographies, sous divers angles, de la rampe et de la sélection. Il s'agit des seuls clichés connus sur l'arrivée d'un convoi à Auschwitz. Le 11 avril 1945 à 800 km d'Auschwitz, Lily Jacob, une jeune juive hongroise rescapée de ce convoi et seule survivante de sa famille, trouve par le plus grand des hasards, cet album de photographies. Elle y reconnaît les membres de sa famille, tous gazés. Le réalisateur Alain Jaubert l'a rencontrée en Floride et l'a convaincue de le laisser filmer ces images.

S'ensuit un remarquable travail de cinéaste. Celui-ci donne la parole, en voix off, à quatre femmes, quatre rescapées d'Auschwitz qui commentent ces photos et confrontent leurs propres souvenirs. Sur ce DVD, on trouve aussi divers compléments dont *Les camps de concentrations nazis* (58 minutes). Il s'agit d'un film tourné lors de la libération des camps et utilisé comme document lors du procès de Nuremberg. Ainsi que *Auschwitz, fait et chiffres* (30 minutes) par l'historienne Annette Wierwiorka, qui propose un exposé didactique sur le processus d'extermination des juifs. Il y a enfin un *Entretien avec Alain Jaubert* (24 minutes), où l'auteur commente sa démarche de cinéaste. Un DVD à vivement conseiller.

KERTESZ Imre, *Le Drapeau anglais*, suivi de : *Le Chercheur de traces* et de : *Procès-Verbal*, Paris, Editions Actes Sud, 2005, 218 p. (n° 8084)

Les éditions Actes Sud nous proposent avec *Le drapeau anglais* un triptyque de récits émanant du prix Nobel de littérature 2002. Imre Kertesz a été déporté en 1944 à Auschwitz puis à Buchenwald. Depuis les années 1950, il se consacre à l'écriture. Son ouvrage majeur *Etre sans destin* vient d'être adapté au cinéma. Dans cette nouvelle livraison, l'auteur nous propose trois récits autobiographiques dont un, *Le Chercheur de traces*, a déjà été publié séparément chez Actes Sud. Trois récits, trois expériences qui remontent jusqu'aux années 1950. *Le drapeau anglais*, relate l'arrivée des chars soviétiques et l'écrasement de l'insurrection de 1956 à Budapest. Récit où se mêle des séquences de la vie de l'auteur à Budapest et des réflexions sur la mémoire. *Le chercheur de traces* où l'auteur nous offre le récit d'un homme qui retourne dans un lieu non défini où ont eu lieu des crimes indicibles. *Procès-Verbal* est un récit qui nous relate un voyage de Budapest à Vienne, où le passage à la douane se transforme en une véri-

table impasse. Trois récits, trois textes denses, trois visions littéraires qui confirment le talent de l'auteur.

KICHKA Henri, *Une adolescence perdue dans la nuit des camps*, Bruxelles, Editions Luc Pire / Les Territoires de la Mémoire, 2005, 223 p. (Collection «Voix personnelles») (n° 8085)

L'ouvrage d'Henri Kichka, *Une adolescence perdue dans la nuit des camps*, encore un livre sur la déportation et l'extermination ? Un livre de plus qui raconte l'iracontable, l'inimaginable ? Peut-être, mais avec un «plus». Un «plus» d'espoir, d'optimisme et de foi en la vie. Ce récit bouleversant, admirablement écrit et plein d'émotion mène le lecteur à travers la tragédie de cet homme, de ses parents et de ses sœurs : un triste parcours passant par onze camps de la mort et la perte de tous les siens. L'histoire est déchirante et Henri, en témoin et acteur, nous fait partager sa poignante aventure parsemée de malheurs indicibles, de rencontres émouvantes et d'amitiés indéfectibles. L'auteur utilise les qualificatifs pour nous transmettre sa sensibilité, son art de la narration et surtout, son message d'espoir. En effet, malgré les terribles coups du sort, il a voulu croire en la vie et rebâtir une famille : ses enfants et leurs enfants et petits-enfants en témoignent ! Aujourd'hui encore, militant actif et témoin infatigable, il participe à diverses commémorations patriotiques, voyages pédagogiques dans les camps et témoigne auprès des jeunes. Le livre, rehaussé de photos personnelles et d'illustrations de l'auteur - il est aussi artiste - peut être mis dans les mains d'adolescents et est un formidable outil et point de départ aux débats, réflexions et expositions sur l'univers concentrationnaire. Henri Kichka nous rappelle, par son ouvrage, que nous possédons le plus beau des cadeaux : la liberté. A nous de nous en montrer digne et surtout, de veiller à ce qu'elle demeure vivante pour nous et nos descendants.

KOREN Yehuda, NEGEV Eilat, *Nous étions des géants. L'incroyable survie d'une famille juive de lilliputiens*, Paris, Editions Payot & Rivages, 2005, 285 p. (n° 8101)

Cet ouvrage est le fruit de la rencontre en Israël entre le couple de journalistes Yehuda Koren et Eilat Negev et la dernière survivante d'une famille de nains juifs de Transylvanie, les Ovitz. Cette famille descend du lilliputien Shimshon Eizik Ovitz, Juif roumain et artiste. Il eut dix enfants dont sept de petite taille. Ceux-ci se produisirent en Europe centrale comme musiciens, chanteurs et comédiens et restèrent très unis dans la troupe qu'ils avaient fondée. En 1944, ils furent déportés tous ensemble à Auschwitz, où ils subirent les recherches en génétique du docteur Mengele. Libérés en janvier 1945, ils émigrèrent en Israël où ils furent appelés «Les Sept nains d'Auschwitz». Une histoire étonnante, touchante et bien moins amusante qu'il n'y paraît au premier abord puisqu'il furent victimes doublement des préjugés.

KOUYOUMDJIAN Bardig, SIMEONE Christine, *Deir-Es-Zor, Sur les traces du génocide arménien de 1915*, Paris, Editions Actes Sud, 2005, 125 p. (Collection «Archives privées») (n° 8133)

C'est un remarquable ouvrage que nous propose le photographe d'origine arménienne Bardig Kouyoumdjian et la journaliste Christine Siméone. Ce livre est né d'un voyage effectué nonante ans après sur quelques lieux du génocide des Arméniens. L'auteur s'est rendu dans le désert syrien qui fut pour des milliers d'Arméniens ottomans le bout du chemin. Kouyoumdjian, homme d'image, a retrouvé et parcouru les lieux de déportation et de massacre. Parmi ceux-ci, figure aux portes du désert, Deir-es-Zor, lieu désolé situé près de l'Euphrate, lieu des derniers massacres, lieu de souffrances. Kouyoumdjian, petit-fils de rescapé, est un

chercheur de traces : paroles des ultimes témoins retrouvés dans un hospice, photographies, transmission par les descendants des rescapés, ossements découverts dans les champs, fragments de mémoire, images du présent et du passé... Et l'impression d'arriver trop tard. *Deir-Es-Zor* est un ouvrage de dialogue entre la photographie et les mots. *Deir-Es-Zor* est un ouvrage dense, sobre, terrible et indispensable.

LEVI Primo, *Rapport sur Auschwitz*, Paris, Editions Kimé, 2005, 112 p. (Collection «Le sens de l'histoire») (n° 8097)

Leonardo Debenedetti, médecin-chirurgien déporté dans le même convoi que le chimiste Primo Levi, et ce dernier, rédigeant, en 1946, à la demande de l'Armée rouge, un mémorandum sur l'organisation du camp de concentration pour Juifs de Monowicz. Ce *Rapport sur l'organisation hygiéno-sanitaire du camp de concentration pour Juifs de Monowicz*, traduit de l'italien par Catherine Petitjean, relate de façon extrêmement précise les nombreuses maladies dont ont souffert les déportés et les soins qui ont pu leur être apportés, malgré les très rares médicaments disponibles et les conditions très difficiles qui régnaient pour mener à bien les interventions chirurgicales que pratiquaient des médecins - tous des déportés - de «l'hôpital» de Monowicz. Le texte de ce rapport, brillamment présenté et mis en contexte dans le cadre de l'évolution de l'œuvre de Primo Levi par Philippe Mesnard, professeur de littérature à la Haute-Ecole de Bruxelles et à l'Université de Marne-la-Vallée, apparaît à bien des égards comme l'une des sources essentielles de *Si c'est un homme*. Les réflexions avancées concernant l'écriture et le témoignage en rapport à l'acte poétique offrant de plus une nouvelle grille d'interprétation de l'œuvre. Le livre s'achève par la transcription d'un entretien télévisé réalisé avec Primo Levi en juin 1982, lors de son deuxième retour à Auschwitz, par Daniel Toaff et Emmanuel

Ascarelli. Intitulé *Retour à Auschwitz*, il a eu pour origine un voyage à Auschwitz organisé par la Province de Florence pour des élèves de Lycée et des enseignants, des représentants de la communauté juive et des élus locaux, accompagnés d'anciens déportés.

LIGOCKA Roma, VON FINCKEN-STEIN Iris, *La Petite Fille au manteau rouge*, Paris, Editions Calmann-Lévy, 2005, 342 p. (n° 8088)

Lors de la projection à Cracovie du film *La Liste de Schindler* de Steven Spielberg, l'auteur a été interpellée par la vision d'une petite fille portant un manteau rouge et qui traverse le ghetto de Cracovie dévasté. Elle décide alors de raconter cette histoire, son histoire. Celle d'une enfant de trois ans enfermée avec les siens dans le ghetto de Cracovie. Elle y décrit le quotidien tragique : les maladies, les exécutions, la faim, le froid, la souffrance... En 1943, elle parvient à s'évader avec sa mère. S'ensuivent deux années de fuite, de survie, de cachettes, de craintes... Le 18 janvier 1945, la ville est libérée par les Russes. Roma Ligocka décrit cet événement ainsi que la mise en place du régime communiste en Pologne. *La petite fille au manteau rouge* est un livre autobiographique remarquable sur l'enfance, la vie dans le ghetto, la survie et sur la Pologne de la guerre et de l'après-guerre.

PALANT Charles, «Il y a 60 ans, la libération des camps de concentration. 700 jours en enfer» dans : *Je lis des Histoires Vraies*, n° 136, Paris, Fleurus Presse, 2005, 66 p. (P 1075)

Cette collection mensuelle invite les jeunes de 8-12 ans à s'arrêter plus longtemps sur un thème important de l'actualité. La commémoration, en janvier dernier, du 60^e anniversaire de la libération des camps fut l'occasion, pour l'éditeur, de publier un numéro exceptionnel. Un récit sobre mais

réel du parcours de Charles Palant, rescapé français des camps nazis. Un parcours malheureusement «classique» qui passe par l'arrestation, la déportation vers l'Est, la séparation d'avec sa famille, l'histoire déchirante de sa survie, la libération et aussi les difficultés à relater ce qui est arrivé. Le petit «plus» de cette excellente collection - et qui en fait d'ailleurs un magnifique outil de préparation d'un exposé pour l'école - est qu'il complète le récit par une chronologie, un lexique, des documents et des fiches détachables à collectionner. Sans oublier, bien sûr, des jeux, une Bédé et des infos sur des livres à portée des jeunes lecteurs. Cette collection est française et privilégie donc les références se rapportant à l'Hexagone. Néanmoins, le sujet étant, hélas, international, il peut intéresser les enseignants qui souhaitent sensibiliser les jeunes à ce passé sombre de l'histoire. Un dossier pédagogique est disponible sur le site Internet : http://www.cndp.fr/memoire/liberation_camps/primaire

POGANY Eugène, *Suis-je le gardien de mon frère ?*, Paris, Editions Ramsay, 2004, 337 p. (Collection «L'Indicible») (n° 8089)

Pogany raconte dans cette histoire emblématique le destin de son père Miklos et de son oncle Gyuri, jumeaux juifs hongrois nés à Budapest. Leurs parents font tout pour s'intégrer dans la société hongroise du début du siècle, y compris se convertir au catholicisme. Les frères sont très proches, mais leur éducation religieuse va pourtant les éloigner jusqu'à la haine. Gyuri choisit la prêtrise tandis que Miklos devient avocat, mais c'est la guerre qui sera l'élément déterminant. Miklos est déporté à Bergen-Belsen, cette expérience douloureuse l'amène à dénoncer la passivité coupable des chrétiens face au Judéocide et à retourner au judaïsme. Ce parcours est inacceptable pour Gyuri qui s'est réfugié dans un monastère italien

pendant la guerre. Cette histoire vraie et forte, racontée avec émotion, d'une famille détruite par la guerre rend en même temps compte du drame subi par les Juifs de Hongrie.

POTOK Chaim, *L'arche de Noah*, Paris, Editions de l'école des loisirs, 2004, 79 p. (Collection «Médium») (n° 8095)

New York, été 1947. Noah, un jeune garçon de 16 ans, est le seul survivant des quatre mille Juifs de Kralov, près de Cracovie. Recueilli par sa tante à Brooklyn, il va progressivement sortir de son silence et trouver les mots pour exprimer son passé meurtri grâce à son professeur d'anglais à peine plus âgée que lui. Cette relation de complicité et de compréhension va petit à petit lui redonner confiance et c'est par le dessin qu'il parviendra à exprimer toute sa souffrance et qu'il reviendra, peu à peu, à la vie. Auteur de *Roman et Rabbi*, Chaim Potok (1929-2002), a popularisé le monde des Juifs orthodoxes et écrit de nombreuses nouvelles, romans, pièces de théâtre et livres pour enfants. *L'arche de Noah* nous parle de la difficulté de témoigner après Auschwitz, il est destiné aux jeunes à partir de 12 ans.

REES Laurence, *Auschwitz. Les nazis et la «Solution finale»*, Paris, Editions Albin Michel, 2005, 392 p. (n° 8104)

A l'occasion du 60^e anniversaire de la libération du camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz, un documentaire (présenté sous la forme de six épisodes de cinquante minutes) a été réalisé par Laurence Rees, directeur des programmes historiques de la BBC et spécialiste de la Seconde Guerre mondiale. Ce documentaire fut notamment diffusé sur les chaînes de télévision francophones. *Auschwitz. Les Nazis et la «Solution finale»* est un ouvrage issu de cette série et qui la complète. Basé sur des sources historiques, dont notamment celles accessibles après la chute du Mur de Berlin, mais aussi

sur une centaine d'entretiens avec d'anciens bourreaux nazis et des rescapés des camps, Laurence Rees nous dresse une chronologie de cette machine de mort. L'auteur nous fait comprendre le fonctionnement de l'intérieur, nous entraîne dans les processus de décisions qui ont abouti aux chambres à gaz. *Auschwitz. Les Nazis et la «Solution Finale»* est un ouvrage fort bien documenté, instructif et d'une lecture aisée.

ROULET Caroline (réalisation), *14 récits d'Auschwitz*, MK2 Editions, 2005, 3 DVD (série documentaire proposée par Annette Wierviorka)

MARTINY Didier (réalisation), *Auschwitz, le monde savait-il ?*, MK2 Editions, 2005, 1 DVD

En 2002, la chaîne de télévision Histoire (site Internet : www.histoire.fr) décida, pour marquer le 60^e anniversaire de la rafle du Vél. d'Hiv' - où plus de 12 000 Juifs furent détenus par la police française, sur ordre des Allemands, avant d'être déportés - de faire connaître le récit de ces hommes et femmes. Chaque film débute par un commentaire en voix-off qui raconte la vie de chaque témoin avant la déportation, puis suit le récit du rescapé. Quatorze récits, quatorze itinéraires de vingt-six minutes qui retracent le parcours de ces hommes et femmes ; l'arrestation, l'arrivée au camp, la vie quotidienne faite de souffrances et d'humiliations, la libération et le retour à la vie. Témoignages forts et émouvants. *14 récits d'Auschwitz* est un travail de mémoire et de témoignage. Un ouvrage sobre. Outre ces quatorze récits, l'ensemble comprend le film d'Henri Borlant, ancien déporté, intitulé : *Des survivants racontent*. Les rescapés nous y relatent la libération des camps par les différents Alliés, leur retour et leur réinsertion.

Les Editions Mk2 nous propose également un documentaire intitulé *Auschwitz, le monde savait-il ?* Cette enquête pose la question de savoir qui des alliés, des pays

neutres, des autorités religieuses, du Vatican, des populations civiles... était au courant de la déportation et de l'extermination des Juifs d'Europe ? Ce film, analyse, avec l'aide de spécialistes et d'images d'archives, le comportement et la responsabilité de chacun.

TRAVERSO Enzo, *La Pensée dispersée. Figures de l'exil judéo-allemand*, Paris, Editions Léo Scheer, 2004, 214 p. (Collection «Lignes») (n° 8110)

L'auteur, au travers d'articles ou d'échanges épistolaires de grandes figures du monde des lettres, tels Arendt, Benjamin, Broch, Roth ou Adorno, relate les difficultés et les aléas des judéo-allemands qui se sont exilés d'Allemagne à partir de 1933 en raison de l'arrivée d'Hitler au pouvoir et de la montée du nazisme. Ce livre porte un éclairage fort intéressant sur un exode qui semble sans équivalent dans l'histoire et qui aura concerné près d'un demi-million de Juifs. L'apport de ces «étrangers», notamment au sein des universités et de la société américaines, fut énorme. L'auteur s'attache à l'étude des vécus personnels, à l'expression des difficultés d'adaptation et aux regards portés sur les nouveaux environnements. Un appareillage théorique, littéraire et philosophique solide soutient cet ouvrage qui (r)établit les rapports entre œuvres et situations d'exil.

VASSELOT Odile (de), *Tombés du ciel. Histoire d'une ligne d'évasion*, Paris, Editions Le Félin - Kiron, 2005, 341 p. (Collection «Résistance Liberté-Mémoire») (n° 8114)

L'auteure fait le récit de son engagement dans la Résistance et de son action au sein du réseau Comète. La ligne d'évasion Comète, vaste réseau qui s'étend des Pays-Bas jusqu'à Gibraltar, faisait rejoindre l'Angleterre aux aviateurs alliés tombés au cours de leur mission de bombardement. Le rôle d'Odile de Vasselot consistait à aller les chercher dans un petit village belge, à franchir la frontière et à

les amener de Lille à Paris où d'autres résistants se chargeaient de leur évasion. Au delà de l'aspect biographique, ce livre est consacré à l'histoire du réseau, à ses victoires et à des drames, en brossant le portrait de nombreux acteurs.

WEISS Jonathan, *Irène Némirovsky. Biographie*, Paris, Editions Le Félin - Kiron, 2005, 216 p. (Collection «Les marches du temps») (n° 8113)

Professeur de Littérature, Jonathan Weiss publie la première biographie critique d'Irène Némirovsky. Pour ce faire, il a consulté les archives de l'écrivain - notamment sa correspondance inédite, ainsi que la presse des années 1930 et 1940 - et a rencontré quelques personnes qui l'ont connue. Depuis la publication en 2004 de *Suite française*, qui a obtenu le prix Renaudot à titre posthume, l'œuvre d'Irène Némirovsky est redécouverte et analysée. Née à Kiev en 1903, émigrée en France à l'âge de 16 ans, Irène Némirovsky a 26 ans lorsque Grasset publie *David Golder*, qui lance sa carrière. Cependant la peinture de ce juif errant ne plaît pas à la communauté juive française qui peine à reconnaître Irène comme une des leurs. Sous Vichy, elle choisit de rester en France et parce qu'elle se croit protégée par son statut de romancière à succès, elle néglige de demander la nationalité française jusqu'au moment où celle-ci lui est refusée. Irène Némirovsky sera déportée et mourra à Auschwitz en 1942.

WISTRICH Robert S., *Hitler, l'Europe et la Shoah*, Paris, Editions Albin Michel, 2005, 331 p. (Collection «Bibliothèque Albin Michel Histoire») (n° 8053)

Robert S. Wistrich enseigne l'histoire moderne, juive et européenne, à l'université hébraïque de Jérusalem et dirige le Centre international de recherche sur l'antisémitisme. Dans cet ouvrage synthétique, il s'interroge sur la place de la Shoah dans la «modernité», insistant davantage sur le caractère européen du

génocide que sur son caractère purement allemand. Il s'attarde longuement sur l'antisémitisme généralisé dans les sociétés occidentales, en abordant différents thèmes tels que : l'antisémitisme ancien, les différentes politiques vis-à-vis des Juifs en Europe, le lent glissement de l'Allemagne, les Juifs dans la guerre en Europe, les raisons idéologiques de la non-intervention des alliés, les quelques foyers de résistance, etc. Autant de sujets abordés dans les huit chapitres de son livre qui suivent à peu près la chronologie. La Shoah y est analysée sous tous ses aspects historiques et tous les acteurs y sont mis face à leurs responsabilités. Wistrich démonte les rouages de l'antisémitisme et met en lumière ses multiples visages. Il s'agit d'une étude aussi large que possible, avec les nuances nécessaires, un travail d'historien clair et didactique, soutenu par de nombreux exemples.

ZARKA Yves Charles, *Un détail nazi de la pensée de Carl Schmitt. La justification des lois de Nuremberg du 15 septembre*, suivis de deux textes de Carl Schmitt : *La Constitution de la liberté* (1^{er} octobre 1935), *La législation national-socialiste et la réserve de l'«ordre public» dans le droit privé international* (28 novembre 1935), Paris, Presses Universitaires de France (PUF), 2005, 95 p. (Collection «intervention philosophique») (n° 8145)

Il est question dans ce livre de la justification juridique que Carl Schmitt tente de donner aux lois de Nuremberg du 15 septembre 1935, au travers de deux textes intégrés dans le présent volume : *La Constitution de la liberté* (1^{er} octobre 1935) et *La législation national-socialiste et la réserve de l'«ordre public» dans le droit privé international* (28 novembre 1935). Rappelons que ces lois concernaient d'une part la «protection du sang allemand» et d'autre part la citoyenneté, premiers éléments d'un plan visant à l'anéantissement des «ennemis de race» du Reich, soit, principalement, les Juifs. Ces deux

textes débouchent sur une triple interrogation. Tout d'abord, sur le degré d'implication de Schmitt au sein du régime nazi, deuxièmement sur les convergences entre les conceptions politiques de Schmitt et le caractère du régime nazi (la notion d'ennemi vouant ce dernier à l'extermination), et, enfin, sur les procédures rhétoriques, stylistiques, conceptuelles et théoriques par lesquelles une pensée accrédite la barbarie à l'état pur. Cet ouvrage, dont le dernier chapitre présente en épilogue la question «Que faire de Carl Schmitt aujourd'hui ?», constitue un important et intéressant complément au dossier que nous consacrons à l'œuvre de Carl Schmitt dans le présent numéro du *Bulletin trimestriel*.

Des voix sous la cendre. Manuscrits des Sonderkommandos d'Auschwitz-Birkenau, Paris, Editions Calmann-Lévy / Mémorial de la Shoah, 2005, 442 p. (n° 8086)

Entre 1945 et 1980, on a retrouvé enterrés dans le camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau les manuscrits de cinq membres des Sonderkommandos. Ces détenus étaient chargés par les Allemands de conduire les déportés aux chambres à gaz et de transférer ensuite leur cadavre dans les crématoires. Ces épisodes sont racontés en détail dans ces manuscrits rédigés clandestinement et enfouis dans la terre. Les auteurs y racontent, au moment même où ils les vivent, les crimes commis par les nazis. Aucun des auteurs n'a survécu, les équipes étant supprimées et remplacées à intervalles réguliers. Ce sont trois de ces manuscrits, dans une nouvelle traduction du yiddish, pour partie inédite en français, qui sont présentés dans ce livre.